Renault Trucks C Cab 2.5m





RENAULT
TRUCKS

renault-trucks.com

Bienvenue à bord de votre véhicule RENAULT TRUCKS C Cab 2.5 m

Vous voici en possession de votre nouveau véhicule.

Nous souhaitons qu'il vous apporte toutes les satisfactions que vous êtes en droit d'en attendre et qui ont été à l'origine de votre choix.

Cette notice d'utilisation réunit à votre intention les informations qui vous permettront :

- de bien connaître votre véhicule RENAULT TRUCKS et, par là même, de bénéficier pleinement et dans les meilleures conditions d'utilisation, de tous les perfectionnements techniques dont il est doté,
- de garantir la permanence d'un fonctionnement optimal par la simple mais rigoureuse observation des conseils d'entretien,
- de faire face, sans perte de temps excessive, aux incidents bénins qui ne requièrent pas l'intervention d'un spécialiste.

Renault Trucks

Siret 954 506 077 00 120 - RCS LYON B 954 536 077

Le constructeur se réserve le droit d'apporter à sa production les modifications qu'il jugerait opportunes. En conséquence cette notice d'utilisation ne peut être prise comme spécification type du modèle mentionné.

TABLE DE MATIÈRES

Accès au Guide du conducteur



Pour profiter du Driver Guide :

- Rendez-vous à l'adresse : https://driverguide.renault-trucks.com/

ou

- scannez le QR code pour retrouver l'application du guide du conducteur.

ou

- cherchez "Renault Trucks Driver Guide" dans votre site de téléchargement d'application.



Vous y retrouverez toutes les informations nécessaires, personnalisées à votre véhicule Renault Trucks, pour en profiter au mieux.

De plus, dans un souci d'amélioration constante, il est possible que nous apportions des modifications à cette publication. Ainsi, la version digitale contiendra toujours les informations les plus à jour.



Avant-Propos

Bienvenue à bord de votre véhicule RENAULT TRUCKS

Les quelques instants que vous consacrerez à la lecture de cette notice seront très largement compensés par les enseignements que vous en retirerez, les nouveautés techniques que vous y découvrirez. Et si certains points vous restent encore obscurs, les techniciens de notre réseau se feront un plaisir de vous fournir tout renseignement complémentaire que vous souhaiteriez obtenir.



Bien que créée au plus proche de votre configuration de véhicule, cette notice peut parfois montrer certaines options absentes sur ce véhicule ou des images qui présentent des solutions légèrement dfifférentes de celles montées sur votre véhicule.
En cas de doutes, contactez le point de services Renault Trucks le plus proche.

Langue de référence

Nos notices sont éditées en français puis traduites dans votre langues par des traducteurs professionnels. Des erreurs de traduction peuvent malgré tout se glisser dans nos lignes, ainsi, en cas de doutes, la version française du Driver Guide digital fera toujours fois sur toutes les autres.

Mode de lecture :

Les repères, chiffres ou lettres, mentionnés dans le texte renvoient à deux types d'illustrations :

- *Les chiffres correspondent aux figures ou photos qui se trouvent a proximité du texte.*
- *Les lettres, éventuellement suivies d'un chiffre, correspondent au schéma du tableau de bord du véhicule qui se trouve à l'intérieur de cette notice.*

Bonne route au volant de votre véhicule RENAULT TRUCKS !

RENAULT TRUCKS : un service sans frontières

RENAULT TRUCKS 24/7 fonctionne en Europe depuis plusieurs années déjà.

19 centraux d'appel d'urgence sont à l'écoute de vos appels 365 jours par an.

La pièce de rechange homologuée par RENAULT TRUCKS satisfait aux exigences du cahier des charges ainsi qu'à celles de la réglementation. Elle seule peut vous apporter :

- la sécurité d'une parfaite conformité,
- la garantie du constructeur,
- le maintien des caractéristiques et performances d'origine.

Règles générales d'utilisation des véhicules industriels

Que vous soyez un conducteur professionnel, un transporteur conduisant son propre véhicule, ou un transporteur confiant le matériel à un collaborateur de son entreprise, vous devez respecter et faire respecter les règles indiquées ci-après ; elles ne sont qu'un rappel des bases du métier et des règles de l'art et n'ont en aucun cas vocation à être exhaustives. Vous tirerez ainsi le maximum de profit de votre matériel et éviterez les risques d'accidents ou d'incidents.

1. Quelques consignes de base

- Le conducteur doit posséder tous les certificats de capacité nécessaires et ne prendre le volant que lorsque son état de santé et de repos est satisfaisant.
- Le véhicule doit être conforme aux réglementations du ou des pays traversés durant la mission.
- Les éventuels panneaux indicateurs de matière dangereuse doivent être présents et en bon état.
- Le chargement :
  - les poids totaux ou par essieu (réglementaires ou techniques) ne doivent pas être dépassés,
  - l'opération de chargement et l'arrimage de celui-ci doivent être effectués selon les règles de l'art. La bâche et les rideaux latéraux doivent être bien tendus et fixés, les portes et les ridelles doivent être verrouillées, etc.
- Dans la cabine :
  - ne jamais transporter de produits dangereux (essence, trichlo, diluant, etc.),
  - un éventuel animal devra être isolé du poste de conduite.
- Accès et descente :
  - utilisez les marches et les poignées prévues à cet effet. Ne sautez jamais du véhicule. En descendant, prenez garde au flux de circulation, tout particulièrement après une longue période de roulage,
  - redoublez de prudence lorsque les conditions climatiques sont mauvaises (pluie, neige, verglas) ou lorsqu'il fait nuit.

STOP

- UTILISATION EN LOCAL FERMÉ :
  - NE LAISSEZ JAMAIS FONCTIONNER LE MOTEUR DE VOTRE VÉHICULE DANS UN LOCAL FERMÉ ET/OU MAL VENTILÉ. LES GAZ D'ÉCHAPPEMENTS CONTIENNENT DES COMPOSANTS TRÈS TOXIQUES. LEUR CONCENTRATION PEUT AVOIR DES CONSÉQUENCES TRÈS GRAVES POUR VOTRE SANTÉ.

2. Avant de monter à bord, vérifiez :

- visuellement, l'état général de votre véhicule (suivant notice),
- l'état des pneumatiques, leur pression (y compris roue de secours) et l'absence de tout corps étranger entre les roues jumelées,

- la propreté des vitres, du pare-brise, des rétroviseurs, des projecteurs et feux, des plaques d'immatriculation,
- le fonctionnement des feux réglementaires et optionnels,
- l'attelage correct de la remorque ou de la semi-remorque (crochet, flexibles de freinage, code couleur, prise électrique...),
- la présence et le contenu du lot de bord,
- en hiver, la présence des chaînes antidérapantes et la sécurité de leur rangement.
- que les véhicules équipés de panneaux et de barres de protection latérales sont pourvus en permanence de cet équipement. Lors d'une dépose/pose, assurez-vous du bon verrouillage des verrous et serrez les vis modérément.

3. À bord

- Contrôlez la qualité du revêtement antidérapant sur les pédales.
- Veillez à ce que les commandes de sécurité (volant, pédales, levier de vitesse, etc.) ne soient jamais nettoyées avec un produit glissant (genre silicone).
- Réglez votre position de conduite,
  - volant : assurez-vous du blocage de la colonne de direction,
  - siège : assurez-vous de son bon verrouillage,
  - rétroviseurs,
  - ceinture de sécurité : son port est obligatoire, utilisez-la,
  - enfant(s) à bord : respectez la législation en vigueur.
- Avant la mise en route, vérifiez :
  - que le sélecteur de vitesses est en position neutre.
- Contrôlez que toutes les indications du tableau de bord sont correctes (en cas de doute, reportez-vous à la présente notice de conduite).

Chronotachygraphe numérique

- Contrôlez que la carte du conducteur est dans le lecteur 1 du chronotachygraphe.
  Pour un 2ème conducteur, contrôlez que sa carte est dans le lecteur 2 du chronotachygraphe.
  Contrôlez que le fonctionnement du chronotachygraphe est correct.

4. En roulant

- Si vous percevez une anomalie dans le fonctionnement du véhicule, arrêtez-vous et cherchez quelle en est la cause.
  Ne repartez que si vous êtes certain qu'elle ne présente pas de gravité sur les plans technique et sécurité.
- L'utilisation, en roulant, de certains équipements de série, optionnels ou rajoutés, est à proscrire (toit ouvrant ou trappe à manœuvre directe, télévision, téléphone à bord, CB...) ou à effectuer en prenant toutes les précautions indispensables à la sécurité de roulage (allume-cigare, recherche manuelle radio...).

- Adaptez votre conduite aux caractéristiques de votre chargement (dévers ou virage, en cas de centre de gravité haut, etc.), aux conditions climatiques et aux périodes de la journée.
  Réglez, si nécessaire, l'assiette des phares.
- N'arrêtez jamais le moteur lorsque le véhicule roule (suppression de l'assistance de direction et risque d'insuffisance de freinage).

5. Véhicule en stationnement

- Assurez-vous que le véhicule est correctement stationné (pas de gêne à la circulation ou à la sécurité des installations environnantes).
- En cas d'arrêt prolongé, utilisez une ou plusieurs cales pour garantir l'immobilisation du véhicule (fuite d'air sur semi-remorque, verglas...).
- Vérifiez que :
  - le frein de stationnement est verrouillé et permet l'immobilisation de l'ensemble routier complet (position test),
  - le sélecteur de vitesses est en position neutre,
  - le coupe-batterie(s) est coupé, selon l'équipement du véhicule,
  - le ralentisseur électromagnétique n'est pas sous tension,
  - les ouïes d'aération ne sont pas bouchées (chauffage autonome).
- Ne laissez pas dans la cabine :
  - des documents importants (personnels, véhicule, chargement),
  - d'animaux seuls.

6. Démarrage en côte

- Pour éviter le recul du véhicule lors d'un démarrage en côte, il est conseillé d'utiliser le frein de stationnement.

7. Interventions sur le véhicule

- Vérifiez le serrage des écrous de roues selon préconisations.
- Avant de basculer la cabine :
  - assurez-vous que l'espace nécessaire est disponible à l'avant du véhicule,
  - assurez-vous que le frein de stationnement est serré,
  - délimitez, autour de la cabine, un périmètre de sécurité à l'intérieur duquel vous veillerez à ce que personne ne pénètre ou stationne pendant les manœuvres de basculement de la cabine, mais aussi lorsque celle-ci est basculée,
  - arrêtez le moteur,
  - placez le sélecteur de vitesses en position neutre,
  - assurez-vous qu'aucun objet ne tombera sur le pare-brise,
  - videz le réfrigérateur,
  - fermez les portes,
  - basculez totalement le pare-buffle si le véhicule en est équipé,
  - ouvrir le capot / la calandre,
  - basculez totalement la cabine. En cas de basculement partiel, calez-la.

- Moteur fonctionnant :
  - n'approchez pas des pièces en mouvement (ventilateur, courroies...),
  - ne coupez jamais le courant électrique (arrêtez d'abord le moteur).
- Le gazole est inflammable : bouchon ouvert, ne fumez pas, évitez toute flamme et n'utilisez pas de téléphone portable à proximité.
- Les batteries d'accumulateurs contiennent des acides (risques de blessures graves); manipulez-les avec précaution.
- Dans le cas d'utilisation de source extérieure de démarrage :
  - utilisez les câbles adéquats,
  - respectez les polarités.
- En cas de changement de fusible, remplacez-le par un fusible de même calibre.
- Toute installation supplémentaire de ligne électrique est l'affaire d'un spécialiste.
- Toute installation pneumatique supplémentaire doit faire l'objet d'une étude technique réalisée ou agréée par le constructeur.
- Le chauffage des canalisations en polyamide (tuyauterie de freinage) est formellement interdit.
- Levage du véhicule avec un cric : calez les roues avant tout début d'intervention.
- Immobilisation du véhicule : utilisez une ou plusieurs cales selon nécessité.
- Pneumatiques et roues :
  - ne jamais contrôler la pression et gonfler ou dégonfler un pneumatique à chaud,
  - ne jamais se mettre en face de la roue pour contrôler la pression et procéder au gonflage,
  - au montage, veillez tout particulièrement au centrage des roues équipées de "crapauds" (pour les roues Trilex, positionnez le "crapaud" à l'intersection des segments).
- Intervention sur route : recueillez les liquides vidangés (huile, gazole, liquide de refroidissement...).
- Par souci du respect de l'environnement, tenez compte de la législation en vigueur (récupération huiles / antigel / cartouches).

Lors de la vidange de l'huile (moteur / boîte de vitesses / pont), risques de brûlures (huile chaude).

Lors de la vidange du liquide de refroidissement, risques de brûlures (liquide chaud).

- L'utilisation des chaînes antidérapantes impose le démontage des ailes arrière, de rouler à une vitesse réduite et de contrôler régulièrement leur tension.

Toute modification, et plus particulièrement de circuit (électrique, électronique, pneumatique, hydraulique, ...) peut avoir des conséquences graves. Elle ne peut être entreprise qu'avec l'accord du constructeur. RENAULT TRUCKS décline toute responsabilité en cas de non-conformité de montage.

Seules les pièces d'origine RENAULT TRUCKS et les circuits définis par le constructeur garantissent la qualité, la sécurité et la fiabilité.

L'observation de ces règles doit vous permettre d'utiliser votre véhicule dans les meilleures conditions. Elle ne vous dispense pas de lire attentivement la notice de conduite et de vous adresser au réseau RENAULT TRUCKS chaque fois que vous souhaitez une information complémentaire.

Nous vous rappelons que l'application de la garantie contractuelle par RENAULT TRUCKS est soumise, entre autre, à la preuve par le client que la maintenance et l'entretien du véhicule ont été réalisés suivant nos préconisations (périodicités, opérations à effectuer, qualité des ingrédients et des consommables garantie par les pièces d'origine ou préconisées, qualité et formation des intervenants et utilisation des outillages spécifiques...). Le respect de ces préconisations est aussi le garant de la fiabilité à long terme du véhicule.

La maintenance et l'entretien par le réseau RENAULT TRUCKS sont une garantie du respect de ces préconisations. Si ces opérations sont réalisées hors de notre réseau, le client aura la charge de la preuve formelle du respect de nos préconisations.

Pour toutes les opérations de maintenance, consultez un point de services RENAULT TRUCKS.

Déclaration de Confidentialité pour les Données du Véhicule

Lorsque vous conduisez un produit fabriqué par notre entreprise, certaines données générées par le véhicule (consommation de carburant, profil de la route, profil d'utilisation du véhicule) peuvent être traitées. Ces données peuvent inclure des données personnelles et sont traitées pour développer et offrir des produits et services innovants. Nous aimerions que vous soyez pleinement informés sur la façon dont nous pouvons traiter ces informations, ainsi que vos droits. Nous devons toujours être transparents sur les données collectées, comment elles sont utilisées, avec qui elles sont partagées et qui contacter en cas de problème. Les politiques de Renault Trucks sont conformes à la réglementation sur la protection des données personnelles.
Si vous souhaitez en savoir plus sur la politique de protection des données personnelles de Renault Trucks, veuillez visiter le site web - https://www.renault-trucks.fr

Logiciels "open source"

Votre véhicule Renault Trucks contient différents programmes informatiques. Certains de ces programmes sont des logiciels "open source", ce qui signifie notamment que vous pouvez accéder au code source. Dépendamment des conditions de licence des logiciels concernés, tel que convenu entre Renault Trucks, ces filiales, et les concédants de licence respectifs.
Pour plus d'informations sur l'utilisation des logiciels "open source" par Renault Trucks, et sur les manière d'accéder au code source correspondant, ainsi que pour les mentions relatives aux droits d'auteur, crédits de développement, conditions de licence et mentions légales applicables, visitez le site : https://corporate.renault-trucks.com/fr/opensource/.

Déclaration de conformité

Equipements radioélectriques du véhicule

La remarque suivante est valable pour tous les composants commandés par radio du véhicule et des systèmes d'information et appareils de communication intégrés au véhicule :

Les composants du véhicule commandés par radiofréquence et basse fréquence monté de série sur la gamme RENAULT TRUCKS sont conformes aux exigences essentielles et aux autres dispositions correspondantes de la directive **RED 2014/53/UE**.

Déclaration de conformité simplifiée pour la radio

Aptiv Services Deutschland GmbH, 42367 Wuppertal, déclare que l'équipement de type autoradio lié à ce véhicule fonctionne en accord avec la directive 2014/53/EU.
Le texte complet de déclaration de conformité est disponible à l'adresse internet suivante :
https:// www.aptiv.com/automotive-homologation

Certification de la radio

Bandes de fréquences et puissances de sortie		
Application	Fréquence	Puissance de sortie maximum
AM	153-279 kHz, 522-1611 kHz	-
FM	87.5-108 MHz	-
DAB	174.928-239.200 MHz	-
Bluetooth	2402-2480 MHz	9.5 dBm (9 mW)

Compatibilité électromagnétique

La compatibilité électromagnétique des composants du véhicule a été testée et approuvée conformément à la version actuellement en vigueur du règlement **ECE-R 10.**

Avertissements

Dans ce document, les consignes de sécurité sont symbolisées de la façon suivante :



POINT SÉCURITÉ QUI NÉCESSITE UN CONTRÔLE SYSTÉMATIQUE AVANT REMISE SUR LA ROUTE. LE NON RESPECT DE LA PROCÉDURE DÉCRITE RISQUE DE PROVOQUER DES BLESSURES GRAVES, VOIRE MORTELLES.



Attire l'attention sur des points particuliers importants, des procédures ou des réglementations en vigueur à respecter impérativement.

ATTENTION ! Toute méthode de travail différente et inappropriée risque d'entraîner des dommages aux personnes et aux produits.



NOTA ! Attire l'attention sur des points particuliers et importants de la méthode.



Verrouillage

Verrouillage

Votre véhicule est équipé du verrouillage centralisé. Vous disposez de plusieurs moyens pour vérouiller ou déverouiller la cabine : la clé pliable, la télécommande, la poignée de porte intérieur et l’interrupteur en planche de bord

Clés

Notez ici les numéros de vos clés et de votre télécommande :

- Contact :
- Portes :
- Télécommande :

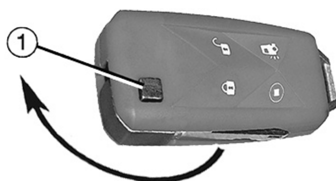
Clé pliable

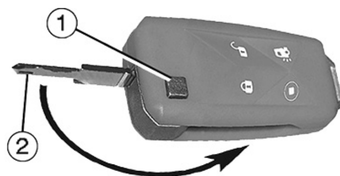
Ouverture

Appuyez sur le bouton (1) afin de libérer le panneton.

Fermeture

Appuyez sur le bouton (1) et repliez le panneton (2) jusqu'au verrouillage.





Portes

Ouverture de l'extérieur

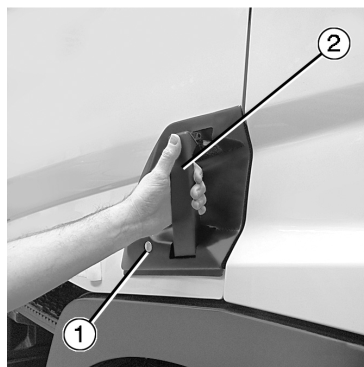
Déverrouillage à clé par la serrure (1).

Basculez la poignée (2) vers le bas et tirez la porte.

Fermeture

Poussez la porte jusqu'à enclenchement automatique.

Verrouillage à clé par la serrure (1).

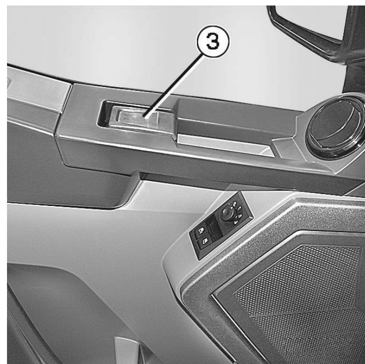




L'ouverture de la porte actionne l'éclairage du plafonnier.

Ouverture de l'intérieur

Déverrouillage :



Levez la poignée (3) et poussez la porte.

Fermeture :

Tirez la porte jusqu'à enclenchement.

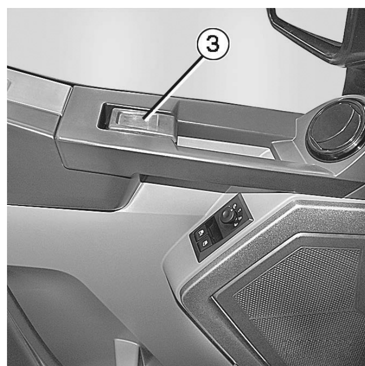
Verrouillage :

Porte fermée, basculez la poignée (3) vers le bas.



Porte ouverte, on ne peut pas basculer la poignée (3) vers le bas.

Verrouillage centralisé de l'intérieur :



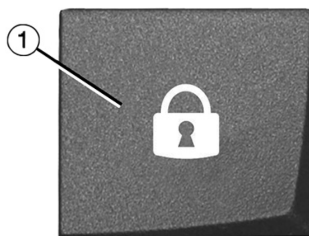
Le verrouillage centralisé se fait :

- Manuellement, portes fermées, en basculant la poignée (3) vers le bas,



- par la télécommande, portes fermées, en pressant sur le bouton (2) ou (3),

- par l'interrupteur (1) en planche de bord.





Porte ouverte, le verrouillage centralisé est neutralisé.

Déverrouillage des portes



- déverrouillage de la porte côté conducteur par une impulsion sur le bouton (1) de la télécommande,
- déverrouillage de la porte côté passager par une seconde impulsion sur le bouton (1) de la télécommande,
- déverrouillage d'une porte en tournant la clé dans la serrure

Avec la télécommande

Verrouillage des portes uniquement



En pressant sur le bouton (2) de verrouillage, les indicateurs de direction clignotent 4 fois.

2 appuis rapides sur le bouton (2) de verrouillage, commandent la fermeture des fenêtres.

Verrouillage des portes et mise hors tension du véhicule

Pressez sur le bouton (3). Cette action, signalée par 4 clignotements des indicateurs de direction ordonne :

- l'éclairage des clignotants pendant 1.5 seconde(s),
- le verrouillage des portes,
- la fermeture des fenêtres,
- l'ouverture de l'interrupteur général.

Déverrouillage des portes et mise sous tension du véhicule

Pressez sur le bouton (1). Cette action, signalée par un éclairage des clignotants, ordonne :

- la fermeture de l'interrupteur général,
- le déverrouillage des portes.

Protection des moteurs de portes

Si vous effectuez 10 fois l'action de verrouillage et de déverrouillage en moins de 30 secondes, une protection inhibera les moteurs de portes pendant 30 secondes.



Si, durant une commande de verrouillage, les clignotants ne s'éclairent pas (malgré un fonctionnement normal de ceux-ci), cela signifie :

- *qu'au moins une des portes est mal fermée,*
- *qu'il y a un défaut des actionneurs de verrouillage des portes,*
- *qu'il y a un défaut du récepteur. Dans ce cas, verrouillez le véhicule avec la clé.*

Verrouillage automatique

Si vous déverrouillez les portes avec le bouton (1) de la télécommande sans ouverture d'une porte, le véhicule se verrouillera automatiquement au bout de 30 secondes.

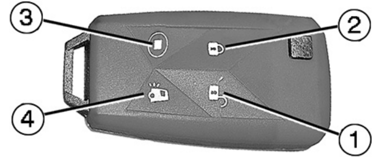


En cas d'accident, les portes ne se déverrouilleront pas automatiquement.



En cas de tentative de verrouillage avec une porte ouverte, la porte fermée se verrouillera puis se déverrouillera.

Feux d'approche



Pressez 1 fois sur le bouton (4). Cette action ordonne :

- l'allumage des feux de position,
- l'allumage des indicateurs de direction en continu,
- l'allumage de l'emmarchement et de l'éclairage en cabine.

Pressez une 2ème fois sur le bouton (4) pour couper les feux d'approche.

Eclairage intérieur

Le véhicule est doté de deux plafonniers, en desserte supérieure.

L'allumage de ces lampes est lié à l'ouverture et à la fermeture des portes, au verrouillage et déverrouillage du véhicule et enfin à la position de la clé dans le contact.

- Au déverrouillage des portes par la télécommande, les lampes s'allument pour une durée de 15 secondes.
- A l'ouverture d'une porte, les lampes s'allument ou restent allumées, si elles l'étaient déjà, pour une durée de 5 minutes.
- Après la fermeture des portes, les lampes restent allumées 15 secondes environ.
- L'arrêt du moteur déclenche l'allumage des lampes pour une durée de 15 secondes environ.
- Le verrouillage des portes provoque l'extinction immédiate des lampes.

L'allumage ou l'extinction des plafonniers peuvent être forcés par leurs interrupteurs respectifs.

Remplacement de la pile

Si la pile de la télécommande deviens trop faible, un message vous en avertira sur l'afficheur principal. Prévoyez alors rapidement de remplacer cette pile.

Si la pile de la télécommande devient trop faible, un message vous en avertira sur l'afficheur principal. Prévoyez alors rapidement de remplacer cette pile.



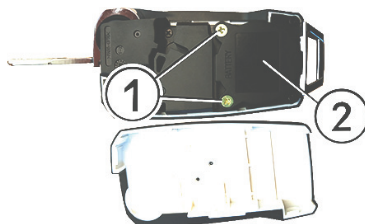
Lorsque la pile de la télécommande devient trop faible pour être détectée par le véhicule, un message apparaît sur l'afficheur pour vous inviter à la remplacer.





Si la clé n'est pas détectée, plaquez-la sous le bouton de démarrage, comme indiqué dans le chapitre Démarrage moteur.

Dévissez les vis de fermeture (1) puis retirez le capot de protection (2).



Mettez en place la nouvelle pile (3) en la faisant glisser sous les deux crochets.

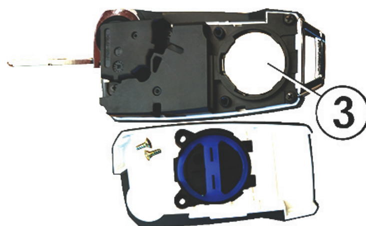
Respectez la polarité gravée sur le support de la pile.

Appuyez sur la pile jusqu'à l'engagement des deux clips de maintien.

Remettez le cache pile en position, et revissez les vis de fixation.

Refermez le boîtier.

Utilisez une pile de type Alcaline : CR 2032-3V.





Risque d'explosion si la pile est remplacée par une pile de type incorrect ou si la polarité n'est pas respectée.

Déposez la pile usagée dans un endroit prévu à cet effet.



N'oubliez pas d'enregistrer le numéro de vos clés. En cas de perte, ou si vous désirez un autre jeu de clés ou télécommandes, adressez-vous à un point de services RENAULT TRUCKS. Indiquez-lui les numéros des clés et présentez-lui les papiers du véhicule.



Environnements extérieurs

Accès au véhicule en toute sécurité

La façon dont vous accédez au véhicule est importante pour garantir votre sécurité.

Que ce soit pour accéder à votre poste de conduite, aux équipements, ou au pare-brise, appliquez toujours ces règles simples :

- À la montée comme à la descente, faites toujours face au véhicule.
- Une main deux pieds... Un pied deux mains... Gardez toujours au moins trois appuis sur le véhicule.
- Regardez où vous posez vos pieds et vos mains.
- Prenez le temps de sécuriser un appui avant de mettre votre poids dessus. Les surfaces peuvent être glissantes !

Accès cabine



- Montée
  Utilisez toutes les marches et poignées prévues à cet effet.

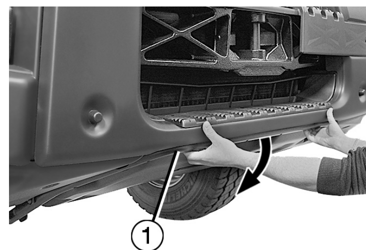
- **Descente**
  Utilisez toutes les marches et poignées prévues à cet effet.

Ne sautez jamais du véhicule.

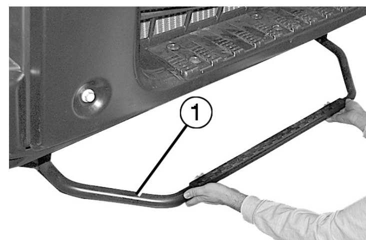
Accès pare-brise

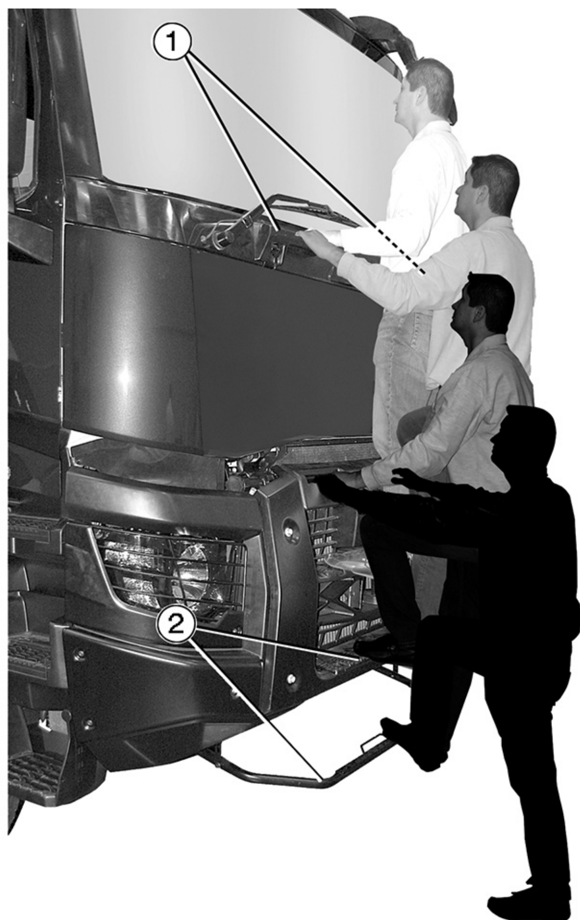
Marchepied

Le marchepied (1) pivote. Il doit être escamoté lorsque le véhicule roule.



Lors de la mise en place du marchepied (1), retenir ce dernier.





Commande d'essuie-vitre sur la position arrêt, utilisez les poignées (1) et les marchepieds (2) pour accéder au pare-brise.

STOP

SOUS CERTAINES CONDITIONS, IL EST POSSIBLE QUE LA CLEF SOIT DÉTECTÉE PAR LE VÉHICULE, MÊME SI ELLE EST À L'EXTÉRIEUR, À MOINS D'UN MÈTRE DE LA CABINE.

RESTEZ PRUDENT, SURTOUT LORSQUE VOUS PASSEZ DEVANT LE VÉHICULE, OU SI VOUS ACCÉDEZ À LA BAIE DE PARE-BRISE IL Y A DES RISQUES DE DÉMARRAGE INTEMPESTIF DE CERTAINS SYSTÈMES, COMME LES ESSUIE-GLACE PAR EXEMPLE.

Fermez le marchepied (1) après utilisation.



Prenez garde à ne pas mettre de coups de pieds dans le radar anti-collision avant (3).



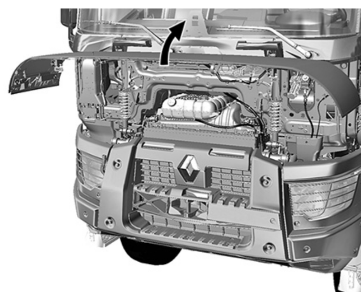
Capot

En soulevant le capot de votre véhicule, vous aurez accès a des organes importants, comme la tringlerie d'essuie-vitre ou le vase d'expansion.

Déverrouillez le capot en actionnant le crochet (1).



Tirez la partie inférieure du capot pour l'ouvrir.
Repoussez pour le fermer.



STOP

LORS D'UNE INTERVENTION SUR LA FACE AVANT DU VÉHICULE, CAPOT OUVERT, ASSUREZ-VOUS QUE LA COMMANDE DES ESSUIE-VITRES EST SUR LA POSITION ARRÊT. EN EFFET IL PEUT ÊTRE DANGEREUX DE PLACER LES MAINS SUR LA TIMONERIE DES ESSUIE-VITRES.

STOP

SOUS CERTAINES CONDITIONS, IL EST POSSIBLE QUE LA CLEF SOIT DÉTECTÉE PAR LE VÉHICULE, MÊME SI ELLE EST À L'EXTÉRIEUR, À MOINS D'UN MÈTRE DE LA CABINE.

RESTEZ PRUDENT, SURTOUT LORSQUE VOUS PASSEZ DEVANT LE VÉHICULE, OU SI VOUS ACCÉDEZ À LA BAIE DE PARE-BRISE IL Y A DES RISQUES DE DÉMARRAGE INTEMPESTIF DE CERTAINS SYSTÈMES, COMME LES ESSUIE-GLACE PAR EXEMPLE.

Coffre de rangement extérieur

Votre véhicule Renault Trucks est équipé d'espaces de rangement dont l'accès est possible depuis l'extérieur de la cabine.

Coffre de rangement de la cabine

Coffres supérieurs

Côté gauche

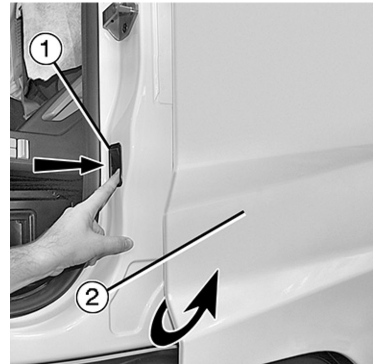
Ouverture

Appuyez sur la commande (1) pour déverrouiller la porte. Levez la porte (2).

Un éclairage fonctionne à l'ouverture de la porte.

Fermeture

Poussez la porte (2). Le verrouillage est automatique.



Côté droit

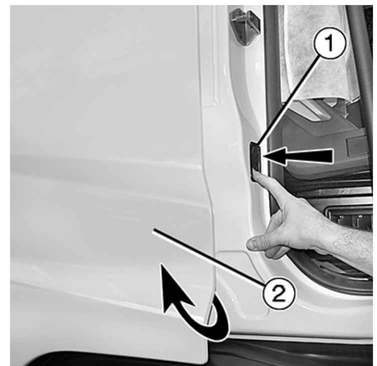
Ouverture

Appuyez sur la commande (1) pour déverrouiller la porte. Levez la porte (2).

Un éclairage fonctionne à l'ouverture de la porte.

Fermeture

Poussez la porte (2). Le verrouillage est automatique.



Réservoirs de carburant

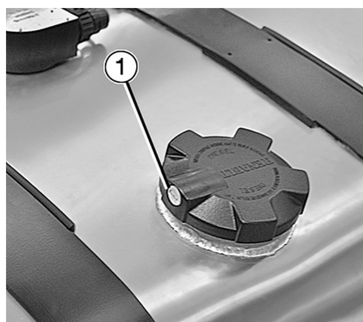
N'OUBLIEZ PAS de toujours observer la plus grande propreté lors de la manipulation du carburant diesel.

Veillez à ce que le réservoir soit parfaitement rempli afin d'éviter la formation de condensation. Mais ne remplissez pas trop non plus pour éviter les déversements de carburant sur la chaussée.

Pendant le réapprovisionnement en carburant, vous devez toujours vous assurer que la zone autour de l'orifice de remplissage et du bouchon de remplissage est propre. Veillez à filtrer le carburant de votre propre réservoir ou fût et vérifiez que tous les conteneurs sont propres.

Bouchon de remplissage

Le verrouillage du bouchon est assuré par une serrure (1).





Afin d'éviter de repartir sans remettre en place le bouchon sur le réservoir, la clé ne peut être retirée de celui-ci lorsqu'il est déposé.



N'utilisez que du gazole pour véhicules automobiles vendu dans le commerce (Norme EN 590).



Ne pas utiliser la clé pour un usage autre que le verrouillage et déverrouillage du bouchon du réservoir.

Véhicule équipé de deux réservoirs



L'indicateur de niveau de carburant indique la contenance totale des réservoirs.



Lors d'un complément de carburant, il est conseillé de remplir les deux réservoirs.

Etiquettes de carburant

Les moteurs modernes sont très sensibles à la qualité du carburant utilisé. Afin de garantir un fonctionnement optimal et une dépollution des gaz d'échappement la meilleure possible, le législateur a décidé d'imposer aux constructeurs et aux distributeurs de carburant une codification claire et précise, détaillée dans ce chapitre.

Mode de lecture des étiquettes

Etiquettes de compatibilité des carburants

Sur le(s) réservoir(s) de votre véhicule, une étiquette comme celle représentée ci-dessous vous indique quels types de carburants sont compatibles avec votre véhicule, en fonction du niveau de certificat de votre véhicule.

Les logos (1) représentés sur l'étiquette sont ceux que vous retrouverez sur les pompes à carburant en station service.

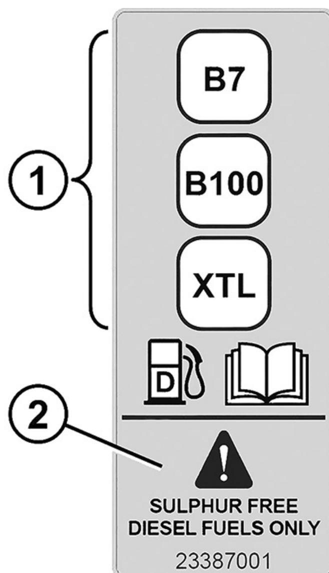
Référez-vous au tableau signification des logos pour plus de détails.



L'annotation (2) vous informe que seuls les carburants contenant moins de 10 ppm de soufre sont autorisés.



Avant de mettre du carburant dans votre véhicule, référez-vous à l'étiquette apposée sur le(s) réservoir(s) du véhicule. Celle-ci vous indique avec quel type de carburant votre véhicule est compatible.



Signification des logos présents sur les étiquettes

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous la signification de chacun des logos existants.

LOGO	Norme correspondante	Indique que votre véhicule est compatible avec
B7	EN-590	Les caburants contenant jusqu'à 7% de Biodiesel (Diesel de référence en Europe)
B10	EN-16734	Les caburants contenant jusqu'à 10% de Biodiesel
B20	EN-16709	Les caburants contenant de 14 à 20% de Biodiesel
B30	EN-16709	Les caburants contenant de 24 à 30% de Biodiesel
B100	EN-14214	Les caburants contenant jusqu'à 100% de Biodiesel (Voir **Attention*** ci-dessous)
XTL	EN-15940	Les carburants paraffiniques obtenus par synthèse ou hydrotraitement (exemple : HVO, GTL, ...)



**Lorsque le logo B100 est présent sur l'étiquette, votre véhicule est compatible avec les carburants type B7, B10, B20, B30 et B100, à la stricte condition qu'ils respectent les normes mentionnées.*



Tous les carburants sont utilisables seuls. Les carburants type B7, B10, XTL sont parfaitement interchangeables. Si vous utilisez régulièrement ou ponctuellement du B20, B30 ou B100, rapprochez-vous d'un point de service RENAULT TRUCKS pour connaître les modalités de changement de carburant et les intervalles de maintenance correspondants.

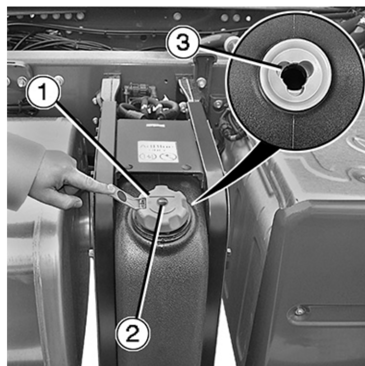
Réservoir(s) d'AdBlue

L'utilisation d'un additif pour le post-traitement des gaz d'échappement est obligatoire pour respecter les normes anti-pollution. Rouler sans AdBlue est interdit par la loi et peut causer des dommages irréversibles à votre moteur.

Bouchon de remplissage (1) de couleur bleue.

Le verrouillage du bouchon est assuré par une serrure (2).

L'orifice de remplissage du réservoir est pourvu d'un détrompeur (3) n'acceptant que l'équipement qui lui est dédié, ceci afin d'éviter toute introduction d'un produit autre que de l'AdBlue.





N'utilisez que de l'AdBlue pour véhicules automobiles vendu dans le commerce (Norme DIN 70070).



Lors du remplissage du réservoir, il est impératif d'engager complètement et de maintenir le pistolet dans l'orifice de remplissage afin d'assurer un volume d'air suffisant au-dessus du niveau d'AdBlue.



Lors d'une manipulation d'AdBlue, n'utilisez que des récipients et pompes homologués propres dédiés uniquement à cet usage.



Il est interdit de remplacer l'AdBlue par un autre produit ou de lui en adjoindre un sous peine de ne plus assurer la dépollution du véhicule et d'entraîner la détérioration du système de post-traitement.



Si vous constatez que l'AdBlue que vous utilisez pour votre véhicule est contaminé, ne démarrez en aucun cas votre véhicule et faites appel à un point de services RENAULT TRUCKS.

Il est recommandé de vérifier le niveau d'AdBlue dans le réservoir à chaque ravitaillement en combustible.



L'utilisation d'AdBlue est indispensable au bon fonctionnement du véhicule et au respect de la réglementation en vigueur.

La non utilisation d'AdBlue peut être considérée comme une infraction.



En cas de vidange du réservoir d'AdBlue, il est impératif de remettre au moins 7 litres d'AdBlue dans celui-ci afin d'éviter une détérioration du système de post-traitement.



Ne pas réutiliser de l'AdBlue provenant d'une vidange de réservoir.



L'AdBlue doit toujours être manipulé avec précautions ; c'est un produit corrosif.

L'AdBlue ne doit en aucun cas entrer en contact avec d'autres produits chimiques.

En cas de renversement sur le véhicule ou de fuite, essuyez l'excès avec un chiffon et rincez à l'eau.



EN CAS DE PROJECTION D'ADBLUE SUR LA PEAU OU DANS LES YEUX, RINCEZ ABONDAMMENT À L'EAU.

EN CAS D'INHALATION, RESPIREZ DE L'AIR FRAIS.

CONSULTEZ UN MÉDECIN SI NÉCESSAIRE.

Interrupteur général



Lorsque le circuit électrique est ouvert, le réfrigérateur et les systèmes de climatisation ne sont plus opérationnels.

A l'arrêt du véhicule, selon l'équipement de votre véhicule, si vous ne coupez pas l'alimentation électrique par la télécommande, le système se met automatiquement en mode consommation basse au bout de :

12 heures si vous laissez la clé dans la cabine,

2 heures si vous retirez la clé de la cabine.

Ce délai est paramétrable par un point de services RENAULT TRUCKS.



Pour le fonctionnement avec la télécommande de verrouillage électrique des portes couplée avec la commande de l'interrupteur général, reportez-vous au chapitre **Verrouillage et Alarme** *pour son utilisation.*



Basculement cabine

Généralités sur le basculement de la cabine

Avant de basculer la cabine, vérifier que :

- le contact est coupé,
- le frein de stationnement est activé,
- la commande de boîte de vitesses en position "N" (point mort),
- les coffres de rangement sont verrouillés,
- aucun objet à l'intérieur de la cabine ne peut être projeté vers le pare-brise,
- les portes sont bien fermées,
- la zone devant le véhicule est dégagée.



Ne manoeuvrez pas la cabine, moteur en marche.

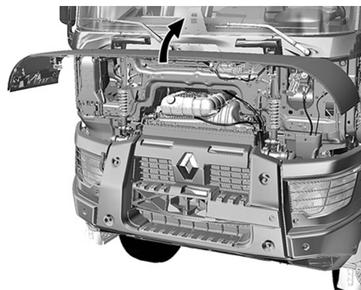
Avant la mise en marche du moteur, vérifiez :

- cabine levée : la position au point mort de la boîte de vitesses,
- cabine baissée : la position au point mort de la boîte de vitesses en vous assurant de son fonctionnement correct.

En cas d'intervention sous la cabine (sur moteur, etc...), celle-ci doit être totalement basculée.

Toute intervention sur le circuit hydraulique de basculement cabine nécessite l'application de consignes de sécurité et doit s'effectuer dans un point de services RENAULT TRUCKS.

Le panneau de service doit être ouvert avant que la cabine soit inclinée pour éviter tout dommage.



Basculement cabine

Avant de basculer la cabine :

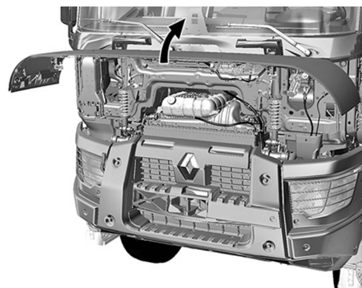
- ouvrez le capot,
- verrouillez les coffres de rangement,
- videz le range-bouteilles,

- arrêtez le réfrigérateur.

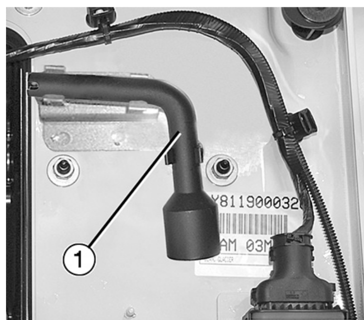
Commande mécanique

Véhicule immobilisé, moteur arrêté, levier de vitesses au point mort, portes bien fermées, assurez-vous qu'aucun objet à l'intérieur de la cabine ne peut être projeté vers le pare-brise. Dégagez la zone devant la cabine.

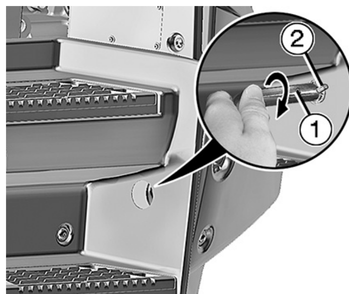
Ouvrez le capot.



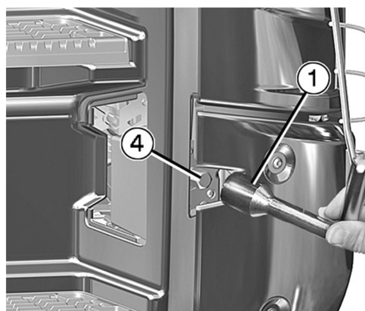
Déclipsez la barre de commande (1).



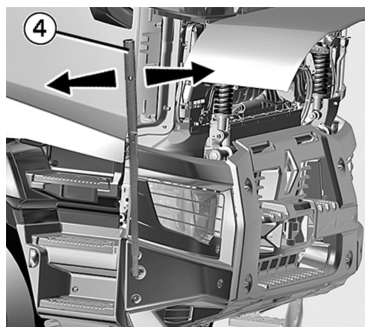
Positionnez le levier (2) sur "Montée". Utilisez la barre de commande (1).



Positionnez la barre de commande (1) sur la pompe du basculement cabine (4).



Le déverrouillage étant automatique, pompez jusqu'au basculement total de la cabine. Utilisez la barre de cric (5) du lot de bord, à assembler en complément de la barre de commande (1). Enfoncez bien à fond la barre de cric.



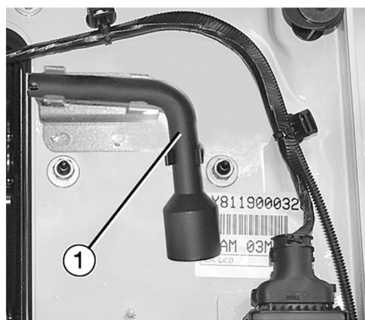
Pour ramener la cabine en position route, positionnez le levier (3) sur "Descente". Pompez jusqu'au verrouillage automatique de la cabine et au durcissement du levier de pompage.

Vérifiez que le soufflet de l'admission d'air soit bien positionné.

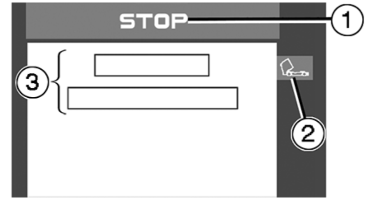
Assurez-vous que les deux crochets de verrouillage de la cabine soient bien fermés.

Clipsez la barre de commande (1).

Fermez le capot.



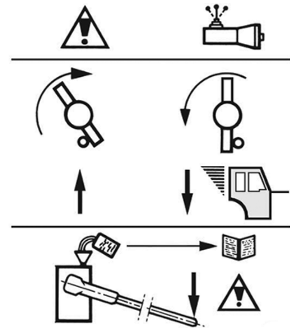




Le témoin STOP (1), le témoin (2) ainsi qu'un message associé (3) s'affichent pour vous informer du mauvais verrouillage de la cabine ; effectuez à nouveau la manoeuvre du basculement cabine.

Si l'anomalie persiste, contactez un point de services RENAULT TRUCKS.





Dans le cas de difficultés de basculement, amenez la cabine en position route et contrôlez le niveau d'huile. Complétez le niveau si nécessaire.

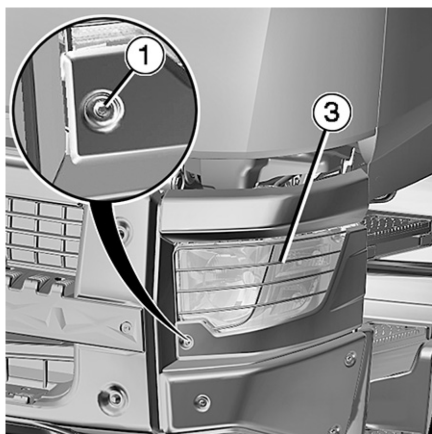
Effectuez avec prudence une manoeuvre complète de basculement (aller et retour). En cas de mauvais fonctionnement, consultez un point de services RENAULT TRUCKS.

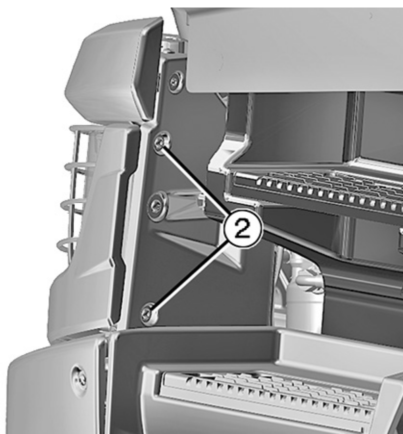
Circuit hydraulique de basculement cabine

Circuit hydraulique de basculement cabine

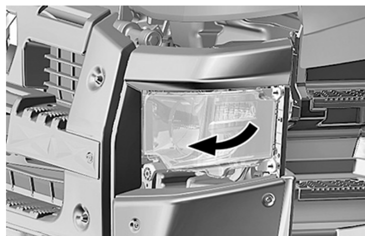
Pour accéder au circuit hydraulique de basculement de la cabine, desserrez les vis (1) et (2) à l'aide de la clé fournie dans le lot de bord.

Déposez la grille (3) de protection du bloc optique.





Faites pivoter l'ensemble du bloc optique.

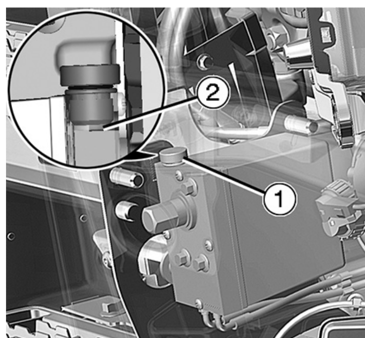


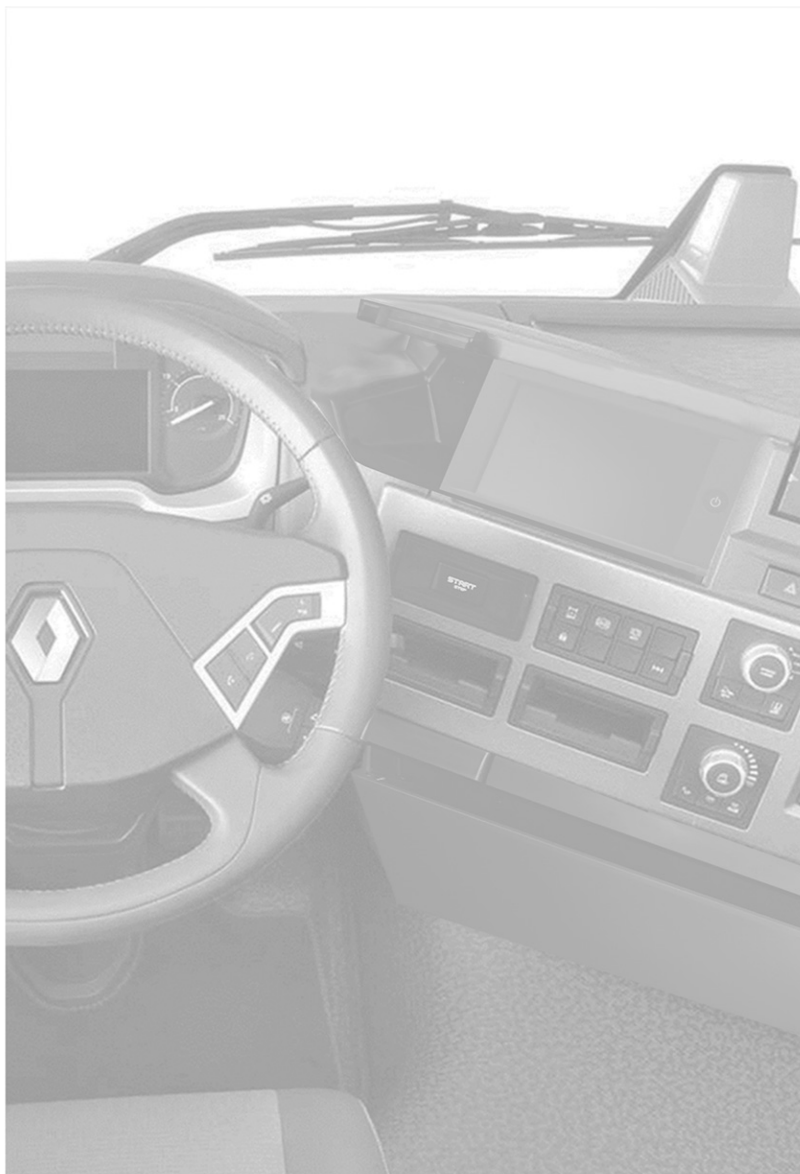
Remplissage et niveau

Cabine en position route, faites le plein d'huile par l'orifice de remplissage (1) du réservoir.

Contrôlez le niveau : l'huile doit affleurer le haut du piston (2) quand celui-ci est en position basse.

Effectuez avec prudence une manœuvre complète de basculement (aller et retour) et contrôlez à nouveau le niveau. En cas de mauvais fonctionnement, adressez-vous à un point de services RENAULT TRUCKS.





Environnement conducteur

Position de conduite

Une bonne installation à votre poste de conduite est primordiale. Elle vous permettra de :

- toujours garder une bonne visibilité de la route ainsi que sur vos afficheurs et tableau de bord,
- vous assurer d'un accès rapide à toutes les commandes,
- bénéficier d'un meilleur confort pour limiter votre fatigue.

Suivez bien, dans l'ordre, les différentes étapes d'installation dans votre véhicule :

1. réglez la position de l'assise de votre siège,
2. réglez votre volant,
3. réglez votre siège,
4. réglez vos rétroviseurs et antéviseurs,
5. attachez votre ceinture de sécurité.

STOP

RÉGLEZ VOTRE POSITION DE CONDUITE UNIQUEMENT LORSQUE LE VÉHICULE EST À L'ARRÊT !



Même s'ils peuvent représenter des prises tentantes, n'utilisez pas les commodos, la planche de bord, ou la commande de frein de park comme appui pour vous redresser.

Priviligiez des appuis directement sur le siège, les poignées montoires ou les accoudoirs qui sont prévus à cet effet.

Réglage de la position de l'assise de votre siège

Bien assis au fond du siège, tendez votre jambe gauche au fond du compartiment, là où se trouverait une pédale d'embrayage sur un véhicule équipé d'une boîte de vitesses manuelle.

Le bon réglage est atteint lorsque, cuisse bien à plat sur l'assise, votre jambe est légèrement fléchie.

Pour régler votre assise, rendez-vous au chapitre Sièges, voir Sièges en page 49.

Réglage du volant

Une fois réglée la position de l'assise, passons au volant : son positionnement doit vous permettre de voir correctement l'intégralité de l'afficheur, sans que la couronne ne rentre en contact avec vos jambes, même lorsque vous les déplacez depuis la pédale accélérateur vers la pédale de frein, et inversement.

Pour régler votre volant, rendez-vous au chapitre Réglage du volant, voir Réglage du volant en page 68.

Réglage du dossier du siège

Bras tendus, poignets reposant sur le haut du volant, en position "9h15", ramenez le dossier de votre siège jusqu'à ce qu'il soit parfaitement en contact avec votre dos. Ramenez aussi l'appuie-tête pour qu'il soit au contact de votre tête.

Pour régler votre siège, rendez-vous au chapitre Sièges, voir Sièges en page 49.

Réglage des rétroviseurs et antéviseurs

Procédez maintenant au réglage de vos rétroviseurs. Les réglages doivent être effectués tête reposant sur l'appuie-tête. Vous devez garder une vue sur votre véhicule sur une petite partie du miroir pour vous garantir des repères visuels.

Pour régler vos rétroviseurs, rendez-vous au chapitre Rétroviseurs extérieurs à commande électrique, voir Rétroviseurs et visibilité en page 66.

Réglage de la ceinture de sécurité

La ceinture doit passer impérativement sur :

- la clavicule,
- le sternum,
- la hanche.

Elle doit être positionnée bien à plat, sans vriller. La ceinture doit être bien plaquée sur vous : les pinces et autres dispositifs écartant la ceinture sont à proscrire, car ils diminuent l'efficacité de la ceinture en cas de choc.

Pour régler votre ceinture de sécurité, rendez-vous au chapitre Ceintures de sécurité, voir Ceintures de sécurité en page 164.

Sièges

Les sièges de votre véhicule Renault Trucks disposent de capacités de réglages afin de s'adapter à votre morphologie et d'assurer votre confort.



Il est impératif pour votre sécurité de retirer le film plastique de protection lors de la mise en service du véhicule.

Sièges à commandes pneumatiques

Les commandes fonctionnent lorsque la pression d'air est suffisante.

Sièges conducteur et passager



Selon l'affectation du siège (conducteur, passager, conduite à droite ou à gauche), les commandes sont placées d'un côté ou de l'autre du siège. Le type de siège représenté n'indique qu'une solution.



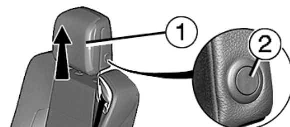
POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ, TOUS LES RÉGLAGES DES SIÈGES DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS VÉHICULE À L'ARRÊT.

VÉHICULE ROULANT, TOUTE UTILISATION DES SIÈGES DANS UNE POSITION AUTRE QUE DOSSIER RELEVÉ EST DE LA RESPONSABILITÉ DES UTILISATEURS.

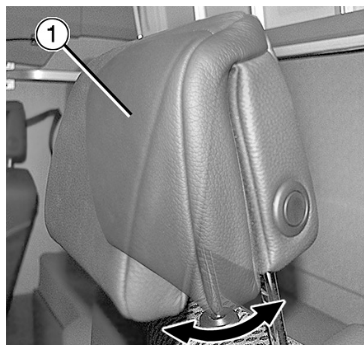
Appuie-tête

Réglez l'appuie-tête (1) à la hauteur désirée.

Pour redescendre l'appuie-tête (1), appuyez sur le bouton (2) et poussez l'appuie-tête (1) vers le bas.

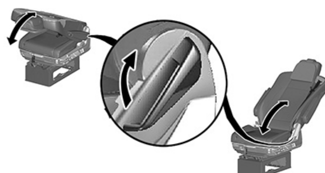


Réglez manuellement l'inclinaison de l'appuie-tête (1).



Réglage inclinaison du dossier (conducteur / passager)

Manette de réglage de l'inclinaison du dossier et de passage en position repos (il est interdit d'utiliser cette position pour conduire).

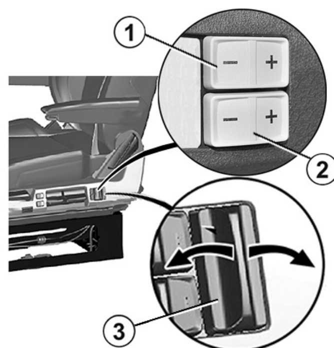


Réglages confort dossier conducteur

Réglage de l'appui lombaire "supérieur"(1).

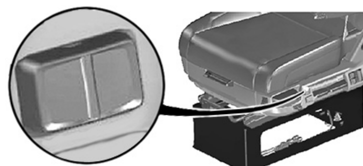
Réglage de l'appui lombaire "inférieur" (2).

Réglage de l'appui latéral du dossier (3).



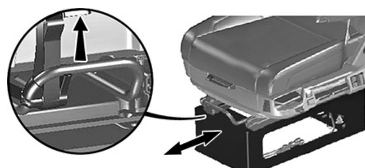
Réglages confort thermique siège conducteur

Assise et dossier chauffants du siège conducteur (fonctionnement automatique régulé par thermostat).

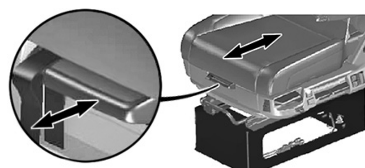


Réglages assise

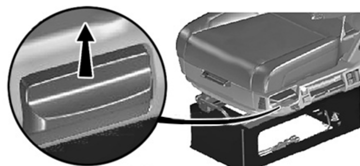
Réglage longitudinal du siège (conducteur / passager).



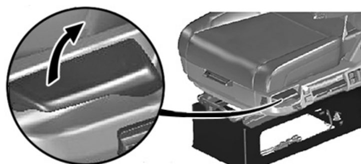
Réglage de la profondeur de l'assise du siège conducteur.



Réglage de l'appui latéral de l'assise conducteur.

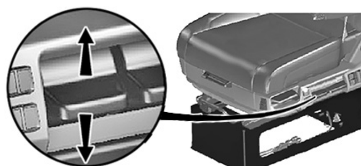


Réglage de l'inclinaison du siège conducteur.



Réglages suspension verticale

Réglez la souplesse de la suspension en fonction de l'état de la route et du poids de l'utilisateur.



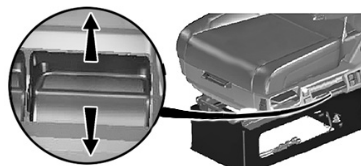
Réglage de souplesse de la suspension "verticale" du siège conducteur.

En haut : suspension dure.

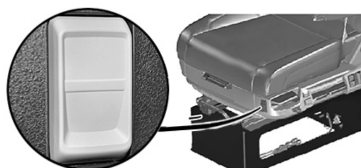
En bas : suspension souple.

En plaçant la commande tout en bas la suspension se retrouve bloquée dans la position choisie.

Réglage de la hauteur du siège conducteur.



Abaissement rapide de la suspension (siège conducteur)



Réglage accoudoirs

Réglage de l'inclinaison de l'accoudoir correspondant.

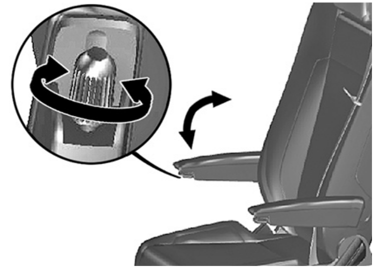
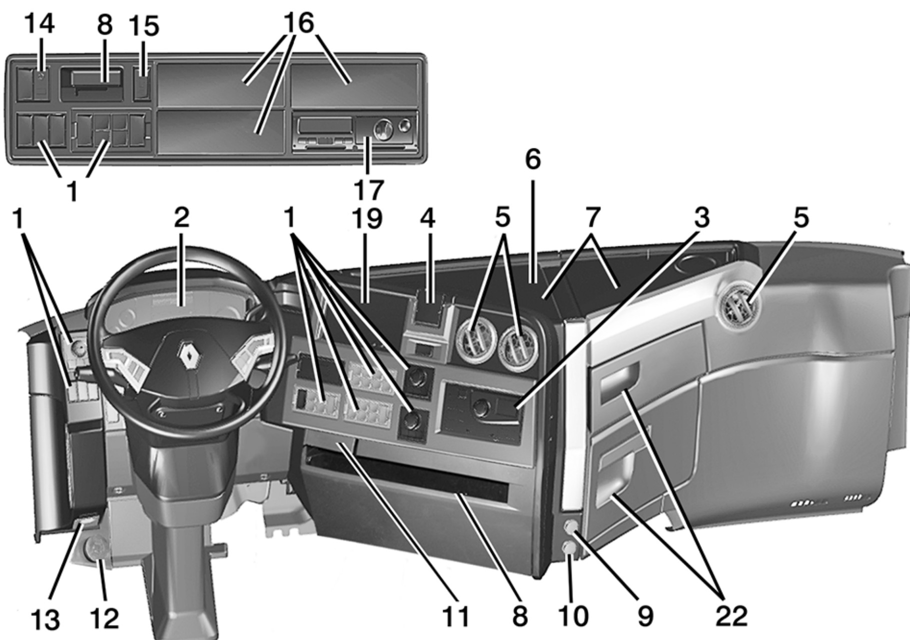


Planche de bord

Familiarisez-vous bien avec la planche de bord de votre véhicule Renault Trucks. Ainsi, vous saurez précisément comment optimiser votre confort, et comment utiliser chaque fonction.



1 - Interrupteurs

2 - Afficheur principal

3 - Panneau de commande ventilation et climatisation

4 - Commande électrique de frein de stationnement

5 - Aérateurs

6 - Fusibles

7 - Tablette avec surface antidérapante (à utiliser uniquement véhicule à l'arrêt)

8 - Tiroir de rangement

9 - Prise 24V (360W maxi)

10 - Prise 12V (120W maxi)

11 - Porte goblet

12 - Commande de réglage du volant

13 - Prise de diagnostic et d'Infomax "OBD"

14 - Prise auxiliaire

15 - Micro

16 - Emplacements pour prédisposition(s)

17 - Emplacement du chronotachygraphe

19 - Afficheur secondaire

Légende des interrupteurs

Prenez le temps, avant de démarrer, de repérer ou déplacer les interupteurs des fonctions qui vous sont utiles.

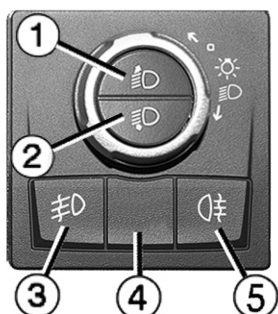
Commutateurs déplaçables

L'emplacement de la plupart des commutateurs peut être facilement adapté à vos besoins. Cependant, certains ne peuvent pas être déplacés pour des raisons de sécurité. Pour plus d'informations, contactez un atelier Renault Trucks agréé.

Planche de bord (emplacement latéral)



L'emplacement des interrupteurs est donné à titre indicatif et est susceptible d'être modifié en usine suivant les options du véhicule.



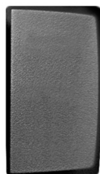
1 - Commande de réglage de la hauteur des feux

2 - Commande de selection des feux

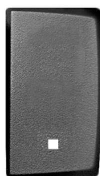
3 - Commande des feux antibrouillard

4 - Obturateur

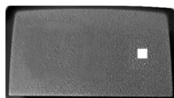
5 - Commande des feux de brouillard



- Obturateur



- Commande de l'équipement carrossier



- Commande de l'équipement carrossier

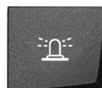
Planche de bord (emplacement central)



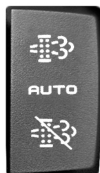
L'emplacement des interrupteurs est donné à titre indicatif et est susceptible d'être modifié en usine suivant les options du véhicule.



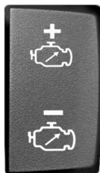
- Commande d'inhibition de l'ASR



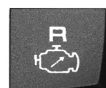
- Commande de gyrophare(s)



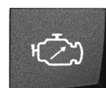
- Commande de régénération du filtre à particules (Euro VI)



- Commande de régulation du régime de ralenti accéléré



- Commande de rappel du régime de ralenti accéléré



- Commande marche/arrêt du ralenti accéléré



- Commande de la prise de mouvement



- Commande de boîte de vitesses pour conduite en terrain difficile (Optidriver)



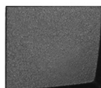
- Commande de l'accélérateur manuel en terrain difficile



- Commande de l'équipement carrossier



- Commande de l'équipement carrossier



- Obturateur



- Commande du bruiteur de recul



- Commande d'aide au démarrage en côte



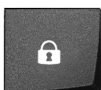
- Commande du couplage frein / ralentisseur



- Commande de l'éclairage intérieur

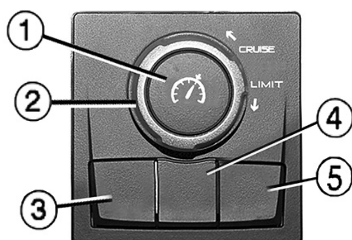


- Commande des feux déportés



- Commande de la fermeture centralisée des portes

Commande tournante régulateur de vitesse



1 - Commande marche/arrêt du régulateur de vitesse

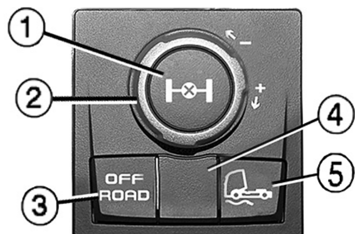
2 - Commande tournante du mode régulateur/limiteur de vitesse

3 - Obturateur

4 - Obturateur

5 - Obturateur

Commande tournante des blocages différentiels



1 - Commande de désengagement des blocages du différentiel

2 - Commande tournante d'activation des différents blocages

3 - Commande de boîte de vitesses pour conduite en terrain difficile (Optidriver)

4 - Obturateur

5 - Commande de l'accélérateur manuel en terrain difficile

Desserte



L'emplacement des interrupteurs est donné à titre indicatif et est susceptible d'être modifié en usine suivant les options du véhicule.



- Commande du pare-soleil frontal



- Micro



- Prise auxiliaire et prise USB



- Commande de géolocalisation

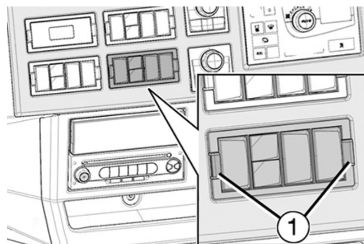


- Commande des feux additionnels

Interrupteurs repositionnables

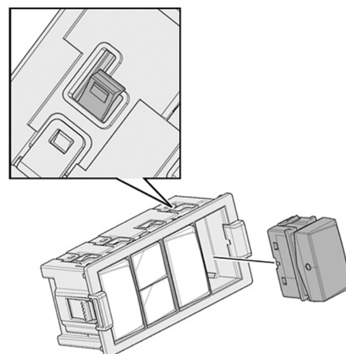
Dépose d'un interrupteur repositionnable

Retirez préalablement le module de la planche de bord en tirant sur les deux languettes (1).



Pressez sur les languettes.

Retirez l'interrupteur du module.

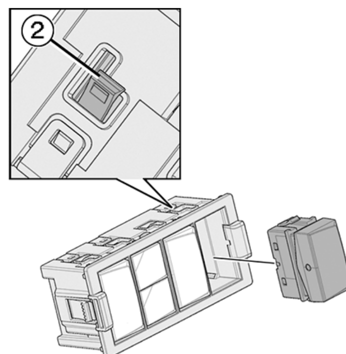


Pose d'un interrupteur repositionnable

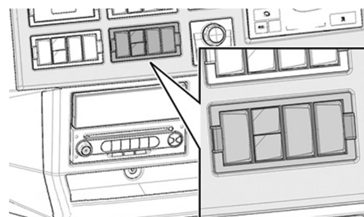
Emboîtez l’interrupteur repositionnable à l'emplacement choisi.



Assurez-vous que l'interrupteur soit suffisamment enfoncé, pour cela vérifiez visuellement la position du clip (2).



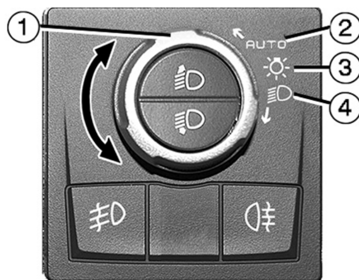
Repositionnez le module dans son emplacement.



Combiné lumière et avertisseur

Éclairage

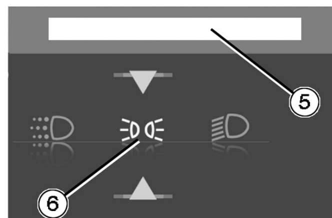
Mode automatique



Position (2) par défaut.

Dans ce mode, les feux de croisement seront automatiquement allumés dès que la luminosité du jour sera insuffisante ou lors d'un passage dans un tunnel.

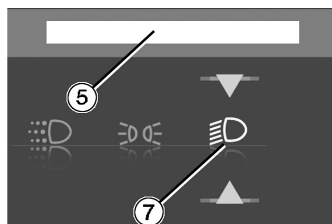
Feux de position (veilleuses)



Tournez la commande (1) jusqu'à la position (3).

Dans le thème "Lampes extérieures" (5), le témoin (6) indique que vous êtes en feux de position.

Feux de croisement (codes)



Tournez la commande (1) jusqu'à la position (4). Le témoin (U) s'éclaire.

Dans le thème "Lampes extérieures" (5), le témoin (7) indique que vous êtes en feux de croisement.



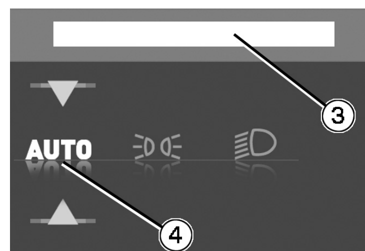
En cas de non-éclairage du témoin des feux de croisement, vérifiez leur fonctionnement ; si nécessaire, remplacez la lampe défectueuse (reportez-vous au chapitre ***Maintenance et entretien****).*

Si l'anomalie ne vient pas des lampes, rejoignez un point de services RENAULT TRUCKS.

Feux de route (phares)

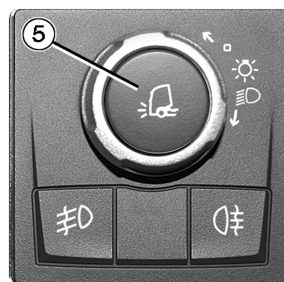
La commande (1) étant en position (4), déplacez la commande au volant (5) vers vous. Le témoin (V) s'éclaire.

Pour revenir en position feux de croisement, déplacez de nouveau la commande au volant (5) vers vous. Le témoin (U) s'éclaire.



Le mode allumage automatique est automatiquement activé.

Dans le thème "Mode éclairage manuel" (3), le témoin (4) indique que vous êtes en mode automatique.



Extinction

Tournez la commande (1) dans le sens inverse des aiguilles d'une montre jusqu'à l'extinction des feux de position ou appuyez sur le bouton (5).

Alarme sonore

À l'ouverture d'une porte avant, une alarme sonore se déclenche et un avertissement apparait sur l'afficheur pour vous signaler que les feux sont restés éclairés alors que le contact est coupé (décharge des batteries d'accumulateurs).

Projecteurs antibrouillard et feux antibrouillard



En feux de position ou de croisement, appuyez sur les boutons (1) et (2). Les témoins (T) et (S) s'éclairent.



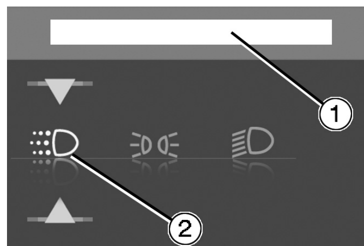
Lorsque les projecteurs antibrouillard sont allumés, il n'est pas possible d'utiliser les feux de route.



Le bouton (1) pilote les projecteurs antibrouillard situés à l'avant du véhicule.
Le bouton (2) pilote les feux antibrouillard situés à l'arrière du véhicule.

Les feux de jour "DRL" seront automatiquement allumés lors de l'extinction des feux de position.

Dans le thème "Eclairage extérieur" (1), le témoin (2) indique que les feux de jour sont allumés.



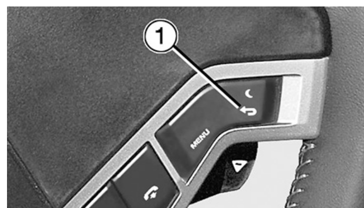
Réglage de la luminosité

L'intensité de l'éclairage du tableau de bord baisse lors de l'allumage des feux.

Réglage minimal de la luminosité

Un appui long sur le bouton (1) baisse au minimum l'intensité de l'éclairage de la partie centrale de l'afficheur multifonctions.

Pour revenir à l'intensité normale de l'éclairage de l'afficheur multifonctions, appuyez sur le bouton "MENU".





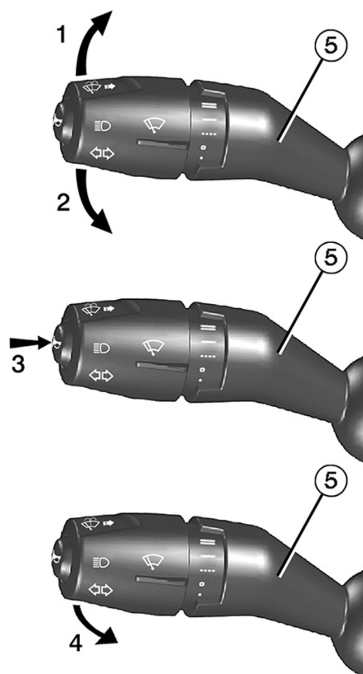
L'intensité de l'éclairage de l'afficheur multifonctions revient automatiquement à la normale en cas d'affichage d'un message d'alerte.

Indicateur de direction

Manoeuvrez la commande au volant (5) dans le plan du volant.

Position (1) : clignotant droit.
Position (2) : clignotant gauche.

La commande (5) est à rappel automatique.





Les témoins associés à l'indicateur de direction vous informent sur l'état du système.

Avertisseur sonore

Appuyez sur le bouton (3) de la commande au volant (5).

Avertisseur lumineux

Exercez une pression vers vous sur la commande au volant (5). Le témoin (V) s'éclaire.

Commande essuie-vitre et lave-vitre

Maintenez la commande en position (1), vous actionnez en même temps l'essuie-vitre et le lave-vitre.

Lorsque vous cessez la pression sur la commande, le fonctionnement de l'essuie-vitre s'interrompt après quelques balayages.

Selon l'équipement de votre véhicule

Manoeuvrez la commande dans le plan du volant.



Position (2) : mode par impulsions.

Position (3) : arrêt.

Position (4) : balayage intermittent ou mode automatique "capteur de pluie" (le système détecte la présence d'eau sur le pare-brise et déclenche des balayages à la vitesse d'essuyage adaptée).

Position (5) : balayage lent.

Position (6) : balayage rapide.



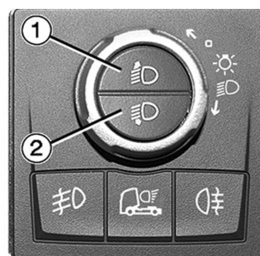
A chaque coupure de contact, il est impératif de revenir en position arrêt (3) pour retourner en position automatique (4) "capteur de pluie".

Réglage des projecteurs

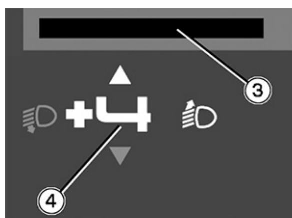
Pour voir correctement et être vu sans éblouir les autres usagers de la route, prenez soins de régler la hauteur d'éclairage de vos projecteurs pour tout changement de charge du véhicule.

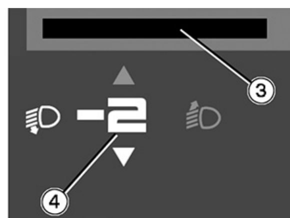
Véhicule à vide : appuyez sur le bouton (1) pour lever le faisceau des projecteurs.

Véhicule en charge : appuyez sur le bouton (2) pour baisser le faisceau des projecteurs.



Dans le thème "Réglage des projecteurs" (3), un témoin (4) vous indique la valeur du réglage.





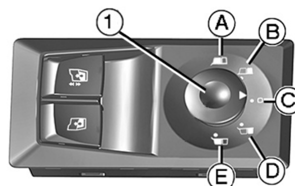
Rétroviseurs et visibilité

Afin de garantir votre sécurité et celles des autres usagers de la route, il est indispensable de prendre soin du réglage de vos rétroviseurs extérieurs.

Rétroviseurs extérieurs à commande électrique

Positionnez la commande (1) :

- sur (A) pour régler le rétroviseur inférieur gauche,
- sur (B) pour régler le rétroviseur supérieur gauche,
- sur (C) pour la rendre inactive,
- sur (D) pour régler le rétroviseur supérieur droit,
- sur (E) pour régler le rétroviseur inférieur droit.



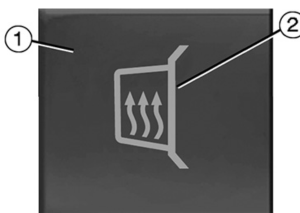
Réglage

Sélectionnez le rétroviseur à régler puis manoeuvrez la commande. Celle-ci est omnidirectionnelle.

Dégivrage

Le dégivrage est assuré par la commande (1) de la platine de confort thermique.

Le témoin (2) s'éclaire pendant la fonction dégivrage.

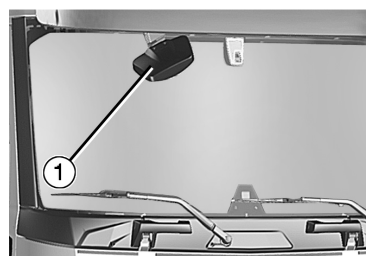




La fonction dégivrage des rétroviseurs est active uniquement moteur tournant.

Antéviseur

L'antéviseur (1) est un miroir donnant une vue panoramique sur l'avant du véhicule depuis le poste de conduite.





L'antéviseur (1) doit être impérativement replié lors d'un lavage du véhicule au rouleau.

Réglage du volant

Le volant de votre camion Renault trucks dispose de capacités de réglage afin de s'adapter à votre morphologie pour assurer votre confort.

STOP

AVANT DE DÉVERROUILLER LA COLONNE DE DIRECTION, ASSUREZ-VOUS QUE LE VÉHICULE SOIT ARRÊTÉ DANS UN ENDROIT SÛR, ET QUE LE FREIN DE PARC EST ACTIVÉ.

Déverrouillage

Appuyez sur la commande (1) avec le pied gauche.

Tant que vous gardez le pied appuyé sur la commande, vous pourrez procéder au réglage que vous souhaitez.





La commande (1) fonctionne lorsque la pression d'air du circuit est suffisante.

Options de réglage :

- avant,
- arrière,
- haut,
- bas,
- angulaire.



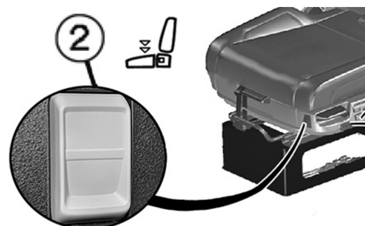
Verrouillage

Relâchez la commande (1) avec le pied gauche.



N'exercez pas d'efforts latéraux sur le volant lorsque le système est déverrouillé pour l'ajustement de la position.

La position Easy access (2) vous permet de descendre et monter plus facilement dans le véhicule.



Chronotachygraphe

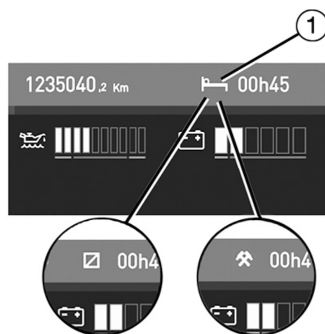
Généralités

Le chronotachygraphe dispose d'un mode d'emploi à part placé dans la poche réservée au manuel du conducteur.

Le chronotachygraphe enregistre la vitesse ainsi que les temps de conduite et de repos. Les conducteurs, les entreprises et les autorités peuvent vérifier que les règles sont respectées en utilisant les informations enregistrées.

Le chronotachygraphe est situé dans le panneau au-dessus du pare-brise, côté conducteur.

L'afficheur multifonctions indique l'activité du conducteur (1) selon la sélection du chronotachygraphe choisie.



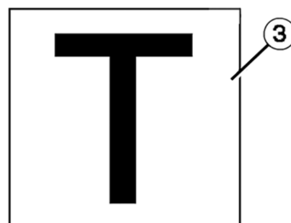


Pour éviter la détérioration du chronotachygraphe, lisez attentivement la notice d'utilisation du constructeur livrée avec les documents de bord de votre véhicule.

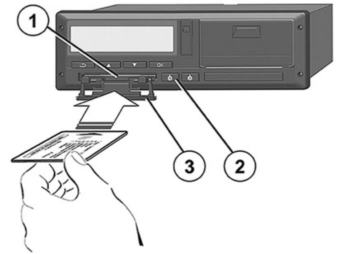
Si le témoin (3) s'affiche, assurez-vous :

- De la présence de la carte conducteur dans le lecteur (1) du chronotachygraphe.

Sinon, rejoignez le point de services RENAULT TRUCKS le plus proche dans les plus brefs délais afin de faire réaliser la réparation.







Pour la mise en place et l'éjection de la carte conducteur dans le lecteur (1) du chronotachygraphe, le véhicule doit être arrêté et le contact mis. Maintenez la touche Conducteur (2) enfoncée pendant environ 2 secondes, ouvrez le cache du lecteur de cartes (3) pour l'insertion ou le retrait de la carte conducteur puis fermez-le. Son éjection remet automatiquement à zéro les informations de temps de conduite et de repos indiquées sur l'afficheur multifonctions.

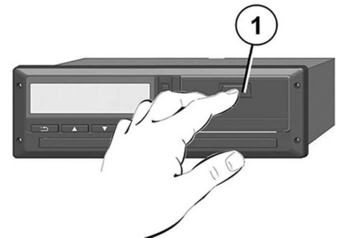
A l'insertion de la carte conducteur, le paramétrage de l'afficheur multifonctions enregistré sur la carte s'appliquera après quelques instants.



Pendant le chargement des données de la carte conducteur dans le chronotachygraphe, il est possible de sélectionner une activité et de rouler.

Mise en place du rouleau de papier





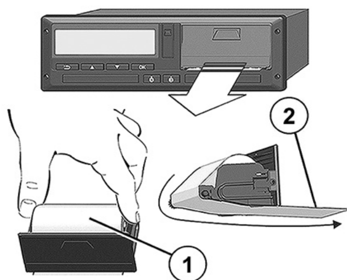
Cette opération doit être effectuée véhicule arrêté et contact mis.

Appuyez sur la partie (1) pour ouvrir le tiroir de l'imprimante.



SELON LE VOLUME D'IMPRESSIONS EFFECTUÉES, LA TÊTE DE LA THERMO-IMPRIMANTE PEUT ÊTRE TRÈS CHAUDE ET PROVOQUER DES BRÛLURES AUX DOIGTS.

Sortez le tiroir de l'imprimante et retirez l'ancien rouleau de papier (1) du tiroir de l'imprimante.
Mettez en place le nouveau rouleau de papier (1) et guidez-le sur le rouleau de renvoi.
Veillez à ce que l'extrémité de la bande de papier (2) ressorte au-dessous du bord du tiroir (voir l'illustration).
Repoussez le tiroir de l'imprimante dans son compartiment jusqu'à ce qu'il s'enclenche.
L'imprimante est prête à fonctionner.





Seuls les rouleaux de papier portant les caractéristiques suivantes peuvent être utilisés :

- *signe d'homologation **"e1 84"**,*
- *signe d'agrément **"e1 174"**,*
- *référence RENAULT TRUCKS : 50 01 867 410.*



VEILLEZ À CE QUE LE TIROIR DE L'IMPRIMANTE RESTE CONSTAMMENT FERMÉ POUR ÉVITER LES RISQUES DE COUPURE AVEC L'ARÊTE DE DÉCOUPE DU PAPIER.

Tableau de bord

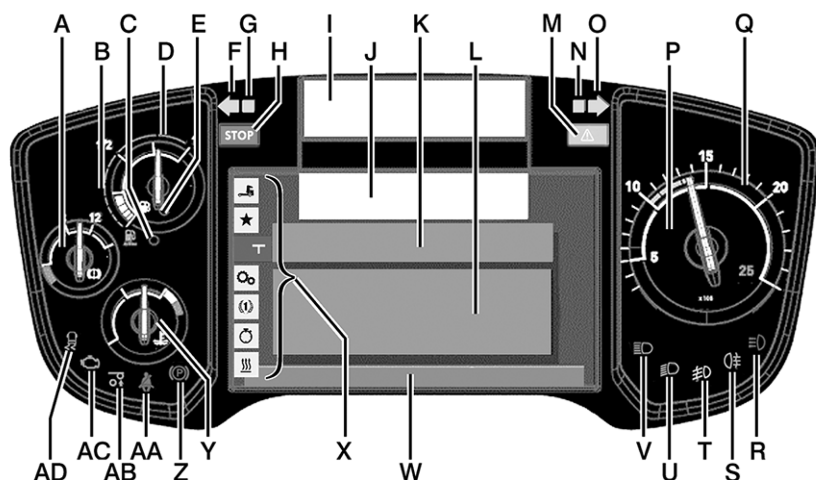
Toutes les informations requises pendant la conduite sont compilées dans les instruments.

L'afficheur central affiche des informations et des messages d'avertissement lorsque cela est nécessaire. Dans les autres cas, il affiche les informations que vous choisissez vous-même. Dans sa partie supérieure, il présente les flèches d'indication de direction, les témoins STOP et SERVICE, ainsi que l'afficheur vitesse (régulateur de vitesse, limiteur de vitesse et radar anticollision).

La partie de gauche comprend notamment des jauges de niveau de carburant, de température et de pression d'air.

Enfin, la partie de droite regroupe le compte tour et les témoins des projecteurs longue portée, feux de brouillard, projecteurs antibrouillards, feux de croisement et feux de route.

Vous allez trouver la description du tableau de bord dans les pages suivantes, avec l'ensemble des légendes des témoins.



Selon l'équipement de votre véhicule

A	- Indicateur de pression d'air
B	- Indicateur de niveau d'AdBlue
C	- Témoin de réserve minimale d'AdBlue
D	- Indicateur de niveau de combustible
E	- Témoin de réserve minimale de combustible

F* - Témoin des feux indicateurs de direction gauche du tracteur

G** - Témoin des feux indicateurs de direction gauche de la remorque

H - Témoin "STOP" arrêt immédiat

I - Afficheur vitesse :

- Régulateur de vitesse
- Limiteur de vitesse
- Radar anticollision

J - Afficheur boîte de vitesses :

- Rapport engagé
- Indicateur de position de la commande du ralentisseur
- Informations Eco Cruise Control

K - Afficheur multifonctions

L - Afficheur multifonctions

M - Témoin "SERVICE" : rejoindre le point de services RENAULT TRUCKS le plus proche

N** - Témoin des feux indicateurs de direction droit de la remorque

O* - Témoin des feux indicateurs de direction droit du tracteur

P - Compte-tours

Q - Zone de régime d'utilisation du moteur

R - Témoin des projecteurs longue portée

S - Témoin du (des) feu(x) de brouillard

T - Témoin des projecteurs antibrouillard

U - Témoin des feux de croisement

V - Témoin des feux de route

W - Afficheur confort :

- Montre
- Indicateur de température extérieure
- Autoradio

X - Onglets des différentes pages

Y - Indicateur de température du circuit de refroidissement moteur

Z - Témoin de frein de stationnement

AA - Témoin d'oubli de verrouillage de la ceinture de sécurité

AB - Témoin de l'essieu relevable

AC - Témoin de défaut électronique du moteur

AD - Témoin de fonctionnement "ESC"

Fonctionnement des témoins des feux indicateurs de direction

* Sans remorque

Dès l'activation d'une commande d'indicateur de direction ou de feux de détresse, le témoin (F) ou (O) doit clignoter et le signal sonore doit retentir. Si le témoin (F) ou (O) ne fonctionne pas, c'est que l'une des lampes du véhicule est en défaut.

** Avec remorque

Dès l'activation d'une commande d'indicateur de direction ou de feux de détresse, les témoins (F - G) ou (O - N) doivent clignoter et le signal sonore doit retentir.

Si le témoin (F) ou (O) ne fonctionne pas, c'est que l'une des lampes du véhicule est en défaut.

Si le témoin (G) ou (N) ne fonctionne pas, c'est que l'une des lampes de la remorque est en défaut.



Si l'anomalie ne vient pas des lampes, rejoignez un point de services RENAULT TRUCKS.

Légende des témoins



Un texte indiquant la conduite à tenir ou une information s'affiche au-dessous du témoin.



Ces témoins s'affichent dans l'afficheur multifonctions.

Selon l'équipement de votre véhicule



- Témoin information conducteur



- Témoin avertissement conducteur


- Témoin défaut afficheur


- Témoin batteries d'accumulateurs

- Témoin défaut de charge des batteries d'accumulateurs


- Témoin "Alerte" pression d'huile moteur


- Témoin "Alerte" température d'huile moteur


- Témoin "Alerte" niveau d'huile moteur

- Témoin perte de l'information niveau d'huile moteur


- Témoin défaut électronique véhicule

- Témoin défaut boîtier carrossier103


- Témoin défaut liaison bus CAN carrossier


- Témoin défaut boîtier inconnu


- Témoin défaut électronique moteur


- Témoin préchauffage d'air


- Témoin de frein de stationnement



- Témoin "Alerte" de pression minimale d'air
- Témoin défaut du frein de stationnement ou du système de freinage
- Témoin défaut EBS tracteur :
  - témoin orange : "Information" défaut du système
  - témoin rouge : "Alerte" défaut du système



- Témoin "ABS" tracteur :
  - témoin de défaut du système



- Témoin ABS désactivé



- Témoin "ESC" tracteur :
  - témoin clignotant : activation du système
  - témoin fixe : "Alerte" défaut du système

- Témoin "ASR" tracteur :
  - témoin clignotant : activation de la fonction
  - témoin fixe :"Alerte" défaut du système ou inhibition de la fonction



- Témoin "ABS" "EBS" "ESC" remorque :
  - témoin orange : "Information" défaut du système
  - témoin rouge : "Alerte" défaut du système



- Témoin d'usure des plaquettes de frein



- Témoin de température élevée des freins



- Témoin de défaut de gestion d'air



- Témoin de défaut des feux stop



- Témoin de défaut des feux de recul


- Témoin de réglage du faisceau des projecteurs vers le haut


- Témoin de réglage du faisceau des projecteurs vers le bas

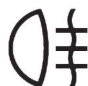

- Témoin des feux de jour (DRL)


- Témoin des feux de position


- Témoin des feux de croisement


- Témoin des feux de route


- Témoin des projecteurs antibrouillard


- Témoin du (des) feu(x) de brouillard


- Témoin des feux indicateurs de direction


- Témoin dégivrage - désembuage du pare-brise


- Témoin du détecteur de pluie


- Témoin de répartition de l'air dans l'habitacle

Les flèches indiquent la direction du flux d'air


- Témoin de programmation du réveil


- Témoin d'alerte de non-port de la ceinture de sécurité


- Témoin de ralenti moteur accéléré



- Témoin de régime de ralenti du moteur



- Témoin arrêt moteur


- Témoin défaut équipement moteur


- Témoin défaut fusible ou relais


- Témoin alerte maintenance


- Témoin de présence d'eau dans le combustible


- Témoin d'anomalie d'alimentation en combustible


- Témoin de réserve minimale de combustible



- Témoin de réserve minimale d'AdBlue



- Témoin "Alerte" température du circuit de refroidissement moteur



- Témoin défaut assistance de direction sur 8x4 - 8x2/6 - 8x8



- Témoin de niveau bas du liquide de refroidissement moteur

- Témoin d'anomalie du capteur niveau bas du liquide de refroidissement moteur



- Témoin colmatage du filtre d'air



- Témoin régénération du filtre à particules



- Témoin d'anomalie du système de dépollution



- Témoin d'anomalie du système de dépollution "Euro VI"



- Témoin de température d'échappement élevée



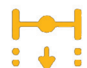
- Témoin du niveau bas de lave-vitre



- Témoin réservoir de lave-vitre vide



- Témoin défaut de l'antivol électronique



- Témoin de désactivation / intervention de l'ASR (mode banc à rouleaux)



- Témoin ralentisseur



- Témoin régulateur de vitesse



- Témoin de fonctionnement des prises de mouvement sur la boîte de vitesses

Les repères (1 - 2 - 3) s'affichent en fonction des prises de mouvement engagées



- Témoin défaut prise de mouvement sur la boîte de vitesses



- Témoin vitesse maximale de la prise de mouvement



- Témoin vitesse minimale de la prise de mouvement



- Témoin de fonctionnement du blocage de différentiel inter-ponts



- Témoin de fonctionnement du blocage de différentiel inter-roues



- Témoin de l'accélérateur manuel en terrain difficile



- Témoin d'anomalie sur basculement de cabine



- Témoin "Alerte" risque de collision
- Témoin "Information" système AEBS désactivé



- Témoin "Alerte" de franchissement de ligne
- Témoin "Information" alerte de franchissement de ligne désactivé

Légende des témoins "boîte de vitesses"



- Témoin "Information" placer le levier sur (D)



- Témoin "Information" placer le levier sur (N)

Auto

- Témoin "Information" mode automatique intégral

MANU

- Témoin "Information" mode manuel permanent

(MANU)

- Témoin "Information" mode manuel temporaire

Power

- Témoin "Information" mobilité maximale du véhicule



- Témoin de défaut du sélecteur de la boîte de vitesses robotisée



- Témoin d'usure de l'embrayage sur boîte de vitesses robotisée



- Témoin "Alerte" température d'huile de boîte de vitesses

- Témoin de défaut de pression d'air sur la boîte de vitesses




- Témoin "Alerte" rapport engagé contraire au sens de roulage



- Témoin "Alerte" rapport engagé contraire au sens de roulage



- Témoin d'usure de l'embrayage



- Témoin de surchauffe de l'embrayage

Légende des témoins "chronotachygraphe"



- Témoin défaut chronotachygraphe
- Témoin information sur la conduite



- Témoin d'indication du temps de conduite cumulé



- Témoin d'indication du temps de conduite en cours



- Témoin d'indication du temps de repos



- Témoin d'indication du temps de disponibilité



- Témoin d'indication du temps de travail

Légende des témoins d'information pour les équipements "carrossiers"



- Témoin message carrossier



- Témoin de blocage des freins sur châssis

 - Témoin système carrossier actif

 - Témoin éclairage intérieur caisse

 - Témoin benne en position de travail

 - Témoin grue déployée

 - Témoin hayon ouvert

 - Témoin pieds stabilisateurs déployés



- Témoin démarrage impossible avec l'arrêt moteur sur châssis



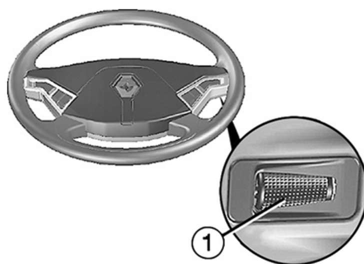
- Témoin arrêt moteur sur châssis

Description des commandes de l'afficheur

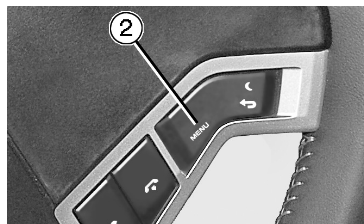
Commandes de l'afficheur multifonction

Deux boutons de commande sont présents sur et sous le volant afin de vous permettre de naviguer dans les menus de l'afficheur.

La commande de navigation (1) placée sous le volant permet de "naviguer" dans les pages et les menus de l'afficheur multifonction en la faisant tourner, et de valider les choix en exerçant une pression dessus.



La commande (2) permet d'accéder aux menus de configuration et de sortir des sous-pages / sous-menus actuellement ouverts.





Il est recommandé d'utiliser les commandes (1) et (2) véhicule à l'arrêt et stationné correctement.



Lorsqu'un menu apparaît grisé, vérifiez que toutes les conditions permettant d'accéder à ce menu soient présentes.

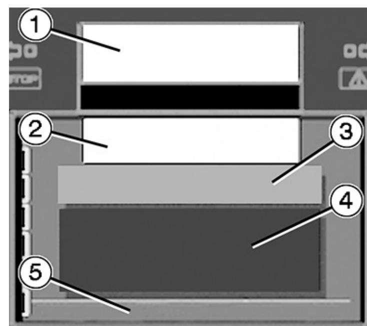


*Si après environ 30 secondes aucune action n'a été effectuée, l'afficheur multifonctions revient directement **(sans validation)** aux informations favorites du conducteur.*

Afficheur multifonctions

Description

L'afficheur multifonctions est divisé en 5 zones distinctes.



Zone (1)

Informations liées à la vitesse :

- indicateur de vitesse,
- information du régulateur de vitesse,

Zone (2)

- informations liées à l'utilisation de la boîte de vitesses,

Zone (3)

Informations liées à la conduite à la mise sous-tension :

- kilométrage total,
- kilométrage partiel,
- informations liées à l'ordinateur de bord,
- informations liées au chronotachygraphe.

Zone (4)

C'est la zone d'affichage principale ; c'est ici que s'affichent les différents menus, informations complémentaires à la conduite, témoins d'alerte et d'information.

A la mise du contact :

- les témoins liés à l'autotest s'affichent quelques secondes.

Zone (5)

Informations liées au confort :

- indicateur de température extérieure,
- affichage de l'heure.

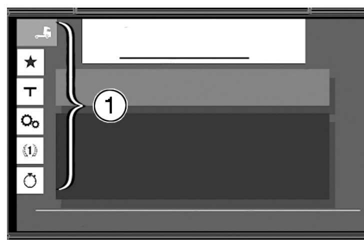
Interface conducteur

Interfaces conducteur

Afin d'échanger des informations avec vous de manière simple et pertinente, l'afficheur se divise en différentes pages.

Ces interfaces apparaissent sur la gauche de l'affichaur (1).
Vous y retrouverez les menus suivants:

- Page d'accueil et affichage des défauts
- Page des favoris,
- Page du chronotachygraphe,
- Page des équipements
- Page de la conduite économique
- Page du réveil et de la minuterie



Page d'accueil et affichage des défauts

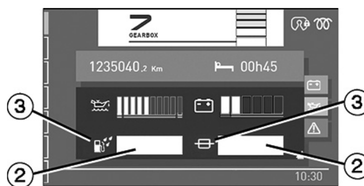
Accueil

A la mise du contact, une première page apparait sur l'afficheur multifonction et reste présente 30 secondes après le démarrage du véhicule.

Un message (2) et un témoin associé (3) vous indiquent un éventuel défaut (fusible à remplacer, maintenance à réaliser, ...).

A titre d'exemple, l'illustration montre une présence d'eau dans le carburant et un fusible défectueux.

Si plusieurs défauts sont présents, vous devez d'abord résoudre les deux premiers afin de voir s'afficher les suivants.



La page d'accueil indique :

(4) : le nombre total de kilomètres parcourus par le véhicule.

(5) : le temps passé dans l'activité sélectionnée.

(6) : le niveau d'huile moteur.

Après 30 secondes, les défauts (1) restent sur la page principale de l'afficheur multifonctions.



Affichage de(s) défaut(s)

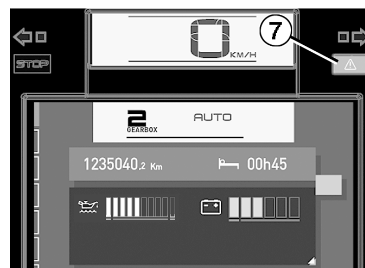
En cas de défaut(s), un ou plusieurs témoins (6) s'affichent au tableau de bord. Dans ce cas, le témoin (STOP ou SERVICE) s'éclaire simultanément pour préciser le niveau d'importance du ou des défaut(s).



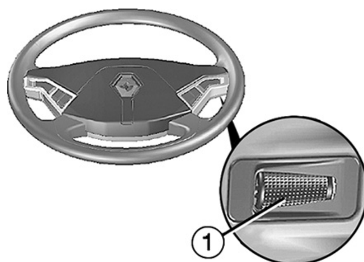
Deux cas sont possibles :

1er cas

- Si le témoin SERVICE (7) sur fond orange s'éclaire : vous devez, si possible, identifier le problème et y remédier ou rejoindre le point de services RENAULT TRUCKS le plus proche.



Pour plus d'informations sur le défaut de service, validez à l'aide du bouton (1).



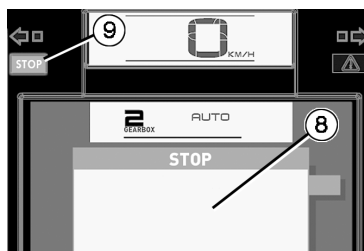
Un texte indiquant la conduite à tenir ou une information complémentaire (8) s'affiche.



2ème cas

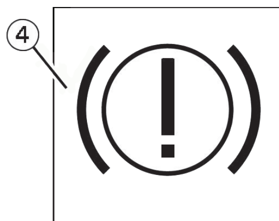
- Si le témoin STOP (9) sur fond rouge s'éclaire : arrêtez impérativement le véhicule et prenez contact avec le point de services RENAULT TRUCKS le plus proche.

Un texte indiquant la conduite à tenir ou une information complémentaire (8) s'affiche.



Témoin de pression d'air :

- Si le témoin (4) s'affiche, démarrez le véhicule de façon à mettre le circuit d'air sous pression. Si ce n'est pas le cas, il s'agit d'un défaut sur le système de freinage.
- En présence de plusieurs défauts (caractérisés par STOP et SERVICE), seul le témoin STOP (9) s'éclaire.



Page des favoris

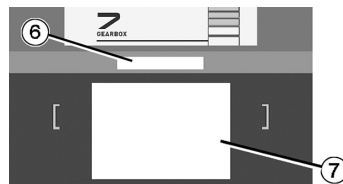
Dans le menu déroulant, sélectionnez la page des favoris.

La page est divisée en 4 zones distinctes.

Tournez la commande de navigation placée sous le volant pour choisir la zone (2), (3), (4) ou (5), validez l'entrée dans le menu en appuyant dessus.



Le menu de sélection des **favoris** (6) s'affiche. Sélectionnez le favori désiré (7) avec la commande de navigation placée sous le volant. Validez l'entrée dans le menu en appuyant dessus.





Dans la page représentant le totaliseur kilométrique, la consommation et la vitesse moyenne, vous avez la possibilité de les remettre à zéro. Pour ce faire, maintenez appuyé la commande située sous le volant jusqu'à remise à zéro des valeurs.

Page du chronotachygraphe

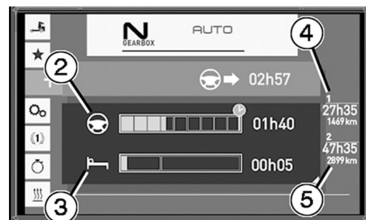
En naviguant avec la commande de navigation située sous le volant, vous pouvez accéder aux différentes informations du chronotachygraphe :

(2) - Temps de conduite déjà effectué.

(3) - Temps de pause.

(4) - Temps de conduite et kilomètres parcourus en 1 semaine.

(5) - Temps de conduite et kilomètres parcourus en 2 semaines.





En cas de conduite en équipage, si les deux cartes sont insérées dans le chronotachygraphe, les kilomètres affichés (4) et (5) représentent l'ensemble de l'équipage, contrairement aux temps de conduite qui restent liés aux temps de la carte actuellement en conduite.

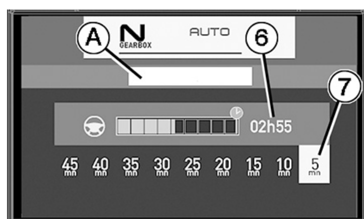
Par défaut, une alerte retentit quand le temps de conduite dépasse les 4 heures et 30 minutes.

Une première pré-alerte retentit quand le temps de conduite dépasse les 4 heures et 15 minutes.

Vous pouvez paramétrer une alerte supplémentaire, précédant la pré-alerte :

Pressez la commande de navigation située sous le volant : la sous-page concernant l'alerte pause (A) s'affiche.

(6) - Le temps de conduite depuis la dernière pause.



(7) - Alerte supplémentaire.

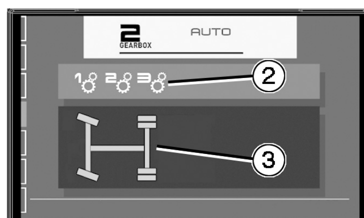
Sélectionnez l'alerte supplémentaire (7) entre 5 et 45 minutes.

Page équipements métiers

En naviguant avec la commande de navigation située sous le volant, vous pouvez accéder à la page des équipements métiers :

La zone (2) représente la ou les prise(s) de mouvement activée(s).

La zone (3) illustre la ou les zone(s) d'enclenchement du ou des blocage(s) de pont(s).



Réveil et minuterie

En naviguant avec la commande de navigation située sous le volant, vous pouvez accéder au réglage du réveil et de la minuterie :

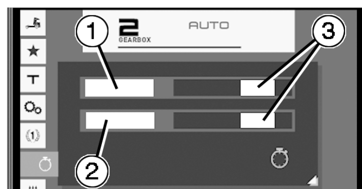
Dans le menu déroulant, sélectionnez la page du réveil et de la minuterie.

Le réveil (1) est à l'arrêt (3).

La minuterie (2) est à l'arrêt (3).

Appuyez sur la commande de navigation située sous le volant pour valider vos choix.

Sélectionnez la fonction désirée.



Réveil

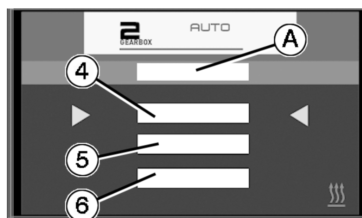
Le menu (A) concernant le **réveil** s'affiche.

(4) : arrêt du réveil.

(5) : activation du réveil.

(6) : réglages.

Tournez la commande de navigation située sous le volant pour naviguer dans la sous-page. Appuyez dessus pour valider vos choix.



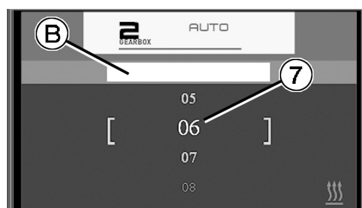
Activation du réveil

La page de sélection de l'**heure de mise en route** (B) s'affiche.

Tournez la commande de navigation située sous le volant pour naviguer dans la sous-page.

Sélectionnez l'heure désirée (7).

Appuyez sur la commande de navigation située sous le volant pour valider vos choix.

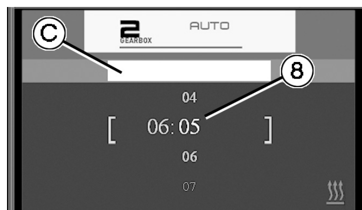


La page de sélection des **minutes** (C) s'affiche.

Tournez la commande de navigation située sous le volant pour naviguer dans la sous-page.

Sélectionnez le nombre de minutes désiré (8).

Appuyez sur la commande de navigation située sous le volant pour valider vos choix.



Réglages

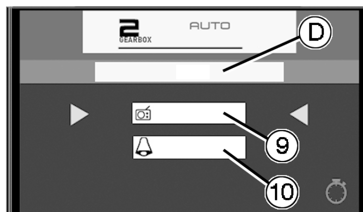
La page de sélection de la sonnerie du **réveil** (D) s'affiche.

(9) : sélection de la radio.

(10) : sélection de la sonnerie.

Tournez la commande de navigation située sous le volant pour naviguer dans la sous-page.

Appuyez sur la commande de navigation située sous le volant pour valider vos choix.



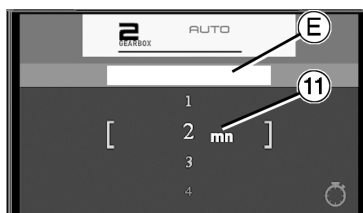
Minuterie

La page de sélection de la **durée de minuterie** (E) s'affiche.

Tournez la commande de navigation située sous le volant pour naviguer dans la sous-page.

Sélectionnez le nombre de minutes désiré (11) entre 1 et 90 minutes.

Appuyez sur la commande de navigation située sous le volant pour valider vos choix.



Une fois la programmation effectuée, les renseignements apparaissent sur l'afficheur :

(12) : heure de mise en route du réveil.

(13) : durée de la minuterie.

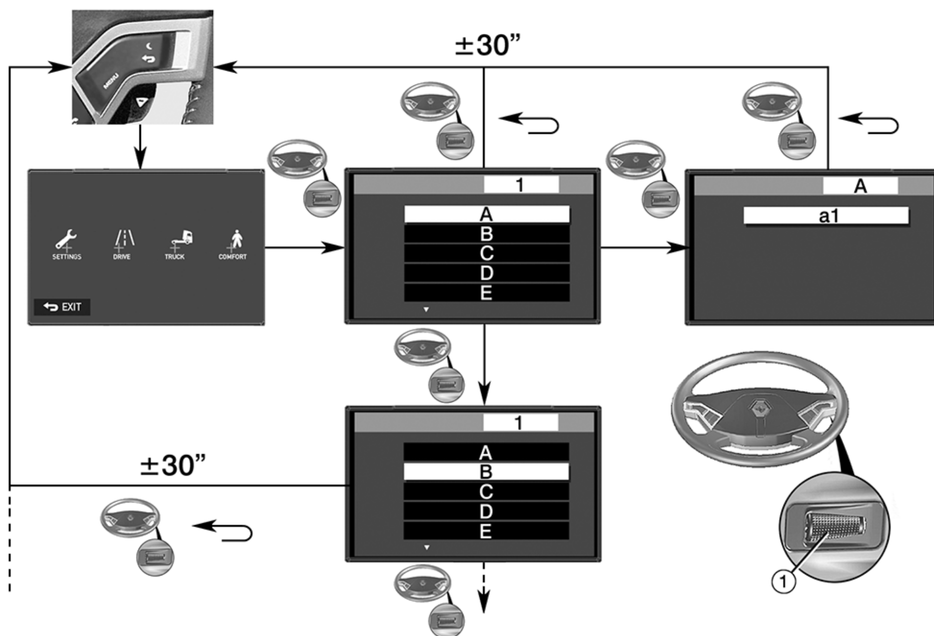


Description des thèmes

Les thèmes véhicule

Quatre thèmes sont paramétrables :

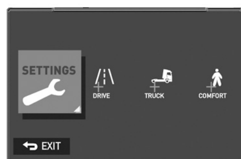
- Réglage
- Conduite
- Véhicule
- Confort



Choisissez le thème souhaité et naviguez dans les menus en faisant rouler la molette (1).

Validez votre choix en appuyant sur la molette (1).

Thème réglages



A - Réglage de la luminosité

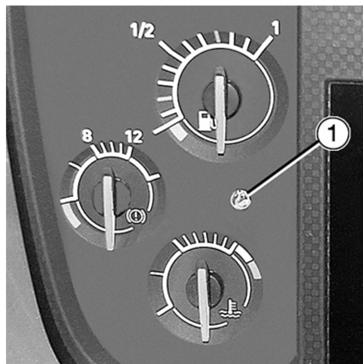


Ce réglage ne peut être effectué que feux allumés.

a1 - Cette fonction permet le réglage de la luminosité du tableau de bord et des interrupteurs.



Lorsque les feux sont allumés, l'intensité de l'éclairage du tableau de bord varie en fonction de la lumière captée dans la cabine par la cellule (1).





Si après environ 30 secondes aucune action n'a été effectuée, l'afficheur multifonctions revient directement ***(sans validation)*** *aux informations favorites du conducteur.*

B - Réglage du mode nuit

b1 - Niveau standard

Ce niveau permet de désactiver l'éclairage de l'afficheur multifonctions, réduire le rétroéclairage des jauges et du compteur de vitesses.

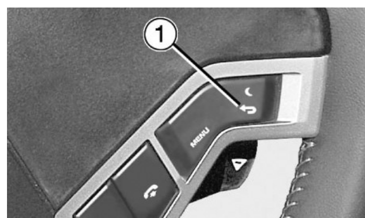
b2 - Niveau étendu

Ce niveau permet en plus du niveau standard de désactiver l'éclairage des commandes et de l'afficheur déporté.



En cas d'affichage d'un message ou d'une alerte, la luminosité de l'afficheur revient automatiquement au réglage initial.

Un appui long sur la touche (1) permet l'activation du mode nuit.





*Si après environ 30 secondes aucune action n'a été effectuée, l'afficheur multifonctions revient directement **(sans validation)** aux informations favorites du conducteur.*

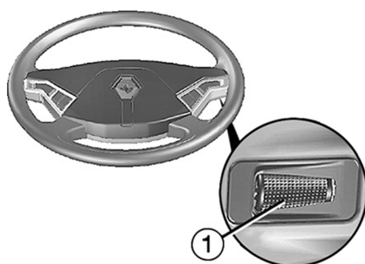
C - Sons

c1 - Niveau sonore

Cette fonction permet de moduler le volume sonore.

Réglez le volume désiré avec la molette (1).

Validez le choix par appui sur la molette (1).

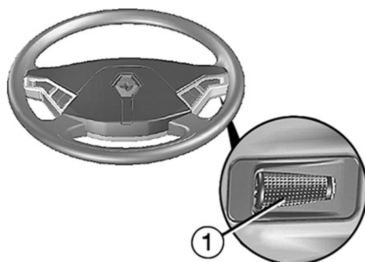


D - Langues

Choisissez la langue par la molette (1).

Validez le choix par appui sur la molette (1).

Vous avez le choix entre trois langues différentes.



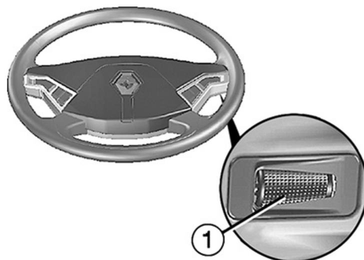


La langue est détectée automatiquement en fonction de la nationalité déclarée sur la carte du conducteur.



*Si après environ 30 secondes aucune action n'a été effectuée, l'afficheur multifonctions revient directement **(sans validation)** aux informations favorites du conducteur.*

E - Heure et date



Cette fonction permet de configurer :

- L'heure
- La date
- Le format de la date



Le format sélectionné pour la date par le conducteur sera utilisé partout où l'affichage de la date est présent.

Réglage de la date

Choisissez le jour, le mois et l'année par la molette (1).

Validez le choix par un appui sur la molette (1).

Réglage de l'heure

Cette fonction permet de régler l'heure du tableau de bord et du chronotachygraphe numérique.

Réglez l'heure par la molette (1).

Validation du réglage par un appui sur la molette (1).

Réglez les minutes (par tranche de 30 minutes) par la molette (1).

Validation du réglage par un appui sur la molette (1).

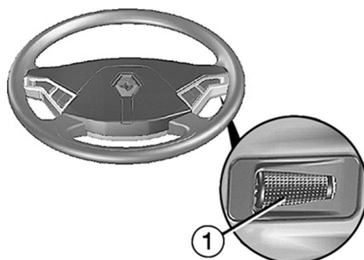
Si le véhicule est équipé d'un chronotachygraphe analogique ou sans chronotachygraphe, le réglage de l'heure locale se fera par étape de 1 minute.

F - Unités

Ce thème vous permet de choisir l'unité affichée au tableau de bord entre Km/h et Mph.

Choisissez l'unité désirée par la molette (1).

Validez par un appui sur la molette (1).



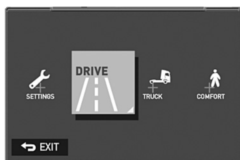


Si après environ 30 secondes aucune action n'a été effectuée, l'afficheur multifonctions revient directement ***(sans validation)*** *aux informations favorites du conducteur.*

G - Eco Cruise Control

Ce menu permet d'activer ou de désactiver le système **"roue libre contrôlée"** sans l'utilisation du régulateur de vitesse.

Thème conduite



A - Ordinateur de bord

a1 - Données du véhicule

Ce menu affiche les éléments suivants, accumulés depuis l'origine du véhicule.



Ces éléments ne peuvent pas être remis à zéro.

- a1-1 - Consommation de carburant, valeurs calculées lorsque le véhicule roule
- a1-2 - Consommation de carburant, valeurs calculées lorsque le véhicule est arrêté
- a1-3 - Consommation d'AdBlue, valeurs calculées lorsque le véhicule roule
- a1-4 - Total des heures de fonctionnement du moteur

a2 - Données de parcours

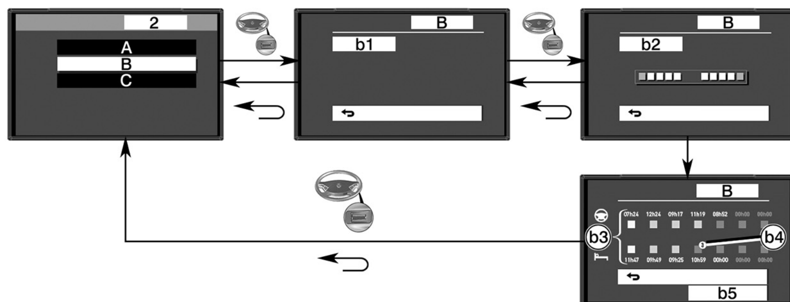
Ce menu affiche les éléments suivants, accumulés depuis la dernière mise à zéro.

- a2-1 - Consommation de carburant, valeurs calculées lorsque le véhicule roule depuis la dernière mise à zéro
- a2-2 - Consommation de carburant, valeurs calculées lorsque le véhicule est arrêté depuis la dernière mise à zéro
- a2-3 - Consommation d'AdBlue, valeurs calculées lorsque le véhicule roule depuis la dernière mise à zéro
- a2-4 - Total des kilomètres parcourus depuis la dernière mise à zéro
- a2-5 - Remise à zéro de toutes les valeurs



*Si après environ 30 secondes aucune action n'a été effectuée, l'afficheur multifonctions revient directement **(sans validation)** aux informations favorites du conducteur.*

B - Temps hebdomadaire



b1 - Carte chauffeur pas présente dans le chronotachygraphe.

Insérez la carte chauffeur dans le chronotachygraphe.

b2 - Récupération des données en cours.

b3 - Affichage des données sur une période de 7 jours.



Le temps de la période de conduite actuelle ainsi que les temps des périodes de conduite passés sont en surbrillance.

Le temps des périodes à venir est à 00:00 et rétro-éclairé.

- Lorsque le temps de conduite est inférieur à 9 heures, le carré représentant la période est gris.
- Lorsque le temps de conduite est supérieur à 9 heures, le carré représentant la période est orange.
- Le carré représentant le temps de conduite actuel n'est pas en couleur.
- Une pause supérieure ou égale à 3 heures et inférieure à 9 heures dans le temps de conduite, une information supplémentaire b4 est affichée dans le menu.



Cette information pourrait être ajoutée pour chaque période de conduite.

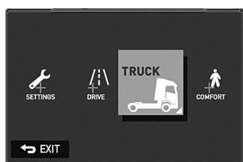
Les périodes inconnues sont considérées comme des périodes de repos.

Quand une période inconnue est détectée dans le calcul de l'une des périodes de repos, un message b5 apparait sur l'afficheur.



*Si après environ 30 secondes aucune action n'a été effectuée, l'afficheur multifonctions revient directement **(sans validation)** aux informations favorites du conducteur.*

Thème véhicule



A - Maintenance

Dans ce menu, vous aurez accès aux informations relative à la maintenance de :

- a1 - Courroie(s) moteur
- a2 - Filtre à air
- a3 - Liquide de refroidissement moteur
- a4 - APM
- a5 - Huile boîte de vitesses
- a6 - Huile moteur
- a7 - Garnitures de frein
- a8 - Dernier changement des freins
- a9 - Embrayage
- a10 - Balais d'alternateur
- a11 - Balais de démarreur
- a12 - Huile de direction
- a13 - Visite réglementaire
- a14 - Vérification du chronotachygraphe



Lors du remplacement des batteries d'accumulateurs par d'autres différentes de la monte d'origine, vous devez sélectionner le choix "autre" dans le type de batteries d'accumulateurs, cela aura pour conséquence de désactiver partiellement les fonctions liées à la gestion des batteries d'accumulateurs de façon à ne pas afficher d'information erronée.

B - Purge d'eau dans combustible

Conditions à remplir pour opérer une purge de l'eau depuis le préfiltre à combustible :

- Détection d'eau dans le préfiltre à combustible
- Véhicule à l'arrêt
- Moteur arrêté
- Contact mis
- Frein de stationnement serré

Lorsque toutes les conditions sont remplies, sélectionnez "oui".

Un écran vous informe alors de la progression de l'opération de purge de l'eau dans le combustible



Pour éviter de polluer le sol, vous devez mettre un bac sous le véhicule pour récupérer le liquide et faire la purge dans un lieu approprié, endroit plat, bien ventilé avec un dispositif de collecte et de traitement des eaux souillées par le combustible.



Si après environ 30 secondes aucune action n'a été effectuée, l'afficheur multifonctions revient directement ***(sans validation)*** *aux informations favorites du conducteur.*

C - Diagnostic

Dans le menu diagnostic, vous aurez accès aux options suivantes :

- Antidémarrage, qui vous donnera le code dynamique à transmettre à la techline, et ou vous pourrez par retour saisir le code transmis par la techline.

La fenêtre vous informera alors sur la validité du PIN.
Le menu sera automatiquement fermé après une temporisation de 3 secondes.

- Références calculateurs

Vous informe sur les calculateurs et versions logiciels embarqués.

- Défaut(s)

Liste les codes défauts présents.

D - Téléchargement des mises à jour logiciels

Lorsque le message « Mise à jour du logiciel » s’affiche sur l’afficheur du tableau de bord, cela signifie qu’un nouveau logiciel est disponible pour mettre à jour le camion.

Une estimation du temps (1 à 60 minutes) nécessaire pour mettre à jour le camion avec le nouveau logiciel s’affiche avant le début de la mise à jour.

Pendant la mise à jour, le camion ne peut pas être utilisé et de nombreuses fonctions sont désactivées. C’est pourquoi il est nécessaire de planifier la mise à jour à un moment approprié.

Vous pouvez lancer la mise à jour au moment où le message s’affiche ou plus tard. Si vous voulez effectuer la mise à jour plus tard, appuyez sur le bouton retour situé sur le volant de direction pour fermer le message.



Pendant la mise à jour, le camion ne doit pas être démarré, déplacé ou utilisé d'une quelconque façon. La télécommande doit être présente à bord, et le véhicule doit être en mode contact.

Lancement de la mise à jour

Stationnez le camion sur un terrain plat.

Coupez le moteur.

Mettez le véhicule en mode contact et laissez-le dans cette position pendant toute la mise à jour.

Si le message apparaît encore sur l'afficheur, sélectionnez « Continuez ». Si le message a été fermé, rendez-vous dans le menu « Entretien » de l'afficheur du tableau de bord et sélectionnez « Mise à jour logiciel ».

Suivez les instructions affichées à l'écran.

À la fin du téléchargement, le message « Mise à jour terminée. Le véhicule est à présent prêt à être utilisé. » s'affiche.



Une défaillance critique inhabituelle s'est produite lorsque le message « Mise à jour a échoué. Le camion ne peut pas être conduit pour des raisons de sécurité. » est affiché ou que l'afficheur reste noir. Veuillez contacter le service Uptime pour obtenir une assistance.

Numéro de téléphone +800 777 500 00 (sans frais).

E - Test afficheur

L'auto-test permet de vérifier le fonctionnement des instruments du tableau de bord.

F - Réglage ralenti moteur

Conditions à remplir pour l'utilisation :

- véhicule à l'arrêt,
- moteur au ralenti,
- pédale d'accélération relâchée,
- frein de stationnement serré,
- appui sur la pédale de frein pendant le réglage.

Vous pourrez dans ce menu :

- diminuer le régime de ralenti,
- augmenter le régime de ralenti,
- valider le réglage.



En cas de réglage trop rapide du régime de ralenti, il ne sera pas possible de le valider.



Si après environ 30 secondes aucune action n'a été effectuée, l'afficheur multifonctions revient directement **(sans validation)** *aux informations favorites du conducteur.*

G - Climatisation

Capteur du système "Air Quality Sensor"

Vous pouvez activer ou désactiver ce capteur. Il est utilisé par le système de climatisation en version **"tout automatique"**, et sert à mesurer la qualité de l'air entrant dans la cabine.

En cas de mauvaise qualité de l'air, le volet de recyclage se ferme automatiquement.



L'information de "Air Quality Sensor" est utilisée lorsque que le mode **"Eco"** *du panneau de commande est activé.*

Désembuage automatique

C'est une sonde fixée sur le pare-brise qui détecte l'apparition de buée.

Dans ce cas le système de climatisation en version **"tout automatique"** est adapté pour désembuer automatiquement le pare-brise.



L'information du désembuage automatique est utilisée dans tous les modes de fonctionnement de la climatisation.

Ces 2 sondes sont désactivables par le menu pour vous permettre de reprendre la main sur les automatismes si le fonctionnement ne vous satisfait pas.



Si après environ 30 secondes aucune action n'a été effectuée, l'afficheur multifonctions revient directement **(sans validation)** *aux informations favorites du conducteur.*

H - Mode banc à rouleaux

- h1 - Activé
- h2 - Désactivé

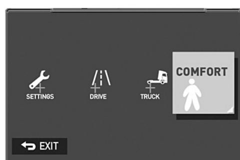


Lorsqu'un menu apparaît grisé, vérifiez que toutes les conditions permettant d'accéder à ce menu soient présentes.



*Si après environ 30 secondes aucune action n'a été effectuée, l'afficheur multifonctions revient directement **(sans validation)** aux informations favorites du conducteur.*

Thème confort



Détecteur de pluie

Vous pouvez dans ce menu activer ou désactiver le détecteur de pluie.



Lorsqu'un menu apparaît grisé, vérifiez que toutes les conditions permettant d'accéder à ce menu soient présentes.



*Si après environ 30 secondes aucune action n'a été effectuée, l'afficheur multifonctions revient directement **(sans validation)** aux informations favorites du conducteur.*



Vie à bord

Vie à bord

Prise électrique

Des prises électriques (24 V et 12 V) sont présentes sur le tableau de bord et dans la partie arrière de la cabine. Elles sont destinées au branchement des équipements en option.



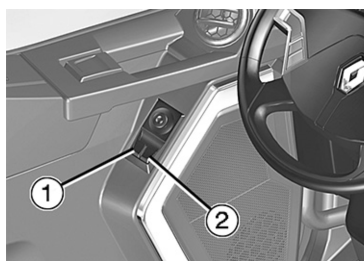


Vitres électirques

Les commandes de lève-vitres électriques vous permettent de faire monter ou descendre les vitres d'une simple impulsion sur un bouton. Depuis la place du conducteur, vous pouvez commander à la fois votre côté et celui du passager.

Commandes lève-vitres électriques

Côté conducteur



(1) - Commande de la vitre latérale gauche.

(2) - Commande de la vitre latérale droite.

Utilisation des commandes

Descente : appuyez sur l'avant et maintenez la commande (1) en position intermédiaire (entre le point

dur et la position relâchée), la vitre descend tant que vous tenez le bouton.

Montée : tirez sur l'avant et maintenez la commande (1) en position intermédiaire (entre la position relâchée et le point dur), la vitre remonte tant que vous tenez le bouton.

Fonctionnement automatique

Pour baisser ou lever automatiquement la vitre du conducteur ou du passager, appuyez ou levez la commande (1) ou (2) puis relâchez-la.

Toute action sur la commande (1) ou (2) pendant la montée ou la descente automatique d'une vitre stoppe sa course.

Côté passager



(1) - Commande de la vitre latérale droite.

Utilisation des commandes :

Descente : appuyez sur l'avant de la commande (1) jusqu'au point dur, la vitre descend tant que vous tenez le bouton.

Montée : tirez sur l'avant de la commande (1) jusqu'au point dur, la vitre remonte tant que vous tenez le bouton.

Aérateur de pavillon

La cabine est équipée d'un toit ouvrant destiné à la ventilation et au passage de la lumière.

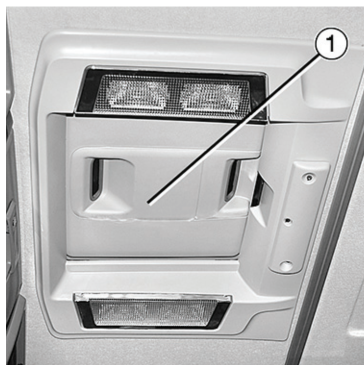
Ouverture

Poussez l'aérateur (1) jusqu'à l'ouverture désirée.

Fermeture

Ramenez l'aérateur à sa position initiale.

Avant de quitter votre véhicule, par précaution, assurez-vous que l'aérateur de pavillon soit bien fermé.



Avant de quitter votre véhicule, par précaution, assurez-vous que l'aérateur de pavillon est bien fermé.

Moustiquaire

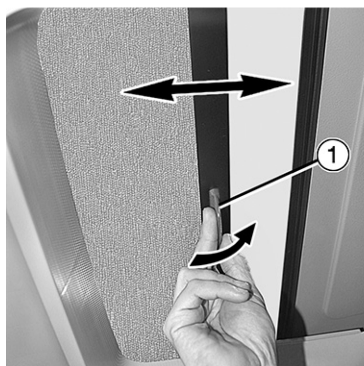
Pour votre confort, l'aérateur de pavillon est équipé d'une moustiquaire.

Fermeture

Pour fermer la moustiquaire, tirez le levier (1) sur l'avant jusqu'à son verrouillage.

Ouverture

Pour ouvrir la moustiquaire, orientez le levier (1) vers le haut pour le déverrouiller et maintenez-le ainsi jusqu'à l'ouverture complète de la moustiquaire.





Pour ne pas détériorer la moustiquaire lors de son ouverture, ne pas lâcher le levier (1).

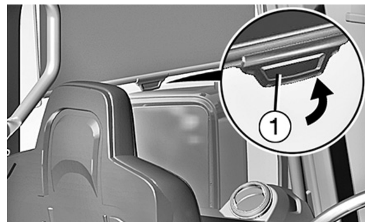
Rideaux pare-soleil

Les rideaux pare-soleil vous protègent de la lumière éblouissante du jour. Correctement utilisés, ils contribuent à l'amélioration de la sécurité routière.

Pare-soleil latéraux

Pour descendre le pare-soleil, tirez le levier (1) jusqu'à la position désirée.

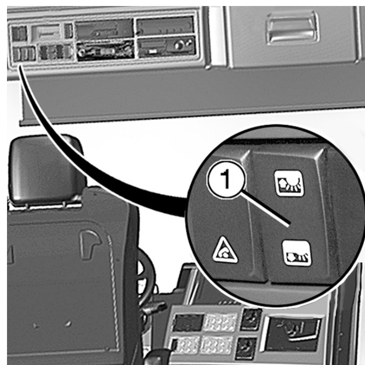
Pour remonter le pare-soleil, pivotez le levier (1) et maintenez-le jusqu'à la position désirée.



Pare-soleil frontal

Descente : appuyez sur le bas de la commande (1).

Montée : appuyez sur le haut de la commande (1).



Extension de pare-soleil frontal

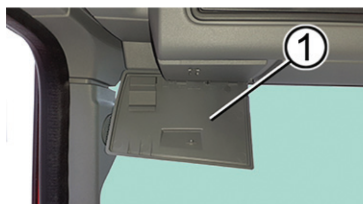
Appuyez sur l'extension de pare-soleil (1) pour la déverrouiller.



Ne pas tirer sur le volet (1) pour l'ouvrir, il suffit d'appuyer sur la zone en relief. C'est un système "push-push".



Pour fermer l'extension de pare-soleil (1), levez-la jusqu'à son verrouillage.



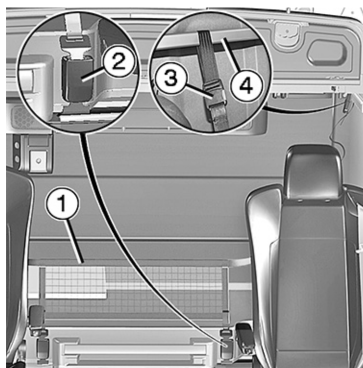
Couchettes

Le camion est équipé d'un lit pour se reposer et dormir. La zone de couchage est spacieuse et le lit dispose d'un matelas reconnu comme étant l'un des plus confortable du marché. Vous pouvez obtenir un grand espace de stockage en pliant le lit. L'équipement comprend également un filet de sécurité.

Le camion est équipé d'un lit pour se reposer et dormir. La zone de couchage est spacieuse et le lit dispose d'un matelas reconnu comme étant l'un des plus confortable du marché.

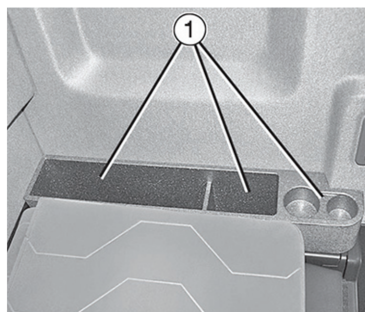
La couchette inférieure peut être utilisée en espace de rangement, dans ce cas vous devez impérativement utiliser le filet de retenue (1).

Fixez le filet de retenue (1) à l'aide des attaches (2) et des sangles (3) autour des barres (4).



Espaces de rangement de la couchette inférieure

La couchette inférieure dispose d'espaces de rangements (1).

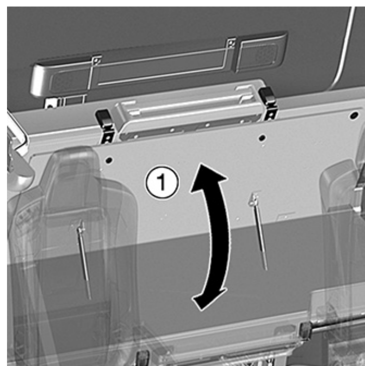


Coffre(s) de rangement

Le camion est doté d'espaces de rangement astucieux et vastes dans la cabine.

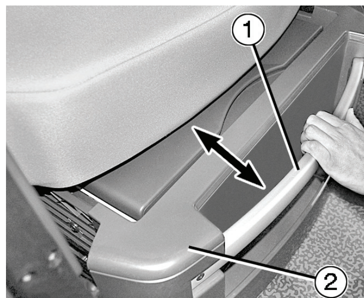
Rangements sous couchette

Soulevez la couchette inférieure (1) pour avoir accès aux coffres de rangement (3) et (4).



Coffre de rangement (2)

Déverrouillage



Passez la main derrière la poignée (1) du réfrigérateur (2) ; un contact électrique déverrouille le tiroir, tirez le réfrigérateur (2) vers l'avant.

Deux positions d'ouverture sont possibles. Pour passer le cran et ouvrir le compartiment en grand, déverrouillez le contact une seconde fois en touchant la poignée (1) à nouveau.

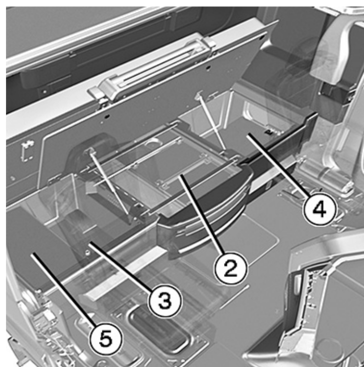
Fermeture

Pour refermer le coffre de rangement, passez la main derrière la poignée (1) ; un contact électrique déverrouille le tiroir.

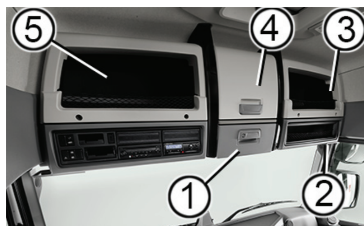
Poussez le coffre de rangement (2) jusqu'à enclenchement automatique du verrouillage.



Ne pas poser une charge supérieure à 3 kg sur la tablette (5) du coffre de rangement (3).



Rangements en desserte supérieure



(1) (4) coffre de rangement. Pour ouvrir, tirez sur la poignée de la porte. Pour fermer, poussez la porte jusqu'à enclenchement automatique du verrouillage.

(2) (3) (5) Etagères avec filets de rangement.



Evitez de stocker des objets trop lourds pouvant occasionner des risques de chute et les blessures ou détériorations qui en résulteraient.

Charge maximale supportée par chaque rangement de la desserte supérieure :

(6) - (7) - 11.8 kg par côté.

Si nécessaire, avant de basculer la cabine, videz la desserte.

(1) - Coffre de rangement.

(2) - Etagère.

Pour ouvrir, tirez sur la poignée de la porte.

Pour fermer, poussez la porte jusqu'à enclenchement automatique du verrouillage.



Evitez de stocker des objets trop lourds pouvant occasionner des risques de chute et les blessures ou détériorations qui en résulteraient.

Charge maximale supportée par chaque rangement de la desserte supérieure :

(1) - 1.8 kg.

(2) - 1.8 kg.

Si nécessaire, avant de basculer la cabine, videz la desserte.

Extension de pare-soleil avec fonction porte-carte



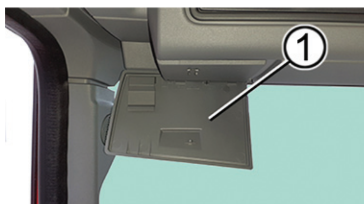
Pour accéder au porte-carte, vous avez deux solutions.

Appuyez sur le volet (1) afin d'avoir accès au porte-carte (2).

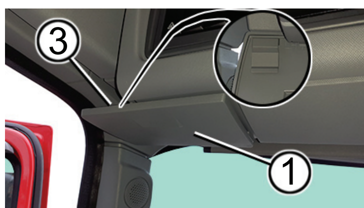


Ne pas tirer sur le volet (1) pour l'ouvrir, il suffit d'appuyer sur la zone en relief. C'est un système "push-push".

Pour fermer le volet (1) levez-le jusqu'à son verrouillage.



Accédez au porte-carte (2) par le dégagement (3) prévu dans la desserte supérieure.

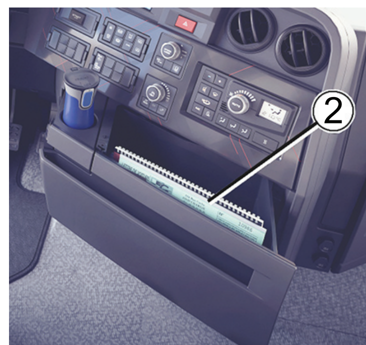


Rangement en planche de bord

Pour ouvrir le tiroir de rangement de la planche de bord, mettez votre main dans la poignée (1), appuyez fermement sur le loquet de déverrouillage, puis tirez doucement le tiroir vers vous.



Un espace entre la façade du tiroir et le rabat (2) est prévu pour vous permettre de ranger des documents format A4 sans risque de les perdre ni de les abimer.



Porte gobelet

Le porte gobelet (3) est situé à proximité du volant. Tirez dessus pour l'utiliser, repoussez le pour le ranger.



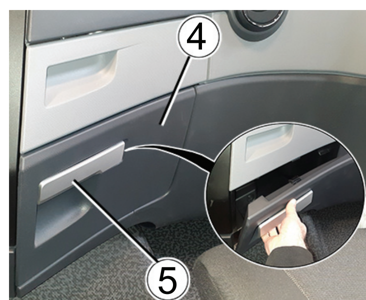
Boîte à gants inférieure (4).

Ouverture

Levez la poignée (5).

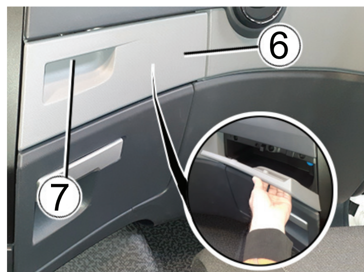
Fermeture

Poussez la porte jusqu'à enclenchement automatique du verrouillage.



Boîte à gants supérieure (6).

Ouverture



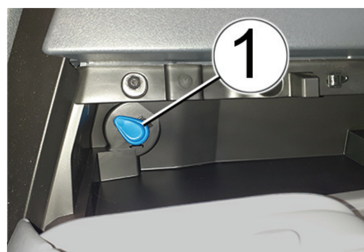
Tirez la poignée (7).

Fermeture

Poussez la porte jusqu'à enclenchement automatique du verrouillage.



Pivotez l'obturateur (1) pour réfrigérer la boîte à gants.



La zone (1) est recouverte d'une surface antidérapante.





Utilisez la zone (1) uniquement véhicule à l'arrêt. Elle doit être libre de tout objet lors du roulage ou du basculement de la cabine.

Autres accessoires

La cabine de votre camion Renault Trucks est équipée de façon à vous assurer un confort maximum.

Plus de confort, pour moins de fatigue et donc plus de sécurité.

Plafonniers cabine

Plafonniers

Selon l'équipement de votre véhicule

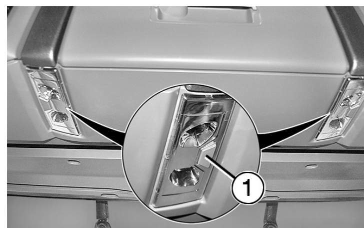
Le bouton (4) allume les plafonniers (2) de la cabine ainsi que l'éclairage au-dessus des portes à la puissance maximale.



Plafonnier de desserte

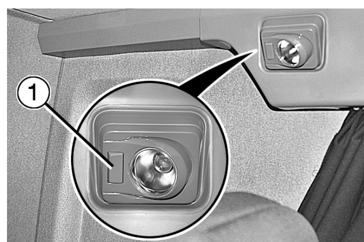
Chaque module d'éclairage de la desserte possède un interrupteur (1), un plafonnier et un lecteur de carte.

Le plafonnier et le lecteur de carte sont des LED commandées par l'interrupteur (1).



Plafonniers de couchette

Chaque plafonnier de couchette possède un interrupteur d'éclairage (1).

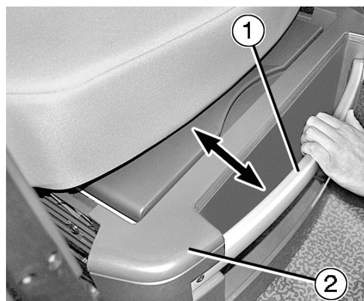


Réfrigérateur

Déverrouillage

Passez la main derrière la poignée (1) du réfrigérateur (2) ; un contact électrique déverrouille le tiroir, tirez le réfrigérateur (2) vers l'avant.

Deux positions d'ouverture sont possibles. Pour passer le cran et ouvrir le compartiment en grand, déverouillez le contact une seconde fois en touchant la poignée (1) à nouveau.



Ouverture partielle

Véhicule à l'arrêt, ouvrez partiellement le réfrigérateur en levant le couvercle (1).



Ouverture complète

Véhicule à l'arrêt, couchette inférieure levée, ouvrez complètement le réfrigérateur en levant et pliant le couvercle (1).



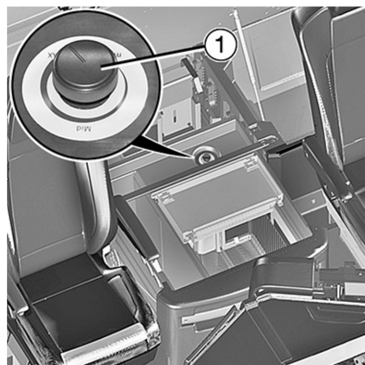
Verrouillage

Poussez le réfrigérateur (2) jusqu'à enclenchement automatique du verrouillage.

Fonctionnement

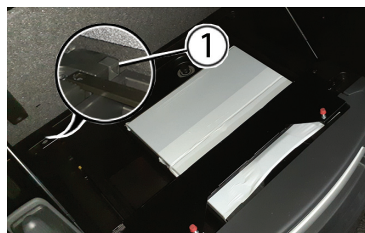
Un thermostat (1) régule la température.

Pour arrêter le réfrigérateur, positionnez le thermostat sur "0".

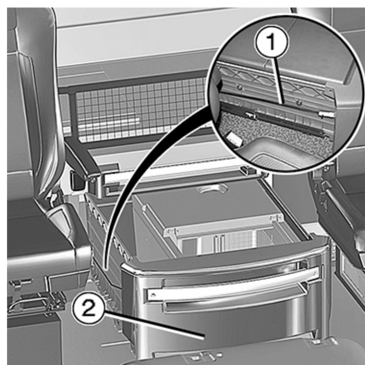


En cas de rupture d'alimentation électrique

Vous pouvez déverrouiller le tiroir (2) du réfrigérateur à l'aide du bouton (1).



Pour refermer le tiroir, tirez sur le câble (1) horizontalement, vers l'avant du véhicule et poussez le tiroir (2) du réfrigérateur jusqu'à enclenchement automatique du verrouillage.



Support de tablette

Selon l'équipement de votre véhicule

Cet équipement est exclusivement destiné pour l'utilisation de l'application "MIXER ROLLOVER ALERT" sur tablette.



Pendant la conduite, cet équipement ne doit en aucun cas être utilisé pour des utilisations telles que le visionnage de films, de vidéos ou autres applications similaires pouvant détourner votre attention et qui se révélerait dangereuse.

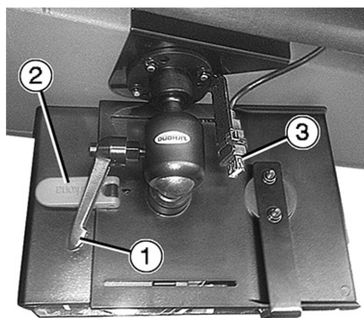
Le support de tablette (1) permet l'installation d'une tablette de 7 ou 8 pouces d'un poids maximum de 0,5 kg.



Réglage du support de tablette :

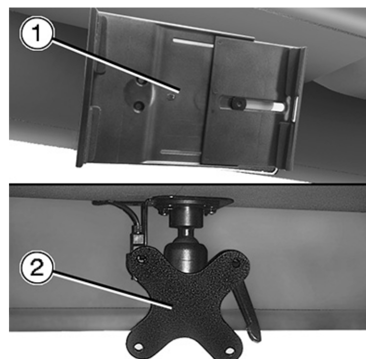
- ajuster l'orientation du support tablette à l'aide de la commande (1),
- ajuster le support à la taille de la tablette à l'aide de la commande (2).

Pour raccorder la tablette en alimentation électrique, utiliser la prise USB (3) fournit d'une puissance maximale de 5V / 2A.



Deux modèles de support de tablette sont fournis :

- un support de tablette réglable (1) suivant la taille de la tablette
- un adaptateur en croix (2) (VESA 75) permettant le montage d'autres supports de tablettes compatibles.





Vous devez toujours garder le contrôle de votre véhicule, adapter votre vitesse et votre conduite aux conditions de circulation (conditions météorologiques, état de la route, trafic) et respecter le code de la route et la réglementation. Vous devez à tout moment, être en mesure de réagir de manière adaptée et d'effectuer les manoeuvres appropriées de façon professionnelle. Vous devez toujours adopter un comportement prudent et respectueux vis-à-vis des autres usagers (véhicules et piétons).



RENAULT TRUCKS ne pourra pas être tenu responsable d'un mauvais usage ou d'un usage inapproprié de cet équipement.

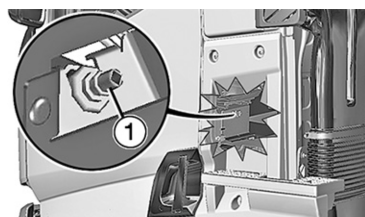
En aucun cas RENAULT TRUCKS ne peut être tenu de dédommager l'utilisateur ou les tiers en cas de dommages matériels et / ou corporels en lien ou causé par l'utilisation de cet équipement.

Prise d'air comprimé pour accessoires

Prise pour soufflette (1).



Il est interdit de rouler avec un accessoire branché sur la prise d'air.



Support téléphone

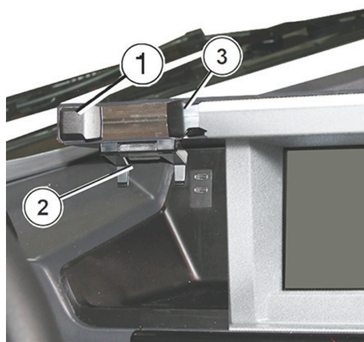
Cet équipement est exclusivement destiné à l'utilisation des applications en lien avec les métiers du transport disponibles sur téléphone.



Pendant la conduite, cet équipement ne doit en aucun cas être utilisé pour des utilisations telles que le visionnage de films, de vidéos, utilisation de messagerie, téléphone ou autres applications similaires pouvant détourner votre attention et qui se révéleraient dangereuses.

Pour installer votre téléphone sur le support :

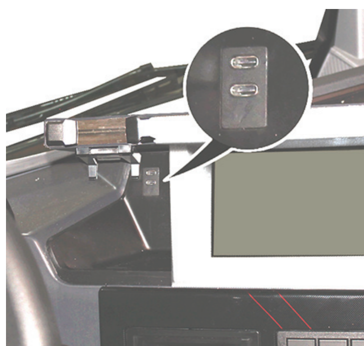
- déplacez le curseur (1) sur la gauche,
- dépliez les griffes de support (2).
- posez votre appareil sur le support (2). Calez le correctement dans la goutière et contre le curseur (3),
- rabattez le curseur (1) pour ajuster et fixer la tablette sur le support.





Cet emplacement acceuil des appareils d'une taille inférieure à 7".

Des prises USB sont disponibles derrière le support de téléphone pour le raccorder en alimentation électrique.





Le support tablette contient un aimant. En cas de trop grande proximité, il risque d’entrer en interaction avec certains appareils électriques ou supports magnétiques, type carte bancaire, clés USB, pacemaker, …



RENAULT TRUCKS ne pourra pas être tenu responsable d'un mauvais usage ou d'un usage inapproprié de cet équipement.

En aucun cas RENAULT TRUCKS ne peut être tenu de dédommager l'utilisateur ou les tiers en cas de dommages matériels et / ou corporels en lien avec ou causé par l'utilisation de cet équipement.

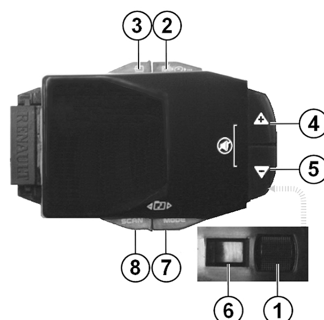
Afficheur secondaire

Afficheur secondaire

L'afficheur secondaire affiche des informations du système d'infodivertissement, notamment l'audio et le téléphone, mais également de la radio, du système de navigation et de la caméra, si le camion est doté de ces fonctions. L'afficheur possède son propre menu et peut afficher des messages pour chaque fonction respective.

Présentation générale des commandes

Satellite de commande sous volant



1/ Molette de commande (située à l'arrière du satellite)

Général : Du haut vers le bas équivaut à Suivant
Général : Du bas vers le haut équivaut à Précédent
Radio : Station ou fréquence (mode auto) suivante/précédente
USB*/iPod*/BLUETOOTH* : Piste suivante/précédente

2/ Touche source

Général : Sélectionner la source : FM/AM/USB*/iPod*/AUX*/BLUETOOTH*
USB* : Peut être choisi si un dispositif USB est détecté
BLUETOOTH* : Peut être choisi si un appareil ayant des fonctionnalités de streaming audio est connecté.

3/ Touche Affichage

Général : Affichage des informations audio, ou retour à la page précédente depuis l'écran média playeur.

4/ Touche Vol +

Général : Augmente le volume
Téléphone* : Appui simultané sur Vol+ et Vol– : active le mode secret du téléphone

5/ Touche Vol –

Général : Diminue le volume
Téléphone* : Appui simultané sur Vol+ et Vol– : active le mode secret du téléphone

Un appui simultané sur (4) Vol+ et (5) Vol– : coupe le son (mute), où arrête la lecture USB/BLUETOOTH (pause)

6/ Touche Audio (située à l'arrière du satellite)

Général : Réglage Audio

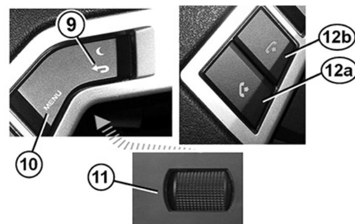
7/ Touche mode

Radio : Permet de changer de mode
MP3/USB* : Dossier suivant (+)

8/ Touche favoris

Radio : permet d'enregistrer ou de supprimer un favori
MP3/USB* : dossier précédent (-)

Commandes au volant



9/ Bouton exit

Général : Revenir en arrière dans les menus

10/ Bouton Menu

Général : Appeler le menu

11/ Molette de navigation (située à l'arrière du volant)

Général : Appui court : valide un choix dans les menus
Rotation, navigation dans les menus

12a/ Bouton Décrocher*

Téléphone : Appui court : Accepter un appel
Appui court : Affiche la liste de contact/et l'historique des appels
Appui long : Transférer l'appel de la radio vers le téléphone pendant une communication (et vice versa)

12b/ Bouton Raccrocher*

Téléphone : Terminer un appel
Refuser un appel

Démarrage du système

Le système démarre automatiquement quand le véhicule est mis en mode "Accessoire" ou "Marche". Sinon, appuyez sur le bouton "Marche/Arrêt" de l'écran.

Le démarrage du système peut nécessiter un délai d'attente d'environ 2 minutes.

*En fonction des périphériques externes en votre possession, et connectés au système.

Arrêt et mise en veille du système

Pour mettre le système en veille, vous pouvez :

- mettre le véhicule en position arrêt à l'aide du bouton START/STOP,
- appuyer sur le bouton "Marche/Arrêt" de l'écran.

Le système dispose d'un économiseur d'écran qui désactive l'afficheur après 15 minutes d'inactivité. Pour réactiver l'afficheur, touchez le.

Sur un véhicule "ADR", lorsque l'alimentation est coupée à l'aide du coupe-batterie, le système s'arrête complètement de fonctionner.



Afin de ne pas perdre de données, il est impératif de ne pas fermer le coupe-batterie avant d'avoir retiré la carte conducteur du chronotachygraphe ou coupé le contact.

Ecran

Appuyez sur le bouton Marche/Arrêt du pupitre de commande pour activer ou éteindre le système.

Quand le système est en marche :
Un appui long (plus de deux secondes) éteint le système.
Un appui court éteint seulement l'écran, afin que sa luminosité ne soit pas gênante en cabine.

La navigation dans les menus s'effectue soit à l'aide de l'écran tactile, soit avec la commande au volant, où, selon équipement du véhicule, avec la télécommande.

Description technique

L'interface conducteur est composée d'un écran tactile (1) intégré dans le tableau de bord.

L'écran est tactile ; utilisez vos doigts pour vous déplacer dans le système.





N'utilisez pas d'objet (stylo, objet pointu) pouvant endommager la surface de l'écran.

Entretien de l'écran

Système arrêté, nettoyez l'écran avec un chiffon doux et propre.

Pour nettoyer les parties en plastique, utilisez des produits de nettoyage ordinaires utilisés pour l'intérieur de la cabine. Essayez d'abord sur une partie légèrement cachée pour vous assurer que le produit n'endommage pas la surface.

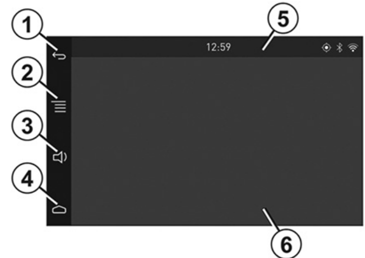


Ne jamais ouvrir le boîtier de l'écran.



Attention à ne pas renverser de liquide sur l'écran.

Menus



1/ Flèche de retour

Retour au menu précédent.

2/ Menu contextuel

Affiche des choix différents en fonction de l'emplacement dans le menu.

Sur l'écran d'accueil, propose un accès aux applications secondaires, choix des effets sonores, où redémarrage du système.

3/ Sons

Raccourcis vers les réglages sonores.

4/ Home

Retour a l'écran d'accueil.

5/ Bandeau Android

Sélectionnez le bandeau android pour afficher et utiliser les applications actives.

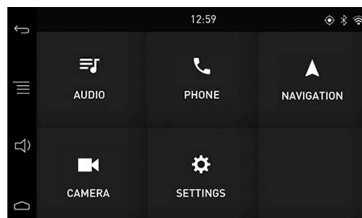
6/ Zone des applications principales

Selon l'équipement de votre véhicule

Les applications qui apparaissent sur l'afficheur en zone 6 dépendent des équipements du camion.

Les applications disponibles (jusque 5 menus suivant options) sont :

- Navigation
- Caméra
- Audio
- Téléphone
- Réglages



Mode Audio

Radio, USB et Blutooth

Introduction

Les pages suivantes expliquent le fonctionnement général du modèle du système audio USB/Bluetooth de Renault Trucks.

Les informations du système audio s’affichent sur l’écran secondaire.

Le système audio peut se commander de trois façons différentes :
Grâce aux touches de l'écran tactile
Grâce au satellite de commande sous volant
Grâce à la télécommande de la couchette (selon équipement)

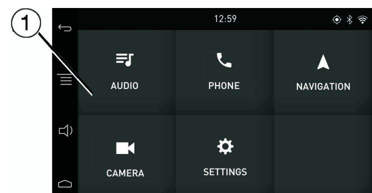
Les sources principales du système audio sont les suivantes :
radio (FM, AM et DAB)
USB*
Entrée auxiliaire pour les dispositifs audio*
Mode Bluetooth Streaming Audio* (équipements Bluetooth)
Deezer



LES CONDITIONS DE TRAFIC ACTUELLES DEMANDENT AU CHAUFFEUR DE PRÊTER UNE ATTENTION MAXIMALE À LA ROUTE À TOUT MOMENT. IL EST RECOMMANDÉ DE DEMEURER PARFAITEMENT CONCENTRÉ SUR LA ROUTE QUAND VOUS VOUS SERVEZ DU SYSTÈME AUDIO ET QUE VOUS ÊTES AU VOLANT. N'UTILISEZ LE SYSTÈME QUE LORSQUE LE CAMION EST À L'ARRÊT. N'OUBLIEZ PAS DE RESTER CONCENTRÉ SUR LA CIRCULATION.

Menu du système audio

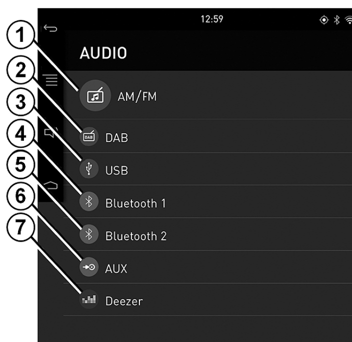
Sélectionnez le menu système audio (1).



* Dans les pages du chapitre *autoradio*, une étoile signifie "applicable si votre véhicule est équipé USB/Bluetooth

Guide des indications de l'afficheur secondaire pour le système audio

Liste des sources



Pour choisir une source audio, vous pouvez toucher directement l'écran, où faire défiler avec le bouton source (2) du satellite de commande.

1/ FM-AM

Donne accès aux stations de radio FM et AM.

2/ DAB

Donne accès aux stations de radio DAB.

3/ USB*

S'affiche si un dispotif USB est détecté

4-5/ Bluetooth Streaming Audio*

S'affiche si un équipement possédant la fonctionnalité de streaming audio est connecté à la radio.

6/ Mode Auxiliaire

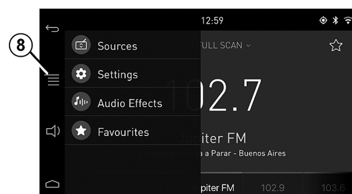
Pour utiliser un auxiliaire connecté au système.

7/ Raccourci vers Deezer

Sous réserves d'accès a internet, et abonnement au site. Permet d'écouter de la musique en streaming.

En fonction du choix effectué, différents écrans peuvent s'afficher.

8/ Ecran contextuel



En fonction de l'écran depuis lequel vous le consultez, le menu contextuel vous donne accès a différentes options. En mode radio par exemple, vous pourrez accéder aux menus sources, réglages, effets audio et favoris.

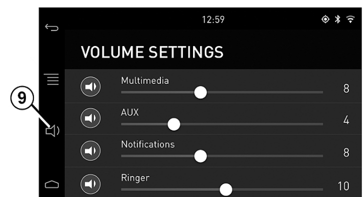
- Source : permet de revenir au menu source.
- Réglages : permet de sélectionner l'activation ou non des fonctions AF-AM/TA/Alerte Info/

PTY, de régler le gap de fréquence pour les recherches FM, et de sélectionner la région.

- Effets audio : permet de régler l'equalizer, le loudness et la balance.
- Favoris : gestion de vos stations de radio enregistrées dans les favoris.

9/ Ecran du réglage des sons

Le menu sons vous permet de régler séparément le volume sonore des différentes fonctions. Un appui sur l'icône en face de chaque fonctions met le système en muet.
Un appui simultané sur les touches + (4) et - (5) du satellite permet aussi de mettre le système en mode muet.
Pour sortir du mode muet, appuyez sur les touches + ou - du satellite, où appuyez sur l'icône muet de l'écran tactile.



Page media playeur

10/ Accès a l'écran tuner

En fonction de la source utilisée, un appui sur la barre d'état ouvre les options recherche manuelle, favoris et scan.

- Pour la source FM : accès a favoris, recherche en mode liste FM/AM et manuel.
- Pour la source AM : accès a favoris et manuel
- Pour la source DAB : accès a favoris et recherche en mode liste FM/AM.



Le bouton mode (7) du satellite de commande permet de naviguer en mode favoris, liste FM/AM et manuel

11/ Favoris

Un appui enregistre la station dans les favoris.

Un appui sur le bouton (8) du satellite de commande enregistre aussi la station dans les favoris.

12/ Mode AF/TA

Indique si les modes AF et/où TA sont actifs.

Utilisation du système audio en toute sécurité

En particulier en situation de conduite

Les conditions de trafic actuelles demandent au chauffeur de prêter une attention maximale à la route à tout moment. Il est recommandé de demeurer parfaitement concentré sur la route quand vous vous servez du système audio et que vous êtes au volant. Ainsi, lorsque vous conduisez, il est recommandé de :

STOP

S'ASSURER QUE LE VOLUME DE DU SYSTÈME AUDIO NE COUVRE PAS LES BRUITS EXTÉRIEURS.
EVITER DE CONNECTER UNE SOURCE AUDIO EXTERNE (PAR EX. SOURCE USB*) EN CONDUISANT.
UTILISER, SI DISPONIBLE, LE SATELLITE DE COMMANDE POUR CHANGER DE STATION OU DE PISTE SUR LE USB*/IPOD*.

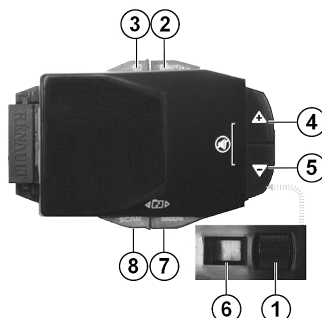
Source Radio

Sélection de la source (AM-FM et DAB)

Pour sélectionner la bande de fréquence de la radio (AM-FM/DAB), appuyez sur la touche audio de l'écran général. Sélectionnez ensuite AM, FM ou DAB.

où

Appuyez sur la touche Source (2) du satellite de commande pour sélectionner AM-FM ou DAB parmi les sources proposées.

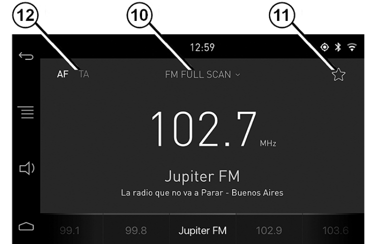


Fonctions de recherche radio

Pour accéder au mode favoris, touchez le bandeau "mode" (10), et sélectionnez "Favoris".
Pour accéder au mode liste de recherche, touchez le bandeau "mode" (10), et sélectionnez "liste de recherche".
Pour accéder au mode recherche manuelle, touchez le bandeau "mode" (10), et sélectionnez "recherche manuelle".

Vous pouvez aussi y accéder depuis le menu contextuel.

Sélectionnez la station désirée dans le bandeau inférieur.



Pour rechercher une station en mode Liste, faites glisser les stations, ou les fréquences sur l'écran secondaire. Vous pouvez aussi utiliser la molette (1) du satellite de commande.

Appuyez sur la touche audio (2), mode (7) ou sur la touche Scan (8) du satellite de commande pour avoir accès à la recherche de station.
OU
Tournez la molette (1) du satellite de commande.
OU
En mode radio, dans le menu contextuel, sélectionnez source, tunner manuel ou analogique, puis FM manuel, AM Manuel, favoris ou scan complet.

Radio Data System (RDS)

Le RDS est utilisé par de nombreuses stations radio européennes. Il s’agit d’un système par le biais duquel les stations envoient, en plus des émissions radio, des informations supplémentaires, inaudibles, décodées par le récepteur RDS de l’autoradio. Ce flux parallèle d’informations a les fonctions suivantes :

Identification du programme (code PI)

L’autoradio identifie la station reçue en décodant le code PI (par ex. « BBC », « EUROPE1 »).

Désignation du programme (code PS)

Le nom de la station de radio est présenté sur l’affichage grâce au code PS.

Frequence Alternative (AF)

La portée des émetteurs FM est assez limitée. Pour cette raison de nombreuses stations possèdent différentes fréquences dites « alternatives » sur lesquelles elles émettent. Ainsi, si la fonction AF est activée, le chauffeur peut écouter en continu la station sélectionnée, sans avoir à se soucier des changements de fréquences lors de ses déplacements. Le système audio passe lui-même d’une fréquence à l’autre de façon pratiquement inaudible et le nom de la station demeure inchangé à l’affichage (fonction liés à la présence d’émetteur de la station dans la région).

Informations Routières (iTraffic)

Ce code s’affiche lorsque le système audio diffuse une station susceptible d’émettre des informations routières.

Informations supplémentaires concernant d'autres réseaux (code EON)

Par exemple, en France, si un réseau opère FR1 (Fréquence 1), FR2 et FR3, ce réseau permet de diffuser des informations routières diffusées par n’importe laquelle de ses stations. Si vous êtes à l’écoute sur FR1 et que des informations routières sont diffusées sur FR2, cette fonction changera de station (de FR1 à FR2) de telle sorte que vous puissiez écouter les nouvelles. Une fois l’annonce terminée, le récepteur se cale à nouveau sur FR1. Remarque : ce changement ne se produit que si iTrafic est actif.

Annonce d'urgence (RDS code PTY31)

En cas de catastrophe grave, une annonce d’urgence est émise prioritairement aux autres fonctions.

Source USB*

Pour rappel sur le placement des touches du satellite de commande, voir chapitre "Présentation générale des commandes".

Les formats supportés par le lecteur USB* sont : MP3/ WMA/CDDA/AAC.

Il existe trois moyens de passer en mode USB :

Depuis le menu principal.
En connectant une source USB compatible à l’autoradio. (prise USB à proximitée).
En appuyant sur la touche Source (2) du satellite de commande jusqu’à ce que « USB » s’affiche à l’écran (si une source USB est connectée).

Le pictogramme suivant s’affiche, si un périphérique USB est détecté :



Remarque : les supports USB ne sont pas tous compatibles avec l'autoradio, seules les « mass storage devices » (mémoires externes) et dispositifs similaires sont compatibles (équipement passif, tels que des « clés USB » sans logiciel intégré, lecteurs mp3 assimilés et certains téléphone). Si l'équipement est détecté mais non reconnu, un message s'affiche à l'écran ; si l'équipement n'est pas détecté, aucun message ne s'affiche.



Il est recommandé de ne pas déconnecter une source USB en cours de lecture. Changez la source (passez en mode radio par exemple) ou éteignez le système audio avant de déconnecter le dispositif. En outre, plutôt que de connecter le dispositif USB directement à la prise, il est recommandé d'utiliser un câble intermédiaire.

Changement de piste

Il existe deux moyens de changer de piste

Sur l'écran secondaire.
En utilisant la molette (1) du satellite de commande.

Changement d'album ou de dossier (mode USB* uniquement)

Pour passer à l'album ou au dossier précédent sans faire défiler toutes les pistes, faire un appui court sur la touche Mode (7) dossier (+) du satellite de commande.
Pour passer à l'album ou au dossier suivant sans faire défiler toutes les pistes, faire un appui court sur la touche Scan (8) dossier (-) du satellite de commande.

Source Bluetooth® streaming audio*

Pour que cette source soit disponible, il faut qu'un dispositif Bluetooth compatible avec la fonction streaming audio soit connecté au système audio. Voir la section « Connexion Bluetooth » pour les détails de la connexion.

Passage en mode Bluetooth audio streaming

Il existe deux moyens de passer en mode BLUETOOTH STREAMING AUDIO

Par le menu audio.

En appuyant sur la touche (2) du satellite de commande, jusqu’à affichage de «BLUETOOTH».

Changement de piste

Il existe deux moyens de changer de piste sur une source Bluetooth® :

En utilisant la molette (1) du satellite de commande.
En changeant directement à partir de l’appareil Bluetooth.



- Le mode de fonctionnement décrit ci-dessus pour le changement de pistes marchera avec la plupart des appareils Bluetooth. Il est possible cependant que sur certains modèles d’appareils, le changement de pistes ne soit disponible qu’à travers celui-ci.
- Pour des raisons de diversités des appareils Bluetooth présent sur le marché, les fonctions suivantes ne sont pas disponibles à travers la radio sur la source Bluetooth Streaming Audio :
• Avance rapide
• Retour rapide
• Lecture aléatoire
• Lecture en boucle
• Navigation dans les dossiers



Si l’appareil Bluetooth en cours de lecture est déconnecté, la radio reviendra automatiquement en mode tuner sur la dernière station écoutée.



Si la connexion Bluetooth® n'est pas stable (perte de connexion, fonctionnalités limitées, ...), éteignez, puis rallumez votre appareil Bluetooth®.

Source Aux*

Il existe deux moyens pour passer en mode Aux.

Depuis le menu principal.
En appuyant sur la touche Source (2) du satellite de commande jusqu’à ce que « USB » s’affiche à l’écran (si une source USB est connectée).

Le pictogramme suivant s’affiche si AUX est la source active :

Remarque : l’entrée AUX est une entrée passive, il est par conséquent impossible d’utiliser l’équipement connecté via le satellite de commande ou par l'écran de commande, sauf pour régler le volume et changer de source audio (par ex. retour au mode Radio). Notez également que le mode AUX est accessible même si aucun équipement n’est connecté.

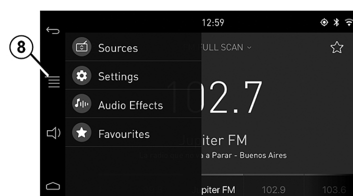


Le volume audio d’une source AUX peut varier par rapport aux autres sources (radio, etc.) et dépend de l’équipement connecté. Il peut donc s’avérer nécessaire de régler le volume à un niveau très différent du niveau habituel.

Mode Audio

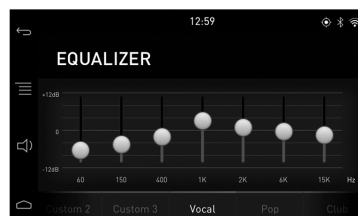
Réglages audio

Depuis l'écran principal, et via le menu contextuel (8), vous aurez accès aux réglages :



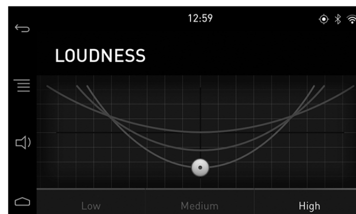
Equalizer

La fonction equalizer permet de filtrer ou d'amplifier différentes bandes de fréquences sonores.



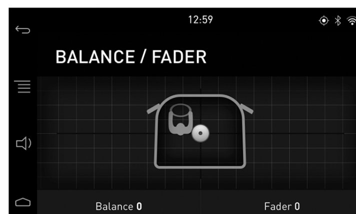
Loudness

Permet de régler la correction de fréquence audio pour obtenir un son subjectivement plus élevé a faible volume.



Balance / Fader

Ce réglage n’est entièrement accessible que si la cabine est équipée de haut-parleurs arrière.



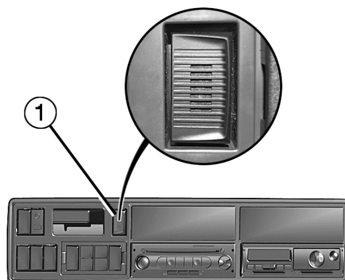
Localisation des périphériques audio

Selon l'équipement de votre véhicule

Desserte

(1) - Microphone

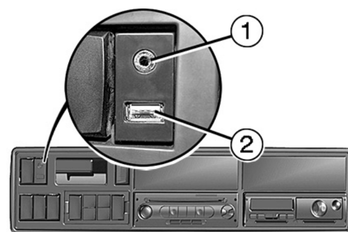
Le microphone est utilisé en mode téléphone mains libres avec la fonctionnalité Bluetooth.



(1) - Prise auxiliaire

(2) - Prise USB

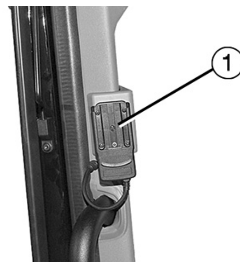
Les prises auxiliaire et USB permettent de connecter une source extérieure compatible à l'autoradio.



Selon l'équipement de votre véhicule

Support de téléphone

Si votre véhicule est équipé de l'option support de téléphone (1), rendez vous sur le site www.carcommshop.com/renault-trucks pour commander l'interface correspondant à votre téléphone.



Téléphone

STOP

LES CONDITIONS DE TRAFIC ACTUELLES DEMANDENT AU CHAUFFEUR DE PRÊTER UNE ATTENTION MAXIMALE À LA ROUTE À TOUT MOMENT. IL EST RECOMMANDÉ DE DEMEURER PARFAITEMENT CONCENTRÉ SUR LA ROUTE QUAND VOUS VOUS SERVEZ DE VOTRE TÉLÉPHONE ET QUE VOUS ÊTES AU VOLANT. N'UTILISEZ LE SYSTÈME QUE LORSQUE LE CAMION EST À L'ARRÊT. N'OUBLIEZ PAS DE RESTER CONCENTRÉ SUR LA CIRCULATION.

Connexion Bluetooth*

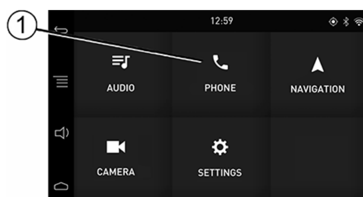
Les fonctions liées au Bluetooth® sont disponibles uniquement lorsque le système est allumé.
Pour appairer un équipement, assurez vous que le Bluetooth® est activé sur cet équipement.

Activation ou désactivation Bluetooth®

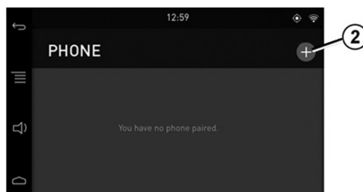
Ajout d'un équipement

Cette opération consiste à appairer un équipement Bluetooth®. C'est-à-dire établir une connexion entre le système et l'équipement Bluetooth®, afin de l'ajouter à la liste des équipements appairés.

Sélectionnez le menu téléphone (1).

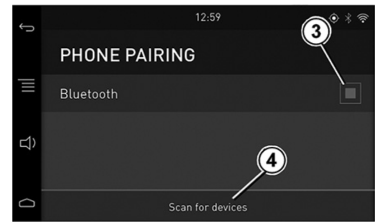


Sélectionnez l'icône + (2).

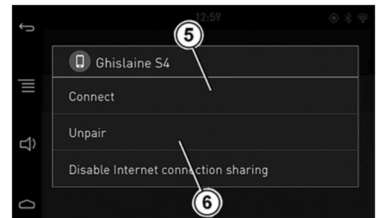


Si besoin, activez le Bluetooth® (3).

Sélectionnez le scan (4).



Lorsque votre équipement apparaît dans la liste, sélectionnez le.
En fonction de votre besoin, appuyez sur connecter (5) ou désappairer (6).



Si le téléphone est hors de portée du Bluetooth, le sélectionner ouvrira aussi le volet d'appairage.

Jusque 10 téléphones différents peuvent être appairés.
Si deux téléphones sont déjà appairés, et connectés, il faudra en déconnecter un pour appairer un téléphone supplémentaire.



Si la connexion Bluetooth® n'est pas stable (perte de connexion, fonctionnalités limitées, ...), éteignez, puis rallumez votre téléphone.

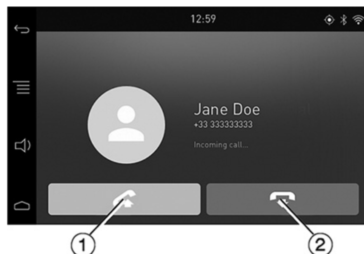
Si après avoir éteint puis rallumé votre téléphone, la connexion reste instable, renseignez vous sur la compatibilité de votre téléphone, ou contactez votre point de service Renault trucks habituel.

Mode téléphone/mains-libres*

Pour que cette fonction soit disponible, il faut qu’un dispositif Bluetooth compatible avec la fonction téléphone soit connecté à l’autoradio. Voir la section « Connexion Bluetooth » pour les détails de la connexion.

Appel entrant

Il existe deux moyens pour répondre à un appel entrant :



Appuyez sur la touche (1) de l'écran secondaire.
Appuyez sur la touche (12a) située sur le volant.

Il existe deux moyens pour refuser un appel entrant :

Appuyez sur la touche (2) de l'écran secondaire.
Appuyez sur la touche (12b) située sur le volant.

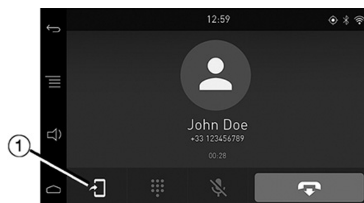
Racrocher après un appel

Il existe deux moyens pour raccrocher :

Appuyer sur la touche (2) de l'écran secondaire.
Appuyer sur la touche (12b) située sur le volant.

Pour rappel sur le placement des touches du satellite de commande, voir chapitre "Présentation générale des commandes".

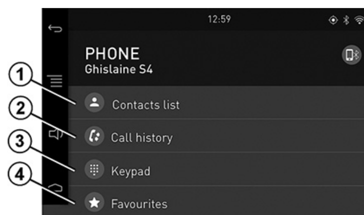
Transférer un appel



Cette action permet d’arrêter la fonction mains-libres et de transférer la communication vers le téléphone. Pour cela, réalisez un appui long sur la touche (12a) du volant ou appuyez sur la touche (1) de l'écran secondaire.
Cette fonction est uniquement accessible durant une communication.

Appeler (répertoire/derniers appels)

Pour appeler (La fonction Bluetooth doit être activée et un téléphone connecté) :



Dans le menu téléphone, choisissez votre téléphone.
Choisissez ensuite soit :

- La liste de contact (1)
- l'historique des appels (2)
- le clavier numérique (3)
- Favoris (4)

En appuyant sur le bouton décrocher, vous accéderez à l'historique des appels, et pourrez y sélectionner un numéro.

Liste de contact (1)

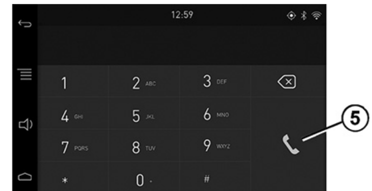
Choisissez votre contact, et le numéro sur lequel l'appeler.

Historique des appels (2)

Choisissez votre contact, et le numéro sur lequel l'appeler.

Clavier numérique (3)

Entrez le numéro de téléphone.
Appuyez sur la touche (5).



Votre appel est en cours.

Favoris (4)

Choisissez votre contact, et le numéro sur lequel l'appeler.

Réglage du volume

Pour régler le volume de l’appel :

A l’aide des touches (4) et (5) du satellite de commande.
Directement sur l'écran secondaire.
Dans le menu réglages niveaux sonores.

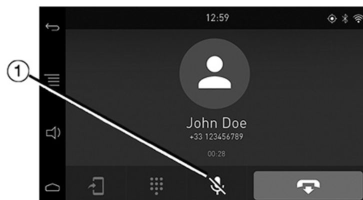


Le micro de la fonction mains-libres est situé en desserte supérieure, près de la tête du chauffeur, la fonction peut ne pas fonctionner correctement depuis la couchette.

Mode secret

Le mode secret permet de désactiver le microphone de la fonction mains-libres en cabine. Pour activer ou désactiver ce mode, appuyer simultanément sur les touches (4) et (5) sur le satellite de commande ou sur la touche mode muet (1) de l'écran secondaire.

Une fois que le mode est activé l’icône (1) reste en surbrillance.



Perte de la connexion

Si le chauffeur sort de sa cabine, il peut perdre la connexion Bluetooth. Le système essayera alors de se reconnecter automatiquement durant 15 minutes. Passé ce délai une connexion manuelle est nécessaire (voir chapitre Connexion d’un appareil).

Coupure temporaire du mode mains-libres

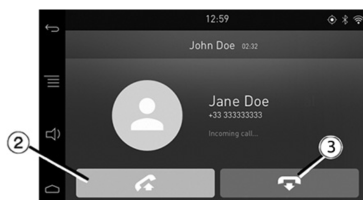
Si le chauffeur fait une manoeuvre hors de la cabine mais à proximité immédiate, la fonction mains-libres sera toujours valide, et il ne pourra pas recevoir d’appel sur son téléphone. Dans ce cas, il suffit de couper la radio pour libérer le téléphone. Lors de son retour en cabine, le chauffeur devra simplement remettre la radio en marche pour reconnecter automatiquement son téléphone (en cas de non reconnexion, voir chapitre Connexion d’un appareil).

Double appel

En cours de conversation, vous pouvez émettre ou recevoir un double appel.

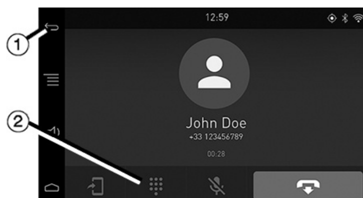
Appel entrant :

L'écran affiche le contact appelant. Vous avez le choix d'accepter l'appel (2) ou le rejeter (3).



En cours de conversation, en appuyant sur la touche retour (1), vous afficherez la liste des contacts.
Pour émettre un double appel, sélectionnez le contact.
Le premier appel est mis en attente.

En cours de conversation, en appuyant sur la touche clavier numérique (2), vous afficherez le clavier numérique.



Pour émettre un double appel, entrez le numéro de téléphone (voir clavier numérique). Le premier appel est mis en attente.

Lorsque vous raccrochez du second appel, le premier est de nouveau actif.

Réglages

STOP

LES CONDITIONS DE TRAFIC ACTUELLES DEMANDENT AU CHAUFFEUR DE PRÊTER UNE ATTENTION MAXIMALE À LA ROUTE À TOUT MOMENT. IL EST RECOMMANDÉ DE DEMEURER PARFAITEMENT CONCENTRÉ SUR LA ROUTE QUAND VOUS VOUS SERVEZ DU SYSTÈME ET QUE VOUS ÊTES AU VOLANT. N'UTILISEZ LE SYSTÈME QUE LORSQUE LE CAMION EST À L'ARRÊT. N'OUBLIEZ PAS DE RESTER CONCENTRÉ SUR LA CIRCULATION.

Keyboard settings

Réglage clavier

Dans ce menu, vous pouvez modifier les réglages relatifs au clavier :
• audio pour les frappes de touches
• messages d'affichage pour les frappes de touches
• appuyer pour corriger les mots
• majuscules automatiques
• affiche le bouton de réglage sur le clavier
• langue pour la disposition du clavier Réglages pour l'assistance orthographique
• correction rapide
• afficher les suggestions
• achèvement automatique des mots (texte prédictif)

System settings

Dans Réglages systèmes, le menu contextuel vous donne accès à la possibilité de réinitialiser le système.

Dans ce menu, vous pouvez modifier les réglages relatifs à :

Bluetooth®

Activation ou désactivation de la fonction.

Sons

Choix de la mélodie pour les sonneries de téléphone et des notifications.

Effets audio

Accès aux réglages audio. Voir **Mode Audio**.

A propos

Affiche les informations relatives au système.

Réglages avancés

Donne accès aux sous menus Confidentialité et Stockage.

Confidentialité

Ce menu est utilisé pour réinitialiser le système aux paramètres d'usine. Toutes les données personnelles sont effacées. Ce menu peut être utilisé, par exemple, en cas de vente du camion à un nouveau propriétaire.

Stockage

Le menu stockage affiche la quantité d'espace de stockage disponible. La musique hors ligne de Spotify® et les données cartographiques sont stockées ici, par exemple.
L'espace de stockage s'élève à un total de 32 Go.



Pour changer la langue de l'afficheur secondaire (SID), vous devez changer la langue de l'afficheur principal. Reportez-vous au chapitre Afficheur multifonctions de la notice d'utilisation du véhicule.

Connexion au réseau

Le système d'infodivertissement dispose de plusieurs options pour se connecter à des réseaux/à Internet. Il est possible de se connecter via Wi-Fi®, Bluetooth® et une clé 3G/4G dans la prise USB.

Créer un réseau

Le système d'infodivertissement peut créer son propre réseau Wi-Fi®. Cette option donne la possibilité de connecter d'autres périphériques via le Wi-Fi® afin de partager une connexion Internet, par exemple depuis une clé 3G/4G ou un périphérique Bluetooth®.

Wifi et réseaux mobiles

Wifi®

Connexion

Le système dispose de plusieurs options pour se connecter au réseau. Il est possible de se connecter via Wi-Fi®, Bluetooth® et une clé 3G/4G dans la prise USB.

Si plusieurs types de connexions sont actives, l'utilisation par défaut sera priorisé dans l'ordre suivant :

1. Wi-Fi®.
2. Clé 3G/4G dans la prise USB.
3. Téléphone/périphérique jumelé par Bluetooth®.

La connexion Wi-Fi® a la plus haute priorité sur toutes les connexions. Si vous disposez de plusieurs connexions et que vous voulez, par exemple, connecter au Bluetooth®, la connexion Wi-Fi® doit être désactivée.

Wi-Fi®

Les réseaux Wi-Fi® accessibles sont affichés dans ce menu. Sélectionnez le réseau auquel vous voulez vous connecter. Saisissez le mot de passe si nécessaire.

Si le réseau sur lequel vous souhaitez vous connecter est caché, sélectionnez "ajouter réseau Wi-Fi®".
Vous pourrez alors rentrer manuellement votre configuration réseau.

Le système se reconnectera automatiquement aux réseaux connectés préalablement là où ils sont disponibles.

Bluetooth®

Dans le menu Bluetooth, vous pouvez activer la connection Bluetooth et rendre le système visible par les périphériques.

Recherches de périphériques

Dans ce menu, vous pourrez retrouver les périphériques Bluetooth® localisés dans le périmètre du réseau (environs 10 mètres autour du véhicule). Les périphériques Bluetooth® détectés seront affichés dans une liste. Cliquez sur celui de votre choix pour procéder à l'appairage.
Un maximum de 10 périphériques peuvent être appairés dans la liste. Pour trouver et appairer des périphériques supplémentaires, il doit y avoir des places inutilisées dans la liste.

Mobile data network

Utiliser un périphérique USB

Dans le menu "Mobile data network ", vous pouvez connecter le système a internet via un modem connecté par USB (clé 3G/4G). Une prise USB est disponible sur le tableau de bord (voir chapitre présentation générale des commandes).

Utiliser une connexion partagée Bluetooth®

Dans ce menu, vous pouvez gérer une connection du système à Internet via Bluetooth®.
Le partage Internet doit aussi être activé sur le périphérique Bluetooth® connecté.

Points d'accès personnalisés

Vous pouvez régler dans ce menu les paramètres de données dans la clé 3G/4G si la carte SIM n'a pas de réglages programmés.

Création d'un Hotspot Wi-Fi®

Vous pouvez créer un Hotspot Wi-Fi® afin de connecter d'autres périphériques pour partager une connexion Internet, par exemple, depuis clé 3G/4G ou d'un périphérique Bluetooth®.

Configurez le hotspot Wi-Fi®

Pour créer un réseau, il faut entrer certaines propriétés.
• nom du réseau (SSID)
• niveau de sécurité
• mot de passe (au moins 8 caractères)
Ensuite, cochez la case « Hotspot Wi-Fi® portable ».
D'autres périphériques peuvent maintenant se connecter au système et partager sa connexion réseau.



Chauffage - Ventilation - Climatisation

Climatisation toute automatique

Le système de climatisation/ventilation/chauffage refroidit ou réchauffe, ainsi que déshumidifie l'air de la cabine. Les capteurs détectent la température dans la cabine pour activer le contrôle du débit d'air selon les conditions météorologiques prédominantes, et le souhait de l'utilisateur.

Il est normal que de l'eau de condensation coule sous le camion quand il fait chaud dehors.

Chauffage - Ventilation - Climatisation toute automatique



Commandes du chauffage et de la climatisation toute automatique :

- (1) - Commandes de réglage de la température.
- (2) - Commande de réglage de la ventilation.
- (3) - Afficheur avec les informations sur la répartition de l'air et la consigne de température.
- (4) - Commande de mémorisation des réglages.
- (5) - Commandes de répartition de l'air dans la cabine.
- (6) - Commande de dégivrage - désembuage.
- (7) - Commande de recyclage d'air.
- (8) - Commande de recyclage d'air optimisé.
- (9) - Commande du conditionneur d'air.
- (10) - Commande de dégivrage des rétroviseurs.

Commandes de réglage de la température



Permettent d'ajuster la température désirée :

- appuyez sur la commande (1) pour diminuer la température,
- appuyez sur la commande (2) pour augmenter la température.

Un appui court sur les commandes (1) ou (2) permet de diminuer ou d'augmenter de 0.5°C la consigne de température sur l'afficheur (3).

Un appui long sur les commandes (1) ou (2) permet de diminuer ou d'augmenter instantanément de 0.5°C puis par pas de 1°C la consigne de température sur l'afficheur (3) jusqu'au relâchement de la commande.



En fonction de la valeur de réglage prédéfinie, il peut s'écouler quelques minutes avant d'atteindre la température souhaitée pour juger du résultat et modifier légèrement la consigne si nécessaire.

Commande de ventilation

Mode ventilation manuelle



Ce mode permet l'activation de la ventilation ainsi que l'allumage de l'afficheur (3) associé. Tournez la commande (1) dans le sens des aiguilles d'une montre, le témoin de chaque position s'éclaire en fonction de la vitesse de ventilation sélectionnée.

Pour diminuer la vitesse de ventilation, tournez la commande (1) dans le sens inverse des aiguilles d'une montre ; le témoin de chaque position s'éteint en fonction de la vitesse de ventilation sélectionnée.



Une action sur la commande (1) dans le sens inverse des aiguilles d'une montre au-delà la position minimum désactive la ventilation ainsi que l'afficheur.

Commandes de répartition de l'air



Selon la position choisie, les commandes (1 - 2 - 3) répartissent l'air entre les différentes bouches d'air.

Associées à la commande de ventilation, elles assurent une optimisation de la température en fonction du positionnement de ces bouches d'air.



Lors de l'utilisation en mode confort thermique automatique, un appui sur l'une des commandes (1 - 2 - 3) annule ce mode ainsi que la fonction mémorisation des réglages.

Position 1 Air dirigé vers le haut (pare-brise et avant des vitres latérales) et léger débit sur les bouches d'air en planche de bord.

Position 2 Air dirigé vers le bas (aux pieds) et léger débit vers le haut (bouches d'air sur planche de bord et arrière des vitres latérales).

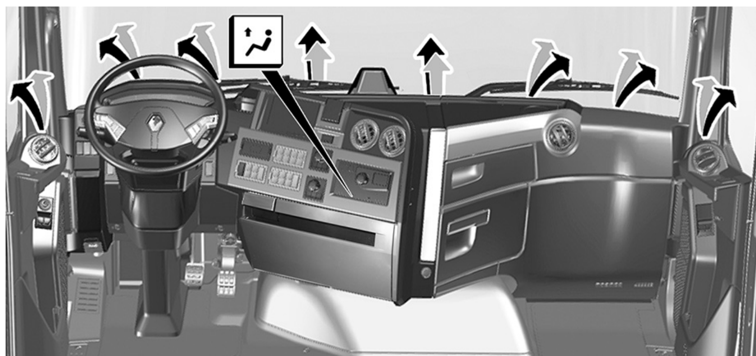
Position 3 Air dirigé vers le milieu (bouches d'air sur planche de bord).

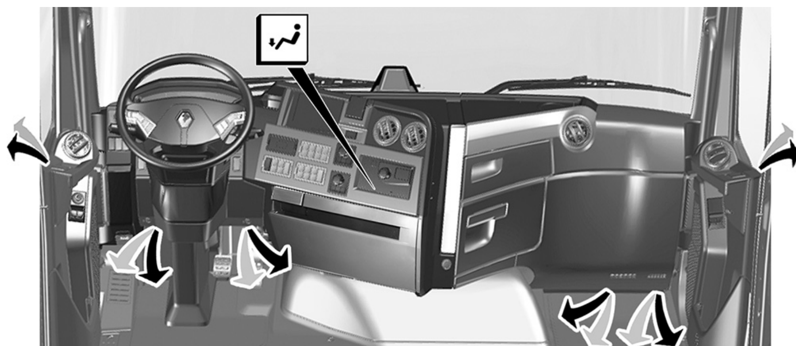


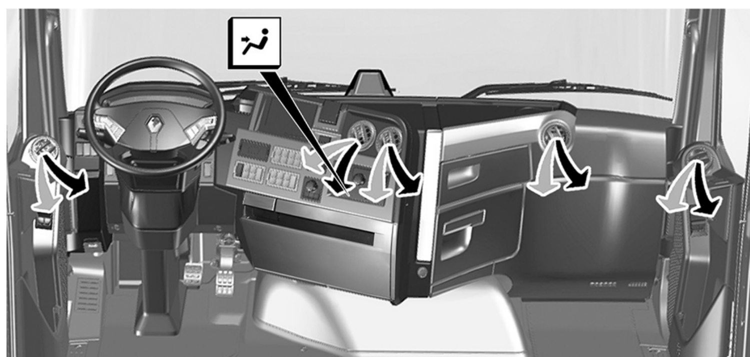
Lorsque les bouches d'air latérales et centrales sont ouvertes, le flux d'air est réparti entre les différentes bouches d'air sélectionnées par chaque position de la commande.

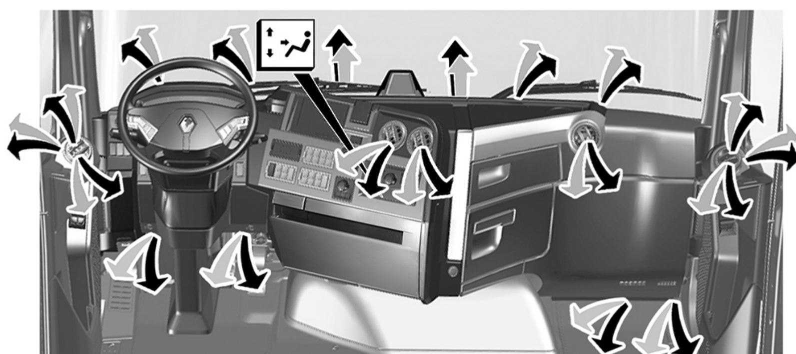
Pour obtenir une répartition de l'air sur les 3 positions de sortie des bouches d'air, appuyez une fois sur chaque commande (1 - 2 - 3).

Planche de bord









Commande de mémorisation de la distribution d'air



Cette fonction permet de mémoriser la distribution d'air personnalisée avec la possibilité de mémorisation via la carte conducteur.

Mémorisation de la distribution d'air :

Mettez le contact, réglez la distribution d'air et mémorisez-la par un appui long sur la commande (1), le témoin (2) s'éclaire et un signal sonore retentit.

Le réglage est mémorisé à la coupure du contact.

Pour désactiver la fonction, appuyez sur la commande (1), le témoin (2) s'éteint.

Mémorisation de la distribution d'air via la carte conducteur :

Cette mémorisation permet au conducteur de retrouver ses réglages de distribution d'air personnalisés lors d'un échange du véhicule avec un autre conducteur.

Insérez la carte conducteur, mettez le contact, réglez la distribution d'air et mémorisez par un appui long sur la commande (1), le témoin (2) s'éclaire et un signal sonore retentit.

Le réglage est mémorisé à la coupure du contact.

Pour désactiver la fonction, appuyez sur la commande (1), le témoin (2) s'éteint.

Commande de recyclage de l'air



Pour activer la fonction, appuyez sur la commande (1), le témoin (2) s'éclaire.

Pendant le recyclage, l'air est pris dans l'habitacle et il est recyclé sans admission d'air extérieur.

Le recyclage de l'air permet d'éviter de respirer de l'air extérieur vicié (tunnel routier, zone polluée...).

L'utilisation de la fonction recyclage de l'air ne doit être que momentanée.

Pour désactiver la fonction, appuyez sur la commande (1), le témoin (2) s'éteint.

Commande de recyclage d'air optimisé



Pour activer la fonction, appuyez sur la commande (1), le témoin (2) s'éclaire.

Pendant l'activation, le volet de recyclage d'air est alors automatiquement contrôlé selon la stratégie optimisée et les informations du capteur de qualité d'air et de désembuage.

Pour désactiver la fonction, appuyez sur la commande (1), le témoin (2) s'éteint.

Une fois la fonction désactivée, le volet de recyclage d'air repasse en mode manuel et l'information du capteur de qualité d'air n'est plus prise en compte.

Commande du conditionneur d'air



L'utilisation de cette fonction permet d'abaisser la température à l'intérieur de l'habitacle ou d'éliminer la buée plus rapidement. Appuyez sur la commande (1), le témoin (2) s'éclaire.

Réglez la température selon celle désirée.

Pour désactiver la fonction, appuyez sur la commande (1), le témoin (2) s'éteint.



La climatisation toute automatique est équipée d'un capteur de désembuage qui peut modifier les différentes fonctions telles que la ventilation d'air, le recyclage d'air, la répartition de l'air et le conditionneur d'air.

Lorsque le capteur de désembuage détecte de la buée, les fonctions qui sont gérées automatiquement dans le mode en cours peuvent être momentanément modifiées pour faciliter le désembuage. Une fois le désembuage terminé, le système revient au mode précédemment actif.



Après un arrêt du véhicule supérieur à une semaine et afin de préserver la longévité du système d'air conditionné, activez le conditionneur d'air, moteur tournant et au régime de ralenti.

Commande de dégivrage - désembuage



Pour activer la fonction, appuyez sur la commande (1), le témoin (2) s'éclaire.

Pour optimiser son efficacité, la fonction dégivrage - désembuage active la fonction conditionneur d'air et pilote automatiquement la température, la ventilation, le recyclage et la répartition de l'air jusqu'à ce que le pare-brise et les vitres latérales soient dégagés.

Toute action sur la commande de répartition de l'air désactive la fonction dégivrage - désembuage.

Pour désactiver la fonction, appuyez sur la commande (1), le témoin (2) s'éteint.



L'activation de la commande de dégivrage - désembuage coupe le mode confort thermique automatique.

Toutes les fonctions en cours avant la demande de dégivrage - désembuage sont mémorisées pour un retour à l'état précédent lors de l'arrêt de la fonction.

Commande de dégivrage des rétroviseurs



Moteur tournant, appuyez sur la commande (1) pour activer la fonction, le témoin (2) s'éclaire.

Pour désactiver la fonction, appuyez sur la commande (1), le témoin (2) s'éteint.



La commande de dégivrage des rétroviseurs se désactive automatiquement après 30 minutes d'utilisation continue.

Mode de confort thermique automatique



Ce mode permet l'activation automatique de la ventilation, de la distribution d'air, du recyclage et de l'air conditionné. Appuyez sur la commande (2) ; le témoin "auto" s'éclaire.

En mode confort thermique automatique, le système gère l'air conditionné en fonction de la température extérieure, de la consigne de température sur l'afficheur, de l'activation de la fonction recyclage d'air optimisée (à la place de la fonction recyclage d'air si elle est active), la vitesse de ventilation et la distribution d'air la mieux adaptée pour atteindre et maintenir le confort souhaité.

Pour désactiver le mode confort thermique automatique, tournez la commande (1) ou modifiez la distribution d'air.



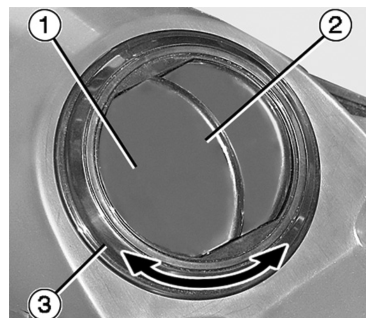
L'activation du mode de confort thermique automatique désactive la fonction dégivrage - désembuage et n'a aucun effet sur la fonction dégivrage des rétroviseurs.

Bouches d'air

Ouverture du débit : appuyez sur la partie (1) de la bouche d'air.

Fermeture du débit : appuyez sur la partie (2) de la bouche d'air.

Orientation : saisissez la bouche d'air (3) et tournez-la jusqu'à la position désirée.





L'ÉVOLUTION DU CONFORT THERMIQUE ET SONORE ENTRAÎNE UNE TRÈS GRANDE ÉTANCHÉITÉ DES CABINES. IL EST DONC NÉCESSAIRE, LORS D'UN SÉJOUR PROLONGÉ DANS LA CABINE, D'ASSURER UNE VENTILATION (VITRES ENTROUVERTES, AÉRATEUR DE PAVILLON) POUR ÉVITER LE CONFINEMENT DE L'AIR.



Sécurité

Ceintures de sécurité

Le code de la route vous impose de toujours porter la ceinture de sécurité à bord d'un véhicule automobile, quelle que soit votre position à bord.
Mettez toujours la ceinture de sécurité lorsque vous conduisez ! Une alarme sonore et l'affichage d'un pictogramme sur le tableau de bord vous rappelera de la mettre le cas échéant.

Ceintures à enrouleur automatique

Déroulez lentement la sangle jusqu'à pouvoir engager le pêne (1) dans le verrou (2). S'il se produit un blocage, effectuez un léger retour en arrière et déroulez à nouveau.



Déverrouillage

Pressez sur le bouton (3) du boîtier (4), la ceinture est rappelée par l'enrouleur. Accompagnez le pêne (1) pour faciliter cette opération.





Le témoin (AA) du tableau de bord vous informe que la ceinture de sécurité n'est pas verrouillée.



Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements.

***Avant de démarrer** : procédez d'abord au réglage de votre position de conduite, puis ajustez correctement votre ceinture de sécurité.*

NE FAITES JAMAIS PASSER LA SANGLE BAUDRIER SOUS VOTRE BRAS, NI DERRIÈRE VOTRE DOS.

Sécurité enfants

L'utilisation d'un dispositif de retenue des bébés et des enfants est réglementée.

En Europe, les enfants de moins de 12 ans, d'une taille inférieure à 1.50 mètre et d'un poids inférieur à 36 kilogrammes, doivent être attachés sur un dispositif homologué et adapté au poids et à la taille de l'enfant.

Le conducteur est responsable de la bonne utilisation de ce dispositif.

Nous vous conseillons de choisir un dispositif homologué suivant le règlement européen ECE 44.



Respectez obligatoirement les lois en vigueur dans le pays où vous vous trouvez. Elles pourraient différer des présentes indications.

LES BÉBÉS ET LES ENFANTS NE DOIVENT EN AUCUN CAS ÊTRE TRANSPORTÉS SUR LES GENOUX DES OCCUPANTS DU VÉHICULE.

NE JAMAIS UTILISER UNE SEULE CEINTURE POUR ATTACHER DEUX PERSONNES.

Avant d'installer un siège enfant en place avant (si l'installation est autorisée)

Lorsque le siège passager en est équipé, procédez aux réglages suivants :

- reculez le siège passager au maximum,
- redressez le dossier le plus verticalement possible,
- baissez l'assise au maximum,
- remontez l'appui-tête au maximum,
- réglez la hauteur de la ceinture de sécurité en position basse.

Barre anti-encastrement arrière escamotable

Cette fonction de sécurité empêche les usagers de la route non protégés d'être coincés sous le véhicule en cas de collision arrière.

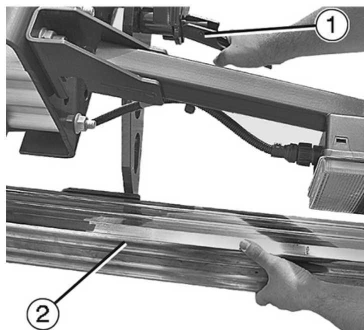


La barre anti-encastrement arrière doit toujours être en place et fixée correctement lors de l'utilisation du camion.

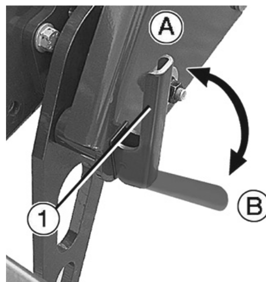
Véhicule porteur

Déverrouillage

Pour faciliter le déverrouillage de la poignée (1), soulagez la barre anti-encastrement (2) en la maintenant.



Baissez la poignée (1) pour l'amener de la position A à la position B.





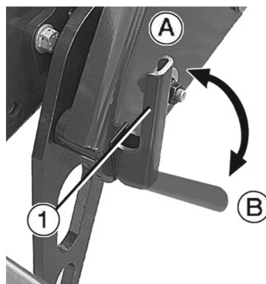
Retenez la barre anti-encastrement pour la manoeuvrer de la position haute à la position basse, afin qu'elle ne tombe pas emportée par son poids.

Avant de déverrouiller la poignée (1), assurez-vous que vous pouvez le faire sans danger (véhicule à l'arrêt, accessibilité, risque de heurts).

Verrouillage

Levez la poignée (1) pour l'amener de la position B à la position A.

Assurez-vous que la barre anti-encastrement est bien verrouillée dans la position souhaitée.





Utilisation sur la voie publique :

- *verrouillez impérativement la barre anti-encastrement en position basse.*

Utilisation chantier :

- *verrouillez impérativement la barre anti-encastrement en position haute.*



Consignes d'utilisation du véhicule

Rodage

Pendant la période de rodage (environ 5 000 km) ne faites travailler le moteur à plein régime que sur de courtes distances. Ne faites pas tourner le moteur à un régime trop bas ou trop élevé. Surveillez attentivement la température du liquide de refroidissement, le niveau d'huile.

Le chargement du véhicule doit être le même qu'en utilisation normale.

Utilisation pendant l'hiver ou dans des pays froids

Par temps froid, il est nécessaire d'adapter l'usage de votre véhicule dans votre conduite, votre façon de le démarrer ou de le stationner.

Selon l'équipement de votre véhicule

Mise en marche du moteur

Reportez-vous au chapitre **Conduite**.

Avant de partir, laissez tourner le moteur quelques secondes pour être certain que la circulation d'huile est établie. Inutile de laisser chauffer trop longuement le moteur à vide ; démarrez à faible allure en restant sur une combinaison de vitesses suffisamment démultipliées. Ne demandez jamais le maximum de puissance au moteur tant que la température de 80°C n'est pas atteinte.

STOP

LA POSE D'UN RIDEAU DE RADIATEUR OU CACHE-CALANDRE EST ABSOLUMENT À PROSCRIRE POUR LE MOTEUR SURALIMENTÉ REFROIDI. CET ACCESSOIRE EMPÊCHE LE REFROIDISSEMENT DE L'AIR DU TURBOCOMPRESSEUR ET AFFECTE AINSI LE RENDEMENT ET LA TENUE DU MOTEUR.

Circuit de refroidissement moteur

Ce véhicule est livré avec un liquide de refroidissement "ULTRACOOLING PLUS" (produit RENAULT TRUCKS Oils) conforme au cahier des charges RENAULT TRUCKS. Selon sa destination, il est protégé contre le gel jusqu'à - 25°C ou - 40°C.

Véhicule équipé d'une boîte de vitesses robotisée

Mise en service par basse température

Respectez la consigne suivante :

Par des températures extérieures inférieures à -20°C, laissez tourner le moteur 10 minutes pour atteindre la température de fonctionnement de la boîte de vitesses.

Utilisation de l'essuie-vitre



*Dans des conditions d'usage **« neige très humide »**, nous vous recommandons de ne pas utiliser la ventilation du pare-brise au maximum de sa puissance, de façon à éviter une accumulation de neige pouvant altérer le fonctionnement du capteur de pluie. Dans ce cas, vous serez dans l'obligation d'utiliser le mode manuel pour l'essuyage du pare-brise.*

Utilisation pendant l'été ou dans des pays chauds

Il est nécessaire de toujours adapter l'usage de votre véhicule dans votre conduite, votre façon de le démarrer ou de le stationner aux conditions météorologiques.

Ne faites pas peiner le moteur, changez de vitesse aussi souvent qu'il est nécessaire pour maintenir le moteur à un régime optimal. La circulation du liquide de refroidissement sera activée et la température se maintiendra dans les normes de fonctionnement. Nettoyez fréquemment les ailettes du radiateur, où les insectes et les poussières peuvent obstruer la circulation de l'air, en soufflant de l'air comprimé par la face arrière. Assurez-vous du parfait état du radiateur ; faites-le détartrer si nécessaire.

Utilisation en atmosphère poussiéreuse

La surveillance rigoureuse du témoin de colmatage du filtre à air est recommandée tous les jours.

Filtre à air

N'oubliez pas que l'encrassement du filtre à air est fonction du régime moteur, suivant que l'utilisation nécessite l'emploi des petits rapports (parcours en montagne). Tenez compte davantage du temps que de la distance parcourue.

Un filtre obstrué peut provoquer des avaries graves.

Utilisation en altitude

L'utilisation du véhicule à une certaine altitude a des répercussions sur le comportement du moteur. La diminution de la puissance est de l'ordre de 10 % environ pour les moteurs à aspiration naturelle et de 5 % environ pour les moteurs suralimentés, par 1 000 m d'altitude. D'autre part, tenez compte du point d'ébullition de l'eau qui diminue de 3.5°C par 1 000 m d'altitude.

Conduite économique

Pour obtenir les meilleures performances avec votre boîte de vitesses, et particulièrement une plus faible consommation de carburant, respectez les règles de conduite suivantes :

- choisissez toujours la démultiplication qui vous permet d'utiliser le moteur à son meilleur régime. C'est dans cette plage que se trouve le couple maximal permettant la plus basse consommation,
- choisissez bien le rapport en fonction du profil de votre route,

- rappelez-vous que **tout changement de vitesse entraîne une augmentation de consommation de carburant.**

Turbocompresseur

Incidents sur turbocompresseur

Un fonctionnement incorrect du turbocompresseur se remarque par un manque de puissance du moteur, un bruit anormal, la présence d'huile dans le collecteur d'admission ou une fumée anormale à l'échappement.

En ce cas, joindre le point de services RENAULT TRUCKS le plus proche. Aucune intervention interne ne doit être effectuée sur le turbocompresseur.



La présence du/des écran(s) thermique(s) sur le turbocompresseur est indispensable pour éviter tout risque d'incendie du véhicule ou de dégradation des organes environnants.



Toute intervention sur la ligne d'échappement et ses supports nécessite un serrage au couple. S'adresser à un point de services RENAULT TRUCKS.

Stationnement du véhicule

Le stationnement du véhicule est, comme la conduite, un point sur lequel vous devez être vigilent afin de ne pas mettre les autres usagers de la route en danger, mais aussi d'éviter certaines pannes.

Stationnements courts (moins de dix jours)

Assurez-vous de la planéité et de la stabilité du sol sous le véhicule.

Veillez à ce que le véhicule soit stationné correctement (pas de risque de perturber la circulation ou pas de risques pour la sécurité de la circulation, des personnes ou des installations environnantes, respect du code de la route).

Evitez de stationner le véhicule à proximité d'un virage, d'un croisement de route ou de panneaux de circulation où il pourrait géner la visibilité ou surprendre les autres usagers de la route.

Activez le frein de park. Avant de quitter le véhicule, assurez-vous de l'efficacité du frein de stationnement avec la position test.

Assurez-vous que tous les systèmes électriques sont éteints ou débranchés.

Ouvrez l'interrupteur général pour éviter la décharge des batteries.

Stationnement inferieur à 30 jours

Appliquez les conseils précédents.

Sécurisez le véhicule sans utiliser le frein de stationnement (pour empêche le collage garnitures). Pour se faire, câlez les roues du véhicule et assurez vous régulièrement de la stabilité du véhicule.

Relevez et protégez les balais d'essuie glace. Prenez garde de protéger le pare-brise pour éviter tout risques d'endommagement si les balais devaient se rabattre brutalement.
Protégez les parties plastiques, caoutchouc, et les vitrages des effets des rayons ultras violets.
Remplissez le réservoir de carburant pour éviter la condensation dans le reservoir.
Veillez à ce que la portée des pneus soit changée régulièrement (afin d'éviter la planéité des pneus).

Une fois par semaine :

Vérifiez qu'il n'y a pas de trace de fuite d'huile, de liquide de refroidissement, de combustible sous le véhicule.
Vérifier les niveaux : huile moteur, assistance direction, ….
Démarrez le moteur et laissez le tourner jusqu'à extinction du voyant pression d'air, surveillez les indications sur l'afficheur.

Stationnemment superieur à 30 jours

Vérifiez l'état des pneumatiques, y compris la roue de secours (pression, traces de choc ou craquelures sur les flancs…).

Vérifiez que les ouïes d'entrée d'air ne soient pas obstruées.

Contrôlez et au besoin recharger les batteries.

Démarrez le moteur et faire tourner jusqu'à extinction du voyant pression d'air, surveillez les indications sur afficheur.

Vérifiez le fonctionnement des accessoires (climatisation, chauffage, essuie vitres, signalisation AV/AR.

-Déplacez le véhicule:

- 5 à 10 Kms à vitesse modéré permettant l'échauffement normal des organes. A l'arrêt, vérifier l'absence de fuites (moyeux, entrée de ponts…).
- 15 à 20 Kms à vitesse normale, jusqu'à vitesse maximum du véhicule (en respectant le code de la route) permettant de vérifier comportement du véhicule, passage des vitesses, relever les bruits anormaux.

Après les contrôles, si vous stationnez de nouveau le véhicule, appliquez les conseils précédents et veillez au changement de portée des pneumatiques.

Vérifiez les points de graissages (charnières, serrures, suspensions, …), au besoin, re-graisser.

En cas d'immobilisation prolongée des véhicules, la surveillance des batteries doit être effectuée périodiquement, toutes les 4 semaines maximum.

Si la charge se trouve en dessous de la charge minimale recommandée, il est nécessaire de recharger chaque batterie.

Lorsque le véhicule est utilisé de façon stationnaire sans démarrage du moteur, faire attention à la consommation électrique induite par le matériel (tachygraphe, GPS, radios, ...) qui rend nécessaire des contrôles plus fréquents.

Qu'est-ce que l'éco-conduite?

L’éco-conduite est un comportement de conduite citoyenne permettant de réduire votre consommation de carburant, de limiter l’usure de votre véhicule, de diminuer le stress et la fatigue du conducteur ainsi que le risque d’accident.

Gardez toujours à l’esprit que l’efficacité énergétique ne doit jamais passer avant la sécurité routière.





L’ensemble de nos conseils sont à appliquer avec la plus grande prudence, en gardant toujours en première priorité le code de la route et les règles basiques de sécurité.

Utilisation du moteur et de la boite de vitesses

Une bonne utilisation de votre moteur et de votre boîte de vitesses vous fera économiser du carburant et limitera l’usure de votre véhicule.

Les moteurs de véhicules industriels sont conçus pour privilégier le couple plutôt que la puissance du véhicule. Ainsi, les meilleures performances de votre chaine cinématique (ensemble moteur, boîte de vitesses, transmission jusqu'aux roues motrices) vous seront offertes dès les régimes les plus bas. Une partie de l’énergie du moteur du véhicule est perdue par la friction mécanique. Ces frottements, et donc ces pertes, augmentent avec la vitesse du moteur. En conduisant à un régime moteur inférieur, ces pertes restent limitées. Ceci réduit par conséquent la consommation de carburant.

La zone verte située sur votre compte-tours vous indiquera la plage de régime dans laquelle votre moteur est le plus performant.

Votre boîte de vitesses change les rapports pour vous, en appliquant toujours la meilleure démultiplication en fonction du rapport consommation de carburant / performance que vous lui demandez.

En mode manuel, lors des accélérations, ne dépassez jamais la zone verte de votre compte-tours afin d'économiser du carburant: passez vos vitesses avant que la vitesse du moteur ne dépasse le bout de cette zone.

La gestion de la vitesse du véhicule

En vitesse de croisière, choisissez toujours le rapport le plus haut possible.

La puissance nécessaire pour maintenir une vitesse constante est relativement faible. Par conséquent, un rapport de vitesse haut peut être engagé sans aucun problème à des régimes moteur faibles. Cela conduit à une économie de carburant et en aucun cas à une altération du moteur, spécialement si il est correctement entretenu.

Maintenez aussi le plus possible une vitesse constante, les changements d'allure provoquent une sur-consommation, surtout à l'accélération.

Au niveau de l'accélérateur, une conduite "molle" n'est pas la plus adaptée : l'idéal est de donner des accélérations franches.

En effet, un véhicule en phase d'accélération consomme beaucoup plus qu'un véhicule dont la vitesse est stable. L'idée est donc d'atteindre le plus rapidement possible votre vitesse de croisière, en pressant l'accélérateur environ aux 3/4 de sa course afin de donner à votre véhicule une accélération franche, de monter rapidement vos rapports de boîte, puis de stabiliser votre vitesse.

Ensuite, il faut maintenir une vitesse régulière en utilisant le plus haut rapport possible.

A l'accélération, l'énergie du carburant est utilisée pour faire accélérer le véhicule. L'énergie cinétique ainsi obtenue est perdue au freinage (dissipée en chaleur au niveau des freins, ce qui en plus provoque leur usure). Il faut donc toujours éviter les freinages et accélérations inutiles et répétés. En étant attentif très en amont aux conditions de circulation et au profil des infrastructures, vous pourrez anticiper les changements de vitesse nécessaires et éviter de brûler du carburant en vain: en relâchant la pédale d'accélérateur bien avant le point où vous auriez freiné, vous dissipez l'énergie cinétique progressivement, sans user vos freins, et sans brûler de carburant inutilement.

En conduisant à une vitesse aussi constante que possible, la perte d'énergie et de carburant reste la plus faible possible.

Une règle simple pour éviter les effets d'accordéons qui vous obligent à accélérer et freiner de façon répétée est de garder de grandes distances avec les véhicules vous précédant.

En ville, les tracés GPS prouvent qu'une conduite agressive (fortes accélérations et freinages, passages des feux à l'orange voire au rouge, ...) ne fait pas gagner de temps. Par contre, le stress occasionné au conducteur, l'usure du véhicule, la mise en danger des autres usagers ainsi que la consommation de carburant augmentent alors considérablement.

Gardez à l'esprit à l'esprit que la pédale de frein est très mal utilisée. Vous n'êtes pas au volant d'un bolide de course, il n'est donc ni nécessaire ni souhaitable de "pousser vos freinages".



Mauvaise habitude de conduite
1. Maintien de l'accélération.
2. Freinage.

Les freins sont avant tout un système de sécurité active, et pas un système de conduite. Leur usage est donc à limiter au plus possible ! Pensez à utiliser le frein moteur de votre véhicule, là aussi, les gains sont énormes, car lors de l'utilisation du frein moteur, l'injection de carburant est nulle. Donc, il n'y a pas de consommation de carburant, pas d'usure de freins. De plus, ce type de conduite force à une plus grande anticipation, et augmente donc votre sécurité.

Afin de conduire à une vitesse aussi constante que possible, il est important d'anticiper le trafic environnant pour éviter les freinages et accélérations non nécessaires. Par exemple :

- à l'approche des feux de signalisation…
- à l'approche de cyclistes ou de véhicules agricoles…
- sur une autoroute ou une route chargée…

... et pour toutes autres situations de trafic, cela peut avoir une grande influence sur la manière de conduire.

Beaucoup de situations peuvent déjà être anticipées en regardant loin et bien avant que la situation ne se produise. En cas d'utilisation d'un régulateur de vitesse, l'anticipation est encore plus importante afin d'être capable de tirer tous les bénéfices de l'utilisation du régulateur.



Bonne pratique de l'écoconduite
1. Maintien de l'accélération.
2. Accélérateur levé pour profiter de la décélération naturelle du véhicule.
3. Freinage éventuel.

Suivant les conditions de circulation, il n'est pas possible de conduire aussi vite que ce que permet la limite légale de vitesse. En adaptant la vitesse il est donc possible d'économiser du carburant. De plus, quand les conditions de circulation sont mauvaises, conduire moins vite avec de bonnes distances de sécurité prévient les embouteillages et les accidents... À tous les niveaux, il est préférable de maintenir une vitesse faible mais constante plutôt que de chercher à toujours combler l'écart avec le véhicule précédant. Conduire "zen" et prendre son temps (ou du moins le juste temps) permet économie de carburant, de stress, d'usure du matériel et accroît la sécurité routière.

Conduire zen quand on est "seul" sur la route et sur des petits parcours permet d'économiser du carburant. Sur un parcours de 20 km, la différence de temps est de 1 minute et 40 secondes en conduisant à 80 km/h au lieu de 90 km/h... L'économie de carburant dans ces conditions peut dépasser les 5 %. Outre l'avantage économique de réduire la vitesse, il s'avère que conduire moins vite permet non seulement de prévenir les

accidents mais aussi de diminuer les dommages encourus: la distance de freinage est plus courte de 10 m à 80 km/h qu'à 90 km/h.

Enfin, rouler bien en dessous des limitations vous permet de ne pas devoir surveiller constamment votre compteur de vitesse pour s'assurer de ne pas dépasser la limitation. C'est de l'attention en plus à vos conditions de circulation, et de la fatigue en moins à la fin de votre période de conduite.

Entretien du véhicule

Si les règles exposées ci-dessus sont celles permettant les gains de consommation les plus importants, mais aussi en frais d'entretien du véhicule, la maintenance garde elle aussi un rôle très important dans vos dépenses d'énergie.

Si il est connu et reconnu qu'un filtre à air encrassé peut faire perdre plus de 20% des performances d'un moteur (et même causer la destruction du moteur en cas de filtre à air percé), il est moins connu que l'état et la pression des pneus est un facteur important.

L'entretien du véhicule, à commencer par l'état et la pression des pneus, est un facteur important. Plus la pression des pneus est basse, plus la consommation est importante. Il est donc très important de respecter les préconisations du constructeur (sous-gonflage = risque d'explosion du pneu et consommation excessive, sur-gonflage = usure excessive et risque d'explosion si défaut du pneumatique).

De plus, un gonflage non adapté peut provoquer une usure de l'ensemble du train roulant, une tenue de route aléatoire et un mauvais confort du véhicule.

Des pneus usés risquent d'augmenter la résistance au roulement et vont moins bien adhérer. Ainsi, ils vous feront consommer plus tout en vous mettant en danger.

Un moteur bien entretenu sera aussi plus performant. L'huile perd de ses qualités lubrifiantes avec le temps, augmentant la résistance interne du moteur, et donc la consommation.

Enfin, le carburant et les lubrifiants utilisés jouent aussi un rôle. Un carburant et des lubrifiants de bonne qualité préserveront la bonne santé et les bonnes performances de vos moteur, boîte de vitesses et ponts.

Les bonnes habitudes

Le profil aérodynamique du véhicule doit être respecté. Cela signifie que les ajouts à l'extérieur du véhicule doivent être limités au plus possible pour éviter de perturber les flux d'air qui peuvent créer des turbulences, agissant comme des parachutes pour freiner votre camion.

Il est aussi connu de tous que le réglage correct du déflecteur de toit (son installation si votre véhicule n'en est pas pourvu) vous fera aussi gagner une quantité impressionnante de carburant.

Par contre, on pense moins aux vitres. Une vitre ouverte en grand à 90Km/h provoque une sur-consommation conséquente.

L'usage modéré de l'air conditionné est aussi une source de gain important. La climatisation est assurée comme dans un frigo par un compresseur et un système de radiateur. Le compresseur prend son énergie directement sur le moteur, c'est donc directement du carburant englouti pour rafraichir l'habitacle. Vous ne devriez jamais laisser un écart de plus de 10°C entre l'intérieur et l'extérieur de la cabine. En plus de vous faire économiser du carburant, votre santé ne s'en portera que mieux!

Comme en compétition, le poids est un ennemi. Le poids dans votre véhicule augmente la résistance au roulement, et donc l'effort demandé au moteur pour propulser le véhicule. Faites donc attention à ne jamais transporter de charges inutiles.

Derniers conseils:

Préparez bien votre parcours avant le départ et repérez bien le lieu d'arrivée avant de partir. Bien préparer votre voyage vous permet d'optimiser vos parcours lorsque vous vous rendez dans plusieurs endroits consécutivement et d'éviter de revenir sur votre route lorsque vous pouvez l'éviter (gain de temps et de carburant).

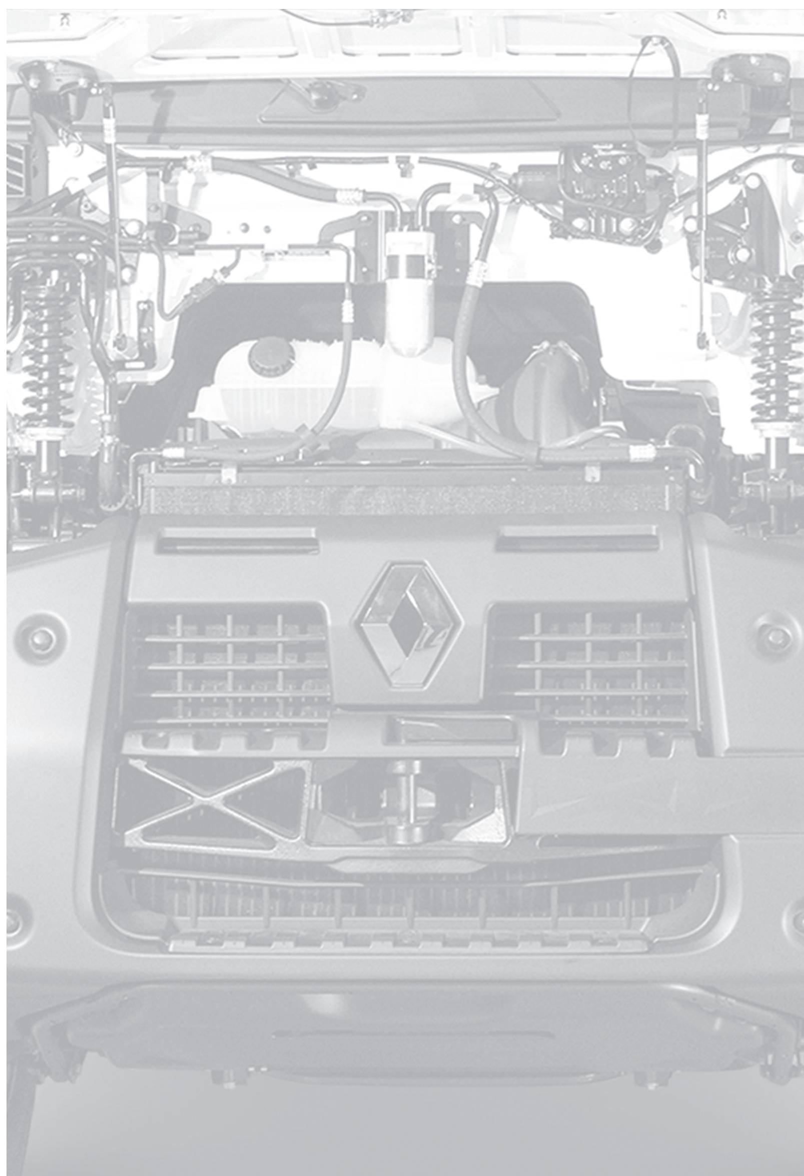
Les outils modernes disponibles sur internet vous permettent avant le départ de repérer les lieux de votre arrivée, et peuvent vous éviter parfois des manoeuvres délicates sur des routes non adaptées. Parfois aussi couteuses en temps qu'en carburant... Et éléments de carrosserie abimés!

Nettoyez soigneusement votre véhicule ! Un nettoyage attentionné pourra vous permettre de repérer des fuites ou des défaillances qui pourraient pénaliser les performances de votre véhicule.

Apprenez à utiliser correctement les systèmes d'assistance de votre véhicule qui mieux que quiconque sauront piloter le véhicule et éventuellement anticiper les obstacles. Laissez-les travailler comme ils sont conçus pour le faire, sans chercher à accélérer un peu plus quand vous ne comprenez pas pourquoi le système relache l'accélérateur.

Enfin, il est préférable de ne pas laisser votre moteur tourner au ralenti. Il est généralement admis que passées 30 secondes, il est plus rentable d'éteindre le moteur.

Dans la même idée, au démarrage, même par temps froid, préférez un départ dès que possible en roulant doucement pour permettre à l'ensemble de la chaine de transmission de chauffer de façon homogène sans gaspiller de carburant. Lorsque vous laissez le véhicule chauffer au ralenti, seul le moteur et, en moindre partie, la boite de vitesses chauffent. Au départ, ils donnent alors la pleine puissance du véhicule sur les ponts qui eux sont froids. Ainsi, en plus du carburant gaspillé avec votre moteur tournant à l'arrêt, vous risquez d'user prématurément vos ponts.



Contrôles journaliers

Vérification quotidienne

L'inspection quotidienne du camion est importante pour détecter les anomalies et éviter les temps d'arrêt imprévus.

L'inspection est effectuée de façon optimale en effectuant les points suivants dans la cabine, puis en faisant le tour du camion. Commencez par la porte conducteur, puis inspectez l'avant de la cabine, avant de faire le tour complet.

- Serrez le frein de stationnement.
- Allumez l'éclairage.
- Allumez les feux de détresse.
- Vérifiez la présence de messages d'erreur.

Portez une attention particulière aux messages d'erreur en rapport avec le niveau d'huile moteur et le niveau de liquide de refroidissement.

Avant de monter dans le véhicule

Vérifiez en particulier :

- S'il n'y a pas de trace d'huile, de liquide de refroidissement ou de combustible sous le véhicule.
- La pression des pneumatiques.
- L'état des pneumatiques
- Les niveaux d'huile
    - moteur
    - assistance de direction
- Le niveau du liquide de refroidissement.
- Le niveau du réservoir de lave-vitre.
- L'indicateur de colmatage du filtre à air.
- Le verrouillage de la cabine.
- L'étanchéité au niveau des organes. En cas de fuite, nettoyez le reniflard. Un reniflard bouché provoque une pression dans le carter et crée des fuites.



Le sérieux que vous apporterez à ces contrôles peut vous permettre d'économiser du carburant, d'éviter des avaries graves risquant d'immobiliser le véhicule, ou même de causer un accident grave.

Pneumatiques

Pression des pneumatiques.

Reportez-vous au chapitre **Maintenance et entretien**.

Etat des pneumatiques

Vérifiez soigneusement l'état de chaque pneumatique :

- Contrôlez le niveau d'usure
- Contrôlez l'état de la bande de roulement
- Contrôlez l'état des flancs des pneumatiques

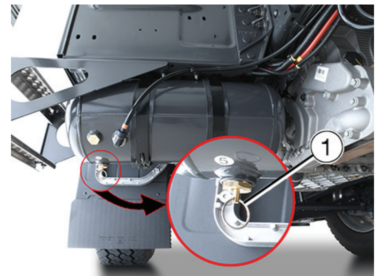


Un pneumatique sur ou sous gonflé, présentant un arrachement de la bande de roulement, des craquelures, des hernies sur le flanc ou toutes autres traces de dégradation risque de perdre sa pression brutalement et de provoquer des accidents graves.
En cas de doutes, contactez votre point de service Renault Trucks.

Purge de l'eau dans les reservoirs d'air

Pour faire fonctionner, entre autre, votre circuit de freinage, votre véhicule utilise de l'air comprimé. Afin d'éviter de dégrader les composant très sensible du circuit d'air, la cartouche de dessicateur est chargée de retirer toute l'humidité du circuit. Avec le temps, surtout en cas de consommation d'air très importante ou dysfonctionement, de l'eau pénetrera tout de même le circuit. Elle s'accumule alors dans les reservoirs et peux finir par gravement endomager ou bloquer le système de freinage.

Pour éviter les risques de pannes liés à l'eau, au moins une fois par jour, tirez l'anneau de purge (1) de chaque reservoir d'air pour en évacuer l'eventuelle humidité. Lassez l'air s'échapper jusqu'a ce qu'il vous paraisse sec.



Purgez les réservoirs d'air pour vérifier s'ils contiennent de l'eau de condensation. Une présence d'eau trop importante dans les réservoirs peut indiquer un mauvais fonctionnement du dessicateur.

Niveau du liquide de refroidissement

Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement par transparence dans le vase d'expansion.

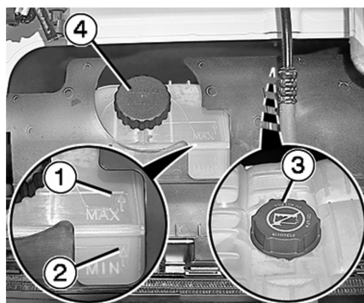
Le niveau doit se situer entre les repères "MINI" (1) et "MAXI" (2) ; complétez-le si nécessaire.

STOP

LE BOUCHON "PRESSION-DÉPRESSION" (3) EST UN BOUCHON TARÉ AFIN DE MAINTENIR UNE PRESSION SÉCURITAIRE DANS LE CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT. IL NE DOIT PAS ÊTRE MANIPULÉ.

POUR COMPLÉTER LE NIVEAU, RETIREZ LE BOUCHON DE REMPLISSAGE (4). ATTENTION, N'OUVREZ JAMAIS CE BOUCHON SI LE MOTEUR EST CHAUD, RISQUE DE PROJECTION DE LIQUIDE POUVANT PROVOQUER DES BRÛLURES GRAVES.

N'UTILISEZ QUE LE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT PRÉCONISÉ PAR RENAULT TRUCKS.



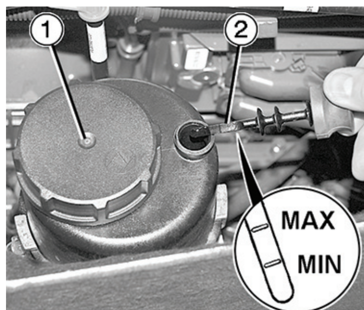
Niveau d'huile de direction

Basculez la cabine.

Reportez-vous au chapitre **Basculement cabine**.

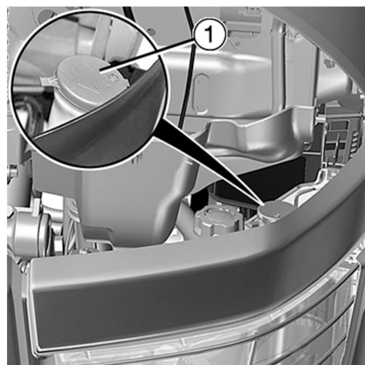
Vérifiez le niveau d'huile de direction (2).

Si nécessaire, complétez le niveau par l'orifice de remplissage (1).



Niveau de lave-vitre

Vérifiez régulièrement le niveau dans le réservoir (1). Complétez si nécessaire. Il est conseillé, pour éviter les dépôts de tartre et l'obturation des canalisations, d'ajouter un additif lave-glace (produit RENAULT TRUCKS). Ce produit sert aussi d'antigel. Il peut être maintenu toute l'année.





La contenance du bocal de lave-vitre et lave-projecteurs est d'environ 10 litres.

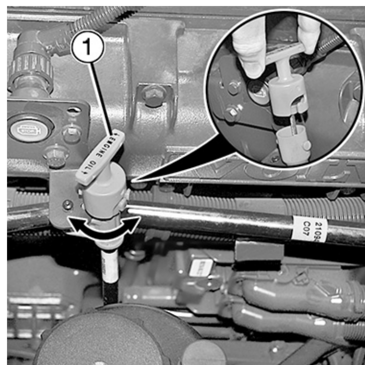
Contrôle du niveau d'huile moteur

Basculez la cabine.

Vérifiez le niveau d'huile à la jauge (1).

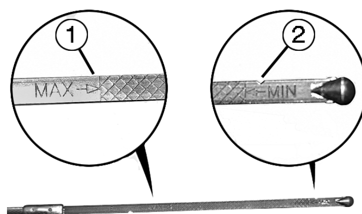


Vérifiez toujours le niveau sur sol horizontal et 2 heures après l'arrêt du moteur.



Lecture de la jauge à huile :

1. Niveau maximal
2. Niveau minimal



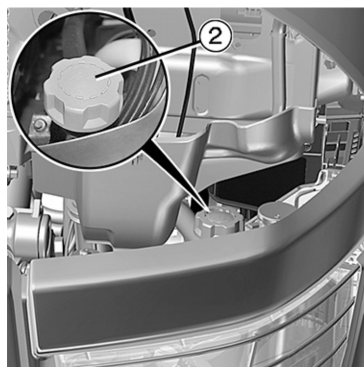


La quantité d'huile moteur entre les niveaux minimal et maximal est d'environ 6 litres.

Complétez le niveau si nécessaire.

Bouchon de remplissage (2).

Vous avez la possibilité de refaire le niveau d'huile moteur par le bouchon de remplissage (2) sans basculer la cabine, suivant les indications de l'afficheur multifonctions.



Indicateur de température du liquide de refroidissement

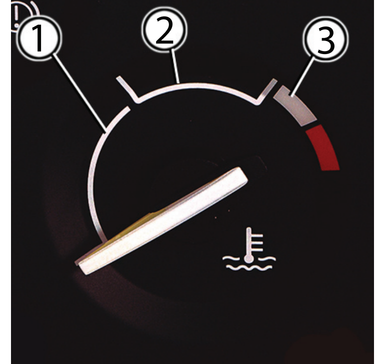
L'indicateur de température du liquide de refroidissement est composé de 3 zones.

Zone 1 : zone froide au démarrage du moteur.

Zone 2 : zone de température normale de fonctionnement du moteur située entre 80/100°C.

Zone 3 : zone de surchauffe de la température du liquide de refroidissement ; une réduction de couple sera appliquée au moteur.

Contactez un point de services RENAULT TRUCKS.

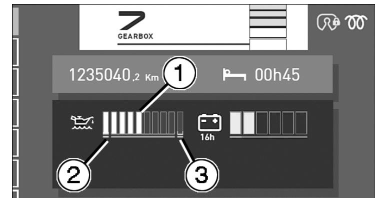


Indicateur de niveau d'huile moteur

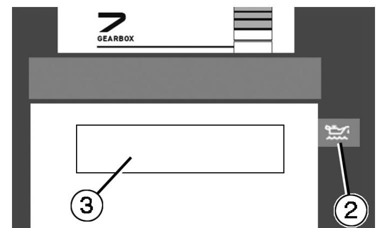
La lecture du niveau doit être effectuée sur sol horizontal après un arrêt prolongé du moteur.

A la mise du contact :

- Le barographe (1) indique le niveau d'huile.
  Zone (2) "Niveau mini".
  Zone (3) "Niveau maxi".

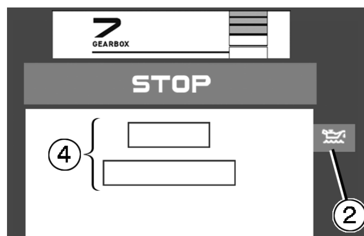


Le témoin (2) et un message associé (3) vous indiquent que le niveau d'huile est insuffisant.



Si le niveau est vraiment trop bas, le témoin (2) et un message associé (4) vous alertent pour indiquer que le niveau d'huile est insuffisant et qu'il y a un risque de casse moteur.

Arrêtez le véhicule et refaites impérativement le niveau d'huile.





En cas de défaut sur l'indicateur de niveau d'huile (1), le contrôle du niveau n'est pas disponible sur l'afficheur multifonctions.

Contrôlez le niveau à la jauge et rejoignez le point de services RENAULT TRUCKS le plus proche.



Indicateur de pression d'air dans le circuit de freinage

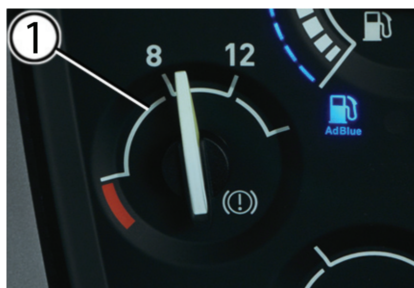
L'indicateur (1) vous renseigne sur la pression d'air dans le circuit de freinage.

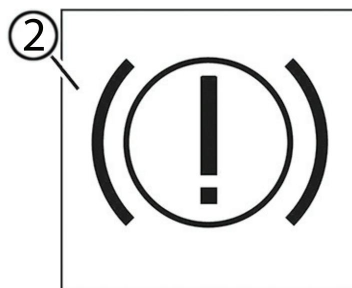
En conduite, si le témoin de pression d'air (4) ainsi que le témoin STOP s'affichent, arrêtez impérativement le véhicule et prenez contact avec le point de services RENAULT TRUCKS le plus proche.

Après un arrêt prolongé, il est possible que la pression d'air chute en dessous d'une limite ne permettant pas de repartir, démarrez le véhicule de façon à mettre le circuit d'air sous pression pour que le témoin (4) s'éteigne.



Le régime moteur peut augmenter automatiquement pour réduire le temps de gonflage des réservoirs. Un appui court sur la pédale d'accélération ou l'engagement d'un rapport stoppera la fonction et le régime moteur retombera à la valeur de ralenti.

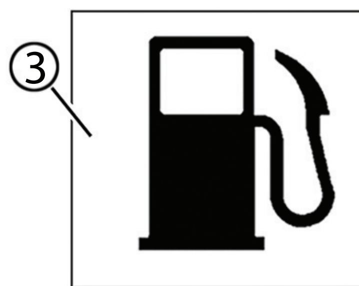




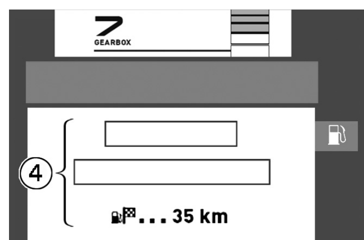
Indicateur de niveau de combustible

L'indicateur (1) vous renseigne sur le niveau de combustible. Lorsque la jauge atteint le niveau bas, le témoin de réserve (2) s'éclaire et le témoin (3) apparait sur l'afficheur multifonctions.





A ce moment, un message d'information (4) indique, sur l'afficheur multifonctions, la distance parcourue depuis l'éclairage du témoin de réserve.



Indicateur de niveau d'AdBlue



L'utilisation d'AdBlue est indispensable au bon fonctionnement du véhicule et au respect de la règlementation en vigueur.

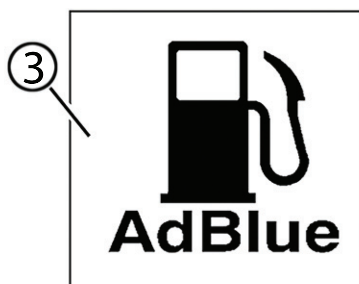
La non utilisation d'AdBlue peut être considérée comme une infraction.



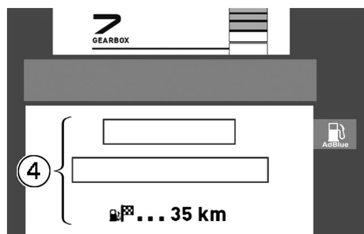
Après le remplissage du réservoir d'AdBlue suite à une phase de réduction de couple due à un niveau trop bas, mettez le contact, patientez 15 secondes (véhicule immobile) afin que la réduction de couple soit inhibée.

L'indicateur (1) vous renseigne sur le niveau d'AdBlue. Au fur et à mesure que ce dernier diminue, les graduations du secteur s'éteignent. Lorsque la dernière graduation s'éteint, le témoin de réserve (2) s'éclaire et le pictogramme (3) apparait sur l'afficheur multifonctions.



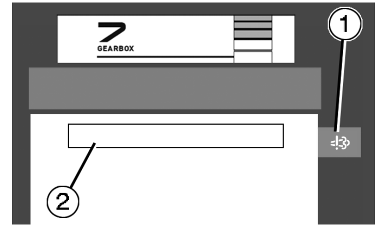


A ce moment, un message d'information (4) indique, sur l'afficheur multifonctions, la distance parcourue depuis l'éclairage du témoin de réserve.



Si vous utilisez votre véhicule jusqu'à épuisement de la réserve d'AdBlue, le témoin (1) et un message associé (2) vous informant que le réservoir est vide apparaissent sur l'afficheur multifonctions.

Refaites impérativement le remplissage du réservoir d'AdBlue au plus tôt.

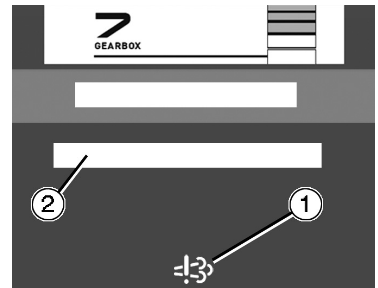


En cas d'utilisation du véhicule avec le réservoir d'AdBlue vide :

- le témoin "Information" sur le tableau de bord s'éclaire,
- le témoin (1), un message associé (2) apparaissent sur l'afficheur multifonctions.

En cas de détection par le système d'une dépollution insuffisante :

- le témoin (1) et un message associé (2) apparaissent sur l'afficheur multifonctions vous informant que le moteur n'est plus dépollué et qu'une phase de réduction de couple moteur sera appliquée au prochain arrêt moteur.





Lorsque l'information de réduction de couple s'affiche, cela signifie qu'au prochain démarrage du moteur, le défaut sera mémorisé et non effaçable. Il pourra être consulté à tout moment par les forces de l'ordre.



Démarrage et conduite

Antidémarrage

Votre véhicule Renault trucks dispose d'une fonction antidémarrage afin de lutter contre le vol.

Le véhicule est livré avec des clés codées appairées à l'antivol électronique.

Contacteur de démarrage avec antivol électronique

Interrupteur général enclenché ou véhicule sortie du mode consommation basse, introduisez la clé dans la cabine, puis appuyez sur le bouton START/STOP.

Le système a reconnu le code de la clé et autorise la mise en route du moteur.

En cas de dysfonctionnement du transpondeur, un message apparait sur l'afficheur multifonctions ; il est impossible de démarrer le véhicule.

STOP

TOUTE INTERVENTION FRAUDULEUSE SUR LE SYSTÈME ANTIVOL ÉLECTRONIQUE ENTRAÎNE DES DYSFONCTIONNEMENTS ET REPRÉSENTE UN DANGER LORS DE L'UTILISATION DU VÉHICULE.

Fonctionnement du bouton START AND STOP

Votre véhicule est équipé d'un bouton START/STOP qui commande les modes arrêt/vie à bord, accessoire et contact et permet de démarrer/arrêter le moteur.

Il est actif uniquement lorsque la télécommande est détectée dans la cabine, interrupteur général en position marche.



Si la télécommande n'est pas détectée par le véhicule, ou si elle n'est pas identifiée, un message apparait au tableau de bord.
Vérifiez que la clé du véhicule est bien présente dans la cabine, ou remplacez la pile de la clé.
Si le problème persiste, contactez un point de service RENAULT TRUCKS.

Dès que la porte est ouverte et pour plus de commodité, le bouton s'illumine en blanc. Il s'éteint environ 30 secondes après que vous ayez fermé la porte.

Positions du bouton START/STOP

Position arrêt / vie à bord :

En appuyant sur le bouton de la télécommande, commandez le verrouillage du véhicule et l'activation du mode parking. Ce mode permet l'alimentation des commandes nécessaires pour la vie à bord (lève-vitres, prises, éclairage intérieur…).

Mode accessoire :

"Alimentation accessoires de confort" : moteur arrêté, direction libre. Ce mode permet l'alimentation d'accessoires de confort supplémentaires (radio non temporisée, ventilation)

Mode contact :

Le véhicule est prêt à être démarré.

Mode démarrage :

Commande le démarrage du moteur.

Transition entre les différents modes :

La transition entre chaque mode se fait uniquement si la télécommande est détectée dans la cabine, par une brève pression sur le bouton START/STOP.

Chaque appui court depuis le mode arrêt, permet de passer en mode accessoire, puis mode contact, puis mode arrêt.

Sans la télécommande à bord, on peut toutefois couper le contact.

Démarrage moteur

Télécommande à bord, vous pouvez démarrer directement le moteur depuis n'importe quel mode par :

- un appui sur la pédale de frein et sur le bouton START/STOP (garder le pied sur le frein jusqu'au démarrage)
- un appui long (plus de 3 secondes) sur le bouton START/STOP sans utiliser la pédale de frein.



Si la pédale de frein est relâchée avant le démarrage du moteur, la procédure est arrêtée.

Depuis la position arrêt :

Un appui court sur le bouton START/STOP, pédale de freins relâchée, passe le véhicule en mode "accessoire".

Depuis le mode accessoire :

Vers le mode arrêt :

Appui court sur le bouton START/STOP, frein de parc non activé et pédale de frein relevée.
Ou
Appui court sur le bouton START/STOP, et mode accessoire activé depuis plus de 15 minutes.

Vers le mode contact :
Accessory Mode => Contact Mode :

Appui court sur le bouton START/STOP, frein de parc activé, pédale de frein relevée et mode accessoire activé depuis moins de 15 minutes.

Depuis le mode contact :

Vers la position arrêt :

Appui court sur le bouton START/STOP pédale de frein relevée.

Moteur tournant :

Vers la position arrêt :
Appui court sur le bouton START/STOP quand la vitesse du véhicule est inférieure à 7Km/h.
Ou
Appui long.
Vers le mode contact :
Si le moteur cale.
Si le moteur est éteint sur demande du boîtier carrossier.

Coupure moteur au-delà de 7km/h

Un appui long (supérieur à 3s) est nécessaire pour pouvoir couper le moteur au-dessus de 7km/h. Dans ce cas, le véhicule ira jusqu'à l'immobilisation, avec mise automatique du frein de parc.

Si votre appui est trop court, une fenêtre vous indiquera de recommencer plus longuement.



En cas d'appui long sur le bouton Start and Stop alors que le véhicule roule, si la vitesse ne redescend pas en dessous de 7Km/h dans un délai de 40 secondes, alors le frein de parc ne sera pas appliqué automatiquement.



Le véhicule passera automatiquement en position arrêt si la télécommande n'est plus dans la zone de détection :
Après 10 minutes en mode contact.
Après 1 heure en mode accessoire.
L'ouverture des portes réinitialisera le timer.

En position arrêt, le bouton START/STOP sera blanc.
En mode accessoire, contact ou moteur tournant, le bouton START/STOP sera rétro-éclairé en orange. La luminosité du bouton est asservie au niveau de l'éclairage de la cabine.



Lors de la procédure de démarrage, si le moteur ne peut pas être démarré, un message vous en indiquera la raison sur le tableau de bord.
En cas de doutes, contactez un point de service RENAULT TRUCKS.

Test affichage

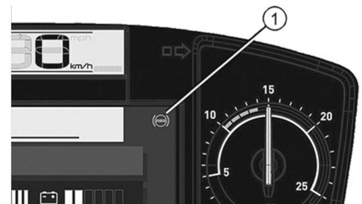
Lors de la mise en route de votre véhicule, l'afficheur échange des informations avec vous.

A la mise du contact, un autotest s'effectue durant 4 secondes. Ce test permet de contrôler le bon fonctionnement de l'ensemble des indicateurs du tableau de bord.

Affichage test réglementaire

Après le test d'affichage, le mode "test réglementaire" est activé.

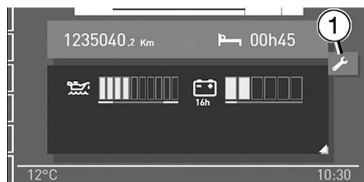
Le témoin de la fonction à contrôler (1) (système de freinage "ABS"), apparaît pendant environ 5 secondes.



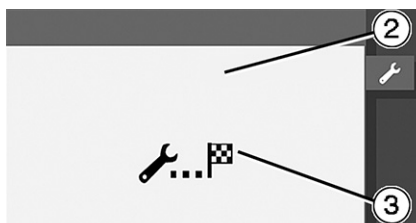
Affichage maintenance

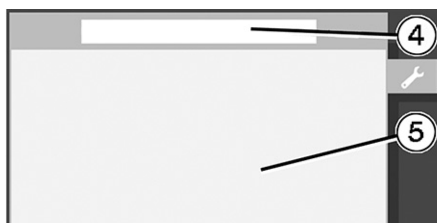
Le témoin maintenance (1) peut s'afficher selon 2 cas possibles :

- en préalerte, le témoin (1) s'affiche durant environ 30 secondes après le test réglementaire ;
- en alerte, le témoin (1) s'affiche et s'éclaire en orange.



- Dans le cas d'une pré-alerte, en validant, les informations sur la prochaine maintenance (2) et sur l'échéance en km, heures ou date (3) à laquelle la maintenance doit être effectuée s'affichent,
- Dans le cas d'une alerte, en validant, le thème service (4) s'affiche en précisant que la maintenance doit être réalisée (5). Dans ce cas, rejoignez le point de services RENAULT TRUCKS le plus proche afin de réaliser l'entretien.





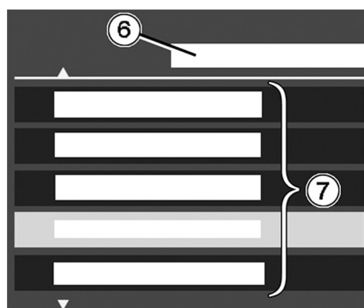
Légende des écrans de maintenance

A la suite d'une alerte, consultez l'état de l'organe concerné dans le menu maintenance de l'afficheur multifonctions.

Vous accédez au détail des maintenances (6). Vous pouvez consulter les maintenances à venir et échues des organes (7) classés par ordre de priorité.

Après récupération des données, vous visualisez l'état de la maintenance concernée selon son type et son état.

Pour certaines maintenances, vous avez la possibilité de réinitialiser l'indicateur de maintenance.



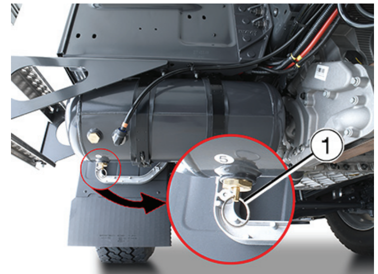
Vérification de la fonction de filtrage de l'air

Pour faire fonctionner, entre autre, votre circuit de freinage, votre véhicule utilise de l'air comprimé. Afin d'éviter de dégrader les composant très sensible du circuit d'air, la cartouche de dessicateur est chargée de retirer toute l'humidité du circuit. Avec le temps, surtout en cas de consommation d'air très importante ou dysfonctionement, de l'eau pénetrera tout de même le circuit. Elle s'accumule alors dans les reservoirs et peux finir par gravement endomager ou bloquer le système de freinage.

Il est vital que l'air stocké dans les réservoirs soit le plus sec possible.

Avant chaque départ, ou si un message d'alerte sur le système d'air apparait sur l'afficheur, vérifiez s'il y a de l'eau dans les réservoirs d'air.

Pour éviter les risques de pannes liés à l'eau, au moins une fois par jour, tirez l'anneau de purge (1) de chaque reservoir d'air pour en évacuer l'eventuelle humidité. Lassez l'air s'échapper jusqu'a ce qu'il vous paraisse sec.



Purgez les réservoirs d'air pour vérifier s'ils contiennent de l'eau de condensation. Une présence d'eau trop importante dans les réservoirs peut indiquer un mauvais fonctionnement du dessiccateur.



Il peut être normal de retrouver un peu d'humidité dans les réservoirs, surtout si vous roulez dans des régions humides. Mais si vous trouvez beaucoup d'eau ou qu'elle revient trop vite, dans l'un des réservoirs d'air, rejoignez un point de services Renault Trucks pour faire vérifier le système.

Démarrage moteur

Votre camion Renault Trucks a des fonctions et des spécificités que vous devez connaître pour pouvoir démarrer le moteur.

La clé du véhicule ne sert plus à actionner les systèmes de démarrage. Seule la présence de la clef dans la cabine est nécessaire. Gardez-la toujours avec vous.

Le démarrage du véhicule se fait par appui sur le bouton START/STOP, quand la clef est à l'intérieur de la cabine.

Si le véhicule éprouve des difficultés pour détecter la clé, plaquez-la au niveau de l'antenne de détection (1), sous le bouton Start and Stop, et remplacez la pile de la télécommande le plus tôt possible (voir chapitre verrouillage, ou rendez-vous au point de service Renault Trucks le plus proche).



STOP

SOUS CERTAINES CONDITIONS, IL EST POSSIBLE QUE LA CLÉ SOIT DÉTECTÉE PAR LE VÉHICULE, MÊME SI ELLE EST À L'EXTÉRIEUR, À MOINS D'UN MÈTRE DE LA CABINE.

RESTEZ PRUDENT, SURTOUT LORSQUE VOUS PASSEZ DEVANT LE VÉHICULE, OU SI VOUS ACCÉDEZ À LA BAIE DE PARE-BRISE : RISQUE DE DÉMARRAGE INTEMPESTIF DU SYSTÈME D'ESSUIE-GLACE, OU DU MOTEUR.

Perte de synchronisation

En cas de pertes de synchronisation de la télécommande (1), plaquez-la sous le bouton start & stop (2), puis appuyez trois secondes sur le bouton start & stop (2).





Assurez-vous que le frein de stationnement est enclenché.

Assurez-vous que la boîte de vitesses est au point mort.

Fonctionnement du bouton START/STOP



Clé dans la cabine :

Appuyez plus de 3 secondes sur le bouton START/STOP.

ou

Appuyez moins de 3 secondes sur le bouton START/STOP en appuyant sur la pédale de freins.



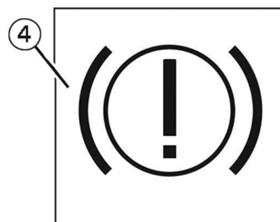
Températures inférieures à 0°C : Contact mis, attendez que le témoin (5) s'éteigne, puis appuyez sur le bouton START/STOP pour actionner le démarreur et relâchez-le dès le démarrage du moteur.

Dans tous les cas, le régime moteur varie en fonction de sa température.



L'emploi de produits de type "Start-pilote" (Ether) pour le démarrage du moteur est rigoureusement interdit (risques d'inflammation ou d'explosion).

Ne partez pas avant que :



- le témoin (4) de pression d'air des freins s'éteigne et que les fonctions de freinage soient assurées,
- par une action sur le frein de stationnement en position route, le témoin (Z) s'éteigne.



Vérifiez qu'il n'y a pas de témoin défaut présent sur l'afficheur multifonctions.

Le symbole "N" (1) indique que vous êtes au point mort de la boîte de vitesses.

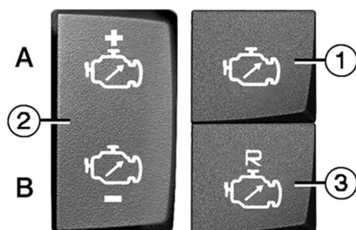
Dispositif de ralenti accéléré

Le régime de ralenti du moteur peut être changé, par exemple en cas de vibration, ou pour l'utilisation d'une fonction carrossier.

Selon l'équipement de votre véhicule

Ce dispositif permet de contrôler le régime de ralenti moteur, véhicule à l'arrêt.

Utilisation



Frein de stationnement serré, boîte de vitesses au point mort, appuyez sur la commande (1). Pour faire varier le régime moteur, utilisez la commande (2).

Un appui sur la commande (2) (+ ou -) permet de mémoriser le régime courant lorsque la pédale d'accélération est enfoncée.

Relâchez la pédale d'accélération.



Après l'activation de la fonction en appuyant sur la commande (1), le basculement de la commande (2) sur A mémorise la valeur courante.

Pour affiner le régime :

- basculez la commande (2) sur A pour augmenter le régime progressivement ou donnez des impulsions sur le A de la commande (2) pour augmenter le régime par fractions,
- basculez la commande (2) sur B pour diminuer le régime progressivement ou donnez des impulsions sur le B de la commande (2) pour diminuer le régime par fractions.

La sélection de la commande (1) désactive la fonction.



Les conditions de désactivation de la fonction peuvent être paramétrées. Prenez contact avec un point de services RENAULT TRUCKS qui pourra effectuer la modification des conditions de désactivation.

Dans le cas où le régime moteur a été sélectionné précédemment, appuyez sur la commande (4) pour revenir automatiquement au régime nominal de 900 tr/min.

Véhicule équipé de prise(s) de mouvement

Lors de l'engagement d'une ou plusieurs PTO, le régime moteur atteint automatiquement une valeur de consigne (respectivement 900, 1000, 1100 et 1200 tr/min.), par appui sur la commande (3).

Ce régime est défini par paramétrage et compris entre 600 et 2550 tr/min. (reportez-vous au chapitre Prise(s) de mouvement).

Selon l'équipement réalisé par l'équipementier, le régime, les conditions d'entrées et de sorties peuvent être modifiés à l'aide de l'outil de contrôle RENAULT TRUCKS.



Evitez de solliciter la pédale d'accélération pendant l'utilisation du ralenti accéléré.

Géolocalisation

En cas de panne de votre véhicule, ce système vous permet, par l'intermédiaire du service d'assistance 24/7, d'être géolocalisé.

Fonctionnement



En cas d'immobilisation de votre véhicule, contactez le service d'assistance 24/7.**Tel : 00 800 1234 24 24.**

Après les formalités d'usage, vous allez être invité à appuyer sur l'interrupteur (1).

L'interrupteur (1) va s'éclairer en orange pendant 1 à 3 minutes durant la recherche de votre localisation.

Une fois votre véhicule localisé, l'interrupteur (1) s'éteint ; l'opérateur vous confirme votre localisation.

Le service d'assistance 24/7 va contacter le point de services RENAULT TRUCKS le plus proche de votre localisation pour vous prendre en charge.

Assistance hydraulique de direction

La direction de votre véhicule est assistée hydrauliquement pour limiter la force nécessaire pour conduire le véhicule afin de gagner en précision de conduite.

Par contre, lorsque le moteur est arrêté ou si vous appuyez sur les freins, vous risquez de mettre le système sous fortes contraintes, ce qui au mieux est désagréable et peu efficace, mais qui au pire peut conduire à des dommages sur le système de direction.



Si l'effort demandé par la direction est trop important, ne forcez pas !

Dans ce cas,

- vérifiez que le véhicule est en ordre de marche (moteur en route, système opérationnel).
- Si les conditions de sécurité le permettent, relâchez les freins.

Si le problème persiste ou en cas de doutes, contactez votre concessionnaire Renault Trucks.

Il ne faut en aucun cas démonter les organes hydrauliques, ni modifier leur réglage initial. Ces travaux doivent être confiés à un point de services RENAULT TRUCKS.

Un circuit hydraulique ne peut fonctionner correctement que s'il est parfaitement propre. Les plus grandes précautions doivent être prises à ce sujet pour effectuer les opérations décrites ci-dessus.



Lors de l'arrêt du moteur, l'assistance hydraulique ne fonctionne plus, l'effort au volant est très important.

Si la direction devient dure en cours de roulage, arrêtez le véhicule et cherchez la cause.

Si un incident quelconque est constaté, arrêtez le véhicule et cherchez la cause.

- *Vérifiez le niveau d'huile dans le réservoir.*
- *Vérifiez s'il y a des fuites aux raccords des flexibles ou dans les tuyauteries ; dans ce cas, si cela est possible, réparez ces fuites (resserrage des raccords ou changement de flexibles).*

Refaites le plein du réservoir avec de l'huile propre de qualité préconisée. Remettez le moteur en marche et assurez-vous que la pompe fonctionne normalement, effectuez quelques manoeuvres à bas régime et à faible vitesse.

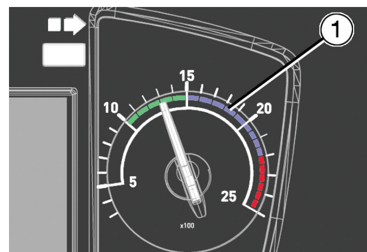
Si la direction reste dure ou si un doute subsiste quant au fonctionnement normal de la pompe, faites examiner l'ensemble dans un point de services RENAULT TRUCKS.

Régime d'utilisation

Le compte tour vous aide à utiliser votre moteur de la façon la plus efficace.

Choisissez toujours la démultiplication qui vous permet d'utiliser le moteur à son meilleur régime, zone verte de l'indicateur de régime d'utilisation moteur (1) du compte-tours.

Lorsque vous utilisez le(s) ralentisseur(s), une zone bleue apparaît sur l'indicateur de régime d'utilisation moteur (1) du compte-tours. Cette zone bleue vous indique la plage d'efficacité maximale du(des) ralentisseur(s).

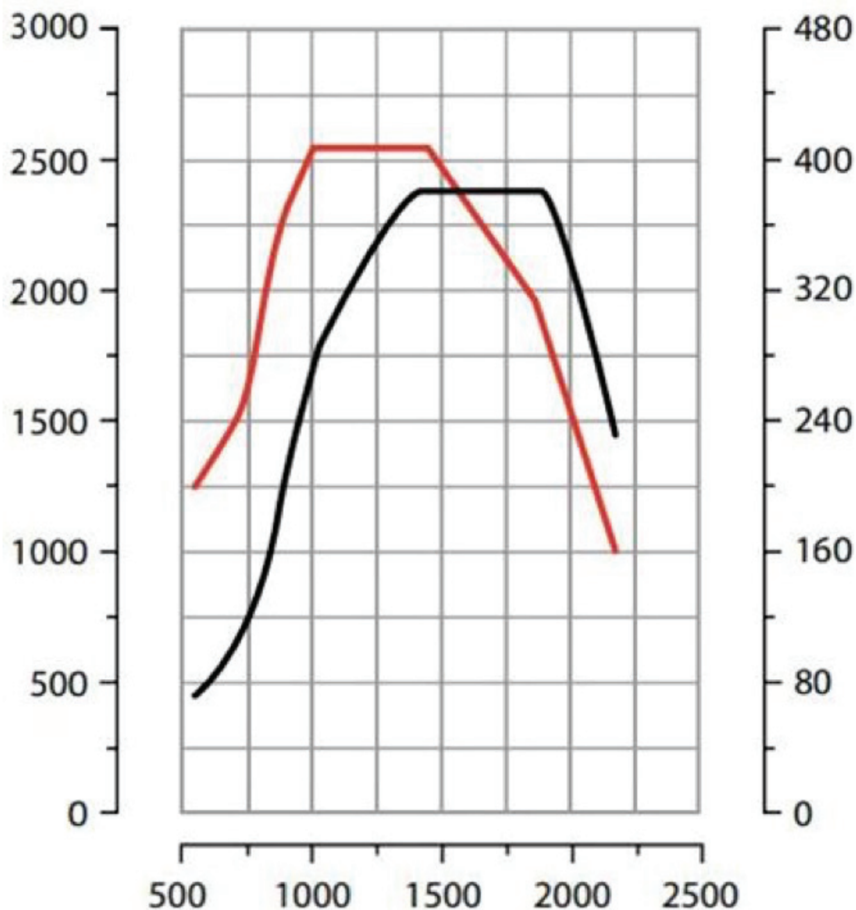




Lorsque le régime moteur approche à moins de 300 tr/min. de son régime maximal, une zone rouge apparaît sur l'indicateur de régime d'utilisation du moteur (1) du compte-tours.

Ne laissez jamais le régime moteur atteindre la zone rouge.

Courbes de puissance et de couple moteur
Les valeurs de couple ou de puissance peuvent varier légèrement en fonction des finitions de votre véhicule.



Régulateur et limiteur de vitesse
Le régulateur de vitesse permet de maintenir une vitesse constante, rendant la conduite plus confortable et réduisant la consommation de carburant.



N'utilisez pas le régulateur de vitesse en terrain accidenté, en cas de circulation dense ou sur route glissante.



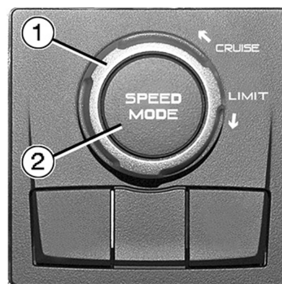
AVANT D'ABORDER UNE FORTE DESCENTE, ADAPTEZ LA VITESSE DE CONSIGNE DU RÉGULATEUR DE VITESSE AFIN DE MAINTENIR LE VÉHICULE À LA VITESSE LÉGALE EN VIGUEUR.

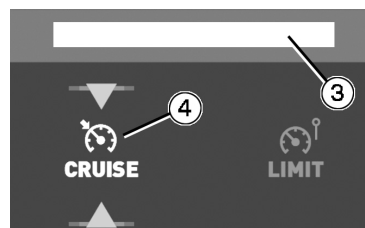
Sélection du mode de régulation

Cette fonction possède 2 modes :

- Mode régulateur de vitesse "Cruise" : au-delà de 30 km/h, ce mode permet, selon le profil de la route, de rouler à la vitesse stabilisée désirée sans utiliser la pédale d'accélération.
- Mode limiteur de vitesse "Limit" : ce mode permet de ne pas dépasser une vitesse de roulage que vous aurez choisie.

- Tournez la commande (1) dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour sélectionner le mode "Cruise" ; le témoin "Speed mode" (2) s'éclaire en vert. Le thème concerné (3) ainsi que le témoin (4) apparaissent pendant quelques secondes sur l'afficheur multifonctions.



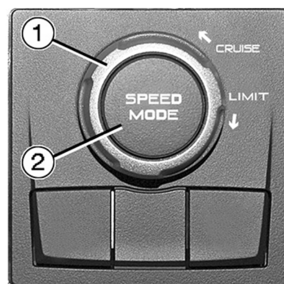


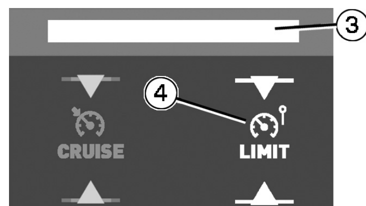
Sur l'afficheur d'information vitesse, des tirets (1) apparaissent pour indiquer que le mode régulateur de vitesse est sélectionné et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de consigne de régulation.



Sélection du mode limiteur de vitesse

- Tournez la commande (1) dans le sens des aiguilles d'une montre pour sélectionner le mode "Limit" ; le témoin "Speed mode" (2) s'éclaire en orange. Le thème concerné (3) ainsi que le témoin (4) apparaissent pendant quelques secondes sur l'afficheur multifonctions.





Sur l'afficheur d'information vitesse, des tirets (1) apparaissent pour indiquer que le mode limiteur est actif et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de consigne de limitation.



Pour savoir comment utiliser le mode limiteur de vitesse après l'avoir activé, reportez-vous à la partie **"Mode limiteur de vitesse"**

Ajustement de la vitesse de consigne de régulation en mode régulateur de vitesse

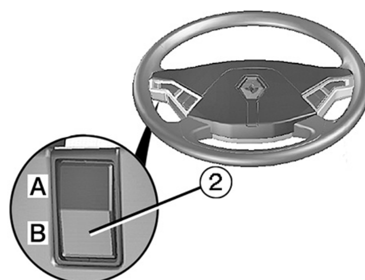
Une fois la sélection du mode de régulation faite, amenez le véhicule à la vitesse désirée à l'aide de la pédale d'accélération, de la commande de ralentisseur ou du frein de service.

Pour activer le mode régulateur de vitesse "Cruise" avec la vitesse courante (1) comme consigne, appuyez sur l'une des postions "A" ou "B" de la commande (2) placée sous le volant.

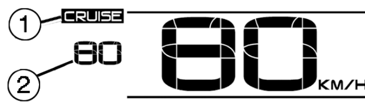


Pour ajuster votre vitesse de croisière :

- un appui court sur la commande (2) en position "A" permet d'augmenter la vitesse de consigne de 1 km/h. Un appui maintenu sur la commande (2) en position "A" permet d'augmenter la vitesse de consigne par pas de 5 km/h,
- un appui court sur la commande (2) en position "B" permet de diminuer la vitesse de consigne de 1 km/h. Un appui maintenu sur la commande (2) en position "B" permet de diminuer la vitesse de consigne par pas de 5 km/h.

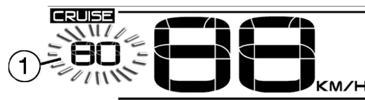


Après l'activation du mode régulateur de vitesse "Cruise", le témoin (1) et la vitesse de consigne mémorisée (2) apparaissent sur l'afficheur d'information vitesse.



Dépassement de la vitesse de consigne de régulation

A tout moment, il est possible de dépasser la vitesse de consigne (1). Pour cela, appuyez sur la pédale d'accélération.



Durant le temps de dépassement, la vitesse de consigne (1) clignote sur l'afficheur d'information vitesse.

Lorsque vous relâchez la pédale d'accélération, la fonction régulateur de vitesse est reprise automatiquement.



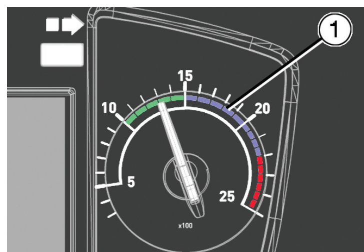
Un appui sur la pédale d'accélération au-delà de 3 minute(s) désactive automatiquement le mode régulateur de vitesse.

Maintien de la vitesse de consigne de régulation

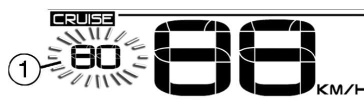
En descente, si nécessaire, le régulateur de vitesse pilote automatiquement les différents ralentisseurs afin de maintenir la vitesse à 3 km/h au-dessus de la vitesse de consigne mémorisée.

Au dela de 45 secondes, la vitesse du véhicule est ramenée à la vitesse légale si la puissance des différents ralentisseurs le permet.

Un secteur bleu apparaît dans la zone (1) du compte-tours pour indiquer le régime moteur auquel l'efficacité du (des) ralentisseur(s) est optimale.



Si les ralentisseurs ne peuvent maintenir la vitesse de consigne (1), celle-ci clignote sur l'afficheur d'information vitesse ; l'utilisation des freins est nécessaire.



Maintien de la vitesse de consigne de régulation

Si le frein sur échappement ne peut maintenir la vitesse de consigne (1), celle-ci clignote sur l'afficheur d'information vitesse ; l'utilisation des freins est nécessaire.



Il est conseillé dans ce cas de mémoriser une vitesse inférieure et/ou de rétrograder.

Mise en veille de la fonction régulateur de vitesse

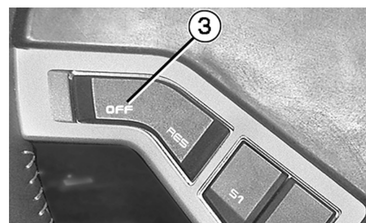
La fonction est suspendue, le témoin (1) s'éteint, la vitesse de consigne mémorisée (2) reste affichée si :

- vous appuyez sur la commande (3) sur le volant,
- la vitesse du véhicule est inférieure à 15 km/h,
- vous actionnez la pédale de frein ou la commande de ralentisseur.





Le régulateur de vitesse est suspendu lorsque l'une des fonctions "ABS","ASR", "EBS", "ESC" s'enclenche.

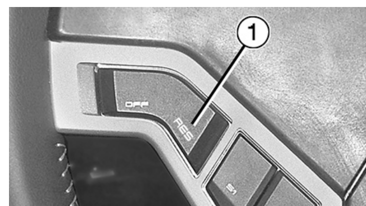


Rappel de la vitesse de consigne de régulation

Si une vitesse de consigne (1) est mémorisée sur l'afficheur d'information vitesse, il est possible de la rappeler après vous être assuré que les conditions de circulation sont adaptées.



- Appuyez sur la commande (1) placée sur le volant ; la vitesse de consigne (2) apparaît quelques secondes sur l'afficheur multifonctions.



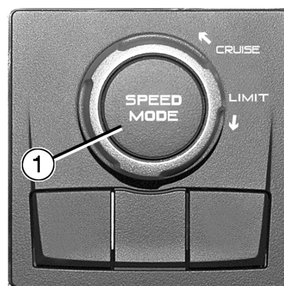


Le témoin "Cruise" (1) réapparait en plus de la vitesse de consigne (2).



Désactivation du mode régulateur de vitesse

Pour désactiver le mode régulateur de vitesse, appuyez sur la commande (1), le témoin "Speed mode" s'éteint.

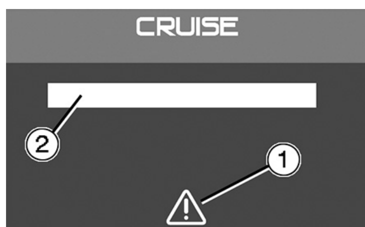


Le témoin (1) et la vitesse de consigne de régulation mémorisée (2) disparaissent de l'afficheur d'information vitesse.



Défaut présent sur le mode régulateur de vitesse

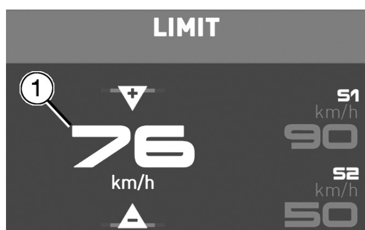
En cas de défaut sur le mode régulateur de vitesse, le témoin (1) et un message associé (2) apparaissent sur l'afficheur multifonctions ; rejoignez un point de services RENAULT TRUCKS.



Mode limiteur de vitesse

Avant d'activer le mode limiteur de vitesse, effectuez une sélection du mode limitateur de vitesse.

Reportez-vous à la partie **"Sélection du mode limiteur de vitesse"**

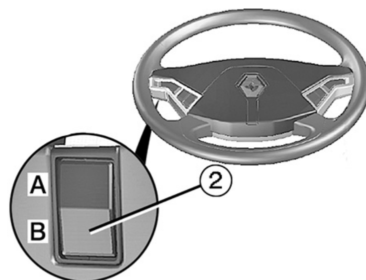


Activation du mode et ajustement de la vitesse de consigne de limitation

Pour activer le mode "Limit" avec la vitesse courante (1) comme consigne, appuyez sur l'une des postions "A" ou "B" de la commande (2) placée sous le volant.

Pour ajuster votre vitesse de limitation :

- un appui court sur la commande (2) en position "A" permet d'augmenter la vitesse de consigne de 2 km/h. Un appui maintenu sur la commande (2) en position "A" permet d'augmenter la vitesse de consigne par pas de 5 km/h,
- un appui court sur la commande (2) en position "B" permet de diminuer la vitesse de consigne de 2 km/h, un appui maintenu sur la commande (2) en position "B" permet de diminuer la vitesse de consigne par pas de 5 km/h.



Après l'activation du mode "Limit", le témoin (1) et la vitesse de consigne mémorisée (2) apparaissent sur l'afficheur d'information vitesse.



Lorsqu'une vitesse de consigne (2) est mémorisée et tant que cette vitesse n'est pas atteinte, la conduite reste similaire à la conduite avant l'activation de la fonction limiteur de vitesse.

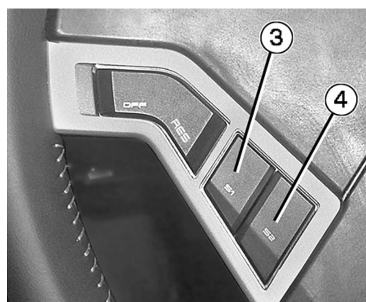
Dès que vous atteignez la vitesse de consigne, toute action sur la pédale d'accélération ne permet pas le dépassement de celle-ci sauf en cas de besoin.

Reportez-vous à la partie **"Dépassement de la vitesse de consigne de limitation"**

Utilisation des vitesses de consigne de limitation mémorisées

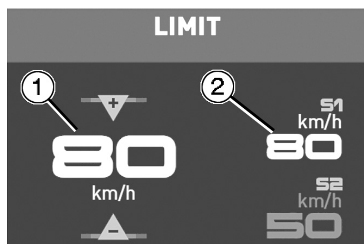
Cette fonction a 2 vitesses de consigne prédéfinies en "S1" et "S2" qui peuvent être activées rapidement et personnalisées.

Pour activer rapidement les vitesses de consigne "S1" ou "S2", faites un appui court sur la commande (3) ou (4) placée sur le volant.



Pour personnaliser les vitesses de consigne "S1" ou "S2", ajustez la vitesse de consigne (1) à la valeur désirée et mémorisez-la par un appui long sur la commande (3) ou (4) placée sur le volant.

La vitesse de consigne favorite "S1" ou "S2" est mise à jour et un signal sonore de confirmation retentit.





Lors de la première activation de la fonction limiteur de vitesse après le démarrage, dans le cas où la vitesse courante est supérieure à la vitesse de consigne "S1" ou "S2", on est alors en mode "dépassement de la vitesse de consigne de limitation" et la limitation ne devient effective qu'après avoir ralenti en dessous de la vitesse de consigne.

Dépassement de la vitesse de consigne de limitation

A tout moment, il est possible de dépasser la vitesse de consigne ; pour cela, enfoncez à fond la pédale d'accélération (fonction kick down).

Durant le temps de dépassement, la vitesse de consigne (1) clignote sur l'afficheur d'information vitesse.

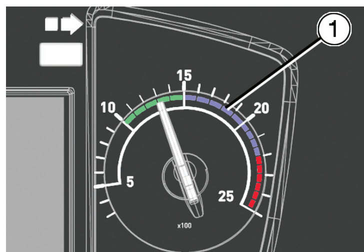
Lorsque vous relâchez la pédale d'accélération, le mode limiteur de vitesse est repris automatiquement dès que la vitesse est inférieure à la vitesse de consigne mémorisée (1).



Maintien de la vitesse de consigne de limitation

En descente, si nécessaire, le limiteur de vitesse pilote automatiquement les différents ralentisseurs afin de maintenir la vitesse à 2 km/h au-dessus de la vitesse de consigne mémorisée.

Un secteur bleu apparaît dans la zone (1) du compte-tours pour indiquer le régime moteur auquel l'efficacité du (des) ralentisseur(s) est optimale.



Si les ralentisseurs ne peuvent maintenir la vitesse de consigne (1), celle-ci clignote sur l'afficheur d'information vitesse ; l'utilisation des freins est nécessaire.



Maintien de la vitesse de consigne de limitation

Si le frein sur échappement ne peut maintenir la vitesse de consigne (1), celle-ci clignote sur l'afficheur d'information vitesse ; l'utilisation des freins est nécessaire.

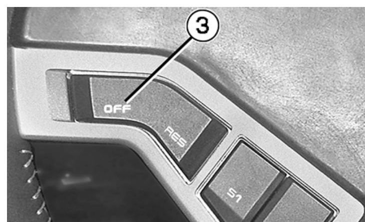


Il est conseillé dans ce cas de mémoriser une vitesse inférieure et/ou de rétrograder.

Mise en veille de la fonction limiteur de vitesse

La fonction est suspendue, le témoin (1) s'éteint, la vitesse de consigne mémorisée (2) reste affichée si vous appuyez sur la commande (3) sur le volant.



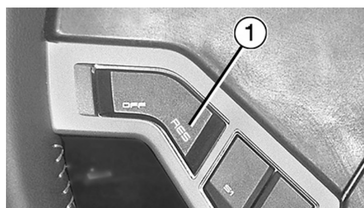


Rappel de la vitesse de consigne de limitation

Si une vitesse de consigne (1) est mémorisée sur l'afficheur d'information vitesse, il est possible de la rappeler.



- Appuyez sur la commande (1) placée sur le volant ; la vitesse de consigne (2) apparaît quelques secondes sur l'afficheur multifonctions.



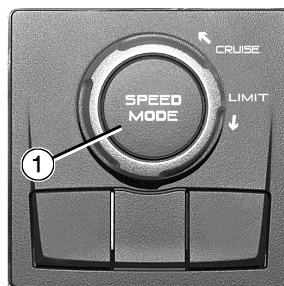


Le témoin "Limit" (1) réapparait en plus de la vitesse de consigne (2).



Désactivation du mode limiteur de vitesse

Pour désactiver le mode limiteur de vitesse, appuyez sur la commande (1), le témoin "Speed mode" s'éteint.

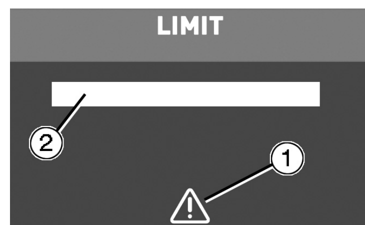


Le témoin et la vitesse de consigne de limitation mémorisée disparaissent de l'afficheur d'information vitesse.



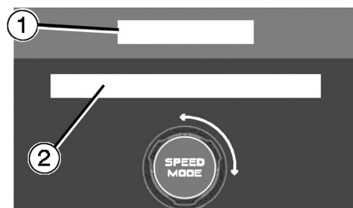
Défaut présent sur le mode limiteur de vitesse

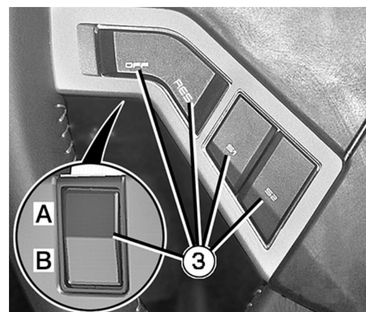
En cas de défaut sur le mode limiteur de vitesse, le témoin (1) et un message associé (2) apparaissent sur l'afficheur multifonctions, rejoignez un point de services RENAULT TRUCKS.



Utilisation des commandes sans mode sélectionné

Lors d'un appui intempestif sur l'une des commandes (3) au volant, l'information "Speed Mode" (1) apparait sur l'afficheur multifonctions ainsi qu'un message (2) vous invitant à sélectionner l'un des modes.





Pédale d'accélération

Le passage d'un léger point dur, situé en fin de course de la pédale, permet de modifier la gestion des passages de vitesses afin d'obtenir une mobilité optimale de votre véhicule.



Cette fonction accentue la consommation de carburant.

En cas de défaillance de la pédale d'accélération

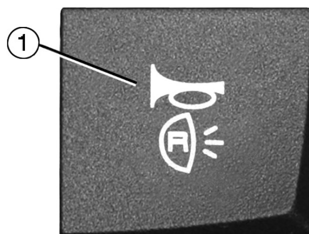
En cas de défaut de la pédale d'accélérateur, lors de la mise en route du véhicule, l'afficheur vous demandera de procéder à un contrôle de la pédale.

Suivez soigneusement les instructions, puis rejoignez un point de service Renault Trucks.

Bruiteur de marche arrière

Lors du passage de la marche arrière, un bruiteur signale à l'entourage que le véhicule effectue une marche arrière.

Un interrupteur (1) permet d'inhiber la fonction "bruiteur".



Système "EBS"

Le système "EBS" gère le freinage du véhicule et assure les fonctions antiblocage et antipatinage de roues.

Système antiblocage de roues "ABS"

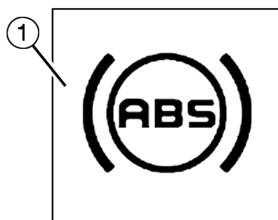
Ce dispositif évite le blocage des roues lors d'un freinage brusque.



Selon la remorque utilisée, le voyant s'éteint au bout de quelques secondes même à l'arrêt.

En cas d'anomalie

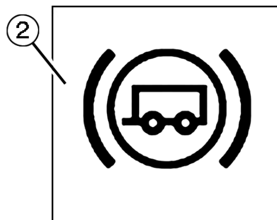
En cas d'anomalie ou d'incident sur le système, (témoin(s) (1) - (2) éclairé(s)), son action est annulée et le véhicule retrouve son freinage classique. Consultez rapidement un point de services RENAULT TRUCKS pour la remise en état du système.



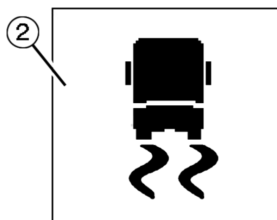
30CS010042



En cas de défaillance du mode de contrôle électronique, le système EBS bascule en mode de secours pneumatique et un écart de sensation peut être ressenti à l'appui sur la pédale de frein. La puissance maximale de freinage est toujours disponible lors d'un appui complet sur la pédale.



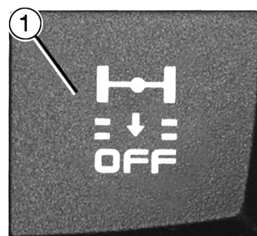
Antipatinage de roues "ASR"



Au démarrage ou au cours d'une accélération, ce dispositif empêche le patinage des roues quel que soit l'état de la chaussée.

Cette fonction s'effectue :

- en cas de patinage d'une roue, freinage de cette roue pour amener sa vitesse à celle de la roue opposée ;
- en cas de patinage des deux roues, limitation du régime moteur puis freinage de la roue qui continue à patiner pour amener sa vitesse à la vitesse de la roue opposée.

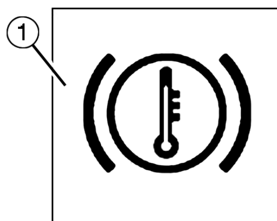


Sur la route

En cours de fonctionnement de l'ASR, le témoin (2) clignote.

Sur des chaussées de faible adhérence (neige, glace, gravillons, ...), il est possible d'inhiber l'ASR en actionnant l'interrupteur (1). Le témoin (2) s'affiche.

Alerte température de freins



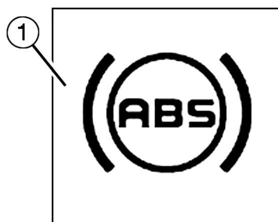
En cas de température trop élevée des freins, le témoin (1) apparaît sur l'afficheur.

Il est alors nécessaire d'adapter sa vitesse et sa conduite. Utilisez le(s) ralentisseur(s) si le véhicule en est équipé.

Alerte performances de freinage dégradées

Si le système détecte une perte importante de performances de freinage du convoi, le témoin (1) apparaît sur l'afficheur ; il est associé au témoin **"Service"**.

Faites vérifier l'état du système de freinage du tracteur et de la remorque par un point de services RENAULT TRUCKS (passage au banc de freinométrie).



Alerte freins défaillants

Si le système détecte une perte importante de performances de freinage sur une des roues du tracteur, le témoin (1) apparaît sur l'afficheur ; il est associé au temoin **"Service"**.

Faites vérifier l'état du système de freinage de la roue concernée par un point de services RENAULT TRUCKS (passage au banc de freinométrie).

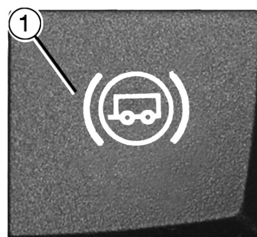
Frein de remorque

Frein de remorque statique

Maintenez l'interrupteur (1) appuyé pour freiner la remorque.

Les freins ne seront actionnés que si la vitesse est inférieure à 4 km/h.

Les freins seront relâchés si la vitesse dépasse 7 km/h ou si l'interrupteur est relâché.



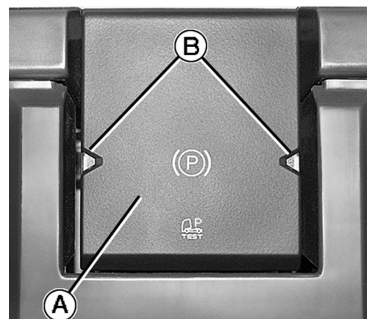
Frein de secours

En cas de défaillance du freinage de service d'un essieu, l'autre essieu assure l'efficacité du freinage de secours.

Frein de stationnement à commande électrique

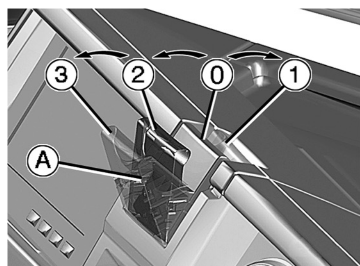
Le frein de stationnement sert à garantir l'immobilisation du véhicule à l'arrêt. En cas de défaillance des freins, il peut aussi être utilisé comme frein de secours.

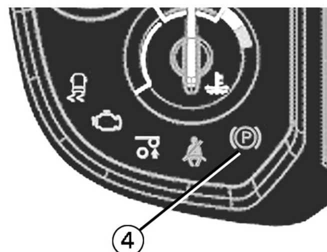
La commande du frein de stationnement (A) agit simultanément sur le ou les essieu(x) équipés de frein de stationnement et sur les freins de la remorque.



Desserrage manuel

Appuyez sur la pédale de frein, poussez la commande du frein de stationnement (A) de la position (0) à la position (1) et relâchez-la ; elle revient à la position (0). Une fois le frein de stationnement desserré, le témoin (4) s'éteint.

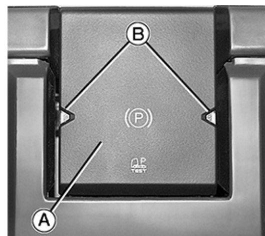


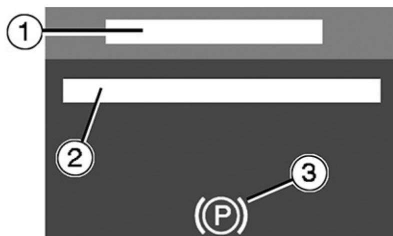


Les témoins (B) de la commande du frein de stationnement (A) s'éteignent et le message (2) du thème (1) vous indique que le frein de stationnement est desserré.

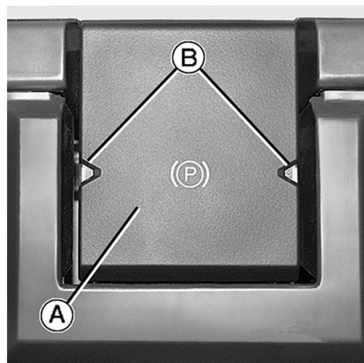
Le frein de stationnement reste serré :

- en cas d'oubli d'appui sur la pédale de frein,
- en cas d'oubli d'appui sur la pédale de frein ou sur la pédale d'accélération si une vitesse est engagée.

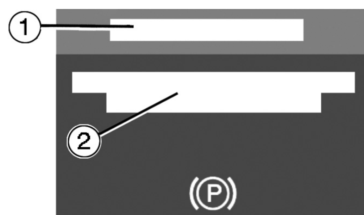




Les témoins (B) de la commande du frein de stationnement (A) s'éteignent et le message (2) du thème (1) vous indique que le frein de stationnement est desserré.



Dans le thème concerné (1), un message (2) sur l'afficheur multifonctions vous indique qu'il faut appuyer sur la pédale de frein ou sur la pédale d'accélération.



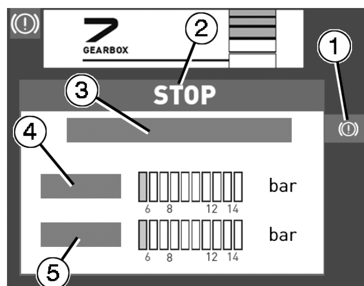


Si une vitesse est engagée, il peut être demandé d'appuyer soit sur la pédale de frein soit sur la pédale d'accélération.

Pour l'utilisation de la pédale d'accélération, la commande du frein de stationnement (A) doit être maintenue en position (1).

En cas de manque de pression d'air dans le circuit :

- le témoin (1) s'affiche,
- le témoin (2) "STOP" s'affiche,
- le message (3) vous indique que la pression d'air est insuffisante et que le frein de stationnement ne peut pas être desserré,
- l'indicateur (4) de pression du circuit avant s'affiche,
- l'indicateur (5) de pression du circuit arrière s'affiche.





Le frein de stationnement ne peut être enlevé lorsque le contact est coupé ou lorsque la pression des réservoirs d'air est inférieure à 7 bars.

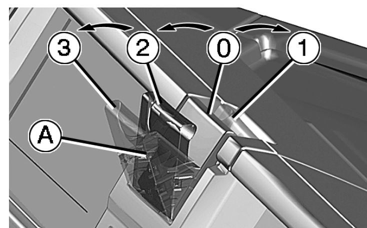


Quelle que soit le mode de contact du véhicule, vous avez toujours la possibilité d'actionner la commande du frein de stationnement pour activer celui-ci.

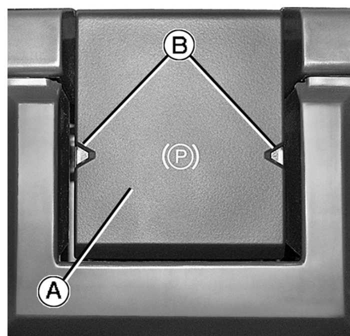
Si le frein de parc est désactivé, la fonction démarrage moteur est inhibée.
Appuyez sur la pédale de freins pour démarrer le moteur lorsque le frein de parc est désactivé.

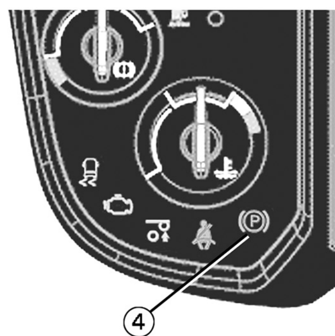
Serrage manuel

Tirez la commande du frein de stationnement (A) de la position (0) jusqu'au moins la position (2).



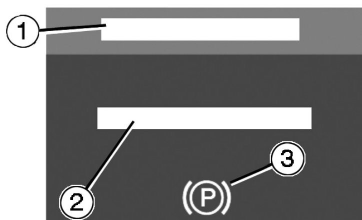
Relâchez la commande du frein de stationnement (A), les témoins (B) - (4) sont éclairés.





Le message (2) du thème concerné (1) vous indique que le frein de stationnement est actionné.

Le véhicule est immobilisé par le ou les essieu(x) équipé(s) de frein de stationnement.





Vous ne devez pas quitter la cabine du véhicule sans vérifier que les témoins (B) - (4) sont allumés.

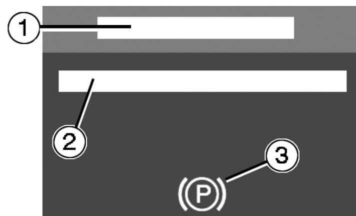


Vous ne devez pas quitter la cabine du véhicule sans vérifier que les témoins (B) - (4) sont allumés.



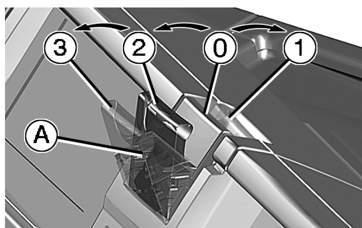
Si vous actionnez la commande du frein de stationnement (A) lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 7 km/h, le frein de stationnement sera progressivement serré en fonction de la position de la commande (A).

Le message (2) du thème concerné (1) vous informe que le frein de stationnement dynamique est activé.



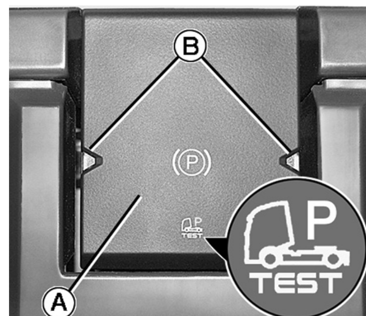


Si vous tirez la commande du frein de stationnement (A) de la position (0) à la position (2) alors que la vitesse du véhicule est supérieure à 7 km/h, le frein de stationnement ne se verrouille pas.



Test

La fonction est présente sur votre véhicule si le logo "test" apparait sur la commande (A).

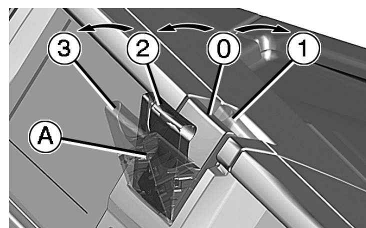


Avant de quitter le véhicule, assurez-vous de l'efficacité du frein de stationnement.

Le frein de stationnement doit être préalablement serré.

Maintenez la commande du frein de stationnement (A) de la position (2) à la position (3) en passant le point dur.

N'appuyez pas sur la pédale de frein.

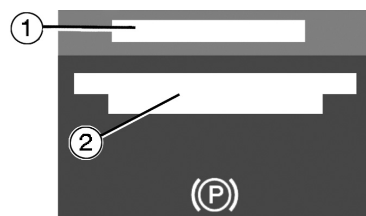


Cette position libère le freinage de la remorque et l'ensemble du véhicule est immobilisé par le tracteur pendant 10 secondes maximum.

Dans le thème concerné (1), le message (2) vous indique de vérifier la stabilité de l'ensemble routier et que les freins de remorque sont temporairement désactivés.

Cette position permet de s'assurer que le tracteur seul peut maintenir l'ensemble du véhicule immobilisé.

Dès que la commande est relâchée, celle-ci revient automatiquement à la position de stationnement (0).





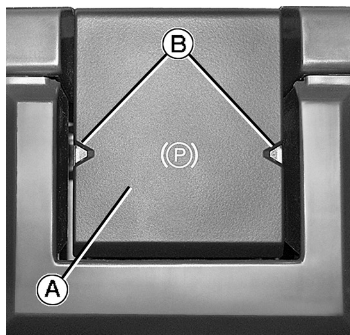
Si votre véhicule a un poids total roulant autorisé (PTRA) de 60 tonnes, le frein de stationnement agit également sur l'essieu avant du tracteur.

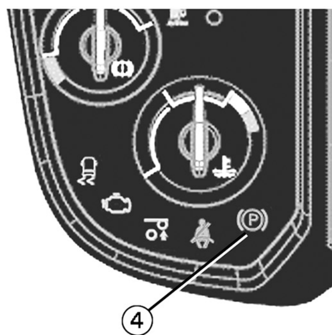
Fonctionnement automatique

Serrage

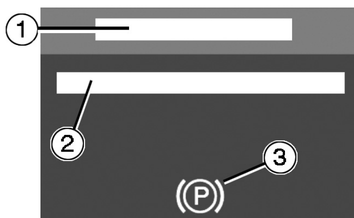
Le frein de stationnement sera automatiquement activé à la coupure du contact.

Les témoins (B) - (4) sont éclairés.





Le thème concerné (1), le message (2) vous indiquant que le frein de stationnement est activé, ainsi que le témoin (3) s'affichent.



Calage du moteur

Lors d'un calage du moteur, le frein de stationnement sera activé automatiquement 20 secondes après la coupure du contact.

Desserrage

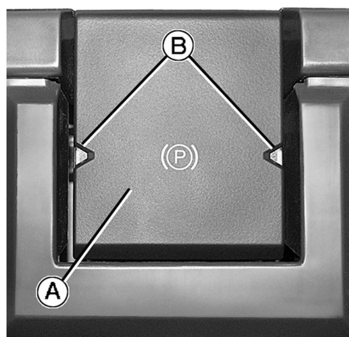
Sélecteur de vitesses sur "D" ou "R", rapport de démarrage engagé, démarrez le véhicule en accélérant.

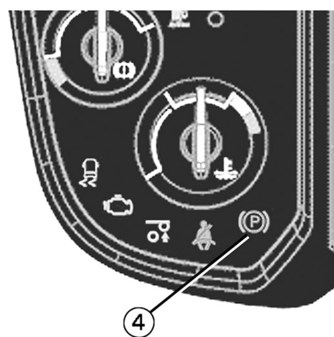
Les freins seront automatiquement relâchés lorsque le couple moteur sera suffisant.

Démarrage en côte

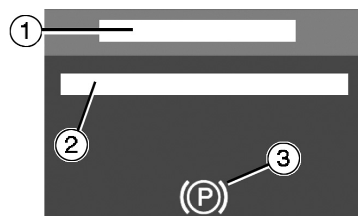
Vous pouvez utiliser la fonction desserrage automatique pour faciliter les démarrage en côte.

Les témoins (B) - (4) s'éteignent.





Le message (2) du thème concerné (1) vous indique que le frein de stationnement est desserré.





Frein de stationnement activé, en cas d'ouverture d'une porte, le mode automatique de desserrage du frein de stationnement sera automatiquement désactivé.

Un desserrage manuel du frein de stationnement est alors obligatoire pour réactiver la fonction.

Alerte oubli du frein de stationnement

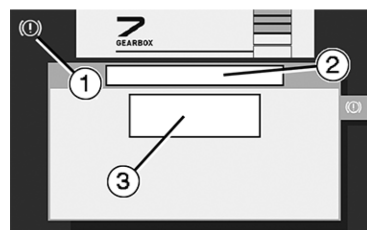
Véhicule à l'arrêt, si vous ouvrez la porte (conducteur ou passager), un message et un signal sonore vous indiqueront que le frein de stationnement n'est pas serré.

L'alerte est désactivée si vous appuyez sur la pédale de frein ou d'accélération.

Commande défectueuse

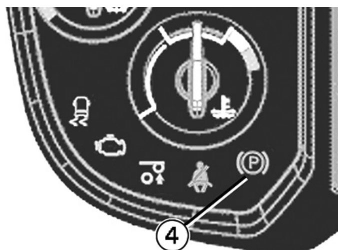
En cas d'anomalie de la commande de frein de stationnement (A) :

- le témoin (4) clignote en roulant,
- le message (2) ainsi qu'un témoin associé (1) vous invite à contacter un point de services RENAULT TRUCKS,
- le message (3) vous indique une anomalie sur le frein de stationnement.



Le frein de stationnement sera automatiquement activé dès que la vitesse du véhicule sera inférieure à 7 km/h.

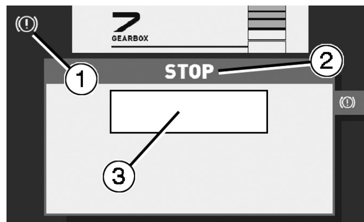
Si le véhicule est arrêté plus de 10 secondes, le témoin (4) reste éclairé.

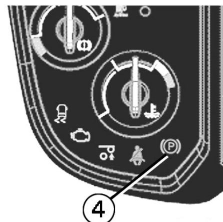


Au prochain arrêt du véhicule, contact coupé au-delà de 1 minute, à la remise du contact :

- le message **"STOP"** (2) ainsi qu'un témoin associé (1) apparaissent sur l'afficheur multifonctions,
- le message d'information (3) s'affiche et vous indique d'arrêter le véhicule,
- le témoin (4) apparait sur l'afficheur multifonctions.

Contactez un point de services RENAULT TRUCKS.







Avant de quitter le véhicule vérifiez que le témoin (4) est éclairé fixe.



*En cas de défaillance du frein de stationnement, voyant **"STOP"** allumé, arrêtez-vous sur une surface plane et utilisez les cales de roues pour immobiliser le véhicule.*

Aide au démarrage en côte

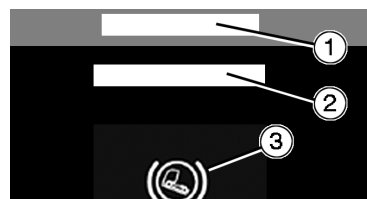
L'aide au démarrage en côte empêche le camion de reculer lors du démarrage en côte en maintenant les performances de freinage jusqu'à ce que le camion soit en mode traction.

Cette fonction est utilisée pour vous aider lors d'un démarrage en côte alors que le véhicule est en arrêt.

L'aide au démarrage en côte est activée / désactivée par un interrupteur (1).



Aussi longtemps que la pression des freins est maintenue, la page de l'aide au démarrage en côte (1), un message associé (2) indiquant que l'aide au démarrage en côte est activée ainsi qu'un témoin (3) apparaissent sur l'afficheur multifonctions.



- maintenez le véhicule immobile à l'aide de la pédale de frein ;
- appuyez sur l'interrupteur, la fonction d'aide au démarrage en côte est activée et le voyant de l'interrupteur s'éclaire ;
- relâchez la pédale de freins, le véhicule reste immobile pendant 3 seconde(s), le témoin reste allumé sur l'afficheur multifonctions aussi longtemps que la fonction reste active ;
- accélérez.



Lorsque le véhicule est mis en route, la fonction est toujours désactivée.



Le système est automatiquement désactivé après 3 seconde(s) ou dès que le couple moteur est suffisamment élevé.



Vous pouvez désactiver la fonction manuellement en appuyant sur l'interrupteur.



N'utilisez cette fonction que dans les côtes.

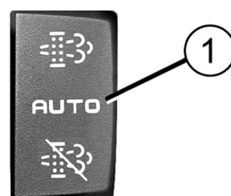
Filtre à particules

Dans le but de protéger la santé des personnes et l'environnement, la réglementation Euro VI impose une nouvelle réduction des émissions polluantes.
Un filtre à particules est dorénavant obligatoire.

Lors d'une régénération, en dehors d'une légère augmentation du régime moteur ainsi qu'une modification du bruit du moteur, vous n'êtes pas informé de l'activation ou de la désactivation de la régénération. Le processus de régénération se fait automatiquement sans aucune intervention de votre part.

Interrupteur de régénération

Régénération automatique



L'interrupteur (1), en position **"AUTO"**, permet de régénérer le filtre à particules sans intervention de votre part.

En cas de désactivation de la régénération, un appui sur la partie haute de l'interrupteur (1) réactive la régénération automatique.

Régénération manuelle

Un appui sur la partie haute de l'interrupteur (1) permet d'activer ou stopper une régénération manuelle.

Arrêt de la régénération

Un appui sur la partie basse de l'interrupteur (1) arrête une régénération manuelle en cours ou désactive la régénération automatique.

Régénération automatique

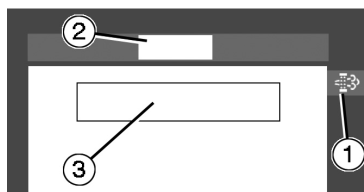
Véhicule roulant, la régénération automatique débute dès que le filtre à particules atteint un niveau de saturation élevé et que toutes les conditions sont réunies (vitesse du véhicule, température des gaz d'échappement...).

Durant la régénération, le régime de ralenti moteur est légèrement plus élevé et il y un changement dans le bruit du moteur.

Si une des conditions n'est plus remplie, la régénération automatique peut être suspendue. Une fois que les conditions sont de nouveau réunies, elle redémarre automatiquement.

Si l'alerte ci-dessous apparait, les conditions d'utilisation du véhicule ne permettent pas à la régénération d'assurer l'élimination complète des particules.

Lorsque le voyant (1) s'affiche et qu'un message associé (2) vous informe de la nécessité du **passage à l'atelier**, le message (3) vous indique que le filtre à particules est encrassé. Dans ce cas, contacter le plus rapidement possible un point de services RENAULT TRUCKS.

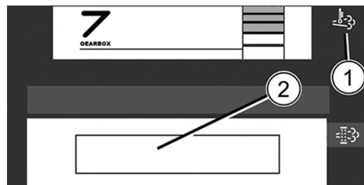




Si vous ne tenez pas compte des alertes concernant la régénération, il peut se produire une réduction des performances moteur et/ou une détérioration du filtre à particules qui imposerait son remplacement.

5 minutes après le démarrage de la régénération, le témoin (1) et le message (2) s'affichent. Ils vous indiquent que la température des gaz d'échappement est élevée.

Lorsque la régénération est terminée, le témoin (1) et le message (2) disparaissent.



Sans interruption, la régénération automatique dure environ 1 heure. Pour garantir une régénération optimale de votre filtre à particules, évitez de couper le moteur ou de faire des arrêts prolongés durant le processus de régénération.



LE CONTACT DIRECT OU L'INHALATION DE PARTICULES DE GAZOLE OU DE SUIE RISQUE DE PROVOQUER DES BLESSURES GRAVES, VOIRE MORTELLES. SI, POUR DES RAISONS OPÉRATIONNELLES OU TECHNIQUES, VOUS DEVEZ CHANGER LE FILTRE À PARTICULES, CONTACTEZ UN POINT DE SERVICES RENAULT TRUCKS.



Dans le cas où le véhicule est utilisé pour de courtes distances ou avec de faibles charges, la régénération automatique peut être insuffisante.

La régénération automatique continue de fonctionner quelques minutes lors d'un bref arrêt (stop, feux tricolores, etc.), moteur tournant.



Si le frein de stationnement est actionné plus de 4 minutes lors d'une régénération, celle-ci est automatiquement suspendue.



Le processus de régénération est suspendu si le moteur est arrêté. Le processus de régénération redémarre uniquement lorsque l'ensemble des conditions sont réunies.

Régénération manuelle

Sécurité



LES GAZ D'ÉCHAPPEMENT ÉMIS LORS DE LA PROCÉDURE DE RÉGÉNÉRATION MANUELLE REPRÉSENTENT UN RISQUE D'INTOXICATION. LE STATIONNEMENT DOIT SE FAIRE UNIQUEMENT À L'EXTÉRIEUR OU DANS UNE ZONE VENTILÉE.



Avant de démarrer une régénération manuelle statique, il est impératif de respecter les recommandations suivantes :

- *Stationnez en extérieur, sur une surface goudronnée ou un terrain en graviers (surface ne présentant pas de risque de dégradation ou propagation de chaleur),*
- *Assurez-vous de l'absence de matériaux inflammables à proximité de la sortie d'échappement,*
- *Veillez à ce que la sortie d'échappement ne soit pas dirigée vers des objets ou structures qui pourraient être endommagés par de fortes températures.*



STATIONNEZ LE VÉHICULE, SURVEILLEZ LES CONDITIONS DE CIRCULATION ET LAISSEZ LE MOTEUR EN FONCTIONNEMENT.



LORS DE LA RÉGÉNÉRATION MANUELLE, ALORS QUE LE VÉHICULE EST À L'ARRÊT, RESTEZ À PROXIMITÉ DU VÉHICULE POUR SURVEILLER LE BON FONCTIONNEMENT DE L'ENSEMBLE DU SYSTÈME ET EMPÊCHER TOUT OBJET OU PERSONNE DE SE RAPPROCHER DE L'ÉCHAPPEMENT.

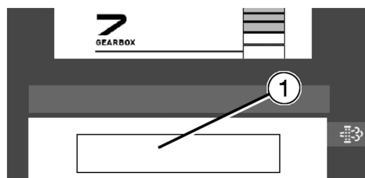
LE CONTACT DIRECT OU L'INHALATION DE PARTICULES DE GAZOLE OU DE SUIE RISQUE DE PROVOQUER DES BLESSURES GRAVES, VOIRE MORTELLES. SI, POUR DES RAISONS OPÉRATIONNELLES OU TECHNIQUES, VOUS DEVEZ CHANGER LE FILTRE À PARTICULES, CONTACTEZ UN POINT DE SERVICES RENAULT TRUCKS.

Fonctionnement

Dans certaines conditions d'utilisation comme l'arrêt fréquent et/ou la faible charge moteur, la régénération automatique du filtre à particules ne se fait pas ou de façon non optimale.

Dans ces conditions, il est nécessaire de procéder à une régénération manuelle statique du filtre à particules.

Le message (1) informe qu'il faut faire une régénération, véhicule stationné.



Conditions nécessaires pour réaliser une régénération manuelle :

– le niveau d'encrassement du filtre à particules doit être suffisant,

– la (les) prise(s) de mouvement est (sont) désactivée(s),

– la pédale d'accélération est relâchée,

– la régulation de régime est désactivée,

– le sélecteur de vitesses est au neutre,

– le véhicule est à l'arrêt,

– le frein de stationnement est activé,

– le moteur doit avoir atteint une température normale de fonctionnement,

– la température extérieure doit être supérieure à – 30 °C,

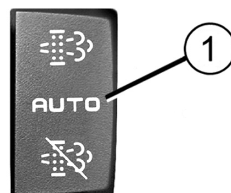
– le système doit être exempt de tout défaut.

La régénération manuelle statique dure entre 30 et 70 minutes.



Si ces conditions ne sont pas remplies, vous recevez un message vous indiquant la (les) condition(s) nécessaire(s) pour réaliser une régénération manuelle.

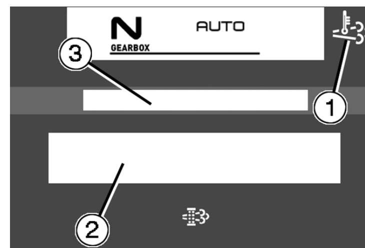
Appuyez sur la partie haute de l'interrupteur de régénération (1) pendant 1 seconde(s) pour démarrer une régénération manuelle.



5 minutes après le démarrage de la régénération, le témoin (1) s'affiche. Il vous indique que la température des gaz d'échappement est élevée.

Le message (2) avec comme titre FILTRE A PARTICULES (3) indique que la température d'échappement augmente et qu'il faut stationner le véhicule dans une zone appropriée.

Le régime moteur augmente.



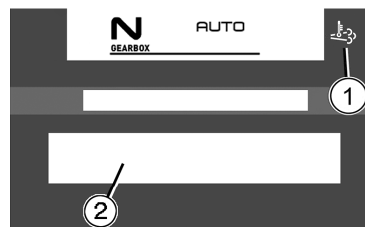


Si une des conditions est rompue lors d'une régénération manuelle en cours, la régénération s'interrompt et un message indique la condition qui n'est plus remplie.

Fin de régénération

Lorsque la régénération est terminée, le témoin (1) de hautes températures reste allumé jusqu'à un retour à une température normale des gaz d'échappement.

Le message (2) avec comme titre FILTRE A PARTICULES indique que la régénération est terminée.



Arrêt de la régénération en cours

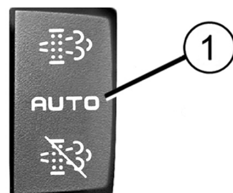
Lorsqu'une régénération manuelle statique est démarrée, il est recommandé de ne pas l'interrompre.

Il n'est pas possible d'effectuer une régénération manuelle en plusieurs fois. Le système ne prend pas en compte une régénération partielle et redémarre une régénération complète à la prochaine demande.



Une nouvelle régénération sera possible après avoir respecté un certain délai.

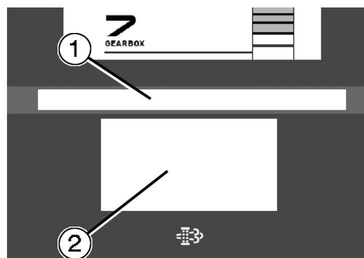
Il est néanmoins possible, en cas d'urgence, d'interrompre une régénération manuelle en cours en appuyant de nouveau sur la partie haute ou sur la partie basse de l'interrupteur (1).



Régénération impossible

La régénération est interrompue si l'une des conditions nécessaires à cette régénération n'est plus remplie.

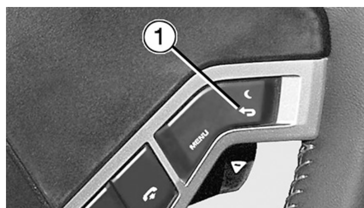
Dans ce cas, le message (2) avec comme titre FILTRE A PARTICULES (1) indique la cause de l'interruption de la régénération.



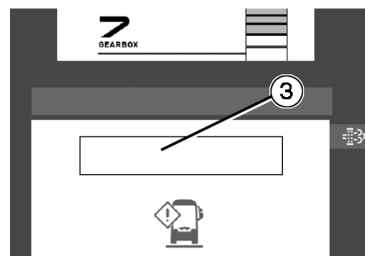


Un délai de 30 secondes est imposé entre chaque essai. Un appui sur le bouton (1) avant l'écoulement de ce délai n'a aucun effet.

Pour effacer le message, appuyez sur le bouton (1) du volant.



Régénération immédiate



Si aucune action n'a été faite suite à l'alerte précédente :

Lorsque l'encrassement atteint un niveau critique, le message (3) **"Faire une régénération IMMEDIATEMENT"** apparaît.

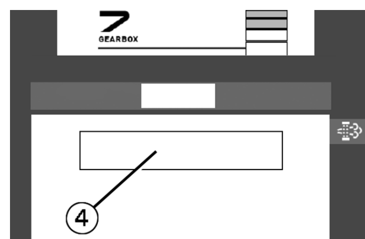
Lorsque l'encrassement atteint un niveau critique, le message (3) **"Faire une régénération IMMEDIATEMENT"** apparaît.

Dans cet état, une phase de réduction de couple moteur est appliquée pour protéger le système.

Si vous démarrez une régénération manuelle, le message (3) reste affiché jusqu'à la fin de la régénération.

Si vous ne démarrez pas une régénération manuelle, le message (3) disparaît, puis s'affiche à nouveau après quelques minutes.

Filtre à particules colmaté



Si aucune action n'a été faite suite à l'alerte précédente :

Lorsque l'encrassement du filtre à particules atteint le niveau maximum, le message (4), indiquant la nécessité d'une assistance, apparaît sur l'afficheur multifonctions. Une alerte sonore retentit.

Dans cet état, une phase de forte réduction de couple moteur est appliquée pour protéger le système. Il n'est alors plus possible de déclencher une régénération manuelle statique par un appui sur le bouton.

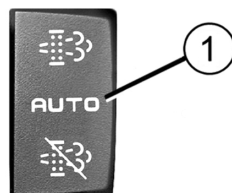
Dans ce cas, rejoignez impérativement un point de services RENAULT TRUCKS le plus rapidement possible comme indiqué sur le message (4).

Régénération interrompue ou désactivation de la fonction

Lors de la régénération, des gaz à très hautes températures sont émis par l'échappement. Par sécurité dans une zone à risque, si vous transportez des matières dangereuses par exemple, vous pouvez désactiver le mode automatique. Dans ce cas, la régénération automatique ne peut débuter et, si elle est en cours, elle est interrompue.

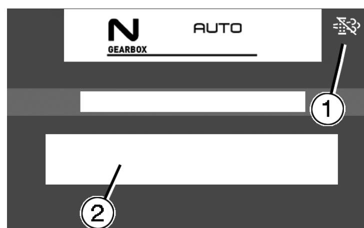
L'interruption ou la désactivation de la régénération automatique implique une vitesse limitée à 40 km/h.

Pour interrompre une régénération en cours ou désactiver la régénération automatique, appuyez sur la partie basse de l'interrupteur (1).



S'il n'y a pas de régénération en cours et que la vitesse est inférieure à 40 km/h :

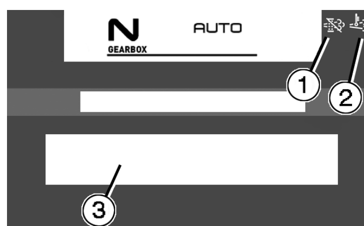
Le témoin (1) de désactivation de la régénération apparaît et le message (2) vous informe que la régénération automatique est désactivée et la vitesse limitée à 40 km/h.



S'il y a une régénération en cours et que la vitesse est inférieure à 40 km/h :

Le témoin (1) de la désactivation de la régénération apparaît.

Le témoin (2) d'information de hautes températures des gaz d'échappement liées à la régénération reste alors affiché jusqu’au retour à la normale des températures.



Le message (3) vous informe successivement que la régénération est interrompue, que la vitesse est limitée à 40 km/h, puis que les gaz d'échappement sont à très haute température.



Si la condition de limite de vitesse n'est pas respectée, un message s'affiche indiquant que l'interruption ou la désactivation de la régénération est impossible.

Boîte de vitesses, utilisation

La boîte de vitesse Optidriver + sélectionne le bon rapport adapté à la vitesse et à la conduite au bon moment afin de vous garantir une meilleure mobilité et plus de confort pendant la conduite.

Elle offre ainsi de nombreux avantages par rapport à une boîte de vitesses mécanique au niveau de ses performances, confort d'utilisation, sécurité et de sa rentabilité.

Boîte de vitesses Optidriver



*Les boîtes de vitesses sont équipées d'une pompe à huile qui assure le graissage, (pour le remorquage, reportez-vous au chapitre **Dépannages, interventions rapides**).*

Système Optidriver

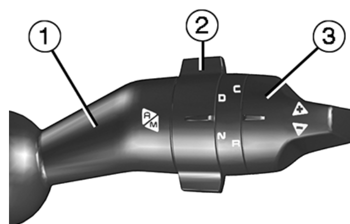
Nous décrirons d'abord de façon sommaire les fonctions principales de votre boîte de vitesses avant de revenir plus en détail dessus dans la section suivante.

Le système Optidriver permet de déterminer puis d'engager automatiquement un rapport adapté en fonction de la charge du véhicule, du dénivelé de la route, de la position de la pédale d'accélération et de l'activation ou non des ralentisseurs. Il améliore le confort et la sécurité en diminuant la fatigue du conducteur qui n'a plus qu'à se concentrer sur les conditions de circulation.

Le système Optidriver peut être utilisé de deux manières différentes : en mode automatique intégral ou en mode manuel. Il est fortement conseillé de l'utiliser en mode automatique intégral afin de bénéficier d'une gestion optimale de la chaîne cinématique.

Premier contact avec l'Optidriver

Démarrage du véhicule



Le système optidriver est automatiquement au neutre.

Mettez le moteur en marche.

Frein de stationnement enclenché, déplacez le trait de la bague (2) face au repère "D".

Le rapport de démarrage est engagé.

Actionnez la pédale de frein et desserrez le frein de stationnement.

Lâchez le frein et actionnez la pédale d'accélération : le véhicule avance.



Il est recommandé de ne pas modifier la position de la pédale d'accélération lors des changements de rapport.

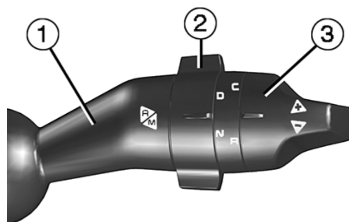


Frein de stationnement retiré, même si la pédale d'accélération n'est pas actionnée, le véhicule peut se déplacer ; le maintenir immobile avec la pédale de frein.

Manoeuvres

Passage de la première vitesse

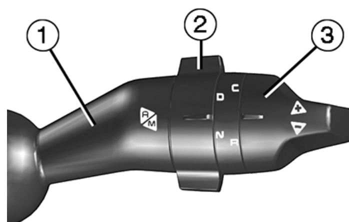
Véhicule à l'arrêt, placez le trait de la bague (3) du sélecteur (1) face au repère "C".



Passage de la marche arrière

Véhicule à l'arrêt, déplacez le trait de la bague (3) du sélecteur (1) face au repère "R".

Le système engage la marche arrière courte R1. Marche arrière engagée, actionnez le sélecteur vers l'arrière (–) pour passer de R1 à R2 (voire de R2 à R3) et vers l'avant (+) pour passer de R3 à R2 ou de R2 à R1.





Démarrez de préférence en R1.

Le passage de R1 à R2 peut être effectué véhicule en mouvement à un régime conseillé supérieur à 1000 tr/min.



Un "BIP" sonore vous indique un changement de direction, de la marche avant à marche arrière ou de la marche arrière à la marche avant.

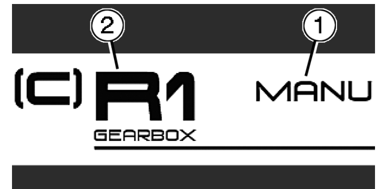


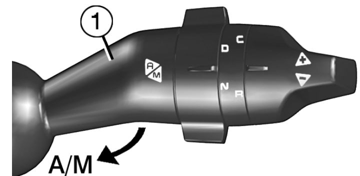
La marche arrière rapide R3 ne doit pas être utilisée en manoeuvre.

A n'utiliser que dans des situations exceptionnelles nécessitant un déplacement rapide en marche arrière.



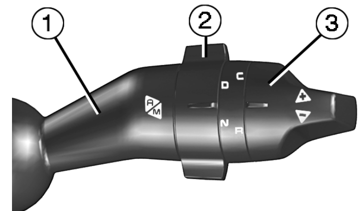
Lorsque vous passez la marche arrière, les informations "Manu" (1) et "R(x)" (2) s'affichent. Effectuez votre manoeuvre et repassez en mode automatique intégral en basculant le sélecteur en direction du repère "A/M".



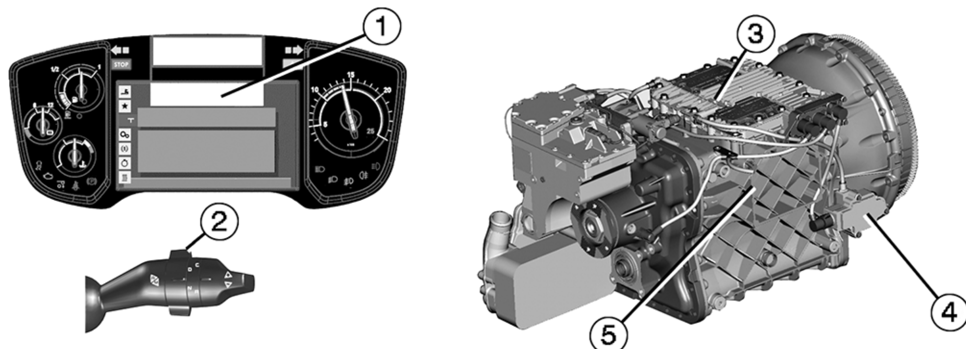


Arrêt

Déplacez le trait de la bague (2) du sélecteur (1) face au repère "N" pour passer la boîte de vitesses au neutre et enclenchez le frein de stationnement avant de quitter le véhicule.



Description de l'Optidriver

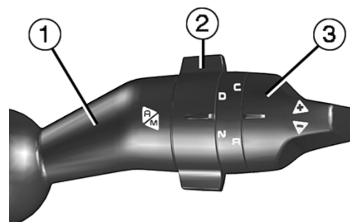


L'Optidriver est constitué de 5 composants principaux :

- un afficheur d'information vitesse (1),
- un sélecteur de vitesses (2) avec calculateur intégré,
- un module de commande des vitesses (3) avec calculateur intégré,
- un dispositif de commande de l'embrayage (4),
- une boîte de vitesses mécanique à crabots (5).

Sélecteur de vitesses (1)

Le sélecteur (1) est manoeuvrable dans trois directions pour la conduite et dispose de deux bagues (2 - 3) pour le passage au neutre et le mode "manoeuvres" :



Bague (2) : positions "N" / "D"

Déplacez la bague sur "N", la boîte de vitesses passe au neutre (point mort).

Déplacez la bague sur "D", la boîte de vitesses engage le rapport de démarrage.

Bague (3) : positions "C" / "R" (mode "manoeuvres")

Basculez la bague sur "C", la boîte de vitesses engage le 1er rapport avant et passe en mode manuel.

Basculez la bague sur "R", la boîte de vitesses engage le 1er rapport arrière et passe en mode manuel.

Appliquez au sélecteur une impulsion vers vous ("A/M") pour revenir au mode "automatique" et ainsi sortir du mode "manoeuvres".

En avant (dans le plan du volant) : position "+"

Permet de corriger le mode conduite automatique par le passage des rapports supérieurs.

En arrière (dans le plan du volant) : position "–"

Permet de corriger le mode conduite automatique par le passage des rapports inférieurs.

Vers vous (type "appel de phare") : position "A/M"

Appliquez une impulsion pour permettre le passage du mode automatique au mode manuel permanent ou l'inverse.



Le système refuse d'engager des rapports qui peuvent entraîner un surrégime ou un sous-régime du moteur.

Rapport de démarrage

Déplacez la bague (2) du sélecteur (1) de "N" à "D".

En mode automatique, le système engage le rapport de démarrage optimal en fonction de la charge du véhicule et de la pente de la route.



La modification du rapport de démarrage est possible mais l'utilisation d'un rapport supérieur non adapté peut entraîner une usure prématurée de l'embrayage. Le rapport sélectionné par la boîte de vitesses peut être corrigé dans une limite supérieure de 2 rapports, la 5ème est le rapport maximal sélectionnable, ou dans le cas de l'utilisation d'une PTO, la 6ème est le rapport maximal sélectionnable.

Démarrage en côte

Démarrez le moteur, le bon rapport sera engagé au passage en mode "D".
Appuyez sur la pédale d'accélération.
Le véhicule avance.

Démarrage en descente

Démarrez le moteur ; le bon rapport sera engagé au passage en mode "D".

Le véhicule avance (l'embrayage se ferme).



Si l'on passe de "N" à "D" pendant que le véhicule se déplace en marche avant, le système choisit un rapport adapté à la vitesse de déplacement et l'embrayage se ferme.



Si l'on passe de "N" à "D" pendant que le véhicule se déplace en marche arrière, le système va ralentir le véhicule jusqu'à l'arrêt pour permettre le passage du rapport de démarrage avant.



Il est déconseillé de laisser reculer le véhicule avec le sélecteur en position neutre.

Passage au neutre

La boîte de vitesses passe automatiquement en position neutre à la coupure du contact (moteur arrêté).

N
GEARBOX

Ralentisseur moteur

Il n'est pas nécessaire de désactiver le ralentisseur moteur lorsque vous changez de rapport. Le système le désactive automatiquement puis le réactive à la fin du changement de rapport.



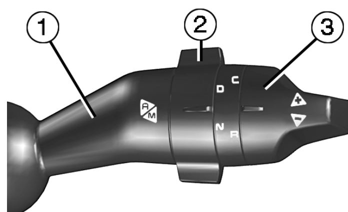
Pendant certains changements de rapport, le ralentisseur moteur est activé par le système pour améliorer les temps de changement de rapport.

Arrêt

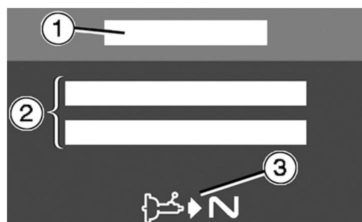


Moteur tournant, avant de quitter le véhicule :

- *déplacez la bague (2) du sélecteur (1) en position "N",*
- *enclenchez le frein de stationnement.*



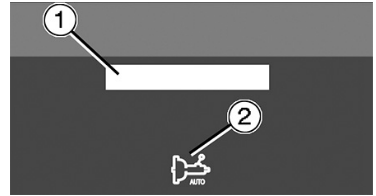
Lorsque le conducteur ouvre sa porte pour quitter le véhicule alors que la position "D" est sélectionnée, le thème concerné (1) s'affiche, un message (2) ainsi qu'un signal sonore et un pictogramme (3) vous invitent à sélectionner la position "N".



Arrêt définitif du véhicule

Lorsque le véhicule est complètement immobilisé, enclenchez le frein de stationnement, déplacez la bague (2) du sélecteur (1) en position **"N"** et arrêtez le moteur avec la clé de contact.

Protection de l'embrayage



Toute surchauffe de l'embrayage est annoncée par l'affichage d'un témoin (2) et d'un message (1) "SURCHAUFFE EMBRAYAGE".

L'utilisation excessive du patinage de l'embrayage n'est plus possible.

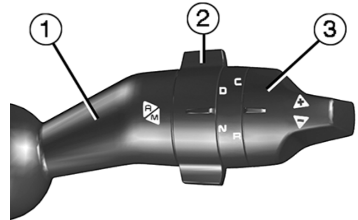
- À l'accélération, l'embrayage est fermé, ce qui peut provoquer le calage du moteur.
- Si, pendant la phase de patinage, vous relâchez l'accélérateur, l'embrayage est ouvert.



Si le témoin (2) s'affiche pendant la phase d'embrayage et que le véhicule se déplace, continuez de rouler afin de refroidir l'embrayage.



Si le témoin (2) s'affiche pendant la phase d'embrayage et que le véhicule ne se déplace pas, ramenez le moteur au ralenti, maintenez la bague (2) du levier (1) sur "D" jusqu'à ce que le témoin (2) s'éteigne.





Pour éviter l'usure de l'embrayage :

- *accélérez suffisamment pour démarrer,*
- *utilisez le rapport de démarrage sélectionné automatiquement par le système ou un rapport inférieur.*



N'utilisez jamais la pédale d'accélération pour maintenir le véhicule immobile dans une montée.

Protection contre les surrégimes

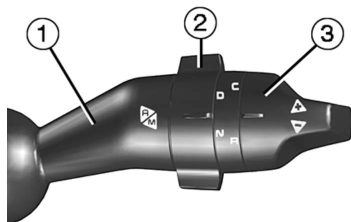
Le système empêche l'engagement des rapports qui peuvent entraîner un surrégime.

Anomalies de fonctionnement

Les tirets (1) s'affichent lorsque le rapport courant est en erreur, non disponible ou en dehors des valeurs attendues.



Mode banc de puissance à rouleaux (2 roues)



Après la mise en place du véhicule sur les rouleaux.

Véhicule à l'arrêt, moteur tournant :

- déplacez la bague (2) du sélecteur (1) de "N" à "D",
- accélérez à fond.

Le moteur va accélérer jusqu'à son régime maximal. Après quelques secondes, les changements de rapport s'effectueront automatiquement.

La boîte de vitesses est entrée dans son mode "banc à rouleaux".

Information :

- montée de rapports : les rapports passeront 2 par 2 à environ 1700 tr/min,
- rétrogradage : à la décélération, les rapports passeront à environ 1100 tr/min.



Les changements de rapport de la boîte de vitesses ne sont pas optimaux. Ce mode de banc à rouleaux ne permet pas les mesures de consommation.

Sortie du mode banc à rouleaux

La sortie du mode banc à rouleaux s'effectue :

- dès que les roues avant du véhicule tournent,
- 10 secondes après la coupure du contact à la clé.

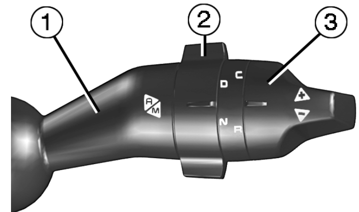
Le mode normal de changement de rapport est réinitialisé.

Mise en service par basse température

Pour des températures extérieures inférieures à - 20°C, laissez tourner le moteur 10 minutes pour obtenir la température de fonctionnement de la boîte de vitesses.

Mode automatique intégral

A chaque mise en route du moteur, lorsque vous actionnez la bague (2) du sélecteur (1) de "N" à "D", le rapport de démarrage approprié (4) et l'information **"Auto"** (5) s'affichent par défaut.



Le passage d'un ou plusieurs rapports se fait automatiquement en fonction de la position de la pédale d'accélération.

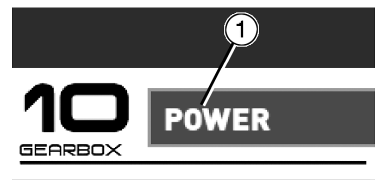




Dans les montées, laissez gérer les changements de rapports par le système, même si le régime moteur vous semble trop bas.

Activation de la fonction "Power"

Lorsque vous souhaitez effectuer un dépassement et avoir plus de puissance afin d'obtenir le maximum de mobilité du véhicule, enfoncez complètement la pédale d'accélération en dépassant le point dur : l'information **"Power"** s'affiche.





La fonction ***"Power"*** *accentue la consommation de gazole et ne doit être utilisée qu'en cas de nécessité absolue.*

Désactivation de la fonction "Power"

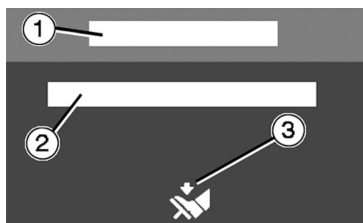
Relâchez légèrement la pédale d'accélération, l'information **"Power"** (1) est effacée.



La fonction ***"Power"*** *sera inhibée si la fonction* ***"Off Road"*** *est activée (reportez-vous au chapitre* ***conduite en terrain difficile****).*

Utilisation en descente

En phase de ralentissement (frein ou ralentisseur(s) activé(s)), si vous êtes dans une forte descente en ayant un régime moteur élevé (proche du surrégime moteur) et la pédale d'accélération complètement relâchée, il ne se fait pas de passage automatique de rapport(s) ; ceci permet de maintenir la retenue du véhicule. Dans ce cas, le thème concerné (1) s'affiche, un message associé (2) et le pictogramme (3) vous indiquent la conduite à tenir.





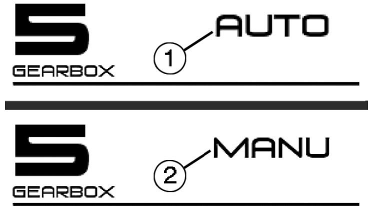
Ralentisseur(s) inactif(s) et frein non actionné, si vous êtes dans une descente, le système montera automatiquement des rapports afin de protéger le moteur d'un surrégime et d'optimiser l'accélération du véhicule.

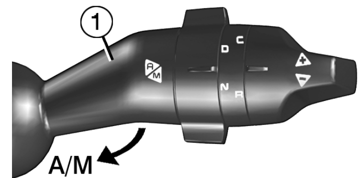


Un appui important sur la pédale d'accélération serait traduit par une demande de mobilité maximale et donc une montée de plusieurs rapports non souhaités.

Mode manuel permanent

Pour passer du mode automatique (information "Auto" (1) affichée) au mode manuel permanent (information "Manu" (2) affichée) ou inversement, donnez une impulsion vers vous "A/M" sur le sélecteur. Ce changement peut se faire véhicule arrêté ou en mouvement.

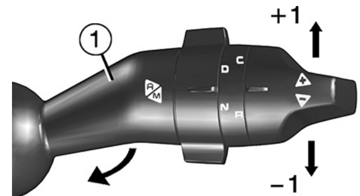




Changement de rapport

Passage d'un rapport :

pour monter ou descendre un seul rapport, actionnez dans le plan du volant le sélecteur (1) vers le haut (+) ou vers le bas (-).

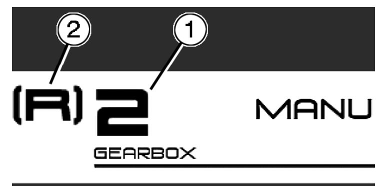




Il est possible de demander un saut de plusieurs rapports en enchaînant rapidement autant d'impulsions successives que de rapport demandés, le système limitera automatiquement le rapport à engager en fonction du risque de sur ou sous régime.



En cas de changement de rapport ou de sens du véhicule, le système peut afficher le rapport demandé (2) en plus du rapport engagé (1).





En cas de demande de changement de sens, si le véhicule n'est pas arrêté dans un délai de 5 secondes, cette requête sera oubliée et l'affichage du rapport demandé sera effacé.

Si la vitesse est supérieure à 10 km/h, la demande ne sera pas acceptée et il n'y aura pas d'affichage spécifique.

En marche avant à faible vitesse, ou à l'arrêt, il est possible de passer en marche arrière :

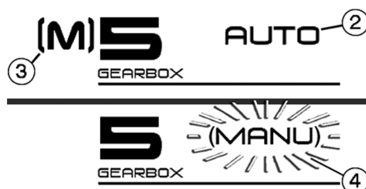
- amenez la bague "R/C" en position "R".

En marche arrière à faible vitesse, ou à l'arrêt, il est possible de passer en marche avant :

- amenez la bague "R/C" en position "C" ; le 1er rapport passe en mode manuel,
- tirez le sélecteur (1) vers vous en direction de "A/M", le mode automatique est activé avec le rapport de démarrage.

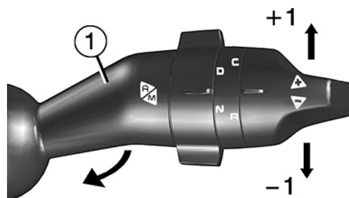
Mode manuel temporaire

Le véhicule roule, vous êtes en mode "AUTO", l'information (2) est affichée. Si vous souhaitez changer le rapport engagé par le système afin d'anticiper un changement de profil de la route, vous pouvez monter ou descendre un ou plusieurs rapports en enchaînant autant d'impulsions successives que de rapports demandés à l'aide du sélecteur (1) en l'actionnant vers le repère (+) ou (-), ceci sans demander le mode manuel. L'information (3) puis (MANU) (4) s'affichent : vous êtes en mode manuel temporaire.



Pour repasser en mode "Auto", vous avez plusieurs possibilités :

- relevez complètement le pied de la pédale d'accélération et appuyez de nouveau sur celle-ci,
- activez la fonction "cruise control",
- activez le mode "max" de la commande du ralentisseur,
- basculez le sélecteur (1) vers vous en direction de "A/M".





Lorsque la vitesse réglementaire est atteinte ou que le véhicule s'immobilise, la boîte de vitesses fonctionne de nouveau en mode automatique.

Mode dégradé (sélecteur débranché ou en panne)

Vous pouvez passer le point mort en mettant le frein de stationnement.

En mode AUTOMATIQUE vous pouvez engager le rapport de démarrage en retirant le frein de stationnement puis en appuyant sur la pédale de frein.

Dans les deux cas, rejoindre le point de services RENAULT TRUCKS le plus proche.

Boîte de vitesses Optidriver "XTENDED"

Description

Les boîtes de vitesses Optidriver "XTENDED" disposent d'une vitesse extra lente.

Les vitesses extra lentes font partie des rapports de démarrage calculé, comme les autres rapports et quelque soit le mode, (AUTO ou MANU).

Vous pouvez sélectionner les vitesses extra lentes à tout moment en mode (AUTO) ou (MANU) (Manuel temporaire) en actionnant le sélecteur (1) dans le plan du volant vers (+) ou (-).

Selon l'équipement de votre véhicule

Les boîtes de vitesses Optidriver "XTENDED" disposent de 5 rapports de marche arrière. Les rapports "R1", "R2", "R3" sont les rapports de marche arrière lente, il est possible de les sélectionner à l'arrêt ou en roulant.

Les rapports "R4" et "R5" sont les rapports de marche arrière rapide, vous pouvez sélectionner le rapport "R4" ou "R5" uniquement à l'arrêt.

Il est conseillé de démarrer en "R4" pour ensuite passer la "R5" en roulant.

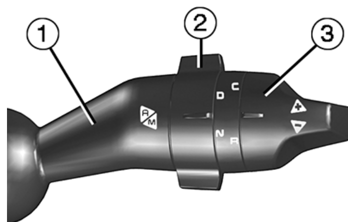


Le système refuse d'engager des rapports qui peuvent entraîner un surrégime ou un sous-régime du moteur.

Mode manoeuvre

Marche avant

A l'arrêt ou en roulant, déplacez la bague (3) du sélecteur (1) face au repère "C".

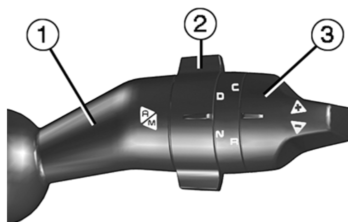


Marche arrière

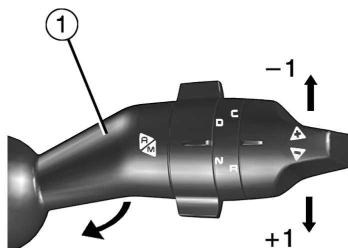


En marche arrière, la logique des (+) et (-) est inversée par rapport à la marche avant.
Une action du sélecteur (1) vers le bas (+) dans le plan du volant monte 1 rapport arrière.
Une action du sélecteur (1) vers le haut (-) dans le plan du volant descend 1 rapport arrière.

A l'arrêt ou en roulant, déplacez la bague (3) du sélecteur (1) en face du repère "R".
Le système engage par défaut le rapport "R2".

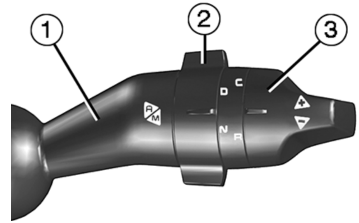


Vous pouvez à l'arrêt ou en roulant passez le rapport "R1" ou "R3", pour cela actionner dans le plan du volant le sélecteur (1) vers le haut (-) ou vers le bas (+).

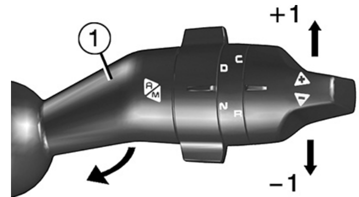


Marche arrière rapide

A l'arrêt, déplacez la bague (3) du sélecteur (1) en face du repère "R".
Le système engage par défaut le rapport "R2".



A l'arrêt, vous pouvez démarrer avec le rapport "R4". Pour cela actionnez dans le plan du volant le sélecteur (1) vers le bas (+).
En roulant, vous pouvez passer le rapport "R5". Pour cela actionnez dans le plan du volant le sélecteur (1) vers le bas (+).





A l'arrêt, vous pouvez sélectionner directement le rapport "R5" en fonction des conditions d'utilisation.



L'engagement du rapport "R4" fait apparaître le message "Usure embrayage".
En fonction de votre utilisation, le rapport "R4" supporte le mode manoeuvre sans dégrader l'embrayage.

Prise de mouvement

Avec une boîte de vitesses Optidriver "XTENDED", vous pouvez utiliser une prise de mouvement en roulant avec les vitesses extra lentes comme avec les autres rapports en fonction du paramétrage du véhicule.

Ralentisseur

Le frein auxiliaire est une fonction de freinage en plus du frein de service normal du camion. Il opère dans le système de conduite du camion, en tant que frein d'échappement ou ralentisseur.

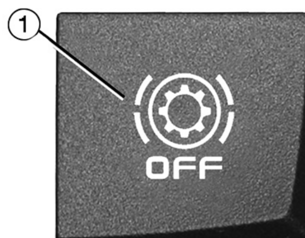
Utilisez le frein auxiliaire pour éviter que les freins de roue surchauffent et réduire l'usure des garnitures de frein.



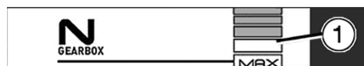
Choisissez la démultiplication qui vous permet d'utiliser le moteur à son meilleur régime. En cas de parcours accidenté, utilisez si possible la fonction ralentisseur.

Ne descendez jamais une pente au point mort.

Sur chaussée glissante n'utilisez pas la fonction ralentisseur. Désactivez le fonctionnement automatique par l'interrupteur (1).



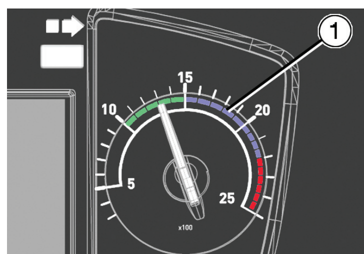
Un indicateur (1) vous informe de la position de la commande du ralentisseur.





Lorsque la fonction ralentisseur est active, une zone bleue apparaît dans l'indicateur de régime d'utilisation du moteur (1). Cette zone bleue indique la plage d'efficacité maximale du(des) ralentisseur(s).

Les fonctions ralentisseurs moteur et transmission sont inhibées en phases ABS et ESC.



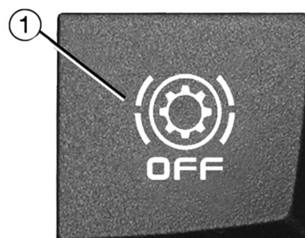


Ne laissez jamais le moteur atteindre la zone rouge (surrégime moteur).

Une commande unique située sous le volant active les différents appareils de ralentissement.

Interrupteur

Un appui sur la commande (1) désactive la fonction automatique du couplage du ralentisseur avec le frein au pied (frein principal).





A chaque redémarrage du véhicule, le couplage du ralentisseur avec le frein au pied est actif, la commande (1) sert donc à découpler et ré-accoupler.

La fonction ralentisseur sur échappement, moteur et transmission est active chaque fois que la pédale de frein est actionnée si la commande de ralentisseur (1) est en position 0.





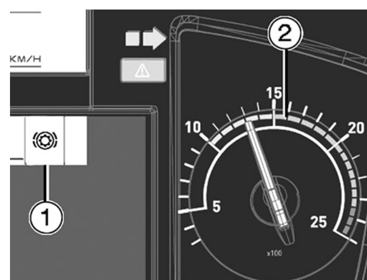
Lors des 5 premiers appuis sur la pédale de frein après la mise sous tension, la fonction ralentisseur est inhibée.

La puissance de ralentissement est modulée en fonction de la charge du véhicule et de la pression exercée sur la pédale de frein. Le témoin (1) est éteint.

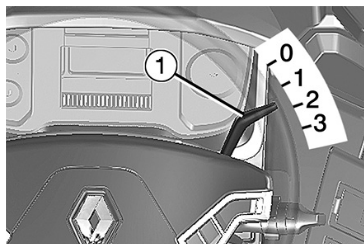
Couplage du ralentisseur avec le régulateur de vitesse (vitesse constante)

Le témoin (1) s'éclaire, ainsi que la zone bleue de l'indicateur de régime d'utilisation moteur (2), si les fonctions ralentisseur transmission et/ou moteur sont actives.

Reportez-vous au chapitre **Conduite**.

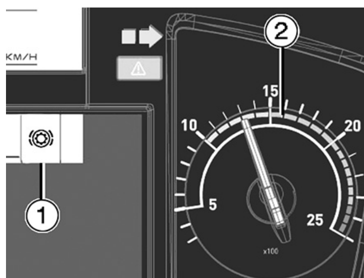


En fonction de la dénivellation, choisissez la vitesse de descente en utilisant les combinaisons de la boîte de vitesses. Pour ralentir la vitesse du véhicule, relâchez la pédale d'accélération et manœuvrez la commande (1).



- **Position 0 :**

La fonction n'est pas active : l'indicateur (1) ainsi que la zone bleue de l'indicateur de régime d'utilisation moteur (2) sont éteints.



Toutes positions du sélecteur, sauf 0, avec action sur la pédale d'accélération :

La fonction ralentisseur sur échappement et moteur est présélectionnée mais non active : l'indicateur (1) ainsi que la zone bleue de l'indicateur de régime d'utilisation moteur (2) sont éclairés.

- **Position 1 sans action sur la pédale d'accélération :**

La fonction ralentisseur sur échappement et moteur est active à 50% environ en fonction de la charge du véhicule : l'indicateur (1) ainsi que la zone bleue de l'indicateur de régime d'utilisation moteur (2) sont éclairés.



La zone bleue indique la plage d'efficacité maximale des ralentisseurs.



Ne laissez jamais le moteur atteindre la zone rouge (surrégime moteur).

- **Position 2 sans action sur la pédale d'accélération :**

La fonction ralentisseur sur échappement et moteur est active à 100% : l'indicateur (1) ainsi que la zone bleue de l'indicateur de régime d'utilisation moteur (2) sont éclairés.

- **Position 3 (mode MAX activé) sans action sur la pédale d'accélération :**

La fonction ralentisseur sur échappement et moteur est active à 100% du couple maximal possible : l'indicateur (1) ainsi que la zone bleue de l'indicateur de régime d'utilisation moteur (2) sont éclairés.



L'enclenchement du mode "MAX" commande des rétrogradages de la boîte de vitesses Optidriver, permettant d'élever le régime moteur et ainsi d'augmenter le ralentissement. Cette position est instable.

Blocages de différentiels

Le blocage du différentiel contraint les roues motrices d'un même essieu à tourner à la même vitesse. Parfois, le blocage de différentiel est nécessaire pour maintenir la traction en cas de conduite sur chaussée glissante (par exemple, présence de glace, de sable ou de boue). Utilisez uniquement le blocage de différentiel à faible vitesse et en ligne droite.

En cas de nécessité, engagez les blocages de différentiels dans l’ordre suivant :

- Inter-roues arrière.

- Inter-ponts arrière.

Notez que les blocages de différentiels rendent la direction plus dure, et le véhicule moins réactif aux changements de direction.

Vous ne devez engager de blocage de différentiels que lorsque les conditions d’adhérences le nécessitent (risque de casse des ponts et d’accidents).

Le désengagement des blocages doit se faire dès que possible, dans l’ordre inverse de l’engagement.

A ne pas utiliser :

- sur sol de bonne adhérence (route),
- en virages,
- lorsque le véhicule est équipé d'un dispositif antidérapant (chaînes, etc...).

Engagement des blocages de différentiels

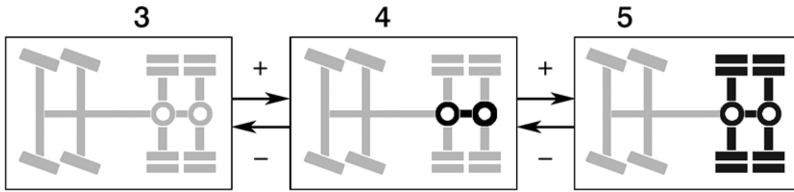
Sur sols de mauvaise adhérence ou à l'approche d'une zone de chaussée glissante, en cours de conduite sans changer d'allure, vitesse inférieure à 30 km/h, tournez la commande (2).

L'engagement des blocages de différentiels se fait par l'intermédiaire de la commande tournante (2), selon un ordre prédéfini.





Une diminution du régime moteur peut intervenir si les conditions d'engagement ne sont pas réunies.



Le pictogramme (3) représente l'absence d'engagement du blocage de différentiel.

Tournez la commande (2) d'un cran pour engager le blocage de différentiel inter-ponts, le pictogramme (4) apparaît sur l'afficheur multifonctions.

Tournez la commande (2) d'un cran supplémentaire pour ajouter le blocage de différentiel inter-roues du pont arrière, le pictogramme (5) apparaît sur l'afficheur multifonctions.



L'engagement des différents blocages de différentiels se fait par la rotation d'un ou plusieurs crans de la molette (2) dans le sens ***(+)****.*



N'engagez jamais un blocage de différentiel si l'une des roues motrices patine. Dans ce cas, débrayez et tournez la commande (2) pour sélectionner le blocage de différentiel. Embrayez et n'accélérez pas tant que le témoin n'apparaît pas sur l'afficheur multifonctions.



Pour le franchissement d'une forte rampe (quelle que soit la nature du sol), utilisez le blocage de différentiel inter-ponts.

Désengagement des blocages de différentiels



Appuyez sur le bouton (1) pour désengager l'ensemble des blocages de différentiels.

Ou tournez la commande (2) dans le sens **(-)** pour désengager le(s) blocage(s) de différentiel(s) un par un.

Le pictogramme du blocage de différentiel engagé doit disparaître de l'afficheur multifonctions. Dans le cas contraire, à allure très réduite, braquez légèrement à droite et à gauche pour obtenir le désengagement du crabot et la disparition du témoin.



Le blocage du différentiel se désengage automatiquement dès que la vitesse atteinte est supérieure à 35 km/h.

Lorsque la vitesse redescend au-dessous de 30 km/h, il se réengage automatiquement.

Conduite en terrain difficile

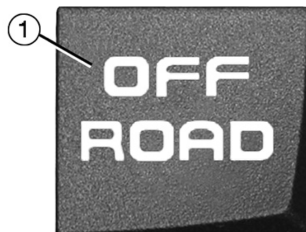
L'activation de ce mode permet la sélection d'un rapport de démarrage inférieur à celui choisi pour un usage routier. Cette adaptation du rapport de démarrage est active en mode manuel et automatique.

L'objectif est de préserver la transmission et d'améliorer la manoeuvrabilité lors d'un usage en terrain difficile.

En mode automatique, les stratégies de changement de rapport sont modifiées pour permettre l'obtention de régimes moteur un peu plus élevés et donc une meilleure performance moteur. Ceci entraîne moins de changements de rapport.

Pour activer ce mode, appuyez sur la commande (1), le témoin rétroéclairé de la commande s'allume. Le témoin (2) apparait sur l'afficheur multifonctions.

Pour désactiver ce mode, appuyez sur la commande (1), le témoin rétroéclairé de la commande (1) s'éteint.





*Veillez à ne pas laisser le mode **OFF ROAD** activé pour un usage routier car ceci entraîne une légère augmentation de la consommation.*



*Activez le mode **OFF ROAD** dès que le PTR dépasse 70 tonnes.*

Accélérateur manuel en terrain difficile

Cette fonction permet soit de sortir d'un terrain difficile si le véhicule est embourbé, soit de stabiliser un régime moteur (donc une vitesse véhicule) sur un terrain difficile.



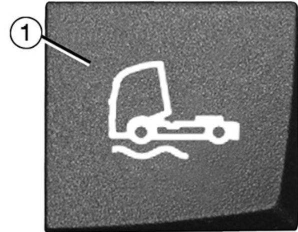
Cette fonction met la boîte de vitesses Optidriver en mode manuel.

Activation de la fonction

Appuyez sur la commande (1).

Le régime moteur courant sera maintenu.

Il est possible alors de monter ou descendre les rapports.





Si la résistance au roulement de votre véhicule devient supérieure au couple moteur, le régime moteur va chuter jusqu'à atteindre une vitesse proche du ralenti ; la fonction sera inhibée pour permettre l'ouverture de l'embrayage.

Il vous suffira alors d'accélérer jusqu'à la fermeture de l'embrayage pour rétablir la fonction.

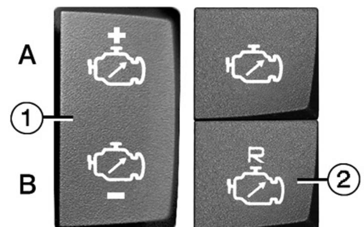


La fonction est automatiquement désactivée par une action sur la pédale de frein, par un nouvel appui sur la commande (1) ou si le véhicule dépasse 30 km/h.

Il est possible de modifier le régime moteur jusqu'à 1700 tr/min.

Pour affiner le régime :

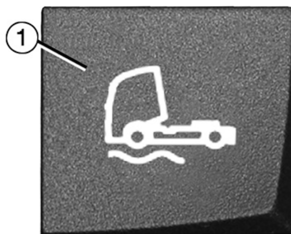
- basculez la commande (1) sur A pour augmenter le régime progressivement ou donnez des impulsions sur le A de la commande (1) pour augmenter le régime par fractions,
- basculez la commande (1) sur B pour diminuer le régime progressivement ou donnez des impulsions sur le B de la commande (1) pour diminuer le régime par fractions.



La commande (2) rappellera 900 tr/min.

Désactivation de la fonction

Appuyez sur la commande (1), la boîte de vitesses reste en mode manuel ; vous devez alors sélectionner le mode automatique.



Arrêt moteur

Afin d'éviter tout dommage ou risque d'accident, respectez la séquence d'arrêt moteur telle que décrite ici.

Serrez le frein de stationnement et assurez vous que la boîte de vitesses est au point mort. Attendez toujours le retour du moteur au régime de ralenti avant d'en provoquer l'arrêt.

Pour arrêter le moteur, appuyez sur le bouton STOP/START. Le moteur s'éteint, le contact est coupé, le véhicule passe en mode vie à bord.

Mettez le véhicule en mode faible consommation à l'aide de la télécommande.

Si le tiroir de l'imprimante du chronotachygraphe reste ouvert lorsque l'on coupe le contact, le buzzer retentit, le témoin (1) apparait et le message (2) "imprimante ouverte" s'affiche. Refermez le tiroir de l'imprimante du chronotachygraphe.

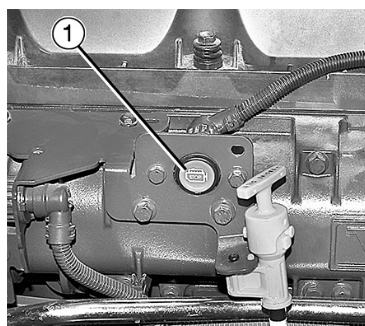


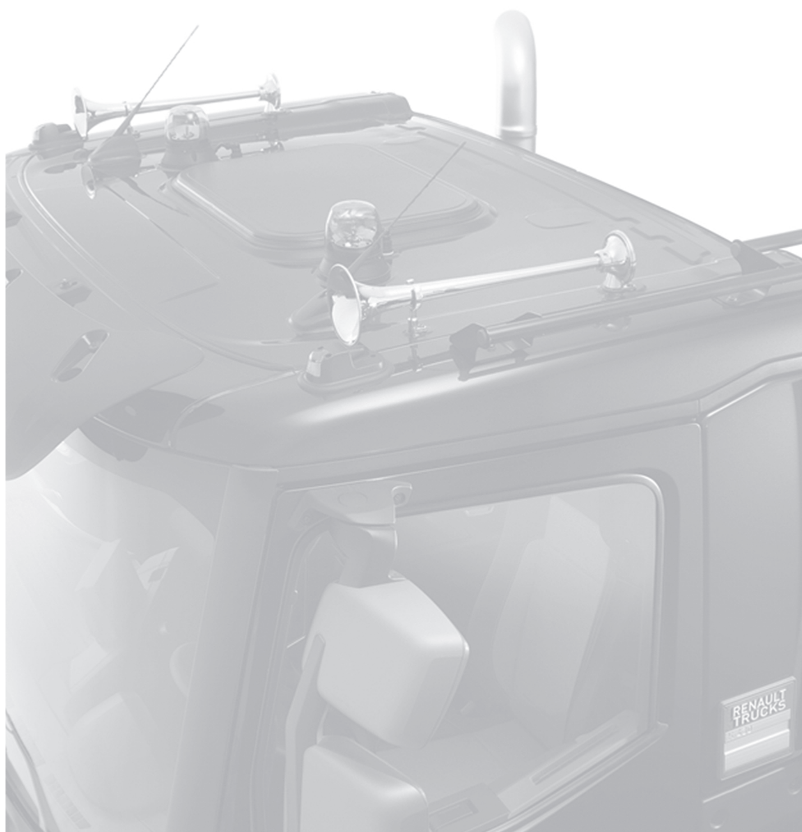


A l'arrêt du moteur, un cycle de vidange du circuit d'AdBlue est effectué automatiquement.

Pendant cette opération, vous entendrez la pompe fonctionner.

Commande arrêt moteur (1) (cabine basculée).





Equipements externe - contrôle / gestion

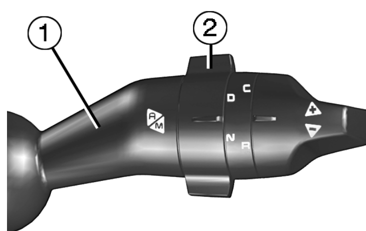
Prise(s) de mouvement

La prise de force est généralement une pompe hydraulique entraînée par le moteur ou la boîte de vitesses. La prise de force est montée sur le moteur, le volant moteur ou la boîte de vitesses. Une prise de force reliée au volant moteur ou au moteur est une prise de force indépendante de l'embrayage. Le carrossier adapte le contrôle normal de la prise de force à votre équipement spécifique.

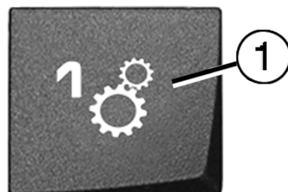
Deux utilisations possibles (à l'arrêt ou en roulant).

Utilisation à l'arrêt

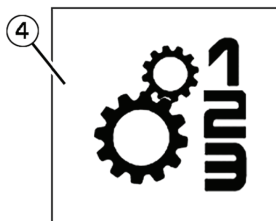
- Régime moteur < 1000 tr/min.
- Bague (2) du sélecteur (1) sur "N" (boîte de vitesses au neutre).
- Frein de stationnement activé.



Appuyez sur la commande (1).

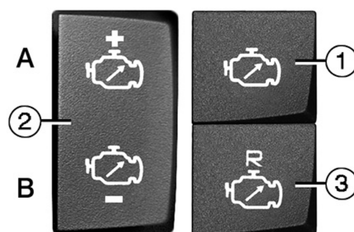


Le témoin (4) reste allumé une fois la PMT activée.



Une fois la prise de mouvement engagée, ajustez le régime moteur :

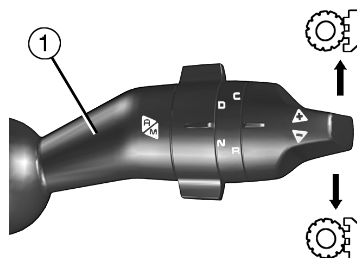
- appuyez sur la commande (1),
- ajustez le régime à l'aide de la commande (2).



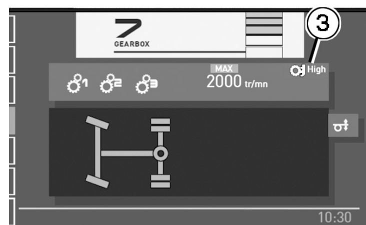
Deux vitesses d'utilisation pour la prise de mouvement

A l'arrêt, sélectionnez la vitesse "mini" ou "maxi" par le sélecteur de commande de boîte de vitesses (1) :

- dans le plan du volant, actionnez le sélecteur vers l'avant (+) : vitesse "maxi",
- dans le plan du volant, actionnez le sélecteur vers l'arrière (-) : vitesse "mini".



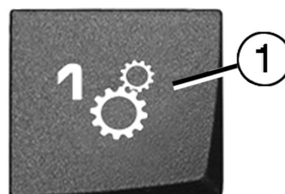
- La prise de mouvement est enclenchée, le témoin (3) apparait sur l'afficheur.



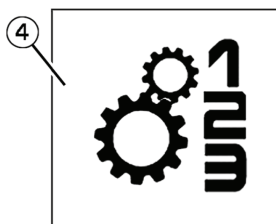
Utilisation en roulant

Dans le cas d'un engagement en roulant, en plus des conditions d'activation ci-dessous, aucune autre prise de mouvement sur boîte de vitesses ne doit être engagée.

Appuyez sur la commande (1).

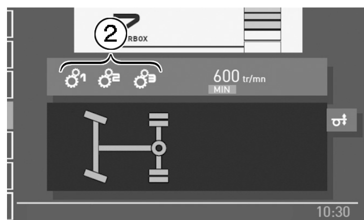


Le témoin (4) reste allumé une fois la prise de mouvement activée.



Les témoins (2) indiquent la ou les PMT activée(s).

Véhicule arrêté, sélectionnez le rapport de déplacement adapté à l'usage (seuls les 6 premiers rapports sont possibles).





La vitesse de rotation de la prise de mouvement dépend du rapport engagé.

Rapports 1, 3, ou 5 : vitesse minimale de la prise de mouvement.

Rapports 2, 4, ou 6 : vitesse maximale de la prise de mouvement.

- Appuyez sur la pédale d'accélération pour démarrer le véhicule ; la prise de mouvement commence à tourner.



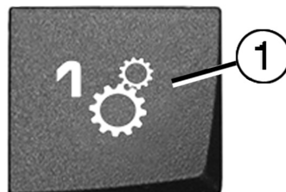
Le changement de rapport n'est plus possible.



Lors d'une utilisation de la prise de mouvement en roulant, la régulation de régime sera inactive pour des raisons de sécurité. La modification du régime se fera par la pédale d'accélération.

Désengagement de la prise de mouvement

Le désengagement de la prise de mouvement sera réalisé par un appui supérieur à 0.5 seconde(s) sur l'interrupteur (1).





Certaines conditions d'enclenchement / désengagement de la prise de mouvement et de régulation du régime peuvent être reprises à l'aide du logiciel carrossiers RENAULT TRUCKS.

Régime des prises de mouvement

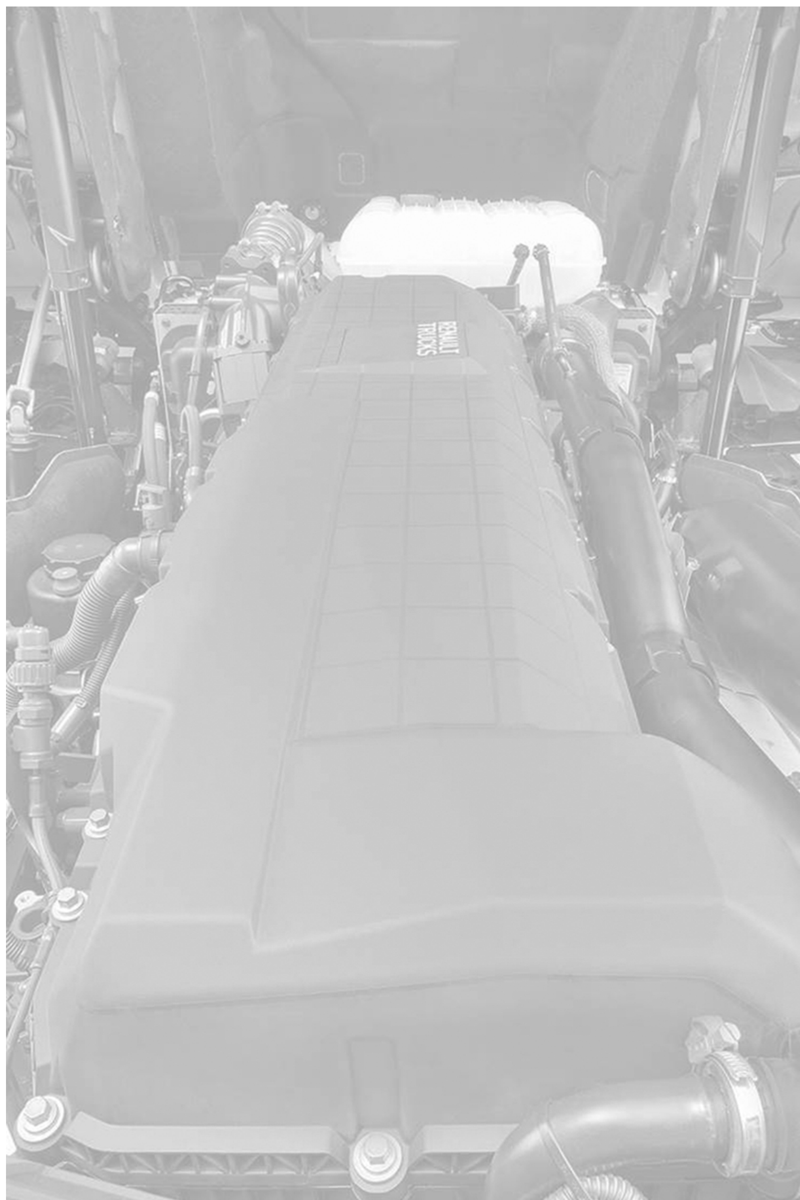
Pour un régime moteur de 1000 tr/min.

Relais avant en petite vitesse (vitesse minimale de la prise de mouvement) : neutre, 1er, 3ème ou 5ème rapport de boîte de vitesses.

- S81 : 705 / 880 tr/min.
- S84 : 910 / 1140 tr/min.
- PTRD-D1D : 600 / 760 tr/min.

Relais avant en grande vitesse (vitesse maximale de la prise de mouvement) : neutre, 2ème, 4ème ou 6ème rapport de boîte de vitesses.

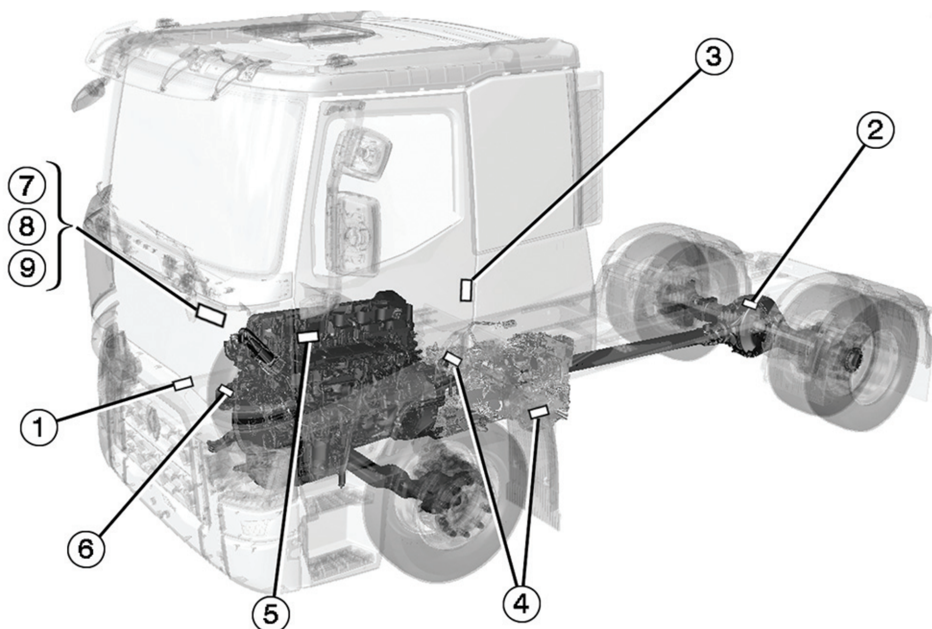
- S81 : 897 / 1100 tr/min.
- S84 : 1159 / 1420 tr/min.
- PTRD-D1D : 770 / 950 tr/min.



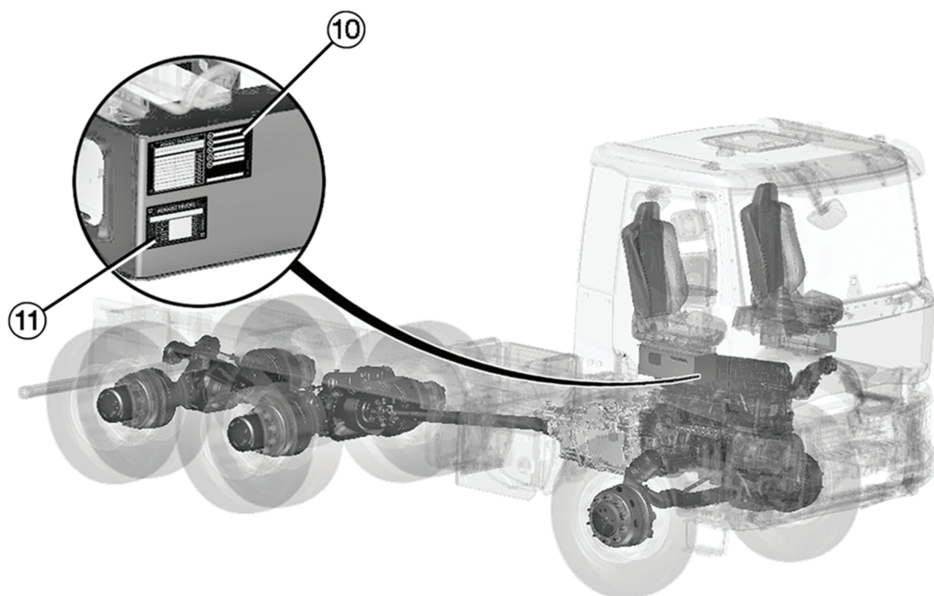
Maintenance et entretien

Identification du véhicule

Des plaques d'identifications sont fixées sur les organes principaux de votre véhicule.



- (1) - Châssis
- (2) - Pont
- (3) - Plaque chronotachygraphe
- (4) - Boîte de vitesses
- (5) - Moteur
- (6) - Essieu
- (7) - Référence CAM
- (8) - Référence peinture
- (9) - Numéro de fabrication



- (10) - Plaque constructeur
  Indice de pollution
  Etiquette lave-projecteurs
- (11) - Plaque de conformité
  Plaque RTMD-ADR

Lampes

En cas de remplacement d'une lampe, remplacez-la toujours par une lampe de même puissance et de même type.

Tableau des lampes

Affectation	Puissance
Projecteurs de route	70W
Feux d'encombrement	5W
Éclairage emmarchement	5W
Plafonniers cabine	15W
Feux clignotants avant	21W
Feux de position avant	5W
Feux de jour	21W
Projecteur de croisement halogènes	70W

Remplacement des ampoules

Parfois, il est nécessaire de remplacer une ampoule, pour assurer de bien voir et d'être vu sur la route. En cas d'intervention sur un optique, prenez vos précautions pour éviter tout risque de blessures, et afin de préserver la qualité du matériel.
Remplacez toujours une ampoule par une autre identique.

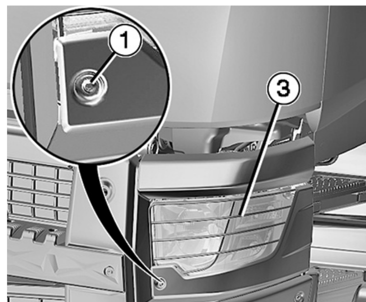
Votre véhicule est équipé d'un éclairage à diode électroluminescente (LED). La durée de vie de ce type de lampe devrait vous prévenir contre tous risques de non fonctionnement, toutefois, en cas de défaillance, rejoignez votre point de services Renault Trucks le plus proche.

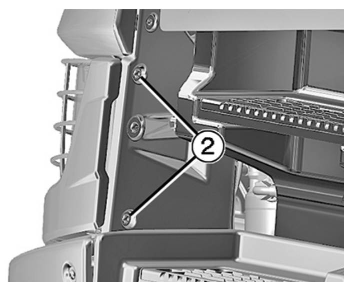
Echange de lampe

Projecteurs avant

Pour accéder aux lampes, desserrez les vis (1) et (2) à l'aide de la clé fournie dans le lot de bord.

Déposez la grille (3) de protection du bloc optique.

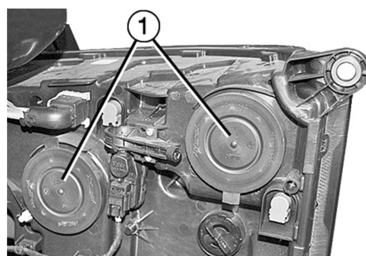




Faites pivoter l'ensemble du bloc optique.



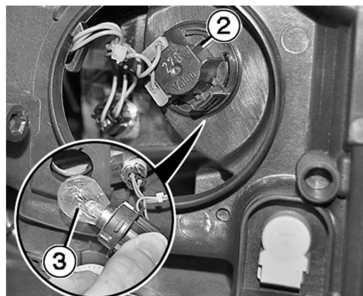
Retirez les obturateurs en caoutchouc (1).



Feux de jour

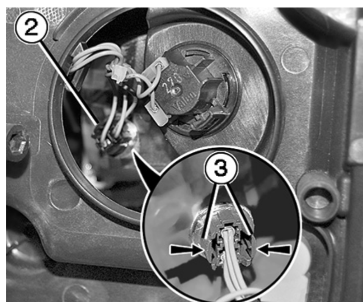
Tournez la douille (2) dans le sens antihoraire jusqu'en butée.

Remplacez la lampe (3).



Feux de position avant

Appuyez sur les 2 languettes (3) et retirez la douille (2).



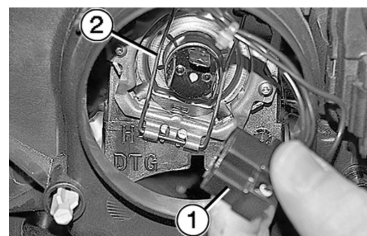
Remplacez la lampe (4).



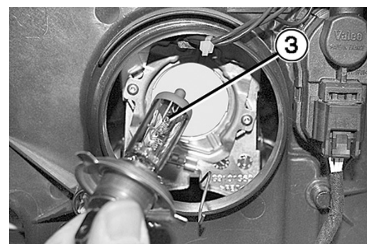
Projecteurs de croisement et de route

Débranchez le connecteur (1).

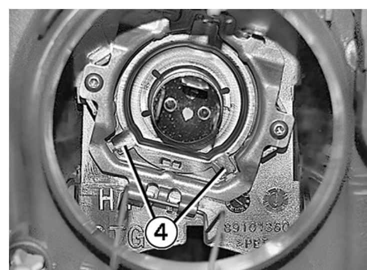
Décrochez l'agrafe (2) de fixation de la lampe.



Remplacez la lampe (3).



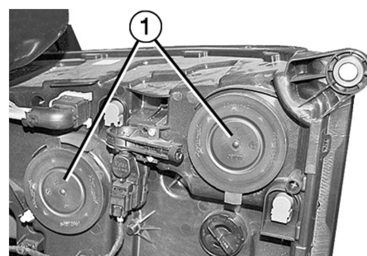
Mettez la lampe en place, vérifiez le bon positionnement des ergots (4) dans leurs emplacements.



Remettez les obturateurs en caoutchouc (1).



Lors d'un échange de lampe, remettez soigneusement l'obturateur caoutchouc ou plastique afin d'assurer une étanchéité parfaite du bloc optique.



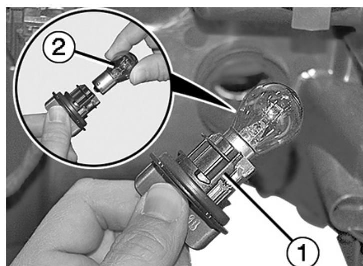
Feux clignotants avant

Tournez de ¼ de tour et retirez la douille (1).

Remplacez la lampe (2).

Refermez l'ensemble du bloc optique.

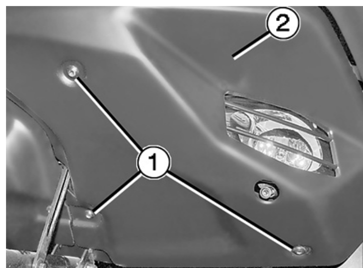




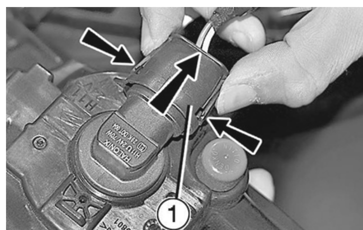
Echange de lampes sur projecteurs antibrouillard

Déposez les vis (1).

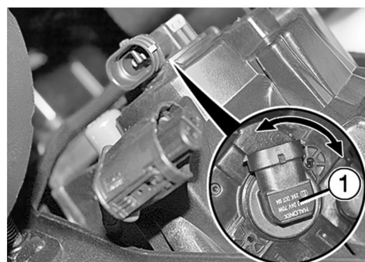
Déposez la plaque de protection (2).



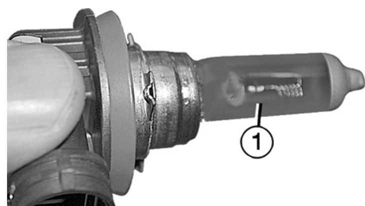
Pincez et retirez le connecteur (1).



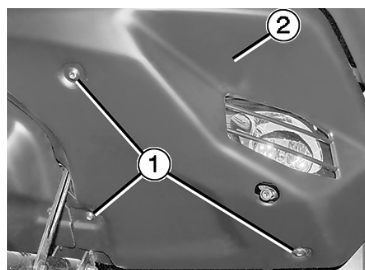
Tournez la douille (1) dans le sens antihoraire jusqu'en butée.



Remplacez la lampe (1).



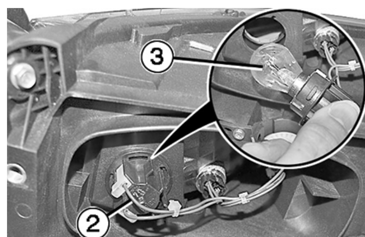
Reposez la plaque de protection (2).



Feux de jour

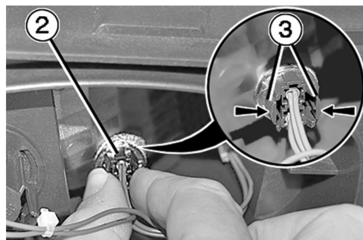
Tournez la douille (2) dans le sens antihoraire jusqu'en butée.

Remplacez la lampe (3).

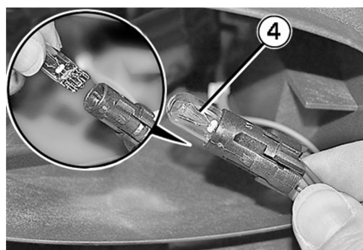


Feux de position avant

Appuyez sur les 2 languettes (3) et retirez la douille (2).

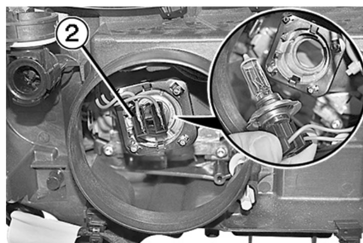


Remplacez la lampe (4).



Projecteurs de croisement

Tirez la douille (2) pour libérer la lampe des ressorts de fixation.



Débranchez le connecteur et remplacez la lampe (3).



Mettez la lampe en place, vérifiez le bon positionnement de l'ergot (4) dans son emplacement.



Lampes à halogène





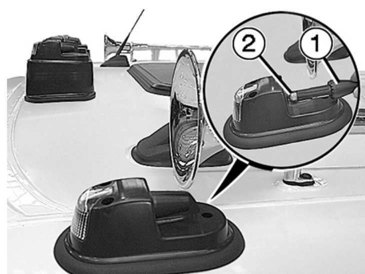
Pour le montage de ces lampes, il faut de préférence les tenir par leur embout métallique. Si vous devez les prendre par le côté en verre, utilisez un chiffon ou papier propre. La moindre trace de doigt ou de corps gras risque, lors de l'éclairage, de rendre la lampe inutilisable. Avant le montage, si vous n'êtes pas sûr de la propreté de la lampe, vous pouvez la nettoyer à l'alcool. Avant la dépose d'une lampe, si celle-ci était éclairée, attendez quelques minutes qu'elle refroidisse suffisamment, sinon il y a risque de brûlures graves.

Remplacement des lampes sur feux d'encombrement du pavillon

Tournez d'un quart de tour et sortez le porte-lampe (1).

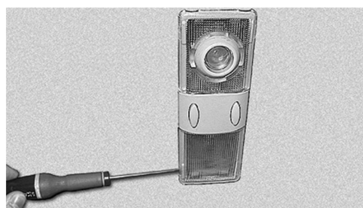
Remplacez la lampe (2).

Posez le porte-lampe (1).



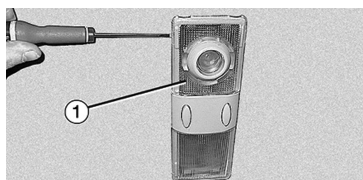
Echange de lampe sur plafonniers

Déclipsez la verrine concernée à l'aide d'un tournevis plat pour accéder à la lampe.



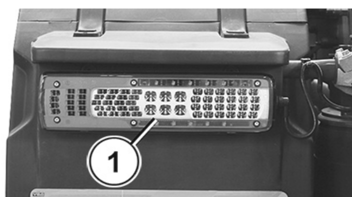
Echange de lampe sur liseuse

Déclipsez la verrine (1) à l'aide d'un tournevis plat pour accéder à la lampe.



Feux arrière à LED

En cas d'anomalie sur le feux arrière (1) à LED, rejoignez un point de services RENAULT TRUCKS.



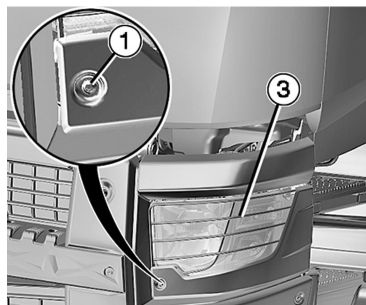
Utilisation des feux de croisement selon le code de la route en vigueur

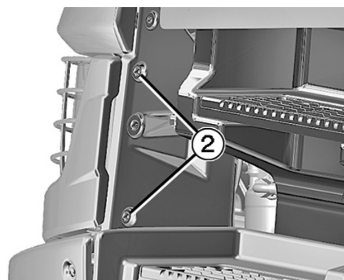
Lorsque vous circulez dans un pays où l'on roule du côté opposé de la chaussée par rapport à votre pays, vos feux de croisement asymétriques éblouissent les conducteurs venant en sens inverse.

Afin d'éviter cela, le projecteur est équipé d'un système permettant de modifier le faisceau émis.

Pour accéder aux lampes, desserrez les vis (1) et (2) à l'aide de la clé fournie dans le lot de bord.

Déposez la grille (3) de protection du bloc optique.

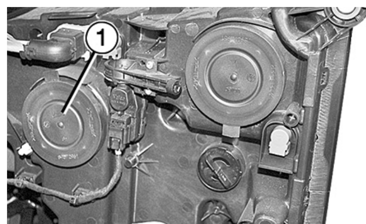




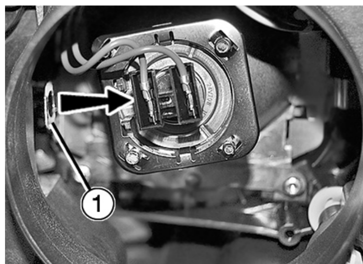
Faites pivoter l'ensemble du bloc optique.



Retirez l'obturateur (1).



Déplacez le levier (1) vers la lampe et manoeuvrez-le afin de modifier le faisceau émis.





Lors d'une intervention sur un projecteur venant de fonctionner, il y a un risque important de brûlure.

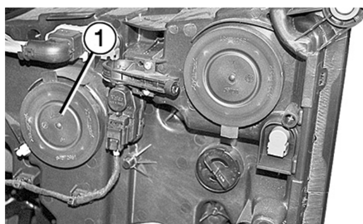
Utilisez un moyen de protection adapté.



Ne pas oublier de remettre le levier (1) sur sa position d'origine lorsque vous sortez du pays.



Lors de toute intervention sur le projecteur nécessitant la dépose de l'obturateur (1), remettez-le soigneusement en place afin d'assurer une étanchéité parfaite du bloc optique.





Il est strictement interdit de coller du ruban adhésif sur le projecteur sous peine d'une détérioration rapide de celui-ci sous l'effet de la chaleur.

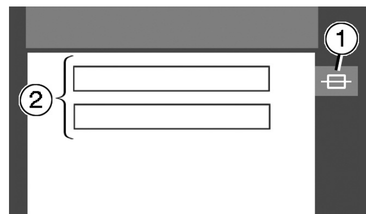
Fusible

Les fusibles du camion sont conçus pour protéger les circuits du système électrique contre les surcharges et ne sautent généralement qu'à la suite d'un court-circuit. Pour cette raison, si un fusible a sauté, vous devez toujours laisser un atelier agréé en déterminer la cause.

En cas d'anomalie sur un fusible, le témoin (1) ainsi que les messages (2) d'informations sur le fusible défectueux s'affichent.

Remplacez le fusible.

Si l'anomalie persiste, contactez un point de services RENAULT TRUCKS.

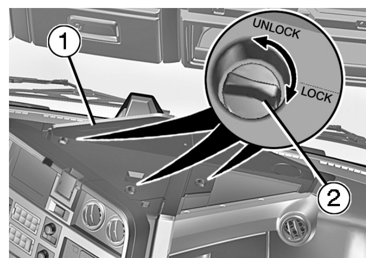


Remplacez toujours un fusible par un autre fusible de même calibre.

Pour accéder aux fusibles :

- déposez le tapis (1) de la planche de bord,
- tournez les 3 verrous (2) d'1/4 de tour,
- déposez le couvercle.

Après intervention, reposez le couvercle et tournez les 3 verrous (2) d' 1/4 de tour.



Remplacez les fusibles à l'aide de la pince (1).

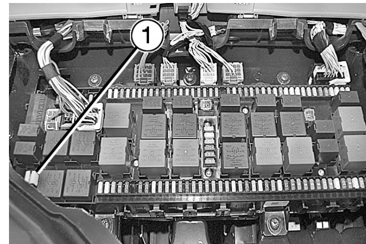


Tableau des fusibles sur le boîtier de distribution électrique

	F48
	F47
	F46
	F45
	F44
	F43
	F42
EMS	F41
TACHO-I	F40
	F39
	F38
ABS	F37
	F36
	F35
	F34
	F33
APM	F32
DACU	F31
	F30
	F29
VMCU	F28
VMCU	F27
	F26
TOLL	F25
	F24
TACHO	F23
	F22
2	F21
DOOR-R	F20
BBM	F19
HMIIOM	F18
	F17
	F16
	F15
	F14
ALCO-I	F13
	F12
	F11
24V 3	F10
	F09
BB 20A	F08
BB 30A	F07

F49

F92 F93 F94 F95 F96 F97 F98

FMS	F91
	F90
	F89
ALCOLOCK	F88
	F87
	F86
FMS-I	F85
	F84
	F83
	F82
	F81
LECM	F80
	F79
	F78
	F77
	F76
	F75
BB-I/20A	F74
BB-I/30A	F73
	F72
	F71
TECU	F70
	F69
VMCU	F68
	F67
TELEMATIC	F66
24V 2	F65
24V 1	F64
CIOM	F63
OBD	F62
DOOR-L	F61
24V/12V 12V	F60
24V/12V CB/TV-DVD	F59
	F58
	F57
BB 10A	F56
	F55
	F54
VIDEO	F53
	F52
	F51
	F50

BB	F06
BB 15A	F05
	F04
TV	F03
	F02
12V	F01

30CS010042

Affectation	(F) Repères	Amp.
Prises 12 V	F01	10
Non utilisé	F02	
Prédisposition de l'alimentation du téléviseur	F03	10
Prise remorque	F04	15
Prédispositions carrossier en châssis	F05	15
Alimentation des interrupteurs pour les carrossiers	F06	5
Unité de raccordement carrossiers	F07	30
Unité de raccordement carrossiers	F08	20
Non utilisé	F09	
Prise 24V en desserte	F10	15
Prédisposition des feux déportés	F11	15
Gyrophares	F12	15
Siège chauffant	F13	10
Horamètre	F13	10
Alco lock (test d'alcoolémie)	F13	10
Non utilisé	F14	
Prédisposition des feux de customisation de toit	F15	10
Prédisposition des feux de customisation de toit	F16	10
Non utilisé	F17	
Calculateur de gestion de l'affichage	F18	3
Alimentation boîtier carrossier	F19	15
Module de porte côté passager (commande de porte, lève-vitre, et rétroviseur)	F20	20
Ecran secondaire	F21	3
Rideaux pare-soleil	F22	5

Affectation	(F) Repères	Amp.
Chronotachygraphe	F23	3
Afficheur	F24	3
Alimentation du boîtier de péage d'autoroute	F25	3
Non utilisé	F26	
Calculateur de gestion du véhicule	F27	10
Calculateur de gestion du véhicule	F28	20
Dégivrage du rétroviseur droit	F29	10
Dégivrage du rétroviseur gauche	F30	10
Calculateur d'assistance à la conduite	F31	5
Gestion d'air centralisée	F32	10
Non utilisé	F33	3
Projecteur de travail	F34	5
Non utilisé	F35	
Non utilisé	F36	
Calculateur "EBS"	F37	20
Platine de commande de climatisation et de chauffage autonome	F38	20
Gaine de réchauffage du combustible	F39	20
Chronotachygraphe	F40	3
Calculateur de gestion moteur	F41	15
Calculateur de gestion moteur	F42	15
Réchauffeur du filtre à combustible	F43	10
Calculateur de gestion moteur	F44	10
Basculement cabine	F45	30
Prise "ABS / EBS" remorque	F46	20

Affectation	(F) Repères	Amp.
Non utilisé	F47	
Non utilisé	F48	
Prédisposition du four à micro-ondes	F49	50
Prédisposition de la cafetière	F50	30
Moteur essuie–vitre(s)	F51	20
Toit ouvrant	F52	15
Accessoires (caméra de recul)	F53	5
Non utilisé	F54	
Alarme	F55	3
Alimentation principale carrossier en desserte	F56	10
Éclairage intérieur cabine	F57	10
Prédispositions carrossier (hayon ou grue)	F58	20
Dévolteur 24V / 12V en desserte	F59	15
Dévolteur 24V / 12V en planche de bord	F60	15
Module de porte côté conducteur (commande de porte, lève-vitre, et rétroviseur)	F61	20
Prise de diagnostic (OBD)	F62	5
Calculateur de gestion de la cabine	F63	10
Prise 24V en planche de bord	F64	15
Prise 24V couchettes	F65	15
Gestion embarquée	F66	3
Allume-cigare	F67	15
Calculateur de gestion du véhicule	F68	15
Chauffage autonome	F69	15
Alimentation du calculateur de la boîte de vitesses robotisée	F70	15

Affectation	(F) Repères	Amp.
Pompe lave-phares	F71	15
Non utilisé	F72	
Unité de raccordement carrossiers	F73	30
Unité de raccordement carrossiers	F74	20
Prédisposition du réfrigérateur	F75	10
Eclairage intérieur remorque	F76	15
Non utilisé	F77	
Non utilisé	F78	
Non utilisé	F79	
Télécommande de la couchette	F80	3
Non utilisé	F81	5
Non utilisé	F82	
Non utilisé	F83	
Non utilisé	F84	
Gestion embarquée	F85	3
Non utilisé	F86	
Non utilisé	F87	
Alco lock (test d'alcoolémie)	F88	5
Non utilisé	F89	
Non utilisé	F90	15
Gestion embarquée	F91	10
Fusible de remplacement	F92	50
Fusible de remplacement	F93	30
Fusible de remplacement	F94	20
Fusible de remplacement	F95	15

Affectation	(F) Repères	Amp.
Fusible de remplacement	F96	10
Fusible de remplacement	F97	5
Fusible de remplacement	F98	3

Balais d'essuie-vitre

Les balais d'essuie-vitre contribuent à la bonne visibilité de la route, et donc, à votre sécurité. Prenez garde à ce que leur état soit toujours irréprochable.

Remplacement d'un balai d'essuie-vitre

Soulevez le bras d'essuie-vitre.

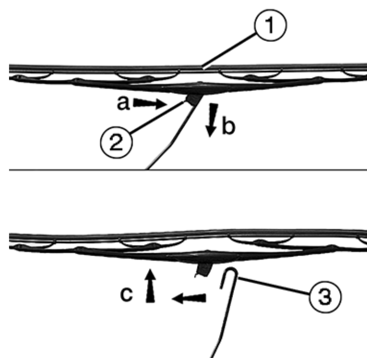
Basculez le balai (1) jusqu'à l'horizontale.

a - Appuyez sur la languette (2).

b - Tirez le balai (1).

c - Dégagez le crochet (3).

Pour le montage, procédez dans le sens inverse du démontage et assurez-vous du verrouillage de la languette (2).



Garantie

Les consignes de maintenance contiennent les informations concernant les interventions préventives que le conducteur doit effectuer pour conserver un véhicule fiable et sûr.

L'entretien décrit dans ces consignes ne couvre toutefois pas tout.

De nombreux points sont inclus dans les prestations assurées par les points de services RENAULT TRUCKS.

Lors de l'achat du véhicule, un programme d'entretien est établi. Ce programme est basé notamment sur le type et l'utilisation du véhicule pour la mission de transport, les conditions de conduite, les qualités d'huile, ainsi que son environnement et la règlementation en vigueur dans chaque pays.

Tous ces facteurs sont uniques pour chaque véhicule. De ce fait, nous vous conseillons de vous rapprocher du réseau RENAULT TRUCKS afin d'optimiser l'entretien.

Si les conditions initiales nécessaires pour l'établissement du programme d'entretien sont modifiées, celui-ci doit être corrigé. Prenez contact avec votre point de services RENAULT TRUCKS.

L'entretien est la première garantie

Plus les conditions d'utilisation demandées au véhicule sont sévères, plus les fréquences de contrôle et d'entretien doivent être resserrées. Dans certains cas, il est nécessaire de tenir compte des heures de fonctionnement plutôt que du kilométrage. Le constructeur ne peut être tenu pour responsable des incidents consécutifs à des fautes de conduite ou à la non-observation des prescriptions contenues dans cette notice, notamment si le graissage s'effectue avec des lubrifiants n'ayant pas le niveau de performance requis.

Pour toutes les opérations de maintenance, consultez un point de services RENAULT TRUCKS.

Appoint d'huile moteur



L'appoint d'huile moteur se fera avec de l'huile de niveau RENAULT TRUCKS OIL RLD-3 jusqu'à l'échéance de la première vidange. Par la suite, le choix de l'huile à utiliser est défini par le client en fonction de son utilisation.

Le respect de ces opérations conditionne l'application de la garantie qui couvre ce véhicule.

Pour en bénéficier, adressez-vous à un point de services RENAULT TRUCKS et présentez-lui le certificat de garantie qui vous a été remis lors de la livraison.

Graissage

Le constructeur définit le niveau de performance des lubrifiants nécessaires à la bonne marche des véhicules qu'il construit. Il définit également la périodicité des interventions de graissage.

Ces recommandations sont impératives

Leur respect milite en faveur de la longévité des matériels et conditionne l'exercice normal de la garantie qui est offerte.



Vidange des organes : opérez sur sol plat et horizontal, l'huile étant chaude pour en faciliter l'écoulement.

Au remontage des bouchons, changez les joints.

Vérification des niveaux d'huile (tout organe).

Le niveau doit être vérifié toujours dans les mêmes conditions (à vide ou en charge), sur sol plat horizontal et au moins 5 minutes après l'arrêt du véhicule.



***Niveau d'huile moteur :** pour une mesure plus précise, le niveau d'huile moteur doit être fait moteur froid après un arrêt prolongé (2 heures minimum), le matin avant la mise en route par exemple ; dans le cas contraire, contrôlez le niveau d'huile moteur avec la jauge mécanique.*

- *Véhicule avec suspension mécanique : contrôle du niveau à vide.*

Essais sur route du véhicule

Après la première maintenance, le concessionnaire devra s'assurer auprès de l'utilisateur que toutes les prescriptions de la notice d'utilisation ont été bien comprises.

Combustible

Gazole

La qualité du combustible est importante pour les performances techniques et environnementales du véhicule.

La mauvaise qualité du combustible affectera la durabilité du moteur et peut mettre le véhicule en dehors des normes d'émissions moteur.

La qualité du combustible est très importante pour les véhicules équipés de filtres à particules (EATS) et de système de recyclage des gaz d'échappement (EGR), il est donc important d'utiliser du combustible répondant aux normes nationales et internationales.

La norme européenne EN 590 doit être respectée, elle comprend les paramètres légaux du combustible énoncées dans la directive 98/70/CE et sur les combustibles de l'UE (2009/30/CE modifiée).

La norme européenne EN 590 exige que les organismes nationaux de normalisation (AFNOR pour la France, DIN pour l'Allemagne, BSI pour le Royaume-Uni, ...) définissent les classes de viscosité, conformément aux exigences climatiques et saisonnières nationales.

Lorsqu'elles ont été adoptées à l'échelle nationale, les désignations de normalisation sont NF-EN 590 (France), DIN-EN590 (Allemagne), BS-EN590 (Royaume-Uni), SS-590 (Suède), etc.

Teneur en soufre

Pour les moteur diesel, le soufre dans le combustible contribue à la formation de particules. Ceci est préjudiciable pour les véhicules équipés de filtres à particules (EATS) et de système de recyclage des gaz d'échappement (EGR). Il est donc nécessaire d'utiliser un combustible diesel sans souffre (< 10 ppm).



N’utilisez que du gazole pour véhicules automobiles conforme à la norme EN 590.

Les réglementations nationales autorisent les pétroliers à ajouter une certaine proportion de biodiesel au gazole (diesel fossile).

L’ajout de biodiesel au gazole du commerce augmenterait les émissions polluantes et l’usure du moteur.

Dans le cas de gazole stocké localement en cuve, il est nécessaire de le filtrer et de s’assurer qu’il est exempt de toutes impuretés avant de remplir le(s) réservoir(s) du véhicule. En cas de présence d’eau dans le gazole, ne pas l’utiliser.

Il est strictement interdit d’utiliser de l’aquazole.

Pour tout cas particulier, consultez un point de services RENAULT TRUCKS.

Biodiesel

Le Biodiesel (EMHV, Ester Méthylique d’Huile Végétale répondant à la norme EN 14214) est largement utilisé comme additif dans les combustibles diesel.

Le EMHV présente des caractéristiques qui le rendent moins approprié comme combustible par rapport aux composants d'hydrocarbures : stabilité inférieure, moins bonne propriétés à basse température et une captation supérieure de l'eau et des bactéries.

La norme EN 590 autorise un maximum de 7% de EMHV dans le combustible.



Certaines variantes de moteurs autorise jusqu'à 30% d' EMHV maximum dans le combustible, pour plus d'information contactez un point de services RENAULT TRUCKS.

Pour les véhicules Euro VI, n'utilisez que du combustible répondant à la norme EN 590 (7% maximum d'EMHV).

Protection antigel du gazole et additif

Utilisation par temps froid

Pour s'adapter aux différentes conditions climatiques et saisonnières, la norme EN 590 définit un certain nombre de "classes climatiques", qui doivent être sélectionnées à l'échelle nationale.

Il existe dans le commerce différentes qualités de gazoles utilisés selon la saison (hiver ou été). La température de filtrabilité **"TLF"** varie suivant le type de gazole utilisé. A une température avoisinant le seuil de filtrabilité, il se forme, dans le gazole, des cristaux de paraffine qui colmatent le circuit d'alimentation.

Plusieurs grades d'hiver peuvent être sélectionnés, si cela est jugé nécessaire, pour protéger les véhicules dans toutes les régions au cours de la saison d'hiver.

Les classes **"TLF"** choisies doivent correspondre à la température ambiante la plus basse dans un pays ou une région.

Exemples de catégories par pays:

- France : Pour une protection à - 15°C : utilisez du gazole de classe **"E"**.
- Allemagne: Pour une protection à - 20°C : utilisez du gazole de classe **"F"**.
- Royaume-Uni: Pour une protection à - 15°C : utilisez du gazole de classe **"E"**.
- Finlande: Pour une protection à - 26 / - 32 / - 44°C : utilisez du gazole de classe **"ARTIC"** 1 / 2 / 4.

Les compagnies pétrolières sont toujours responsables de l'adaptation sur le marché du **"TLF"** de leurs combustibles.

Dans des circonstances exceptionnelles (basses températures extrêmes), afin d'améliorer ses propriétés à froid, il est possible d'additionner au gazole 20 % maximum de kérosène.

Le kérosène utilisé doit être exempt de souffre (< 10 ppm).

20 % de kérosène permet de baisser le **"TLF"** de 5 °C.



L'Ajout d'essence ou d'alcools (méthanol, éthanol) est interdit.

Additifs

Les combustibles diesel modernes contiennent des additifs performants ajoutés par les compagnies pétrolières.

Les compagnies pétrolières sont toujours responsables de la qualité du combustible (avec ou sans additif) qu'elles vendent.



Il n'est pas autorisé d'ajouter séparément d'autres additifs au combustible.

L'utilisation d'EMHV (Ester Méthylique d’Huile Végétale répondant à la norme EN 14214) a tendance à capter l'eau et augmente le risque de croissance des bactéries et des champignons.

Les additifs anti-bactériens ne peuvent pas être ajoutés par les compagnies pétrolières pendant la fabrication du combustible.

Ces additifs doivent être ajoutés dans les réservoirs des véhicules qui ont un problème de bactéries.

Si le traitement avec un additif antibactérien est jugé nécessaire, contactez un point de services RENAULT TRUCKS.

AdBlue



N'utilisez que de l'AdBlue pour véhicules automobiles vendu dans le commerce (Norme DIN 70070).



Lors d'une manipulation d'AdBlue, n'utilisez que des récipients et pompes homologués propres dédiés uniquement à cet usage.



Ne pas réutiliser de l'AdBlue provenant d'une vidange de réservoir.



Il est interdit de remplacer l'AdBlue par un autre produit ou de lui en adjoindre un sous peine de ne plus assurer la dépollution du véhicule et d'entraîner la détérioration du système de post-traitement.



Si vous constatez que l'AdBlue que vous utilisez pour votre véhicule est contaminé, ne démarrez en aucun cas votre véhicule et faites appel à un point de services RENAULT TRUCKS.



L'AdBlue doit toujours être manipulé avec précautions ; c'est un produit corrosif.

L'AdBlue ne doit en aucun cas entrer en contact avec d'autres produits chimiques.

En cas de renversement sur le véhicule ou de fuite, essuyez l'excès avec un chiffon et rincez à l'eau.



En cas d'intervention sur les composants du circuit d'AdBlue, protégez les connecteurs électriques et les canalisations débranchées des projections éventuelles d'AdBlue avec le kit de bouchons disponible en pièce de rechange.

En cas de projection d'AdBlue :

- *sur un connecteur en place : rincez à l'eau ;*
- *sur un connecteur débranché : changez le connecteur.*



EN CAS DE PROJECTION D'ADBLUE SUR LA PEAU OU DANS LES YEUX, RINCEZ ABONDAMMENT À L'EAU.

EN CAS D'INHALATION, RESPIREZ DE L'AIR FRAIS.

CONSULTEZ UN MÉDECIN SI NÉCESSAIRE.

Gaz d'échappement, moteurs Euro VI

Le catalyseur de traitement des gaz d'échappement monte en température et refroidit moins vite qu'un silencieux normal.

Cela a pour conséquences :

- Les gaz d'échappement deviennent très chauds en roulant ainsi qu'en stationnement, moteur en marche.



Ne vous garez pas sur des matériaux inflammables comme par exemple de l'huile, du gazole, des herbes sèches, etc...

- Les gaz d'échappement ont une odeur différente de celle des gaz provenant des moteurs sans catalyseur. La différence est plus importante quand le moteur est froid.
- Lors d'un démarrage à basse température (jusqu'à 5°C), un nuage de fumée blanche constituée de vapeur d'eau peut apparaître. Ce phénomène se produit davantage sur des moteurs sans traitement des gaz d'échappement. La vapeur d'eau peut apparaître aussi après de courtes pauses, mais avec moins d'intensité dans ce cas.



Pensez que cela peut, dans des cas exceptionnels, gêner les autres usagers !



En fonctionnement, le catalyseur atteint une température très élevée. Attendre environ 2 heures avant toute intervention sur le catalyseur afin que la température arrive à un niveau acceptable de 50°C.

Risque de brûlure des opérateurs.

APM

Vérification de la fonction de filtrage de l'air.

Lorsque le message d'alerte sur le système d'air avec "forte consommation d'air" apparait sur l'afficheur multifonctions, vérifiez l'absence d'eau dans les réservoirs d'air.

En cas de présence d'eau dans les réservoirs d'air, le système doit être vérifié.

Rejoignez un point de services RENAULT TRUCKS.

Conseils de maintenance préventive

Le respect des préconisations de maintenance ainsi que la qualité des ingrédients et pièces de rechanges à utiliser pour la maintenance préventive est d'une importance primordiale pour s'assurer du bon fonctionnement de votre véhicule ainsi que de sa fiabilité.
En cas de doutes, contactez votre point de service Renault Trucks.

Lubrifiants

RENAULT TRUCKS préconise l'emploi des lubrifiants **ECO 5** (utilisés en 1ère monte) pour obtenir des gains en terme d'économie de carburant.

Ces préconisations répondent aux exigences de RENAULT TRUCKS pour assurer la fiabilité attendue par ses clients.

Ces préconisations ne peuvent faire l'objet **"de compromis ou de négociation"** : elles sont liées à la définition technique des moteurs.

Le non-respect des préconisations du constructeur en terme d'intervalles de vidange ou l'utilisation de lubrifiants non appropriés a pour effet de réduire considérablement le coefficient de sécurité de fonctionnement des moteurs et peut engendrer, à terme, des incidents graves.

Si de tels incidents survenaient, RENAULT TRUCKS ne prendrait pas en charge les coûts de remise en état de ces moteurs, même pour les véhicules sous garantie.

Adaptez la viscosité de l'huile employée en fonction des conditions climatiques de la région où vous utilisez votre véhicule.

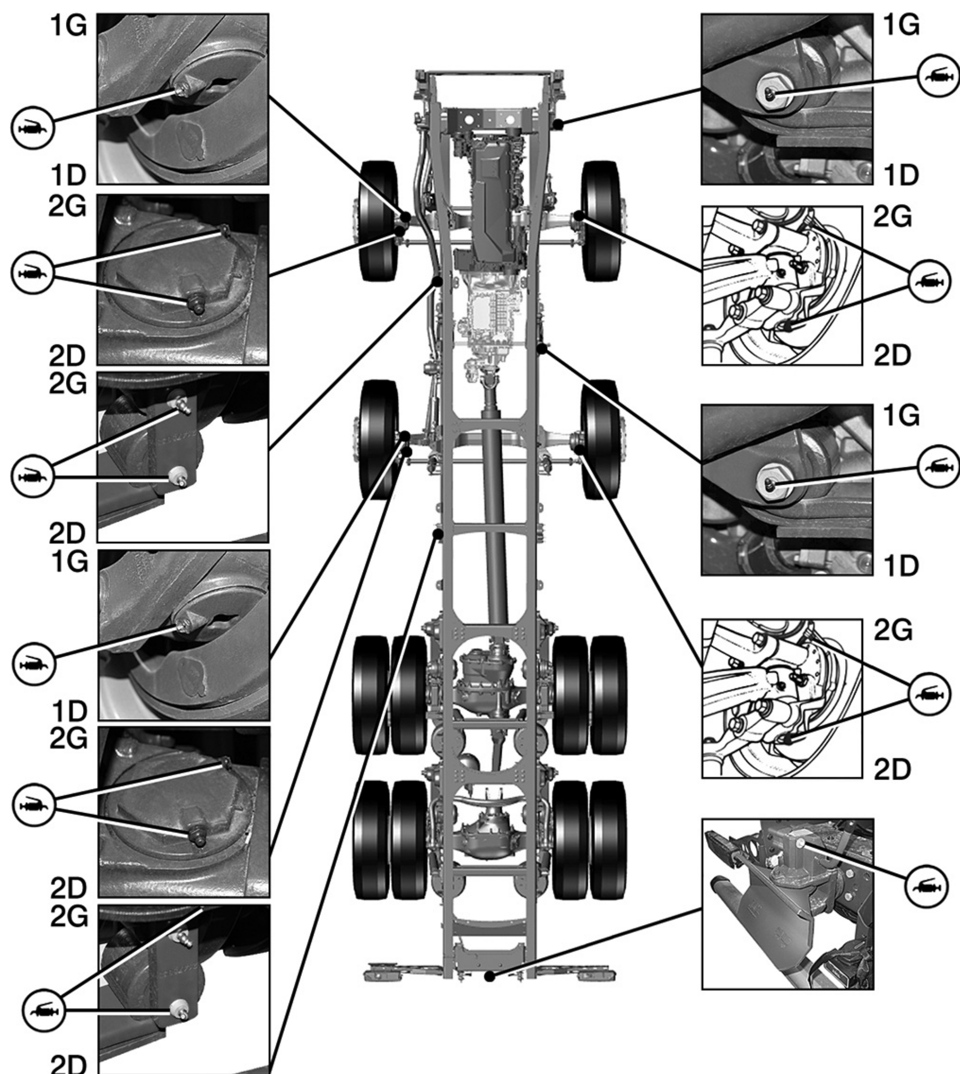
L'utilisation d'une huile de moindre qualité implique une fréquence plus rapprochée des vidanges. Votre point de services RENAULT TRUCKS est à votre disposition pour vous conseiller.

Nous préconisons RENAULT TRUCKS Oils.

Cartouche(s) de filtre d'huile moteur

Pour le bon fonctionnement et la longévité de votre moteur, n'utilisez que des filtres d'origine dont le seuil et la surface de filtration ont été étudiés par le constructeur.

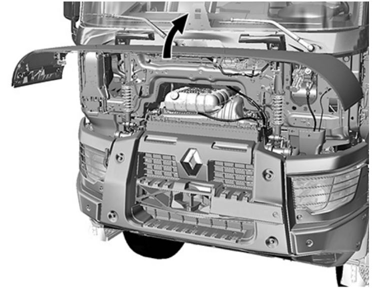
Schéma(s) de graissage



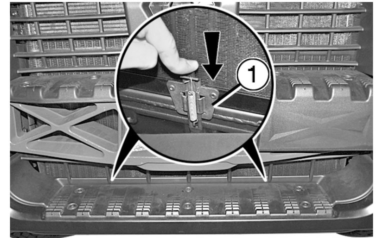
Moustiquaire de radiateur

Dépose

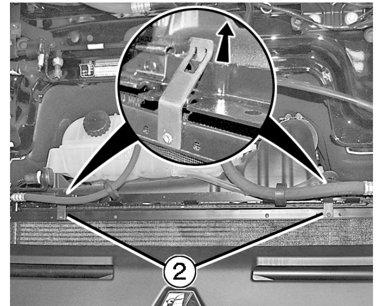
Ouvrez le capot.



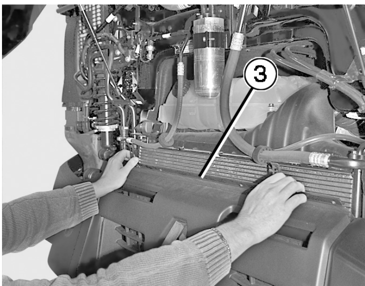
Appuyez sur les fixations (1) pour déverrouiller le bas de la moustiquaire.



Décrochez les fixations (2) en haut de la moustiquaire.



Déposez la moustiquaire (3).



Nettoyage :

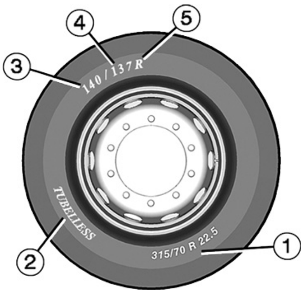
A l'entrée du printemps et de l'été, nettoyez la moustiquaire (3) par soufflage à l'air comprimé ou à l'eau chaude. Evitez un jet haute pression.

Montage :

Au montage, assurez-vous de la fixation correcte de la moustiquaire. Fermez le capot.

Caractéristiques des pneumatiques

1. Type de pneumatique
2. "Tubeless" : sans chambre
3. Indice de charge : monte simple
4. Indice de charge : monte jumelée
5. Symbole de vitesse maxi du pneu



Indices de vitesse

Le tableau suivant peut être utilisé pour trouver le symbole de vitesse approprié pour les pneus de remplacement.

Vitesse véhicule	Symbole
≤ 80 km/h	F
80 - 90 km/h	G

Vitesse véhicule	Symbole
90 - 100 km/h	J
100 - 110 km/h	K
110 - 120 km/h	L
120 - 130 km/h	M



Il est interdit de monter des pneumatiques ayant un indice de vitesse inférieur à celui des pneumatiques montés d'origine sur le véhicule ou celui préconisé par le constructeur. En revanche, il est tout à fait possible de monter des pneumatiques ayant un indice de vitesse supérieur.



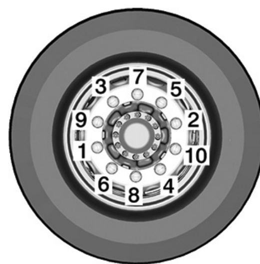
Pour toute modification de type de pneumatique il est impératif de refaire le paramétrage du système de freinage. Adressez-vous à votre point de services RENAULT TRUCKS le plus proche.

Faites étalonner le chronotachygraphe par un atelier agréé S.I.M.

Serrage des roues

Ordre de serrage

- Roues à jante disque



Utilisez une douille de 33 **mm**.

Etape 1

Pré-serrez les écrous de roues à $300^{\pm 50}$ N.m

Etape 2

Serrez les écrous de roues à $650^{\pm 75}$ N.m

Contrôle

Couple de contrôle du serrage des roues : au minimum, $670^{\pm 30}$ N.m.



Vérifiez le serrage des écrous de fixation des roues après chaque remontage : après 20 à 30 km puis entre 150 et 250 km.

Effectuez un contrôle du serrage des écrous de fixation des roues tous les 6 mois, que les roues aient été démontées ou pas.

Si, au cours du contrôle, il s'avère qu'un écrou n'est pas serré au couple minimal de $670^{\pm 30}$ Nm, desserrez l'ensemble des écrous de fixation de la roue et resserrez-les au couple préconisé.

Ne pas respecter ces précautions élémentaires, c'est risquer le desserrage des écrous de fixation et les conséquences graves pouvant en résulter.

Indice de charge et pression des pneumatiques



Votre véhicule est équipé d'une monte de pneumatiques. Pour tout changement de monte assurez-vous auprès de votre point de services RENAULT TRUCKS que cette nouvelle monte est compatible avec votre véhicule.

Jantes équipées de valve protégée : *lors du démontage / montage d'un pneumatique, respectez les consignes du manufacturier. Attirez l'attention de l'opérateur.*

Liste des indices de charge



Pour tout changement de monte de pneumatiques, assurez-vous que cette nouvelle monte a un indice de charge permettant de supporter la charge maximum sur l'essieu de votre véhicule.

Dimension de pneumatique	Indice de charge Simple / Jumelée	Charge en Kg monte simple	Charge en Kg monte jumelée
13.00 R 22.5	156 / 150 158 / 156	7 500 8 000 8 500	13 400 16 000

Pressions de gonflage



Suivre les recommandations du fabricant de pneumatiques. *Si elles ne sont pas disponibles, utilisez temporairement les pressions suivantes données à titre indicatif. Pour les châssis destinés à recevoir un équipement susceptible de modifier les charges par essieu, référez-vous aux données du fabricant en fonction du type, de la marque et de l'usage. Respectez les indices charges/vitesses marqués sur le flanc des pneumatiques.*

Dimension de pneumatique	Charge en Kg selon monte		Pression en Bar
	Simple	Jumelée	
13 R 22.5	6 210 6 640 7 070 7 500 8 000	11 100 11 870 12 630 13 400 13 400	6.5 7.0 7.5 8.0 8.0**

Conseils

Roues - Pneumatiques

Echange de roues

Précautions à prendre au moment du montage des roues sur le véhicule :

Avant montage

Nettoyez très soigneusement les jantes et les moyeux, notamment les parties devant être en contact (graisse, terre, boue, bavures métalliques, excès de peinture, etc...).

Au montage

Huilez légèrement les axes et les écrous (huile moteur). Serrez les écrous progressivement en utilisant obligatoirement l'outil livré avec le véhicule. Un bon serrage s'obtient en tirant sur le bras de levier de l'outil.



Un excès de serrage peut être nuisible. Pour ne pas augmenter le couple de serrage, n'utilisez pas d'artifices tels que : tubes, barre de rallonge, etc...

Après montage

Vérifiez le serrage des écrous de fixation après chaque remontage : après 20 à 30 km puis entre 150 et 250 km.

Ne pas respecter ces précautions élémentaires, c'est risquer le desserrage et les conséquences graves pouvant en résulter.

Principales causes d'usure prématurée des pneumatiques

- la manière de conduire (freinage excessif, passage dans les trous, etc...),
- la surcharge du véhicule ou mauvaise répartition des charges,
- le sur-gonflage ou sous-gonflage (gonflez à la pression correspondant au poids par essieu),
- le mauvais jumelage (jumelez toujours des pneumatiques de même dimension, de même type et de même degré d'usure),
- le mauvais réglage de la géométrie du train avant.

Contrôle de la pression de gonflage

Fréquence

La pression des pneumatiques doit être vérifiée à chaque plein de combustible ou tous les 14 jours.

Méthode

La vérification de la pression des pneumatiques doit toujours être effectuée sur des pneumatiques froids.

Il est impératif de ne jamais dégonfler des pneumatiques chauds.

Sécurité

Incidents en service.

Chaque fois qu'un choc se produit ou chaque fois que l'on ne peut s'arrêter rapidement à la suite d'une crevaison, il est indispensable de faire vérifier promptement le pneumatique par un spécialiste.



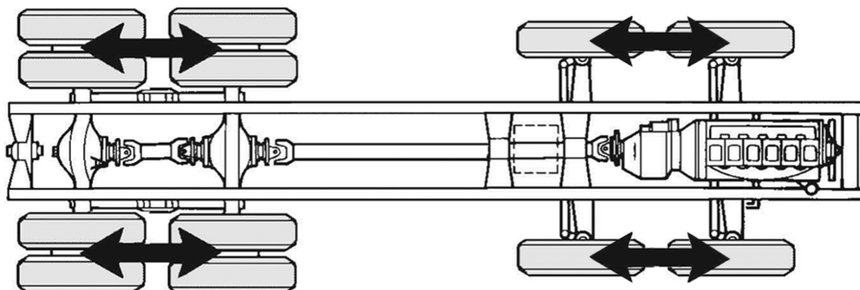
Le sur-gonflage ou sous-gonflage a une incidence sur la consommation de combustible.



N'utilisez que des valves RENAULT TRUCKS nickelées ou chromées. Lors d'un échange de valve, graissez le trou de valve et le siège intérieur de la jante avec une graisse "FREYLUBE, ROCOL. MG ou ESSO MOBY".

POUR ASSURER LA MEILLEURE LONGÉVITÉ DES PNEUMATIQUES DU PONT MILIEU ET DU PONT ARRIÈRE, IL EST CONSEILLÉ :

- DE VÉRIFIER PÉRIODIQUEMENT L'USURE.
- DE PERMUTER LES PNEUMATIQUES À MI-USURE.
- EN CAS D'ÉCHANGE, D'ÉQUIPER LES DEUX PONTS DE PNEUMATIQUES DE MÊME TYPE.



Chaînes à neige

Dans certains pays, l'utilisation de chaînes à neige peut différer en raison des dispositions légales en vigueur. Respectez la législation en vigueur dans chaque pays.

Les chaînes à neige doivent être montées sur les roues motrices. Pour certains types de chaînes, la tension doit être revérifiée après avoir parcouru quelques dizaines de mètres.

Ne dépassez pas la vitesse maximale autorisée pour rouler avec des chaînes à neige.

Dès que la chaussée est dégagée, retirez les chaînes à neige pour éviter d'endommager les pneumatiques mais aussi pour retrouver un comportement au freinage et une tenue de route optimaux.



Si vous rencontrez des problèmes de motricité lorsque vous roulez avec des chaînes à neige, désactivez le système antipatinage de roues "ASR" ; reportez-vous au chapitre ***Conduite en terrain difficile****.*



Utilisez uniquement des chaînes à neige agréées et recommandées par RENAULT TRUCKS afin d'éviter d'endommager le véhicule. Adressez-vous à votre point de services RENAULT TRUCKS.

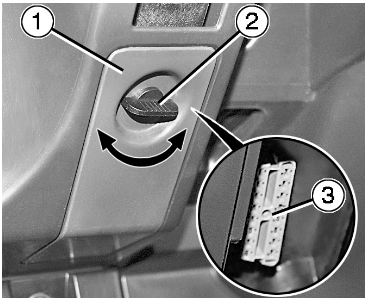
Pression dans le circuit de freinage

Organe à contrôler	Pression de réference	
Compresseur / Valve de décharge	Pression de coupure maximum : 12.5 bar	Pression d'enclanchement minimum : 11 bar
Valve de protection quatre voies	Pression de fermeture statique : 4.5 bar	
Pression minimum dans le circuit de freinage pour la calibration	10 bars	

Prise de diagnostic et d'infomax "OBD"

La prise de diagnostic "OBD" (3) est positionnée sous les interrupteurs, à gauche du tableau de bord.

Pour accéder à la prise de diagnostic "OBD" (3), ouvrez le couvercle (1) en tournant le verrou (2) de ¼ de tour.



Batteries d'accumulateurs

Les batteries sont utilisées pour démarrer le moteur et alimentent tous les calculateurs et les consommateurs d’énergie du camion. La condition des batteries, c’est-à-dire leur capacité à prendre en charge et à fournir de l’électricité, a une grande importance sur le bon fonctionnement et la fiabilité du camion.

Caractéristiques - entretien

Vérification de l'état de charge

L'alternateur ne peut jamais charger la batterie à 100 % ; dans des conditions favorables, un niveau maximum de 90 % peut être atteint.
Pour maintenir une longue durée de vie, les batteries doivent avoir une charge externe au moins une fois toutes les trois semaines, même si elles semblent complètement chargées.
Pour les systèmes sollicitant beaucoup la batterie lorsque le moteur est éteint, comme un hayon élévateur, une charge externe quotidienne est recommandée.

• Pour éviter la décharge profonde et l'altération définitive des batteries, elles ne doivent jamais être déchargées à moins de 50 % de leur capacité.
• Faites recharger en externe régulièrement.
• Utiliser des chargeurs avec indication de charge et courant de charge suffisamment élevé.



Faites effectuer une charge externe au moins une fois toutes les trois semaines afin de maintenir une longue durée de vie.



Les caractéristiques techniques des batteries ont été optimisées pour la constitution du véhicule sortie d'usine. Tout ajout de consommateurs supplémentaires (Climatisation autonome, rampe de feux, téléviseurs, ...) nécessite un diagnostic électrique par un point de service RENAULT TRUCKS.

Pour cette opération, contactez un point de services RENAULT TRUCKS.



N'OUBLIEZ PAS QUE LES BATTERIES D'ACCUMULATEURS PEUVENT DÉGAGER UN GAZ DÉTONNANT TRÈS EXPLOSIF. UN COURT-CIRCUIT, UNE FLAMME OU UNE ÉTINCELLE À PROXIMITÉ D'UNE BATTERIE PEUVENT PROVOQUER UNE FORTE EXPLOSION AVEC DES DOMMAGES CORPORELS ET MATÉRIELS.

Gardez les batteries et leurs connecteurs propres et sans vert-de-gris.

Recharge externe

Rechargez les batteries en utilisant le groupe chargeur externe au moins une fois toutes les trois semaines afin de maintenir une longue durée de vie.

Si les températures sont basses ou si le camion dispose de systèmes qui chargent les batteries de façon excessive lorsque le moteur est éteint, les batteries ont besoin d’être chargées plus souvent avec le groupe chargeur externe.



Économisez du carburant en connectant un groupe chargeur pendant les arrêts de nuit.

Utilisez uniquement un groupe chargeur externe avec commande de charge et courant de charge suffisamment élevé.

La règle de base est que le groupe chargeur externe doit donner un courant de charge correspondant à 10 % de l'intensité des batteries. Par exemple, si l'intensité des batteries est 170 Ah, le groupe chargeur doit délivrer un courant de charge de 17 A.

Température basse

La température affecte considérablement la capacité disponible des batteries. Une température basse réduit la capacité des batteries à fournir de l'électricité.

Par exemple, à -18°C, les batteries ne disposent que de 50 % de leur capacité disponible, même si les batteries sont complètement chargées.

Lors de la conduite par temps froid, rechargez les batteries plus souvent en utilisant un groupe chargeur externe. La charge fonctionne mieux si les batteries sont chargées à une température ambiante plus élevée, par exemple à l'intérieur d'un garage.

Certains groupes chargeurs intelligents peuvent compenser la capacité de charge réduite à basse température en augmentant la tension de la charge. Ils utilisent une sonde de température pour ajuster la tension de charge mais ne peuvent pas mesurer complètement la température à l'intérieur des batteries.

Connectez les câbles de charge ou les câbles de démarrage



Les batteries peuvent contenir du gaz oxhydrique hautement explosif. Une simple étincelle peut faire exploser les batteries et causer des blessures graves. Des étincelles peuvent se produire si un câble est retiré de la batterie ou y est connecté indirectement.

Ne vous penchez pas au-dessus des batteries.

1. Retirez le capot en plastique de l'un des contacts électriques positifs de la batterie et connectez le câble positif.
2. Retirez le capot en plastique du contact électrique négatif de l'autre batterie et connectez le câble négatif.





Vérifiez que le branchement à la masse est propre et exempt de peinture.

Retrait des câbles de charge

1. Retirez le câble négatif.
2. Retirez le câble positif.

Généralités sur le nettoyage

Généralités

Un nettoyage fréquent maintient la valeur de votre camion. N'oubliez pas de laver plus souvent votre camion en conditions hivernales ou après avoir conduit dans un environnement sale.



Pensez à l'environnement.

Utilisez des installations de lavage qui prennent en charge les déchets provenant du lavage de manière écologique. Utilisez le plus possible des produits de nettoyage respectueux de l'environnement.

Utilisation du lavage à haute pression

Le lavage à haute pression est un moyen efficace pour nettoyer le camion. Toutefois, vous devez faire preuve de prudence lorsque vous utilisez un nettoyeur haute pression, sinon le véhicule et ses composants risquent d'être endommagés.

Utilisez le lavage à haute pression avec prudence. Si de l'eau et de la saleté s'infiltrent, cela peut causer des dommages. Les dommages se produisent au fil du temps et le lien avec le lavage n'est pas évident.

Ne rincez pas :

- Joints cardan universels
- Paliers de butée
- Joints coulissants
- Cardans
- Joints
- Ventilation de boîte de vitesses, réservoir d'huile, etc.
- Connecteurs
- Composants électriques
- Prises d'air

Pneus et soufflets de suspension pneumatique :

Un flux pulsé à haute pression peut endommager les pneus et les soufflets de suspension pneumatique. Les dommages ne sont pas visibles, mais peuvent entraîner l'éclatement des pneus ou des soufflets.

Radiateur :

Nettoyez le radiateur avec une extrême prudence. Les ailettes peuvent facilement être endommagées par un flux à haute pression.

Écrans insonorisants :

Les panneaux insonorisants autour du moteur et de la boîte de vitesses doivent être nettoyés avec grand soin. Le matériau insonorisant peut facilement être endommagé par le flux à haute pression.



Arrêtez le moteur et passez le véhicule en mode consommation basse ou coupez l'interrupteur général avant le lavage du véhicule.

Limitez la pression du jet à 80 bars maximum. Pour les écrans insonorisants, limitez la température à 80°C et respectez une distance minimale de 80 mm.



Lors du lavage du véhicule, effectuez un graissage général. Graissez plus particulièrement le mécanisme de verrouillage de la sellette d'attelage et le mécanisme de verrouillage du crochet de remorque.

Face avant

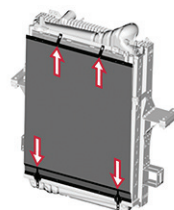
Capot levé, évitez toute projection d'eau sous pression.

Nettoyage du radiateur

Lors du nettoyage, le filet à insecte peut être retiré.



Soyez extrêmement attentif lors du nettoyage afin que les plaques de refroidissement ne soient pas endommagées.



Lavage de la cabine

Le camion doit être lavé dès qu'il est sale, surtout l'hiver, lorsque le sel sur la route et l'humidité peuvent entraîner de la corrosion.

Les points suivants doivent être respectés pour ne pas endommager la peinture et obtenir de bons résultats lors du lavage :

Méthode de lavage : utilisez essentiellement un nettoyeur à pression. En ce qui concerne la saleté qui ne peut pas être enlevée de cette façon, utilisez une brosse ou une éponge et un produit de nettoyage le mieux adapté au type de saleté. Vous risquez de rayer la

peinture en utilisant une brosse de lavage sans d'abord utiliser un lavage haute pression ou si les brosses sont mal entretenues (usées, sales, etc.).

Produits chimiques de lavage, généralités : différents produits sont recommandés pour différents types de salissure. Suivez toujours les recommandations du fabricant en ce qui concerne l'utilisation, le dosage et la température maximale. Évitez les produits chimiques qui sèchent à la surface de la peinture.

Détergent : évitez d'utiliser des agents alcalins (pH > 12). Ne lavez pas le véhicule en plein soleil. Rincez abondamment à l'eau froide avant d'appliquer des produits chimiques si la température est supérieure à 30 °C. Lavez de petites zones puis rincez tout en évitant de longues durées d'exposition ou le séchage des produits chimiques.

Nettoyage des phares

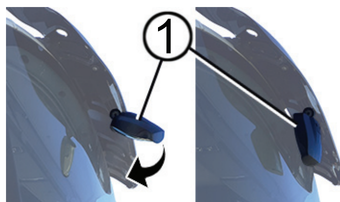
Les lentilles de phare en plastique sont en polycarbonate, et sont sensibles aux produits chimiques. Pour cette raison, nettoyez <u>uniquement</u> avec une solution savonneuse et de l'eau propre. Nettoyez uniquement les lentilles en plastique quand elles sont froides. Utilisez toujours des éponges et des chiffons de nettoyage propres. N'utilisez pas de nettoyeur haute pression pour le lavage.

Lavage machine

En cas de fort encrassement, le camion doit être pré-lavé avant le lavage machine.

Lorsqu'une station de lavage automatique est utilisée pour laver le véhicule, rabattez les rétroviseurs sans oublier l'antéviseur (1), de sorte qu'ils ne soient pas endommagés.

N'oubliez pas de déplier à nouveau l'antéviseur et les autres rétroviseurs à la fin du lavage.



Lavage du châssis

Le châssis et la cabine doivent être lavés dès qu'ils sont sales.

Soyez particulièrement prudent avec le lavage haute pression des essieux, joints et autres pièces en mouvement où l'eau et la saleté peuvent pénétrer. Évitez d'éliminer le graissage lors du rinçage. Si cela devait se produire, veillez à relubrifier les composants.

Détergent : évitez d'utiliser des agents alcalins (pH > 12). Ne lavez pas le véhicule en plein soleil. Rincez abondamment à l'eau froide avant d'appliquer des produits chimiques si la température est supérieure à 30°C. Lavez de petites zones puis rincez tout en évitant de longues durées d'exposition ou le séchage des produits chimiques. Rincez toujours abondamment avec de l'eau après une utilisation de détergent.



Ne vaporisez jamais directement de l'eau sur les joints d'étanchéité, les joints, les câbles électriques ou les contacts.



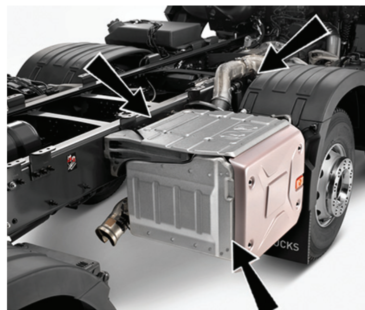
POUR ÉVITER TOUT RISQUE D'INCENDIE, GARDEZ LA ZONE AUTOUR DES FILTRES À PARTICULES PROPRE.



Les filtres à particules et conduits d'échappements peuvent être très chauds. Attention aux risques de brûlures.

Le nettoyage de la zone autour du système d'échappement est très important. Nettoyez soigneusement toutes les zones ou des impuretés peuvent s'accumuler.

Dans certains cas, les carénages peuvent rendre l'accès difficile. Prêtez spécialement attention à ces zones.



Nettoyage

Le nettoyage autour du système d’échappement est très important. N’oubliez pas de nettoyer toutes les zones où la saleté peut s’accumuler.

Dans certains cas, la carrosserie rend difficile le nettoyage des zones chaudes. N’oubliez pas que le nettoyage peut être effectué à partir du passage de roue et par le dessous si l’accès est difficile d’en haut.

Pensez à maintenir propre la zone autour des composants chauds.

Après le lavage

Après le lavage, le camion doit être graissé. Testez les freins immédiatement après le lavage.

Maintenez le moteur propre. Lavez tout débordement d'huile ou de carburant diesel. Utilisez de l'eau chaude pour nettoyer le moteur et utilisez le lavage haute pression avec prudence. Évitez de pulvériser de l'eau sur l'alternateur, le démarreur et autres composants électriques. Si vous utilisez un produit dégraissant, les courroies de transmission doivent être protégées.

Polissage et cirage

Maintenir la peinture du camion en bon état nécessite un cirage régulier. La cire apporte de la brillance et aide à protéger contre la corrosion, les rayons UV, les pluies acides et d'autres précipitations dommageables. Vous aurez un camion qui est plus facile à garder propre ; vous préservez l'environnement et maintenez la valeur du camion.

Surfaces peintes

Au fil du temps la peinture de la cabine peut avoir un aspect un peu terne. Retardez ce processus en cirant régulièrement la cabine. Si la peinture de la cabine se détériore, utilisez un agent de polissage non agressif. Prenez en compte les recommandations du fabricant des produits ainsi que les règles générales suivantes. Commencez par laver le camion en tenant compte des points ci-dessus et laissez sécher. Utilisez ensuite un agent de polissage ou un produit de nettoyage en profondeur avec seulement une petite quantité de composants abrasifs. Cirez avec de la cire liquide. Utilisez uniquement des chiffons ou vêtements propres, etc. Appliquez une pression modérée sur la surface peinte.

Pièces chromées

Commencez par laver les pièces chromées avec le même produit que le reste de la cabine. Utilisez du liquide lave-glace concentré pour enlever un éventuel film mat. Cirez ensuite les pièces chromées avec le même produit que le reste de la cabine. N'utilisez jamais un produit de nettoyage avec des abrasifs sur les pièces chromées.

Jantes en acier, entretien

Les jantes en acier sont souvent exposées à différents types de contaminants, tels que la saleté de la route, l'huile, l'asphalte, le goudron et la poussière de freinage. Un entretien régulier est nécessaire pour protéger les jantes de la décoloration, de la corrosion et de toute usure inutile. Une cire de protection est utilisée pour plus de protection, par exemple, lorsque vous conduisez sur route salée, dans la neige fondue ou près des côtes.

La peinture de jante détériorée doit être corrigée immédiatement pour éviter la corrosion.

Nettoyez régulièrement les jantes. Rincez d'abord avec de l'eau, de préférence en utilisant un nettoyeur haute pression. Utilisez une brosse ou une éponge pour nettoyer la jante.

Pour la saleté tenace, un agent de nettoyage alcalin (pH> 7) peut être utilisé.

Jantes en acier léger

Votre camion est équipé de moyeux de roue incompatibles avec les jantes en acier léger. N’utilisez pas ce type de jante.

Cabine, nettoyage intérieur

Pour maintenir l'intérieur en bon état et préserver un environnement de travail agréable, vous devez nettoyer l'intérieur du camion régulièrement. Un intérieur bien entretenu contribue également à maintenir la valeur du véhicule. N'oubliez pas que les taches sont toujours beaucoup plus facile à éliminer immédiatement, avant qu'elles n'aient eu le temps de sécher.

Textile

Commencez par passer l'aspirateur pour enlever tous les dépôts. Utilisez ensuite une mousse de lavage qui aspire les salissures. Evitez de frotter et de nettoyer avec des brosses dures. Lorsque toute la surface textile est traitée, laissez sécher pendant la nuit. Passez ensuite l'aspirateur pour enlever la mousse sèche et le reste des salissures.

Pour les sièges, les couchettes et les tapis en textile, de l'eau et un produit de lavage synthétique peuvent être utilisés. N'utilisez jamais d'eau ou de produit de lavage à base d'eau sur les panneaux du plafond et des parois.

Cuir

Passez l'aspirateur. Utilisez un produit spécial pour le cuir.

Votre véhicule est équipé d'un volant en cuir, nous vous recommandons de prêter attention à :

- Eviter le contact de matières agressives (solvant, gel hydro-alcoolique, béton, hydrocarbure, produits chimiques...).
- Eviter le contact avec de l'eau.

Le cuir est un matériel vivant. Prenez-en soin pour éviter les dégradations.

- Nettoyez régulièrement le volant avec un produit adapté.
- Nourrissez le cuir avec un produit pour l'entretien du cuir recommandé par la boutique RENAULT TRUCKS.
- Essuyez les surplus de produit avec un chiffon sec.

Vinyle

Utilisez de l'eau et un produit de lavage synthétique.

Panneaux au toit et sur les parois

N'utilisez jamais d'eau ni de produit de lavage à base d'eau.

Tableau de bord et panneaux de porte

Utilisez de l'eau savonneuse.

Ceintures de sécurité

Utilisez de l'eau et un produit de lavage synthétique.

Tapis de sol et garniture de trappe de moteur

Passez l'aspirateur ou le balai. Lavez à l'eau de temps en temps, en particulier l'hiver.

Afficheurs

Les afficheurs d'informations sont équipés d'écrans de protection en plastique. Le nettoyage doit être effectué à l'aide d'un aspirateur. Essuyer avec un chiffon peut rayer la surface.

Instruments

L'instrument dispose d'écrans en plastique de protection. Nettoyer avec précaution. Utiliser un aspirateur pour prévenir les rayures.

Enlever les taches sur la surface dès que possible en utilisant un chiffon en microfibre propre ou neuf et de l'eau chaude.



Ne pas utiliser du savon liquide ou un agent de nettoyage à base d'alcool sur le tableau de bord.



Tous produits à base d'alcool, d'essence ou trichloréthylène, sont à proscrire, vous risqueriez d'endommager la garniture ainsi que les autres matériaux.

Traitez les taches aussi vite que possible !

Taches sur les textiles

Retirez les particules non adhérentes sur la tache. Absorbez le plus possible en utilisant des chiffons propres. Traitez la tache de l'extérieur vers l'intérieur et vers le centre de la tache à l'aide d'un produit détachant. Éliminez la partie de la tache qui est dissoute en l'essuyant. Poursuivez jusqu'à ce que toute la tache ait disparu.

Soyez très prudent avec la quantité de détachant : la tache pourrait s'étendre.

Taches sur le cuir

Utilisez de l'eau chaude savonneuse. Ne grattez ni frottez jamais. N'utilisez jamais de solvants puissants tels que de l'essence, du white-spirit ou de l'alcool.

Taches sur le vinyle

Ne grattez ni frottez jamais. N'utilisez jamais de solvants puissants tels que de l'essence, du white-spirit ou de l'alcool.



Dépannage, interventions rapides

Mise en mode hibernation

Lorsque vous stationnez le véhicule pour plusieurs jours ou qu'il doit être transporté par ferry, train ou porte char, nous vous recommandons de le passer en mode hibernation.



En mode hibernation, le véhicule ne surveillera pas la température des batteries, ce qui risque de les abîmer.

Avant de passer le véhicule en mode hibernation, assurez-vous qu'il soit stationné dans un endroit à l'abri des fortes chaleurs ou des grands froids.

- Appuyez sur le bouton Start and Stop pour passer le véhicule en mode arrêt.
- Appuyez brièvement sur le bouton des feux de détresse (2).
- Immédiatement après avoir relâché le bouton des feux de détresses, appuyez de nouveau dessus et maintenez-le appuyé pendant 5 secondes au moins.
- Patientez un minimum de 30 secondes.



Vous pouvez vérifier que le véhicule est bien passé en mode hibernation en ouvrant les portes : les lumières de l'emmarchement restent éteintes.

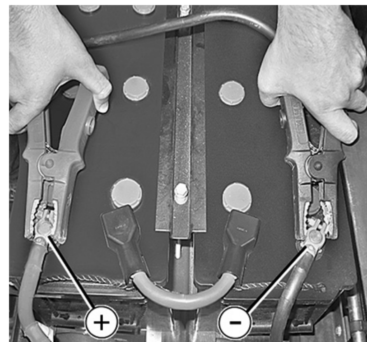
Sortie du mode hibernation

Clé dans la cabine, mettez le véhicule en mode contact en utilisant le bouton START/ STOP, voir Fonctionnement du bouton START AND STOP en page 194.

Démarrage du véhicule avec une aide externe

Si les batteries du camion sont complètement déchargées, remplacez-les ou recourez à un autre véhicule pour démarrer.

En cas de non démarrage avec les batteries d'accumulateurs du véhicule, il est possible d'utiliser une source de courant extérieure (chariot de batteries d'accumulateurs ou un autre véhicule).



Procédure :

- Mettez le véhicule en mode faible consommation d'énergie.
- Branchez la prise de démarrage à un chariot de batteries d'accumulateurs ou à un véhicule à l'aide de la rallonge prévue à cette effet.
- Sortez le véhicule du mode consommation basse à l'aide de la télécommande ou enclenchez l'interrupteur général.
- Actionnez le démarreur.
- Maintenez le moteur à un régime de 1 300 tr/min. pendant environ 5 minutes.
- Eclairez les projecteurs de croisement avant de ramener le moteur au ralenti.
- Laissez tourner le moteur au ralenti pendant 1 minute.
- Débranchez la prise de démarrage du chariot de batteries d'accumulateurs ou d'un autre véhicule.
- Eteignez les projecteurs.



L'utilisation d'un chargeur de puissance pour l'aide au démarrage est interdite (détérioration des systèmes électroniques).

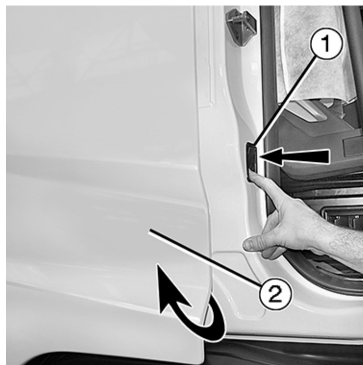
Pour cette opération, contactez un point de services RENAULT TRUCKS.

Emplacement du cric et du lot de bord

Pour vous aider à faire face a tous les imprévus, votre véhicule est équipé d'un lot d'outillage léger. Vérifiez régulièrement que tous les outils sont présents et en bon état.

Coffre extérieur cabine

Ouverture



Ouvrez la porte passager.

Appuyez sur la commande (1) pour déverrouiller la porte. Levez la porte (2).

Un éclaireur fonctionne à l'ouverture de la porte.

Fermeture

Poussez la porte (2). Le verrouillage est automatique.

Rangement des outils dans le coffre



Trousse à outils :

- Clé 6 pans de 6 millimètres.
- Barre de commande du relevage cabine, barre de cric et barre démonte-roues.
- Clé démonte roues.
- Rallonge de gonflage.
- Adaptateur de gonflage.
- Clé à molette.
- Pinces.

Cric.

Triangle(s) de signalisation.

Chape de remorquage.

Remplacement d'une roue

En cas de crevaison, vous devez utiliser une roue de secours pour vous dépanner.

Attention, remplacer une roue est une opération qui comporte des risques. Consultez le chapitre remplacement d'une roue, ou en cas de doute, faites appel au point de service le plus proche.

Lorsque vous manipulez une roue de secours, ou la roue à remplacer, soyez prudent et anticipez pour chaque étape un risque de chute de la roue.

Arrêtez le véhicule dans un endroit approprié, sans gêne pour la circulation, et où vous pourrez circuler autour du véhicule sans danger pour vous et les autres.

Le terrain doit être plat et stable.

Arrêtez le moteur.
Activez le frein de stationnement. Reportez-vous au chapitre "frein de stationnement".
Allumez les feux de détresse.
Coupez le contact.

Pour localiser le gilet de sécurité, le triangle de signalisation, la lampe de détresse, l'outillage de bord, le cric, reportez-vous au chapitre "Emplacement du cric et du lot de bord".

Mettez le gilet de sécurité avant d'aller placer le triangle de sécurité et la lampe de détresse à une distance suffisante.
Calez le véhicule. Reportez-vous au chapitre "Cales de roues".
Dételez, si besoin, la remorque. Reportez-vous au chapitre "Sellette d'attelage".

Pour récupérer la roue de secours, reportez-vous au chapitre "Porte-roue de secours".
Assurez-vous du bon état de la roue de secours.

Placez le cric sous le véhicule et le mettre en appui. Utilisez les points d'appuis recommandés. Reportez-vous au chapitre "utilisation du cric".

Roue à remplacer encore au sol, desserrez les écrous de roue sans les enlever.

Relâchez les freins sur la roue qui doit être remplacée (risque d'ovalisation des tambours de freins).

STOP

UN ABAISSEMENT INCONTRÔLÉ DU VÉHICULE PEUT ENTRAÎNER D'IMPORTANTS DÉGÂTS MATÉRIELS, DES BLESSURES GRAVES, VOIRE LA MORT.

- NE JAMAIS PASSER SOUS LE VÉHICULE LORSQUE CELUI-CI EST SOULEVÉ SUR UN CRIC.
- PLACEZ LE CRIC SUR UNE SURFACE FERME, HORIZONTALE, ET AVEC UNE BONNE ADHÉRENCE.
- LE CRIC NE DOIT ÊTRE UTILISÉ QUE POUR SOULEVER BRIÈVEMENT LE VÉHICULE.
- LE CRIC PEUT S'ENFONCER OU S'EFFONDRER SI LE VÉHICULE EST SOULEVÉ PENDANT TROP LONGTEMPS, OU SI LE VÉHICULE BOUGE.
- FIXER LE CRIC UNIQUEMENT SUR LES POINTS D'APPUI RECOMMANDÉS.
- N'UTILISEZ QUE LE MATÉRIEL ISSUE DU LOT DE BORD RENAULT TRUCKS.
- NE JAMAIS DÉMARRER LE VÉHICULE, BOUGER LA CARROSSERIE, MONTER SUR OU DANS LE VÉHICULE TANT QUE CELUI-CI EST LEVÉ.

A l'aide du cric du lot de bord, soulevez le véhicule pour que la roue à remplacer, non chargée, ne soit plus en contact avec le sol.

Enlevez complètement les écrous de roues, puis retirez la roue.



Attention à ne pas endomager les filetages des goujons de roue lors de la dépose/pose de la roue.

STOP

ATTENTION AUX RISQUES DE CHUTE DE LA ROUE, ET À SON ENCOMBREMENT SUR LA CHAUSSÉE.

STOP

POUR VOTRE SÉCURITÉ ET CELLE DES AUTRES, N'UTILISEZ QUE DES OUTILS ET ROUES D'ORIGINE RENAULT TRUCKS PRÉCONISÉ POUR VOTRE VÉHICULE.

Mettez soigneusement la nouvelle roue en place, en prenant garde de ne pas abîmer les goujons. Reportez-vous au chapitre "Indice de charge et pression des pneumatiques", section "roue et pneumatique".

Serrez la roue. Reportez-vous au chapitre "Serrage des roues".

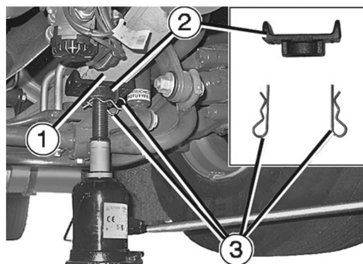
Contrôlez la pression des pneumatiques.

Utilisation du cric

Points d'appui avant (1)

Utilisez impérativement l'adaptateur (2) en le fixant sur la tête de cric à l'aide des deux goupilles (3).

Placez le cric le plus près possible de l'essieu.

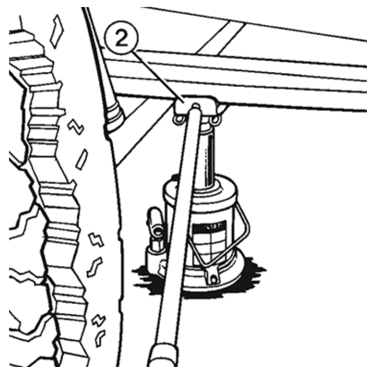


STOP

- NE JAMAIS PASSER SOUS LE VÉHICULE LORSQUE CELUI-CI EST SOULEVÉ SUR UN CRIC !
- PLACEZ LE CRIC SUR UNE SURFACE FERME, HORIZONTALE ET AVEC UNE BONNE ADHÉRENCE.
- CALEZ FERMEMENT LES ROUES QUI RESTENT AU SOL.
- RELÂCHEZ LES FREINS SUR LA ROUE QUI DOIT ÊTRE REMPLACÉE.

Dépose du cric

Si nécessaire, utilisez la barre de cric pour dégager l'adaptateur (2).

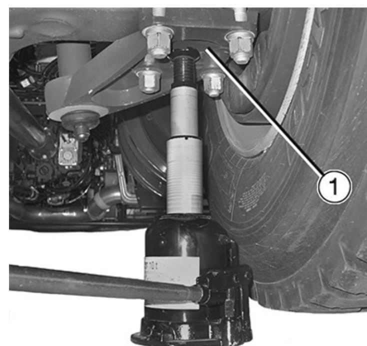


Points d'appui arrière

Points d'appui arrière (1)



Calez les roues avant du véhicule.



Remorquage

S'il n'est plus possible de contrôler le camion, il peut être nécessaire de le remorquer jusqu'à un atelier. Certaines mesures correctives doivent d'abord être effectuées afin de ne pas endommager le véhicule, ou de ne pas risquer d'accident.

Sécurisation du véhicule pour le remorquage

Assurez-vous que toutes les conditions de sécurité sont appliquées avant d'intervenir sur le véhicule.

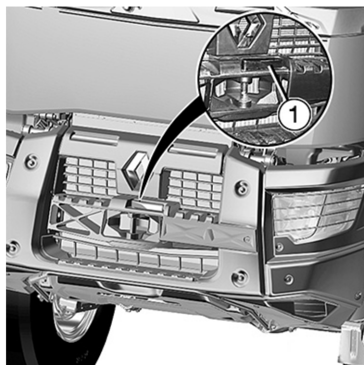
Se déplacer autour d'un véhicule à l'arrêt sur une route très fréquentée est très dangereux. Ne prenez pas de risques inutiles.

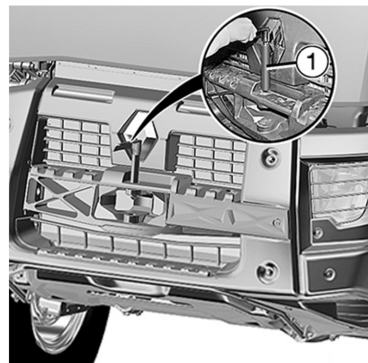
Pour cela, il est impératif de :

- Mettre la boîte de vitesses en position neutre
- Activer le frein de stationnement.
- Activer les feux de détresse.
- Porter le gilet de sécurité.
- Placer le triangle de présignalisation au moins 200 mètres derrière le véhicule.

Chape de remorquage avant

Faites tourner la poignée de la chape de remorquage (1) pour la déverouiller.
Soulevez-la pour engager une barre de remorquage.







La chape (1) fixée sur la traverse avant est conçue pour assurer le remorquage sur route dans des conditions normales.

Le dégagement d'un véhicule embourbé dont les roues motrices patinent dans un sol meuble ou boueux engendre un effort beaucoup plus important sur la chape (1).

Dans ce cas, utiliser un moyen de levage approprié.

Si nécessaire, un observateur au sol guidera la manoeuvre, éventuellement à l'aide d'un émetteur radio.

Le remorquage doit s'effectuer moteur tournant.

Si le moteur du véhicule est en panne :

- Neutralisez mécaniquement les cylindres de frein en cas d'absence de pression d'air.
- La direction est dure car son assistance ne fonctionne pas.

- Mettez la boîte de vitesses au neutre.
- Déposez la transmission.
- Utilisez la chape de remorquage.





Afin d'éviter la détérioration de la boîte de vitesses, déposer impérativement l'arbre de transmission lors d'un remorquage avec les roues motrices au sol.



Calez les roues du véhicule.

Déverrouillage du frein de stationnement

Si vous ne pouvez pas démarrer le moteur du camion ou en cas de panne électrique, le frein de stationnement doit être desserré pour que vous puissiez déplacer le camion.
Il y a trois façons de relâcher le frein de stationnement.

- Dans le cas d'une panne moteur, remplissez le système pneumatique avec de l'air d'un autre camion, par exemple.
- Dans le cas d'un défaut électrique, relâchez manuellement.
- En déchargeant mécaniquement les ressorts de frein de stationnement.

Il y a trois façons de relâcher le frein de stationnement.

- Dans le cas d'une panne moteur, remplissez le système pneumatique avec de l'air d'un autre camion, par exemple. Vous pourrez alors utiliser la commande de frein de parc en cabine.
- Dans le cas d'un défaut électrique, relâchez manuellement en injectant de l'air dans le circuit pneumatique, comme expliqué dans ce chapitre, voir Desserage du frein de stationnement en cas de défaut électrique en page 331.
- En déchargeant mécaniquement les ressorts de frein de stationnement.



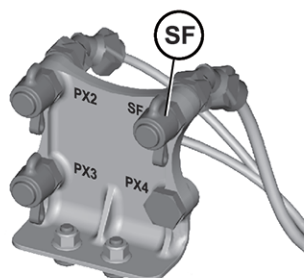
Calez les roues du véhicule.

Remplir de l'air dans le système pneumatique

Le support du remplissage d'air est situé à l'arrière ou sur le côté gauche du châssis.

Lors du remplissage d'air depuis un autre camion p.ex., le mamelon de test repéré SF (system fill) sur le support doit toujours être utilisé. Ceci permet de sécher l'air entrant et d'empêcher que de l'humidité entre dans le système.

Les autres raccords repérés PX2, PX3, PX4 sont des raccords de test de pression de freinage sur les essieux arrière.



Le repère SF permet d'identifier le raccord de remplissage d'air comprimé.

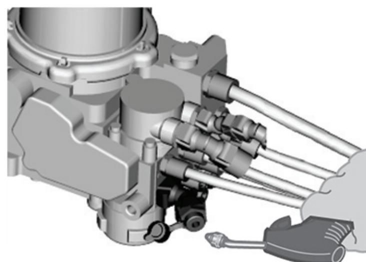
Desserage du frein de stationnement en cas de défaut électrique

Pour certains défauts électriques, le frein de stationnement à commande électrique n'est pas desserré. Il peut être desserré manuellement s'il y a de l'air comprimé dans le circuit.



Le non-respect de cette instruction entraîne l'apparition de codes d'erreur.

1. Mettez le véhicule en mode parking, voir chapitre bouton START/STOP , voir Fonctionnement du bouton START AND STOP en page 194.
2. Attendez 2 minutes jusqu'à ce que toutes les unités de commande électronique soient désactivées.
3. Branchez l'alimentation externe en air. Par exemple, soufflez dans le raccord à l'aide d'un pistolet à air, comme indiqué sur la figure.



4. Remplissez le circuit d'air jusqu'à 8,5 bar maximum. (S'il y a trop de pression, un message d'erreur apparaît après le redémarrage du véhicule.)

5. Débranchez l'alimentation externe en air. (En cas de fuite pendant le remorquage, il est recommandé de laisser le raccord branché à l'alimentation en air pour éviter tout serrage intempestif du frein de stationnement.)

6. Le frein de stationnement est desserré.

Le frein de stationnement peut être serré à nouveau en évacuant le circuit d’air par le même raccord.

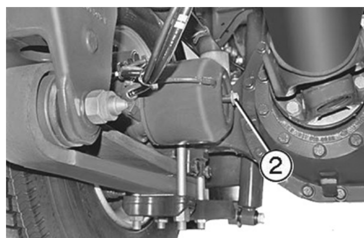


En cas de doutes, demandez à votre concessionnaire Renault Trucks.

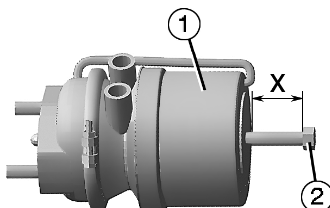
Desserrage mécanique du frein de stationnement

Selon l'équipement de votre véhicule

En cas de manque de pression accidentel pour déplacer le véhicule (remorquage), dévissez la vis (2) de chaque vase, à l'aide d'une clé de 24, jusqu'à libérer les roues.

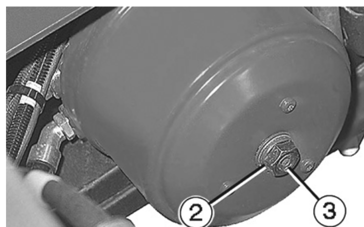


La longueur X de sortie de la vis (2) est différente (15 mm ou 65 mm) suivant le type de cylindre de frein (1).



Déverrouillage du frein de stationnement

En cas de manque de pression accidentel pour déplacer le véhicule (remorquage), tournez la vis (2) de chaque vase dans le sens antihoraire, à l'aide d'une clé de 24, jusqu'à libérer les roues ; le repère rouge (3) doit être sorti.



Selon l'équipement de votre véhicule

Remise en service : envoyez une pression d'environ 5 bars dans le circuit. Amenez la vis (2) au contact du cylindre et serrez-la au couple de 75 Nm ou tournez-la dans le sens horaire et serrez-la au couple de 75 Nm ; le repère rouge (3) doit être rentré.



Un outil de serrage d'écrou ***ne doit pas*** *être utilisé car le cylindre pourrait s'endommager.*



Dans la mesure du possible, remplissez toujours les réservoirs du frein de stationnement et desserrez le frein de stationnement pour faciliter la remise en place de l'écrou. Une usure inutile du cylindre de frein peut ainsi être évitée.



Certains camions sont équipés de cylindres de frein de stationnement aux essieux avant et arrière.

Accès au Guide du conducteur



Pour profiter du Driver Guide :

- Rendez-vous à l'adresse : https://driverguide.renault-trucks.com/

ou

- scannez le QR code pour retrouver l'application du guide du conducteur.

ou

- cherchez "Renault Trucks Driver Guide" dans votre site de téléchargement d'application.



Vous y retrouverez toutes les informations nécessaires, personnalisées à votre véhicule Renault Trucks, pour en profiter au mieux.

De plus, dans un souci d'amélioration constante, il est possible que nous apportions des modifications à cette publication. Ainsi, la version digitale contiendra toujours les informations les plus à jour.


FR

D

É

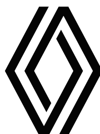
P

R





30CS010042 FRA PC23
BRG-L2 31175-41270-3-01



RENAULT
TRUCKS

RENAULT TRUCKS
Société par Actions Simplifiée à associé unique au capital de 50 000 000€
Siège social : 99, route de Lyon
69800 Saint-Priest - France
Siret 954 506 077 00 120 - RCS LYON B 954 506 077

renault-trucks.com